This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600075351R

# COUP-D'OEIL GÉNÉRAL

SUR LES

POSSESSIONS NÉERLANDAISES

DANS

# L'INDE ARCHIPÉLAGIQUE.

# COUP-D'OEIL GÉNÉRAL

SUR LES

# POSSESSIONS NÉERLANDAISES

DANS

# L'INDE ARCHIPÉLAGIQUE.

PAR

**C. J. TEMMINCK.**

CHEVALIER DE L'ORDRE DU LION NÉERLANDAIS ET DE LA LÉGION D'HONNEUR; DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE; MEMBRE DE L'INSTITUT DES PAYS-BAS, AINSI QUE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

**TOME TROISIÈME.**

LEIDE,
ARNZ & COMP.

1849.

246. x. 279.

DE L'IMPRIMERIE DE H. R. DE BREUK.

# TABLE DES MATIÈRES

DU

# TOME TROISIÈME.

## GROUPE GÉOGRAPHIQUE DE CÉLÈBES.

Chap. I. INDICATIONS SOMMAIRES GÉNÉRALES. — INDICATIONS DE STATISTIQUE. — PRÉCIS DES ÉVÉNEMENTS LES PLUS REMARQUABLES DE L'HISTOIRE DE CÉLÈBES. — PÉNINSULE SUD OU DE MAKASSAR. — PORT LIBRE DE MAKASSAR. — SOMMAIRE TOPOGRAPHIQUE. — ÎLES QUI FONT PARTIE DE LA PÉNINSULE SUD . . Page 1.

Chap. II. PRÉCIS RÉTROSPECTIF. — APERÇU STATISTIQUE DE LA RÉSIDENCE DE MENADO. — PRODUITS DU SOL. — EXPORTATION ET IMPORTATION. — ÎLES QUI FONT PARTIE DE LA PÉNINSULE NORD . . . . . » 42.

Chap. III. AVENIR PROBABLE DE CÉLÈBES. — QUELQUES INDICATIONS RELATIVES AUX DEUX PÉNINSULES DE L'EST. — IMPORTANCE DE LA BAIE DE VOSMAER. — ÎLES QUI FONT PARTIE DE CES DEUX PÉNINSULES . . . . . » 54.

Chap. IV. ASPECT SUPERFICIEL DE CÉLÈBES.— POPULATION, MOEURS ET COUTUMES DE SES HABITANTS . . . . . Page 81.

Chap. V. PRÉCIS DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES. — PRODUCTIONS DU DOMAINE DE L'HISTOIRE NATURELLE . . . . » 103.

## GROUPE GÉOGRAPHIQUE DE HALMAHERA.

Chap. VI. OCCUPATION DE CES ÎLES PAR LES EUROPÉENS. — MONOPOLE DES ÉPICERIES. — UTILITÉ DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES. — TREMBLEMENT DE TERRE A TERNATE. — INDICATIONS SUPERFICIELLES SUR QUELQUES ÎLES DE CE GROUPE . Page 123(*).

## GROUPE GÉOGRAPHIQUE DE TIMOR.

Chap. VII. INDICATIONS SOMMAIRES. — PREMIÈRE ARRIVÉE DES HOLLANDAIS. — DONNÉES STATISTIQUES. — DIVISION DU TERRITOIRE. — PARTIE PORTUGAISE DE TIMOR. — PRODUCTIONS DU SOL. — APERÇU SUR L'HISTOIRE NATURELLE . . . . . Page 155.

Chap. VIII. ÎLES QUI FONT PARTIE DU GROUPE GÉOGRAPHIQUE DE TIMOR . . . . . » 179.

---

(*) Voir aussi le supplement, sur les îles de Tidor et de Batjan, à la fin de ce volume, pag. 415.

## GROUPE GÉOGRAPHIQUE DES MOLUQUES.

### *PREMIÈRE DIVISION, AMBOINE.*

Chap. IX. LE MONOPOLE DES ÉPICERIES ET SON ABOLITION. — IMPORTANCE DU SAGOUTIER ET PRÉPARATION DU SAGOU. — CULTE ISLAME. — AGENTS ANGLAIS. — AMBOINE ET DÉTAILS DE STATISTIQUE. — ORIGINE DU POUVOIR NÉERLANDAIS. — QUELQUES NOTICES SUR CETTE ÎLE. — POPULATION D'AMBOINE. — PRODUCTIONS DU SOL ET NOTIONS SUR L'HISTOIRE NATURELLE . . . . . Page 202.

Chap. X. LA PIRATERIE CONTRAIRE A LA PROSPÉRITÉ DES PETITES ÎLES DE L'ARCHIPEL. — ÎLES QUI FONT PARTIE DU RAYON ADMINISTRATIF D'AMBOINE. — POELOE BOEROE. — ÎLES AUX ÉPICES PROPREMENT DITES. — RÉSULTATS DU MONOPOLE. — CÉRAM. — IMPORTANCE DE CETTE POSSESSION. — ALFOERES ABORIGÈNES. » 241.

### *SECONDE DIVISION, BANDA.*

Chap. IX. DU MONOPOLE DANS LES ÎLES DE BANDA. — PRODUITS DE CE MONOPOLE. — COUP-D'OEIL SUR CES ÎLES. — LE GOENONG-API. — QUELQUES DONNÉES SUR L'HISTOIRE NATURELLE. — UTILITÉ DE CETTE SCIENCE. Page 279.

## GROUPES DES ARCHIPELS ORIENTAUX.

Chap. XII. IMPORTANCE DE CES ARCHIPELS. — ÎLE DE WETTER. — KISSER. — LETTI. — MOA. — ROMA. — LOEAN. — DAMME. — BABBER. — ARCHIPEL DE TENIMBER. — D'AROU. — DE KEY, ET AUTRES ÎLES PEU CONNUS. — FORMATION DES ÎLES MADRÉPORIQUES . . . Page 299.

## PARTIE NÉERLANDAISE DU GROUPE DE LA PAPOUASIE.

Chap. XIII. APERÇU SUR LES INDIGÈNES. — PROJETS DE COLONISATION. — TENTATIVES DES NAVIGATEURS POUR CONNAÎTRE LES CÔTES DE CETTE ÎLE. — PRISE DE POSSESSION PAR LA MARINE NÉERLANDAISE. — DÉCOUVERTE DU DÉTROIT DE LA PRINCESSE-MARIANNE. — PRISE DE POSSESSION DE LA CÔTE SUD-EST PAR LA MARINE ANGLAISE Page 334.

Chap. XIV. CONNAISSANCE TRÈS-IMPARFAITE QUE NOUS AVONS DE LA NOUVELLE-GUINÉE. — INFLUENCE DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE SUR CETTE CONTRÉE. — MOEURS ET COUTUMES DES HABITANTS DE CETTE ÎLE . . . . . » 364.

Chap. XV. ASPECT DU PAYS, COMMERCE ET PRODUCTIONS DE LA NOUVELLE-GUINÉE. — COUP-D'OEIL SUR L'HISTOIRE NATURELLE. — CONCLUSION . . . . . » 396.

SUPPLÉMENT AUX ARTICLES SUR LES ÎLES DE TIDOR ET DE BATJAN . . . . » 415.

# GROUPE GÉOGRAPHIQUE

DE

# CÉLÈBES.

---

## CHAPITRE I.

INDICATIONS SOMMAIRES GÉNÉRALES. — INDICATIONS DE STATISTIQUE. — PRÉCIS DES ÉVÉNEMENTS LES PLUS REMARQUABLES DE L'HISTOIRE DE CÉLÈBES. — PÉNINSULE SUD OU DE MAKASSAR. — PORT LIBRE DE MAKASSAR. — SOMMAIRE TOPOGRAPHIQUE. — ILES QUI FONT PARTIE DE LA PÉNINSULE SUD.

Dans le nombre des possessions néerlandaises de l'Archipel malais, l'île de Célèbes, dont l'esquisse succincte va nous occuper, mérite de fixer notre attention; d'abord relativement à son étonnante fertilité et à sa fécondité en productions spontanées, puis à raison de la richesse du sol qui promet à l'agriculture des ressources nombreuses et variées de prospérité, et le rend propre

à un développement fort considérable de l'industrie rurale, surtout quant à l'élève du bétail. Son beau ciel ainsi que sa constitution physique, assurent aux habitants un séjour salubre, exempt de ces miasmes délétères si communs sous les climats équatoriaux, et surtout dans les vastes districts côtiers, périodiquement inondés par les bouches nombreuses des fleuves, qui s'y répandent en deltas boisés de plusieurs centaines de lieues, tels qu'il s'en trouve à Bornéo sur une grande étendue du littoral, de même que dans quelques districts côtiers de l'île de Sumatra. Ces masses épaisses de jungles et de bois de haute-futaie, qui couvrent d'un réseau impénétrable une grande partie de Bornéo ainsi que quelques districts dans l'île de Sumatra, et s'étendent partout le long du cours des fleuves, même jusque sur le rivage de la mer, ne se rencontrent point à Célèbes. De vastes plaines unies ou légèrement accidentées, couvertes d'herbes ou d'éricées occupent l'espace entre la mer et la limite des régions montueuses et boisées de l'intérieur du pays.

L'état de la civilisation, parmi les indigènes, se trouve à peu près stationnaire au même degré que l'était l'ordre social chez les Javanais vers la fin du 18e siècle; mais l'industrie agricole et manufacturière y ont fait, sous tous les rapports, moins de progrès que dans l'île de Java: aussi le commerce de Célèbes se trouve-t-il réduit à un état à peu près insignifiant, vu que les habitants sont privés de la connaissance des ressources que les arts offrent à l'industrie agricole. Ils préfèrent à toutes les autres les chances du trafic ma-

ritime, consistant le plus souvent en échanges des productions du sol, et qui, sous cette apparence de trafiquants paisibles, leur permet bien mieux de se livrer impunément à leur penchant dominant, celui d'errer sur mer, dans le but d'y exercer la piraterie quand l'occasion leur paraît favorable.

La puissance des armes des conquérants malais contraignit les habitants de Célèbes à adopter le culte de l'Islamisme; il fut introduit en 1616, dans toutes les parties sur lesquelles s'étendait alors le pouvoir redouté des despotes de Goa (Makassar). L'état de Boni, qui préludait déjà à la prépondérance conquise plus tard, accepta par voie de convention quelques dogmes de ce culte, et des prêtres malais, aussi fanatiques qu'ignorants, en devinrent les propagateurs parmi les aborigènes de la race Alfoere, refoulée par les Malais, dans l'intérieur de l'île. Les préceptes du Coran sont par conséquent nonchalamment suivis, et l'esprit de ses ordonnances et de ses lois est méconnu par les sectateurs célèbiens.

Toute la population obéit jusqu'à un certain point à l'autorité du Gouvernement néerlandais, et le commerce maritime se fait sous son pavillon, attendu que, depuis l'établissement de la Compagnie des Indes et de l'expulsion des Portugaïs en 1660, la presque totalité des côtes a été soumise à son autorité, ou reconnaît sa suzeraineté.

Cette île, dont le gouvernement colonial semble apprécier aujourd'hui toute l'importance, est sans contredit appelée à devenir bientôt l'une des possessions

les plus florissantes de l'Etat. Elle ne le cède point à l'île de Java par la beauté et la salubrité du climat, non plus que par la richesse et l'abondance des productions que peut fournir le sol; elle est on ne peut mieux située pour le développement du commerce et de l'industrie, tandis que les habitants des côtes par leur penchant naturel et leur goût dominant se livrent exclusivement à la navigation; ce qui fait que tous les éléments de bien-être et toutes les sources de prospérité se trouvent réunis dans son sein.

Célèbes est située au centre de la zône tropicale; elle occupe un très-vaste espace dans la mer des Moluques, et s'étend du 1°45′ latitude Nord au 5°45′ latitude Sud, et du 113°10′ au 116°45′ longitude orientale du méridien de Greenwich. On donne à cette île de premier rang, une longueur de 192 lieues françaises du Nord au Sud, et 25 de largeur moyenne. Selon Crawfurd, sa superficie serait seulement de 2558 milles □ géographiques; les calculs plus récents, dus au Lieutenant de marine Melvill de Carnbée, portent cette superficie à 3578 milles □, ou 1963 myriamètres □; ce qui fait que Célèbes est de 694 myriamètres plus grande que Java.

On évalue le total de sa population à 3,000,000 âmes, ce qui nous paraît bien supérieur au chiffre réel, vu que le récensement approximatif, fait en 1838, porte la population soumise immédiatement au pouvoir de la Néerlande à 410,000 âmes seulement. Mr. Melvill

de Carnbée donne pour total de la population le chiffre de 1,104,000, nombre approximatif plus probable.

Cette île, non plus que Sumatra, Bornéo et quelques autres moins considérables, n'a reçu ni des indigènes ni des peuples malais des autres îles, un nom propre sous lequel toute son étendue est comprise: les populations des parties méridionales désignent Célèbes sous le nom de *Tanah-boegis* (le pays des Boeguinais), ou *Tanah-mangkesser* (le pays des Mangkessères), dont on a fait par contraction Makassar; nom reçu et adopté généralement, et que porte depuis la conquête de l'île par les Européens en 1617, la ville principale où se trouve aujourd'hui la résidence du gouverneur de cette partie des possessions de l'Etat. Serait-ce d'après Pigafetta, qui en fait mention dans ses écrits sous le nom de Célèbi, que cette île est appelée ainsi?

La forme toute particulière, qu'offrent les terres de cette partie de l'Archipel, est due à l'irrégularité de ses côtes, dont le littoral découpé ou comme bizarrement anfractué, présente un grand nombre de baies, de golfes et de caps. Trois vastes baies ou bras de mer s'étendent de l'orient à l'occident jusque fort avant dans cette île, elles en déterminent la forme singulière en quatre péninsules peu larges. Nous traiterons séparément de chacune de ces péninsules, et nous ferons mention des îles voisines du littoral de ces langues de terre.

Avant de passer à l'aperçu topographique et physique de cette contrée, jetons d'abord un coup-d'oeil sur les principaux événements qui ont eu lieu dans

la péninsule Sud depuis l'apparition des Européens jusqu'à nos jours.

Le pavillon portugais, jadis redouté sur toutes les mers de l'Inde, envahit aussi en 1540, une partie de Célèbes. Le Gouverneur de Ternate, Antonio Galvano, vint fonder une factorerie à Menado dans la partie septentrionale de l'île. On sait qu'en 1660 le Portugal avait un chef du commerce à Makassar du nom de Francisco Viera, que l'on suppose avoir été le dernier des gouverneurs de cette nation.

Les Anglais et les Danois se sont aussi établis sur quelques parties des côtes; mais leurs comptoirs ne s'y sont pas maintenus longtemps.

La première arrivée des Hollandais n'est pas connue exactement; on sait qu'en 1607, l'amiral Matelief (qui plus tard fut élevé au rang de Gouverneur-Général) aborda dans la baie de Tello, où se trouvait alors, au village Rakeka, un chef du commerce de la Compagnie. Au retour de l'amiral à Amboine, chef-lieu des premières opérations mercantiles, la Compagnie envoya deux commissaires à Makassar, mais elle supprima cette factorerie en l'année 1625, et l'on se fixa temporairement sur plusieurs points différents des côtes de l'île; ce n'est qu'à partir de 1637, que le Gouverneur-Général van Diemen conclut le premier traité avec le roi de Makassar.

Le prince avec lequel ce traité fut conclu, était un despote barbare; l'un de ses favoris l'assassina. Des deux fils qu'il laissa, l'ainé, *krain* (prince) Sambanake lui succéda: celui-ci d'une humeur belliqueuse,

soumit en peu de temps à son pouvoir les peuples de Mandhar, de Boni et de plusieurs autres provinces. Hassan oed-Din régna après lui; des démêlés avec les agents de la Compagnie, des menées secrètes qu'il entretenait avec les Portugais de Goa, ainsi que les actes arbitraires qu'il se permit envers les agents hollandais, firent prendre au gouvernement de Batavia la résolution d'exiger le redressement de tous ces griefs par la force des armes. En 1660, la Compagnie fît équiper à Amboine une flotte de vingt-deux bâtiments de guerre et de onze autres bâtiments de transport; cette expédition comptait 1200 soldats européens et 400 indigènes, indépendamment des 1100 hommes formant les équipages de ces bâtiments. Cet armement fut mis sous les ordres de J. van Dam et de J. Truitmans. La flotte étant venue en vue de la côte de Célèbes, deux navires eurent ordre de se rendre à Makassar pour sommer le prince de donner satisfaction; ils rallièrent la flotte à la tombée du jour, donnant connaissance au commandant que six navires portugais armés se trouvaient à l'ancre sous le canon des forts. Le lendemain toute la flotte se porta vers Makassar, deux des vaisseaux principaux s'en détachèrent et se dirigèrent sur la division portugaise; leur feu détruisit en peu de temps les bâtiments venus au secours de Makassar; celui de leur commandant sauta, deux prirent feu, deux autres échouèrent et le sixième fut pris à l'abordage.

Après cette leçon sévère donnée aux Portugais, les Makassares n'ayant aucun secours à espérer, eurent toutefois le courage de se défendre vaillamment; ils

arborèrent le drapeau rouge en signe d'une résistance opiniâtre. La nuit fut utilisée par le commandant de l'escadre pour se mettre en mesure de punir sévèrement l'audace des Makassares. Le 12 Juin, au jour naissant, les vaisseaux arrivèrent à portée du premier fort, sur lequel onze bâtiments déchargèrent leur bordée; de là ils cinglèrent vers Samboepo, forteresse principale, dans laquelle les Portugais échappés la veille au combat naval avaient pris leur refuge. Tandis qu'on ouvrait un feu bien nourri sur ce fort, une partie des troupes prit terre et emporta d'assaut le fort de Pannakoke, où tous les combattants furent passés au fil de l'épée. Ce fort fut aussitôt mis en état de défense et un corps considérable se porta à la rencontre de l'ennemi qui se disposait à l'investir; les bandes de Makassares furent promptement dispersées et les assaillants les repoussèrent jusque dans la ville, dont une partie devint la proie des flammes; après quoi le vainqueur se retira en bon ordre dans le fort de Pannakoke, devant lequel toute la flotte vint ancrer.

Le jour suivant, une députation se rendit de la part du roi auprès du commandant de l'escadre afin de solliciter une suspension d'armes; mais on répondit ne vouloir entrer en négociation, que lorsque tous les forts ainsi que la ville seraient au pouvoir du vainqueur. Toutefois, une trêve de deux fois vingt-quatre heures fut accordée; dans ce temps de délai, il était enjoint au roi de livrer comme otages quelques-uns des grands de sa cour, qui seraient en même temps chargés de ses pleins pouvoirs, et qu'on dirigerait au gouvernement

à Batavia sur l'un des bâtiments en rade, afin d'y stipuler les conditions d'un traité. Contraint de céder à cette injonction, le *krain* Papoewa, accompagné de plusieurs grands de la cour, partirent pour Batavia: le traité qui s'ensuivit fut ratifié par le roi le 16 Novembre 1660; après quoi les relations commerciales furent de nouveau rétablies.

Mais le caractère faux et fourbe du roi ne tint, en 1665, aucun compte de ce traité, auquel il porta atteinte par le pillage d'un navire de la Compagnie qui avait fait côte, ainsi que par la tentative de se rendre maître, par surprise, du fort hollandais dans l'île de Boeton.

Les projets sinistres du despote furent déjoués, graces aux mesures énergiques ainsi qu'au dévouement du *radjah* Palakka, qui avait pris fait et cause pour la Compagnie. Ce prince portait une haine invétérée au tyran Hassan oed-Din, dont l'un des ancêtres avait condamné son grand-père à être pilé vif dans un mortier, et en outre son père avait été poignardé par ordre du souverain règnant.

Les desseins du *radjah* Palakka de faire cause commune avec les Hollandais et de se ranger de leur parti, s'étant promptement répandu dans le palais, il se vit dans la nécessité de se soustraire aux poursuites, et il vint chercher appui auprès du Sultan de l'île de Boeton, l'allié de la Compagnie; mais le roi de Makassar le fit poursuivre par des *prahoe* armés, au moyen desquels 25,000 hommes de ses troupes débarquèrent successivement dans cette île. En 1666, l'amiral Speel-

man arriva fort à propos en rade de Boeton avec quatorze bâtiments de guerre; il attaqua incontinent les Makassares et les poursuivit de manière qu'un petit nombre seulement échappa à ce combat sanglant; de là l'amiral vint investir Makassar, où le roi, pour se soustraire à une ruine complète, consentit à payer 1400 *Rijksdaalders*, environ 7200 francs, en dédommagement de la spoliation commise sur deux navires naufragés sur les côtes de Célèbes; de plus 1000 *mâs* (1) d'or ou environ 6800 francs furent comptés par lui, pour couvrir les frais de l'expédition.

Mais le brandon de la guerre ne tarda pas à être allumé de nouveau: plusieurs combats tant sur mer que sur terre, eurent lieu; ils eurent pour effet de porter un coup décisif et funeste à l'autorité du roi de cette partie de Célèbes. Voyant ses domaines envahis, ses villages incendiés et la défection grossir les rangs ennemis, il consentit enfin, en 1668, à faire cession à la Compagnie du fort principal, nommé Oedjong-pandang, dominant la ville de Makassar, et auquel l'amiral Speelman donna dès lors le nom de fort Rotterdam, qu'il porte encore aujourd'hui.

Par le traité du 18 Novembre 1667, si glorieux pour les armes hollandaises, le prince de Makassar, Sultan Hassan oed-Din, céda la propriété de Bonthain

---

(1) Le *mâs* d'or était en 1650, une monnaie ayant cours à Makassar; on le portait en compte sur les livres de la Compagnie, à raison de francs 5. 50 cent. argent, ou en monnaie de l'Inde francs 6. 35 centimes.

à la Compagnie. Celle-ci assujettit ce pays sous la domination de son adhérant *radjah* Palakka. Mais ce prince étant décédé en 1696, sans laisser d'héritiers mâles, la Compagnie reprit Bonthain et la conserva sous son administration immédiate.

Dans le nombre des traités qui furent conclus jusqu'à cette époque, nous n'en citerons que deux, vu que ces actes, désignés sous le nom de *concordat de Bongaay*, constatent les droits de la Néerlande sur l'île de Célèbes ainsi que sur une partie des Moluques, toutes ces îles n'étant point alors au pouvoir de la Compagnie. Le premier de ces documents porte la date du 18 Novembre 1667; il est conçu dans ces termes:

1°. Tous les traités antérieurs, et notamment ceux du 19 Août et 2 Décembre 1660, sont confirmés et maintenus par la convention actuelle, pour autant qu'il n'y est pas dérogé par les présentes stipulations.

2°. Tous les Européens, sujets néerlandais, qui se trouveraient actuellement à Makassar, seront immédiatement livrés au commandant en chef.

3°. Seront restitués à l'administration néerlandaise toutes les marchandises, agrès, apparaux etc. provenant du naufrage des navires le *Walvisch*, et la *Leeuwin*, et qui ont été sauvés.

4°. Le gouvernement de Makassar recherchera avec le plus grand soin tous ceux qui ont pris part au meurtre commis sur quelques sujets néerlandais, et les coupables seront livrés au Résident néerlandais pour être mis en jugement et recevoir le châtiment de leur crime.

5° Le gouvernement de Makassar s'employera auprès des débiteurs de la Compagnie hollandaise pour les engager et au besoin pour les contraindre an paiement de leurs dettes.

6°. Tous les Portugais et leurs adhérents sans exception seront éloignés du territoire de Makassar, et attendu que les Anglais doivent être spécialement considérés comme ayant fomenté la révolte et poussé les peuples de Makassar à rompre les conventions existantes (1), le gouvernement de Makassar expulsera également ces étrangers de son territoire, et interdira tout commerce et même tout séjour sur les terres de sa dépendance, non seulement à ces deux peuples, mais encore à tous les Européens en général.

7°. La Compagnie pourra librement commercer dans toute l'étendue du territoire de Makassar, et ce à l'exclusion de toute autre nation de l'Europe ou des Indes.

8°. La Compagnie sera exempte du paiement de tout droit d'entrée et de sortie.

9°. Les régents et sujets du royaume de Makassar ne pourront entretenir des communications par mer qu'avec *Bali*, la côte de *Java*, *Jambi*, *Palembang*, *Djohor* et *Bornéo:* ils seront tenus à cet effet de se munir de passe-ports délivrés par le commandant néer-

---

(1) L'on voit, par ces termes qui se trouvent littéralement dans la convention, que le négociateur ne dissimulait guère sa pensée, et que si alors nous regardions les Anglais comme étant de nos amis en Europe, nous les considérions aussi comme nous ayant été souvent hostiles dans les Indes.

landais à Makassar, et quiconque ne sera point muni de ce passeport sera considéré comme ennemi et traité comme tel. En conséquence, il leur est interdit de venir avec leurs navires à *Bima*, à *Solor*, à *Timor*, de naviguer à l'Est de la pointe de Lasem à Java, ou dans les parages du Nord et de l'Est de *Bornéo;* il leur est également défendu de se rendre à *Mindanao* ou dans les iles avoisinnantes, le tout sous peine de la vie et de confiscation de leurs marchandises.

10°. Tous les forts et *bentings* situés le long de la côte de Makassar seront rasés, et spécialement ceux de *Borambon*, *Panakoke*, *Gresse*, *Marisson*, *Borrebos* et autres. Est seul excepté de cette mesure le grand fort de *Samboepo* dont la propriété reste au roi de Makassar: de plus, la construction de toute autre fortification est interdite pour l'avenir sur quelque point que ce soit du territoire, si ce n'est avec l'autorisation de l'administration hollandaise.

11°. Immédiatement après la ratification de la présente convention, le fort septentrional ou *Oedjongpandang* (1) sera évacué par la garnison makassaraise, et remis en bon état à l'administration néerlandaise qui le fera occuper par ses troupes. Le village et les terres environnantes continuent d'être annexés au fort, et leurs habitants cessent de dépendre du gouvernement de Makassar.

---

(1) Par suite d'une corruption de nom, ce fort s'est souvent appelé aussi *Soepandang* et *Sompandang*. Il en est fait mention sous ces deux noms dans diverses relations de voyage.

12°. Les monnaies hollandaises seront reçues à Makassar sur le même pied qu'à Batavia.

13°. Le roi de Makassar ainsi que les grands du royaume livreront à l'administration néerlandaise, à titre d'amende pour la rupture de la dernière convention, mille jeunes esclaves adultes, sains et bien conformés, ou des valeurs équivalentes en or, argent ou matériel d'artillerie.

14°. Le gouvernement de Makassar s'abstiendra de toute intervention dans l'affaire de Bima et des contrées voisines.

15. Le roi de Bima ainsi que tous ceux qui ont pris part aux meurtres commis sur des Néerlandais établis dans le pays, seront autant que possible recherchés par le roi de Makassar et livrés à l'administration néerlandaise.

16°. Le roi de Makassar fera à celui de Boeton restitution pleine et entière de tous les individus, biens ou marchandises enlevés à Boeton pendant le cours de la guerre, et renoncera pour l'avenir à tout droit ou prétention qu'il aurait sur ce pays.

17°. Pareille restitution sera faite par le roi de Makassar à celui de Ternate, et le premier renoncera pour toujours à toute prétention sur les terres situées à Célèbes ou pays voisins, et qui depuis longtemps font partie du domaine de Ternate, c'est-à-dire les îles de *Salejer* et *Pantsiana*, la côte orientale de Célèbes toute entière, y compris les îles de *Bangaay*, *Gapi* et autres situées le long de cette côte; et en outre les pays de *Lambagi*, *Kaudipan*, *Bool*, *Tontoli*, *Dampelas*, *Ba-*

*laisang*, *Silensak* et *Kajeli*, situés entre *Mandhar* et *Menado*, et que le gouvernement de Makassar cède par les présentes à perpétuité à celui de Ternate.

18°. Le gouvernement de Makassar renonce à tout droit ou prétention à la souveraineté des terres de *Boegis* et *Loeboe;* il reconnait en conséquence et promet de respecter l'indépendance des princes qui gouvernent ces deux pays. Par suite, le gouvernement de Makassar s'engage à remettre immédiatement en liberté le vieux roi de Soping, et à lui restituer toutes ses terres et biens. Il rendra également la liberté aux grands et sujets de Boegis qu'il tient en prison, ainsi qu'a leurs femmes, leurs enfants et tous leurs adhérents.

19°. Le gouvernement de Makassar reconnaît la souveraineté libre et indépendante des rois et des états de *Lajo* et de *Bankala*, ainsi que des pays de leur dépendance qui, dans le cours de la guerre, se sont soumis à l'administration néerlandaise.

20°. Tous les pays conquis par les Néerlandais et leurs alliés, à partir de *Boeloe-boeloe* jusqu'à *Toeratea*, et depuis ce lieu jusqu'à *Bongaay*, leur sont attribués par le droit de la guerre, en sorte que le roi de Makassar n'aura plus aucune prétention sur les pays susdits, et qu'il sera libre à l'administration néerlandaise d'en disposer à sa guise; il est entendu en outre qu'aussitôt après l'arrivée des rois de *Panna* et de *Baka*, il sera déterminé quelles seront les terres situées au Nord de Makassar qui, en vertu de ce même droit de la guerre, devront être cédées aux Hollandais.

21°. Attendu que les contrées de *Wadjo*, *Boeloe-*

*boeloe* et *Mandhar* ont également des comptes à régler avec l'administration néerlandaise ou ses alliés, le gouvernement de Makassar s'engage à abandonner ces pays à eux-mêmes et à ne leur donner absolument aucun secours contre les Hollandais.

22°. Les indigènes de Boni et de Toeratea qui ont épousé des femmes de Makassar, aussi bien que les indigènes de Makassar qui se sont alliés avec des femmes de Toeratea et de Boni, emmeneront leurs femmes, et à l'avenir aucune des parties contractantes ne permettra que des individus sujets de l'une des autres parties viennent s'établir sur son territoire, si ce n'est avec l'autorisation de leur légitime souverain.

23°. Le gouvernement de Makassar s'engage, conformément à l'art. 6 ci-dessus, à fermer son territoire à toutes les autres nations, et même à employer, pour les en expulser, tous les moyens dont il dispose. Si ses propres fôrces ne suffisaient point à cet effet, il invoquerait le secours de l'administration Néerlandaise sous la protection de laquelle il se place, et à laquelle il est en conséquence tenu de donner à son tour toute l'aide et l'assistance requise, sans qu'il lui soit jamais permis de conclure un traité de paix ou de négocier avec les ennemis de la Compagnie.

24°. Dans le présent traité d'alliance, d'amitié et de paix perpétuelles sont également compris les rois de *Ternate*, *Tidor*, *Batjan*, *Boeton*, ceux de *Boni*, *Soping*, *Loeboe*, *Toeratea*, *Lajo*, *Badjing*, avec tous leurs territoires et sujets, ainsi que *Bima* et tous les autres souverains et princes qui dans la suite désireraient faire partie de l'alliance.

25°. Dans le cas où quelque contestation viendrait à s'élever entre deux ou un plus grand nombre des alliés, ceux-ci ne pourront d'abord avoir recours aux armes, mais ils informeront le commandant néerlandais de la nature du différend, afin de le mettre autant que possible en état de le terminer à l'amiable: et si l'une des parties refusait de se rendre aux représentations raisonnables qui lui seront faites, tous les autres alliés seront tenus de prêter collectivement leur assistance à la partie adverse.

26°. Aussitôt la conclusion et la confirmation de la présente convention, le roi et les grands de Makassar enverront à Batavia par le vaisseau amiral, deux des principaux rois faisant partie de son conseil, afin de présenter cette convention au Gouverneur-Général et au conseil des Indes et d'en solliciter la ratification. Le retour est garanti à ces députés quand ils le jugeront convenable; mais il sera loisible au Gouverneur-Général de retenir auprès de lui comme otages, et pour aussi longtemps qu'il le trouvera bon, deux des fils du roi. De son côté le roi de Makassar pourra, après l'expiration d'une année, remplacer ces otages par deux autres, et l'administration hollandaise s'engage à faire rendre à ces otages tous les honneurs qui leur sont dus et à ce qu'ils ne soient nullement molestés.

27°. Il sera loisible au Gouvernement néerlandais de faire transporter à Batavia les Anglais établis dans le pays aussi bien que les marchandises qui leur appartiennent, sans que le roi de Makassar puisse s'opposer en rien à l'exécution de cette mesure.

28°. Si dans le délai de dix jours les rois de *Bima* et de *Monte-marano* n'avaient pas été recherchés et livrés morts ou vifs, les fils de ces deux princes seront livrés à l'administration néerlandaise par le roi de Makassar.

29°. Pour indemniser l'administration néerlandaise des frais de la guerre, le roi de Makassar sera tenu de payer en cinq moussons consécutives une somme de 25,000 *Rijksdaalders* en matériel d'artillerie, denrées, or, argent ou pierreries, suivant leur valeur.

30°. Et pour assurer le maintien scrupuleux des stipulations ci-dessus, le roi et les grands de Ternate d'une part, et l'Amiral au nom de l'administration néerlandaise de l'autre, aussi bien que les différents rois et princes compris dans l'alliance, tous rassemblés le 18 Novembre dans une tente dressée dans le voisinage de *Borombon*, sur le terrain de la Compagnie, ont d'abord invoqué le saint nom du seigneur, après quoi ils ont signé et scellé le présent traité dont ils ont juré l'observation, chacun selon son rit.

Telle est l'essence de ce traité que l'on peut considérer à bon droit comme ayant posé les fondements les plus solides de la domination néerlandaise dans les îles Moluques, et en même temps comme un impérissable monument élevé à la gloire des armes néerlandaises.

Dans le courant du mois de Mars de l'année suivante, quelques autres conventions furent encore conclues

avec les rois de *Tello* et de *Linkes*. Le style de ces actes ajoute encore beaucoup à leur importance au point de vue historique, surtout si l'on se reporte à l'époque où les stipulations qu'ils renferment furent imposées aux fiers et belliqueux souverains de Célèbes. Cependant nous n'en rapporterons ici que les clauses telles qu'elles furent adoptées et confirmées par ces princes.

»Moi soussigné, *Padoeka Sri Sultan Aroeng al-Ra-*
»*schid*, roi de Tello, devenu par le dernier traité de paix
»conclu avec Makassar, l'ami et l'allié du gouvernement
»néerlandais, et me rappelant la fidélité et la sollicitude
»paternelle dont ce gouvernement a toujours fait preuve
»envers ses amis et alliés: déclare par les présentes,
»qu'après avoir pris l'avis des grands de l'Etat, celui de
»mes frères et de mes sujets, j'ai résolu de resserrer
»plus étroitement encore les liens qui m'unissent,
»moi, les miens et mon royaume entier, avec le Gou-
»vernement néerlandais, et de le prier de me prendre
»sous sa protection, non seulement moi, mais encore
»mes enfants et mes descendants, afin qu'ils puissent
»être considérés et reconnus, durant ma vie et après
»ma mort, comme les alliés et les amis du Gouverne-
»ment néerlandais aux Indes-Orientales, lequel nous
»prend sous sa paternelle protection afin que nul ne
»puisse nous offenser ou molester.

»Et attendu que le seigneur Amiral Cornelis Speel-
»man, dans la clémence et la sincérité de son coeur,
»a bien voulu accéder à la supplique que je lui ai fait
»adresser par les rois de Ternate et de Linkes, je
»m'engage par la présente, pour moi et les miens, à

»la plus entière fidelité envers le Gouverment néerlan-
»dais, nous confiant totalement en sa haute sollicitude
»et protection; et comme ses amis et ses ennemis sont
»également les nôtres, nous serons prêts en tout
»temps à combattre avec lui partout et aussi souvent
»que notre assistance sera par lui requise. Lorsque je
»viendrai à mourir, mes enfants et petits-enfants reste-
»ront sous la tutelle paternelle du dit Gouvernement
»néerlandais, et dans le cas où moi ou eux nous ne
»laisserions point d'héritiers, mes frères ou autres pa-
»rents non plus que les grands du royaume ne pour-
»ront élire un roi pour nous succéder, si ce n'est avec
»l'assentiment préalable du Gouvernement néerlandais.
»De plus, si l'un de mes descendants ne se conduisait
»point conformément à son rang, je reconnais par la
»présente au susdit Gouvernement le droit et la faculté
»de mettre en sa place un autre de ses alliés par le
»sang, m'en rapportant à cet égard, avec une pleine
»confiance et dans toute la sincérité de mon coeur, à
»l'équité du Gouvernement néerlandais.

»La stricte observation des clauses de la présente
»convention à été solennellement jurée sur le Coran,
»en présence des commissaires néerlandais, par moi et
»mes témoins les rois de Ternate et de Linkes, et con-
»firmée par l'apposition du sceau de l'Etat et de celui
»des dits rois, et enfin par notre signature et celle des
»commissaires susdits.

»Ainsi fait à Tello, le 9 Mars 1668."

L'histoire des princes souverains de Célèbes nous offre plusieurs épisodes qui furent favorables au pou-

voir de la Compagnie des Indes, et que celle-ci sut mettre à profit pour étendre de plus en plus sa domination sur cette contrée. Cette association mercantile, souveraine de possessions fort étendues, eut aussi ses temps de revers; elle se vit plusieurs fois dans la nécessité d'avoir recours à toutes les forces disponibles, pour s'assurer du maintien de ce pouvoir si vaillamment conquis par ses armes, dans la guerre opiniâtre soutenue contre les pavillons de l'Espagne et du Portugal. Mais, après avoir consolidé ce pouvoir à Célèbes sur des bases solides, au moyen du concordat de Bongaay, dont il vient d'être fait mention, elle eut encore de fortes et sanglantes luttes à soutenir avec quelques-uns des princes de la confédération: ces levées de boucliers de ses vassaux lui furent plus d'une fois fatales, et menacèrent sérieusement la suprématie qu'elle s'était acquise, particulièrement de 1724 à 1739, années durant lesquelles un prince Makassare, qui s'était enfui de Goa pour cause de meurtre commis sur une des filles du roi de cette contrée, parvint à subjuguer quelques princes de la confédération, et sut se faire un parti nombreux. Ce *Krain* (prince), du nom de Bantalankas, réussit à mettre le pouvoir de la Compagnie à deux doigts de sa perte; mais la résistance courageuse de la garnison du fort de Rotterdam permit, encore en temps opportun, l'arrivée des forces nécessaires pour reprendre l'offensive et remettre de nouveau tout le pays sous sa domination.

Depuis ce temps jusqu'en 1816, époque de la restitution des possessions, dans les deux Indes, au nou-

veau pouvoir établi dans les Pays-Bas, la Compagnie a constamment fait valoir sa suprématie sur les princes qui avaient donné leur adhésion au pacte fédératif; elle en abusa trop souvent, même au détriment de l'industrie et de la prospérité des indigènes. Elle faisait usage de ce pouvoir selon les intérêts de sa politique et selon le système du monopole commercial, base et cheville ouvrière de toutes ses transactions diplomatiques. Pour mieux exercer cet ascendant sur les princes de l'Inde soumis à l'influence de sa politique, elle ne se faisait pas scrupule d'entretenir parmi eux ces mésintelligences et cette jalousie, lesquelles, de tous temps, furent les causes principales des discordes et des guerres meurtrières, qui décimèrent jadis les populations de l'Archipel malais.

La Compagnie profitait de la haine invétérée que quelques princes célèbiens se portaient, et exploitait à son profit la mésintelligence entre l'état de Boni et celui de Goa (Makassar); mais les démêlés incessants entre les Boeguinais et les Makassares en étaient venus au point de susciter quelque crainte au pouvoir européen, particulièrement en raison de la suprématie que le souverain de Boni s'arrogeait. Il prétendait à la préséance, et voulait que dans les réunions solennelles, les envoyés de Boni eussent le droit de présenter les délégués des autres cours au gouverneur européen de Célèbes, ayant sa résidence à Makassar.

Depuis plusieurs années la froideur qu'affectait le souverain de Boni ou *radjah-boegis*, avait éveillé l'attention des employés de la Compagnie, lorsqu'en 1823,

le roi de cet état, Aroeng Palakka, mourut. Après les jours consacrés au deuil d'usage, les grands et le peuple élurent au trône vacant la soeur du roi défunt, nommée Aroeng Datoe. Les envoyés se présentèrent chez le gouverneur, pour l'inviter à faire part de cette élection à la Haute-régence, et pour demander la sanction du Gouverneur-Général. Par cet acte de soumission, on se flattait de voir renaître les anciens rapports de bonne entente et de vasselage.

Toutefois, le nouveau pouvoir de Boni ne se dessaisit pas de ses prétentions; celles-ci ne tardèrent point à se manifester à l'occasion du voyage que le chef du Gouvernement, le Baron van der Capellen, fit en 1824 à Célèbes et aux Moluques. Lors de son arrivée à Makassar, le Gouverneur-Général recevant en audience solennelle l'hommage des chefs dont les ancêtres avaient pris part au pacte de Bongaay, le Baron van der Capellen fit part aux envoyés des cours respectives, que, s'étant rendu de sa personne au milieu d'eux pour prendre connaissance des intérêts des habitants des Moluques, ainsi que pour renouveler les anciens traités, il avait l'intention de modifier ceux-ci selon les besoins des indigènes, afin d'améliorer leur état et pour veiller à leur bien-être. Les envoyés accueillirent avec les démonstrations de soumission usitées ces paroles bienveillantes, et prirent les ordres du Gouverneur-Général pour le temps qu'il fixerait afin d'accepter l'hommage de leurs souverains. La reine de Boni avait envoyé complimenter son Excellence par Aroe Lompo, son frère, qui était accompagné d'une suite nombreuse de

grands et de nobles de sa cour. Il déclara ne pas être autorisé par sa souveraine d'accepter les clauses du nouveau traité. Sur quoi on lui donna, à sa demande, quinze jours pour apporter à Makassar, avant l'expiration du dit terme, l'assentiment de la reine; lui faisant comprendre en même temps que le gouvernement ne pouvait tolérer en aucune manière les procédés de Boni envers les autres princes, ni permettre que certains districts appartenant au gouvernement fussent occupés plus longtemps par des délégués de cet Etat; enfin, qu'il se proposait de punir sévèrement les princes de Tanette et de Soepa de ne pas s'être fait représenter à l'audience, et d'avoir manifesté l'intention de faire cause commune avec les Boegis. Tous les autres princes ainsi que les *radjah* des îles voisines, vinrent en personne présenter leurs hommages et jurer fidélité au gouvernement néerlandais.

Pendant l'occupation britannique à Célèbes en 1814 et 1815, l'Etat de Boni ayant pour auxiliaires les forces des états de Tanette et de Soepa avaient combattus les Anglais; ils occupaient depuis ce temps les provinces de Segerie, de Labakkan et de Pankadjene, possédées jadis par la Compagnie des Indes. Lorsqu'en 1816 le gouvernement néerlandais rentra dans ses droits, il en exigea la restitution; mais les princes éludèrent sous divers prétextes d'y satisfaire, et les commissaires envoyés aux fins de regler ces intérêts n'avaient pu parvenir à applanir les difficultés. Le désir de maintenir la paix parmi les princes célèbiens avait fait ajourner l'emploi des mesures répressives contre ces petits états;

le temps était venu de mettre un terme à cette réserve envers des chefs vaniteux, qui attribuaient cette inaction à l'insuffisance de nos moyens. Avant de quitter Makassar, le Gouverneur-Général envoya la flotille qui se trouvait sous ses ordres, sommer le prince de Tanette d'effecteur la restitution des contrées occupées par lui et de rentrer dans le devoir. Sur son refus de satisfaire aux clauses du traité on en vint aux voies de fait. Dès que les bâtiments eurent ouvert leur feu contre la forteresse de Tanette, on vit la population de la capitale accourir en foule et se soumettre; elle venait de détrôner le roi qui s'était enfui et elle avait élu sa soeur comme reine à sa place. L'expédition continuant sa marche, soumit successivement quelques autres chefs et s'empara d'une partie de la contrée usurpée par le roi de Tanette. Les succès qu'on venait d'obtenir firent prendre au commandant des troupes la résolution d'attaquer également les lignes de défense ellevées par le roi de Soepa; mais la chance des combats fut moins propice à l'expédition devant le chef-lieu de cet état, où les assaillants éprouvèrent une résistance opiniâtre; ils se trouvèrent même forcés à la retraite après avoir été repoussés deux fois avec des pertes nombreuses d'officiers et de soldats. Les Boeguinais, jusqu'alors demeurés dans l'inaction, profitèrent de ce désastre, se rendirent maîtres des positions occupées par nos troupes et forcèrent celles-ci à se tenir sur la défensive. La marche des renforts envoyés de Makassar, les auxilliaires de cet état auxquels se joignirent ceux de Sindering, tinrent les troupes

de Boni en échec, et donnèrent au gouvernement le temps de diriger une expédition plus formidable sur l'île de Célèbes.

Après la soumission de Tanette, le Gouverneur-Général était parti de Makassar sur la frégate *l'Euridyce*, pour retourner à Batavia. Peu de jours après le départ de ce bâtiment, eurent lieu les événements que nous venons de mentionner sommairement. L'échec qu'on venait d'éprouver rendit nécessaire l'envoi de nouveaux renforts: une flotille et des troupes partirent du chef-lieu: le Général van Geen, commandant de cette expédition, débarqua dans les premiers jours de 1825 à Makassar, où son arrivée permit la reprise des hostilités. La bravoure des troupes de terre et de mer fit changer promptement l'état des affaires dans ce pays: les districts envahis par l'ennemi ne tardèrent pas à être de nouveau occupés par les troupes néerlandaises; celles des princes célèbiens furent défaites sur tous les points; on s'empara de leurs retranchements, le chef-lieu de Boni tomba au pouvoir du vainqueur, et cet état se vit privé pour longtemps des moyens de susciter de nouveau quelque crainte pour une levée de boucliers de sa part.

A peine cette expédition se trouvait-elle conduite à bonne fin par le rétablissement de notre pouvoir à Célèbes, que déjà se préparait une lutte bien plus opiniâtre dans les résidences princières de Java. Le corps d'armée du général van Geen qui s'était couvert de gloire à Célèbes fut appélé à se rembarquer et vint porter des secours efficaces à la ville de Samarang,

menacée par les rebelles, à la tête desquels se trouvait le prince Dhipo Negoro. Nous avons fait mention de cette guèrre longue et meurtrière dans notre coup-d'oeil sur l'ile de Java: volume 1r page 170.

Depuis ce temps la paix et la tranquillité n'ont plus été troublées entre les princes confédérés de cette partie de Célèbes, et le Gouvernement a pu introduire dans l'administration de cette contrée toutes les améliorations dictées par une politique mieux en rapport avec ses vrais intérêts, que ne l'était celle suivie jadis par la Compagnie des Indes. Les lois promulguées depuis ce temps répondent aussi complétement aux besoins des populations malaises sur lesquelles s'étend son pouvoir; car ces ordonnances viennent d'abolir successivement toutes les entraves qui pesaient d'une manière fiscale autant qu'inhumaine, sur les tribus commerçantes et agricoles du vaste Archipel des Moluques.

A la suite des modifications apportées dans les contrats dits de Bongaay, le Gouverneur-Général van der Capellen, ayant visité le plus grand nombre des îles à épiceries, acquit la conviction que l'ancien système devait subir des réformes; il y apporta en effet des modifications importantes, par l'abolition entre autres des lois relatives à la destruction des arbres à épices. L'importation et l'exportation par les indigènes furent soumises à des droits, et le résultat de ce nouveau système suffit pour quintupler en cinq années les revenus de ces possessions. On trouve dans le Bulletin des lois de 1824, le détail de toutes les institutions libérales qui furent octroyées aux habitants de Célèbes

et des Moluques, durant le séjour du Gouverneur-Général dans ces parties de l'Archipel.

Depuis 1816, époque à jamais mémorable pour ces contrées, tourmentées depuis plus de deux siècles par des lois oppressives, les gouverneurs qui succédèrent au Baron van der Capellen, abrogèrent successivement dans les contrats de Bongaay, toutes les conditions contraires au bien-être des peuples de ces contrées.

L'ouverture en 1846, du port de Makassar aux pavillons du commerce de toutes les nations, est l'une des conséquences principales de ce nouveau système. Le Gouverneur-Général Rochussen, actuellement investi du pouvoir dans l'Inde néerlandaise, en est le promoteur. Par sa publication du 9 Septembre 1846 (1), le port

---

(1) Nous donnons ici les considérants et la teneur des articles relatifs à cette franchise de port.

Son Exc. le Gouverneur des Indes-néerlandaises, afin de concourir au développement du commerce et de l'industrie dans les îles appartenant au gouvernement des Indes-néerlandaises par l'établissement d'un point central propre au commerce d'échange, considérant que Makassar semble par son excellente position, la sûreté de son port et les relations de ses habitants, plus convenable que tout autre lieu des Indes-néerlandaises pour un semblable établissement, et, pour écarter toutes les difficultés qui pourraient s'opposer à la complète jouissance des avantages que présente la situation de Makassar et arrêter les progrès de la navigation et du commerce, a fait publier le 9 Septembre l'arrêté suivant, portant:

1°. Qu'à dater du 1er Janvier 1847, Makassar sera déclaré port libre, où toutes les marchandises, sous quelque dénomination et sous quelque pavillon que ce soit, pourront être librement importées et exportées, sans être soumises à aucun paiement, soit de droits

de Makassar a été ouvert dès le 1er Janvier 1847 au libre commerce de toutes les nations, et le gouverneur de Célèbes peut accorder aux étrangers la faculté de se fixer à Makassar pour y exercer le commerce. Une des dispositions de cet arrêté porte, entr'autres, que la libre

---

de charge, soit de droits de tonnage, de port ou d'ancrage, et sans que les négociants soient assujettis à aucune formalité relative aux droits d'entrée et de sortie;

2°. Qu'en conséquence les réglements sur l'importation, la vente et la possession d'armes à feu et de poudre à canon, prescrits par arrêté du 8 août 1828 n°. 26 (*Journal officiel* n°. 58) cessent d'être en vigueur pour le port et la ville de Makassar et que la libre importation et exportation des munitions de guerre y sont en même temps accordées;

3°. Que l'importation et l'exportation de l'opium n'y seront soumises à aucuns droits ou dispositions restrictives, sous la réserve toutefois que les négociants qui font le trafic de l'opium devront se conformer aux ordonnances instituées sur les lieux dans l'intérêt de la ferme de l'opium;

4°. Qu'on n'exigera plus des jonques chinoises qui seront déchargées à Makassar, les droits de récognition désignés à l'article 20 de la publication du 28 août 1818 (*Journal officiel* n°. 58) et dans l'arrêté du 4 Octobre 1819 (*Journal officiel* n°. 76), ni l'impôt établi au profit de l'hôpital chinois, suivant la résolution du 5 Mars 1832 n°. 1 (*Journal officiel* n°. 11);

5°. Que dans les autres lieux situés dans le district du gouvernement de Makassar, on ne percevra plus de droits d'entrée et de sortie sur les marchandises qui seront importées ou exportées de Makassar par des bâtiments indigènes; aucuns navires équipés à la manière européenne n'y pourront être admis; et

6°. Que le gouverneur de Makassar pourra accorder aux étrangers la faculté de se fixer dans la ville pour y exercer le commerce, jusqu'à ce que l'autorisation leur en soit retirée.

importation et exportation des armes à feu et des munitions de guerre y sont aussi accordées; il en est de même de l'opium, sauf aux négociants dans cet article, à se conformer aux ordonnances instituées sur les lieux dans l'intérêt de la ferme de l'opium. Des dispositions semblables viennent d'être adoptées fort récemment pour la franchise du port de Ménado, partie septentrionale de Célèbes.

Cette liberté pleine et sans aucune réserve sur des articles d'une importance majeure pour le commerce illicite des contrebandiers de Singapore, n'a conduit jusqu'ici et n'a eu pour résultat que d'envenimer de plus en plus les diatribes que se permettent les pamphlétaires de cette ville; c'est que depuis qu'on a permis l'introduction des articles mentionnés, aux pavillons de toutes les nations dans les deux ports ouverts à Célèbes, les armes à feu et les munitions de guerre sont considérées comme objets de libre commerce pour tous les bâtiments qui se rendent dans l'Archipel; ce qui fait que, les bénéfices sur ces marchandises jadis prohibées, échappent comme trafic illicite aux spéculations très-lucratives des contrebandiers de Singapore.

Il n'est, nous regrettons d'être obligé de le dire, que trop bien avéré, que le commerçant anglais est rarement satisfait; notre gouvernement, quelques soient les sacrifices qu'il puisse faire aux prétentions du commerce de la Grande-Bretagne dans nos Indes, ne parviendra point à contenter le désir immodéré de l'industrie anglaise à étendre de plus en plus les débou-

chés qu'il lui faut nécessairement au produit colossal de ses fabriques; cette nécessité d'exporter l'excédant énormément disproportionné aux besoins de la consommation, et dont le chiffre s'accumule de jour en jour d'une manière effrayante, pousse le commerce à insister sans-cesse auprès du pouvoir, pour que des débouchés nouveaux lui soient ouverts. Ces clameurs incessantes conduisent le gouvernement britannique à abuser de la suprématie qu'il exerce sur les mers, par l'emploi de moyens contraires aux droits des nations, seulement dans le but de satisfaire aux exigences du commerce anglais.

Bientôt ses prétentions ne se borneront plus à l'admission de son pavillon dans les ports qui lui sont ouverts dans les îles principales de nos archipels, où déjà il exerce la suprématie; il faudra au commerce des concessions plus étendues pour satisfaire son ambition démesurée (1). Il insistera sur une possession britannique au centre de nos archipels; peut-être la politique anglaise en nourrit-elle le désir, par l'espoir émis et dont déjà il a été fait mention par la presse périodique, notamment, de former une ligne de bâtiments à vapeur entre Singapore et la partie septentrionale de l'Australie; à cette fin on médite peut-être une violation renouvellée aux traités, semblable à celle de la prise de Laboean et de l'établissement à Singa-

(1) A Bornéo, les ports de Pontianak et de Sambas jouissaient du libre concours ouvert à tous les pavillons; nonobstant, l'Angleterre s'empara de la petite île de Laboean.

pore. Mais, nous avons l'espoir que la Néerlande se tiendra pour avertie par les leçons de l'expérience chèrement achetées par elle; sa marine dans l'Archipel sera dorénavant assez nombreuse pour que, par sa présence et par ses démonstrations, elle puisse rendre moins facile toute spoliation quelconque au centre de nos possessions intertropicales, que le premier des devoirs du pavillon néerlandais est de garantir contre toute atteinte; en ce qu'il est appelé à protéger l'héritage le plus précieux et le plus nécessaire au bien-être de la nation, héritage transmis par nos ancêtres, et dont ceux-ci ont acquis la possession par leur persévérance, ainsi qu'au prix de leur dévouement courageux.

La situation de Makassar est, on ne saurait mieux choisie pour l'établissement d'un port-franc; placé presque à l'extrémité Sud-Ouest d'une péninsule allongée qui se projette dans la mer de Java, à environ 250 milles du point le plus près de Bornéo, et à 500 milles environ de la pointe Nord-est de Java, il se trouve directement sur la ligne de navigation du détroit de Makassar, des ports principaux de Java et des îles des Moluques; il est placé dans la direction maritime à suivre au Sud, vers l'Australie, contrée vers laquelle la navigation et le commerce se porteront de plus en plus; puis au Nord, vers les ports que la Chine vient d'ouvrir à tous les pavillons; il est enfin, admirablement situé pour favoriser et pour étendre le commerce de cabotage. Si, en 1816, le système du monopole adopté et rigoureusement maintenu par la Compagnie,

avait été abandonné sans aucune réserve, et que le nouveau gouvernement colonial eût eu l'idée heureuse et salutaire de ne pas admettre de restriction au libre commerce dans les Moluques; que dès lors Makassar eût été déclaré port franc, il est probable que Singapore n'aurait jamais atteint le degré de prospérité dont ce port libre a joui jusqu'à présent.

Makassar est situé à l'Ouest de la péninsule, près de la mer, et les abords de la ville sont protégés par le fort Rotterdam.

Cette ville offre encore, en partie, une image fidèle de la manière de bâtir des premiers Européens qui habitèrent ce pays. A la vue de ces murs épais, de ces petites portes voûtées, de ces maisons basses et construites en pierres, on se rappelle involontairement les dangers qui, dans les commencements, menaçaient les Européens. En considérant la hardiesse qui règne dans la construction de ces voûtes remarquables, le voyageur est frappé d'étonnement, et leur sombre architecture, qui les fait ressembler à autant de prisons, excite dans son âme une sorte de terreur. Cette impression devient plus vive encore, lorsqu'il compare ces demeures massives, évidemment construites dans des vues de sécurité et de défense, avec les habitations riantes et pleines de goût que l'on a élevées dans les derniers temps, et qui sont mieux appropriées au climat de ces régions. La rade de Makassar est aussi belle que sûre.

Les environs de ce chef-lieu sont plats, de sorte que l'oeil n'aperçoit que dans l'éloignement, les mon-

tagnes fort élevées qui font partie de la chaîne s'étendant dn Nord au Sud: elles sont couvertes de forêts; la plaine, au contraire, offre une succession de champs de riz et de villages nombreux, tout y atteste la fertilité du sol et y annonce le bien-être dont jouissent les habitants.

La plage voisine de Makassar se compose d'un sable blanc, et elle présente une faible inclinaison: elle offre çà et là, sous l'ombrage des arbres, de petits villages de pêcheurs d'un aspect pittoresque. Non loin de la ville vers le Sud, la rivière de Goa se décharge dans la mer. C'est l'une des plus considérables de la partie occidentale de l'ile; les bords en sont bien cultivés, très-peuplés et ils présentent également de beaux points de vue. Sur la rive droite, à une lieue environ au dessus de son embouchure, se trouve Goa, la capitale et la résidence du Roi de Makassar. La ville ancienne fut détruite dans la guerre de 1778; on n'aperçoit plus en ce lieu que quelques tombeaux construits en briques, qui contiennent les restes de l'ancienne dynastie royale de Goa. En se dirigeant vers le Sud on parvient sur le domaine de Toeratte, puis se présente la principauté dé Gelissong. A quelques lieues au nord de Makassar se trouvent les principautés de Tello et de Maros, d'où se découvre la belle chaîne des montagnes qui vont aboutir au grand lac Tempé. Plus loin, à six milles de distance, on atteint la limite du royaume de Tanette: la vaste baie de Badjoekike située sur cette côte, offre un ancrage facile où une centaine de navires peuvent trouver un abri; à dix milles vers le nord,

on parvient à la vaste étendue de pays encore peu connu, ou royaume de Mandhar, dont la limite nord aboutit au golfe de Cajeli, situé vers les confins de la péninsule qui forme la partie nord de Célèbes. Dans les parties du centre se trouvent les principautés de Soping et de Lamaeroe; dans le premier de ces royaumes se forme la mer intérieure ou vaste lac de Tempé, situé à plusieurs centaines de pieds au dessus du niveau de la mer, et d'où coule la rivière Tjindrana qui a son embouchure dans le royaume de Boni. La capitale de cet état de la côte orientale est Boni, mais le prince ou radja qui le gouverne tient sa résidence à Tjindrana.

Des rivières navigables jusqu'à une grande distance dans les terres, ne se trouvent point dans cette partie de Célèbes: le peu d'étendue en largeur de la péninsule (de trente lieues seulement), est cause que les rivières des deux versants de la chaîne montueuse qui s'étend du sud au nord, ne reçoivent point d'affluents qui viennent augmenter leur cours vers leur embouchure; de plus, ces rivières, par leur pente rapide, forment des cataractes et sont obstruées par des bancs qui entravent la navigation.

Les états sur lesquels le Gouvernement exerce une influence moins directe, quoique reconnue par des traités, sont situés au Nord des royaumes de Soping et de Boni-Wadjo; Wadjo est une province fort étendue qui forme le littoral de la baie de Boni; son gouvernement est démocratique; quarante princes ou régents ont droit de vote et prennent part au pouvoir. Ces princes sont par-

tagés en trois catégories, ou sont réunis sous trois drapeaux: le premier est désigné sous le nom de drapeau multiculore, le second est jaune et le troisième orange; ces trois drapeaux sont sousdivisés en treize sections; le premier en compte quatorze; ces sections désignent un nombre égal d'individus, au sein desquels on élit un chef supérieur qui, de commun accord avec les trois chefs de drapeau, dirige les affaires en se conformant aux lois de la république, quoique sous sa responsabilité. Le roi de Makassar, redoutant l'influence de cet Etat, se rendit maître de toute la contrée; plus tard, en 1670, ce pays conclut un traité avec la Compagnie.

Le second Etat, situé au nord, forme la partie occidentale de la péninsule; Sidering, aussi nommé Adjatamparang, est un Etat aristocratique qui se rangea, dès 1677, sous la protection de la Compagnie des Indes, et sur lequel le gouvernement néerlandais continue d'exercer son influence (1). Ces deux Etats, ainsi que les parties montueuses de l'intérieur de l'île, sont de nos jours encore trop peu connus, pour qu'on puisse compter sur la véracité des légendes et des relations fournies par les malais qui fréquentent les côtes, ou qui occupent des charges subalternes dans ces contrés; au-

(1) La suprématie que la Néerlande exerce sur les provinces dépendantes, ainsi que sur les Etats qui respectent son autorité ou qui sont soumis à son influence, lui est acquise indépendamment des contrats avec l'ancienne Compagnie, par le traité dit d'Adja-tamparang, conclu le 7 Août 1824, avec tous les princes célébiens et les radja des îles environnantes.

cun Européen doué des connaissances requises n'a eu occasion de les visiter, ne fut ce que dans le but de fournir au gouvernement quelques notions positives sur la constitution physique des parties intérieures de l'île, ou bien sur le caractère moral des indigènes: notions importantes, qu'on n'a que trop longtemps négligé de recueillir dans nos possessions intertropicales, et au moyen desquelles on parviendrait à connaitre les richesses qu'elles peuvent offrir à la métropole, ainsi que les ressources dont le commerce serait à même de profiter.

Ceux qui désirent consulter les données fournies par les légendes et les traditions populaires des Malais de Célèbes, les trouveront relatées par Mr. Buddingh, dans le Journal des Indes-orientales (*Tijdschrift voor Neêrlands Indië*, *Vijfde jaargang*, N°. 4, 5 en 6). On lira avec non moins d'intérêt l'article publié par Mr. Toe Water, dans ce même Journal, (*Derde jaargang*, N°. 6) sur l'état présent des peuples de Célèbes, comparé avec celui des Européens dans le moyen-âge.

L'autorité civile a été exercée jusqu'ici par un gouverneur qui réside à Makassar; il a sous ses ordres cinq résidents, placés dans les divers districts. Pour l'administration de la justice, il se trouve à Makassar un conseil, une magistrature et des juges de circuit; pour les finances, un receveur général, un collecteur des douanes, une direction des magasins et une chambre des orphelins. Toutefois, plusieurs changements sont attendus sous peu dans la direction civile ainsi que dans l'administration de la justice à Célèbes.

Les îles qui font géographiquement partie de la péninsule Sud de Célèbes, sont Tanakeke ou la Terre des sorciers, redoutée par ce motif de tous les navigateurs indigènes: néanmoins elle est peuplée de ces bardis marins qui passent leur vie à la pêche du *Tripang*, et dont l'habitude est de s'adonner à la piraterie lorsque l'occasion leur paraît favorable pour tenter un coup de main; l'île est environnée de plusieurs îlots qui forment autant de rochers isolés. Le groupe de Tonin, Noesa Keras, Noesa Komba, Rotterdam, Medemblik et les îles fort nombreuses de ce petit archipel; le groupe de la poule et de ses poussins; l'archipel du *Hartebeest* ou du Cerf; les *Spermonde*, les *Noord-Wachter* du Sud, et plusieurs autres îles, petites et désertes, qui viennent se joindre à l'Archipel fort étendu de Balabalaga, dont nous avons fait mention dans l'énumération des îles situées sur la côte de Bornéo et dans le détroit de Makassar. Dans la baie de Bonthain se trouvent les îles St. André et St. George; le groupe de Salajer. La grande île de ce nom est fort importante et mérite de fixer l'attention du gouvernement; nous entrerons dans quelques détails à ce sujet. Puis dans le détroit de Salajer, les îles Boeseroen, les îles du sud, du nord et du milieu qui forment les deux passes ou chenaux entre Salajer et Célèbes; le long de la côte Est, les petits groupes de Balaranga, de Singaj, et de Kol-Pieterse.

Salajer (1) est l'île la plus remarquable de la partie

(1) En malais Salajar, et mieux Sa ou Satoe-lâjar, (*une voile*).

Sud de Célèbes; celles qui en dépendent sont: Tambolangan, Polasse, Boeloang, l'île des porcs, Pani et Loeekang; celle-ci fait partie du groupe des Boegeroens.

Jadis Salajer était réputée comme inculte ou du moins ne pouvant suffire par ses productions à la nourriture de ses habitants; elle était consideré comme possession à charge au trésor de la Compagnie qui se voyait dans la nécessité de pourvoir aux besoins des habitants, par des approvisionnements de riz. D'une enquête faite sur les lieux en 1824, il résulta que, bien loin d'être une possession onéreuse, cette île se trouvait à même de nourrir non seulement sa population nombreuse des produits du sol, mais encore que, sous une administration mieux entendue, surtout plus libérale, elle pouvait offrir des bénéfices à la métropole. Ces résultats ont été obtenus non seulement par l'annulation du monopole, mais aussi par la répression énergique et assidue de la piraterie. Ce fléau destructeur qui décimait sans cesse les populations paisibles de l'Archipel malais, joint à celui non moins dévastateur du monopole des épiceries, a toujours mis obstacle au développement de l'industrie agricole des insulaires de toutes ces îles peu étendues et faiblement peuplées, disséminées en si grand nombre dans ces mers. Lorsque les habitants ne prenaient point part à l'infâme métier de pirate, ils voyaient leur île en but aux incursions de ces écumeurs de mer réduisant au plus dur esclavage la population industrieuse des côtes, et anéantissant partout les fruits de leurs travaux, tandis que les tou-

nées annuelles, entreprises dans le but d'extirper dans ces contrées les arbres à épices et connues, de honteuse mémoire, sous le nom de *tournées du hongi*, concouraient à la ruine du commerce, et tartissaient les sources du bien-être de ces insulaires laborieux, dignes d'un meilleur sort.

La superficie de Salajer est de 45 milles □ ou de 24,7 myriamètres □. Sa population, y comprises celles des îles adjaçentes, était en 1824 de 30,525 âmes; elle est répartie en 14 districts ou régences, dont Bontobangon est la principale, la plus peuplée, et celle où le Sultan tient sa résidence. Un résident européen, assisté de quelques employés subalternes, y exerce le pouvoir civil; il relève du gouverneur de Makassar. Du temps de la Compagnie, Salajer était placée sous la jurisdiction de Makassar pour tout ce qui était du ressort de la justice et de la police; aujourd'hui, des employés du gouvernement y sont spécialement chargés de cette partie administrative. Les corvées et les droits vexatoires qui pesaient sur les habitants ont été abolis; de ce service obligatoire on n'a conservé que celui nécessaire à l'entretien des forts, ainsi que ceux que requièrent les plantations et l'entretien des forêts de bois de Djati, sauf une rétribution fixée pour ce genre de service. Jadis on importait de Java le Djati nécessaire aux constructions à Makassar: ce bois forme aujourd'hui un objet d'exportation de Salajer. On y prélève un droit de 2½ sous (vingt-cinq centimes de France), sur chaque cocotier portant des fruits, attendu que, sauf un très-petit nombre d'individus, tous les habitants possèdent des plan-

tations de ce palmier dont ils vendent les fruits, ou bien qu'ils s'en servent comme objet d'échange afin de pourvoir à quelqu'autre de leurs besoins. On cultive aussi à Salajer le maïs, le millet et un peu de coton; cette dernière culture serait, dit-on, susceptible d'un développement plus considérable. La culture du café et du poivre éprouve moins d'opposition de la part des habitants, et le gouvernement prend des mesures efficaces pour l'encourager. Des idées superstitieuses, accréditées parmi la population, paraissent l'avoir détournée de s'adonner jusqu'ici à la culture du riz, bien plus que la supposition erronnée qu'ils ne planteraient pas de riz, parce que le sol de leur île n'est point propre à cette culture; car on sait par expérience que le riz de Célèbes l'emporte, pour la qualité, sur celui de Java; mais il se conserve moins longtemps.

Le détroit de Salajer est le passage le plus fréquenté par tous les navires allant des îles de la Soende aux Moluques ou qui reviennent de ces îles. Dans ces parages, vers le 120° 30′ de longitude orientale, se fait ressentir l'influence des deux moussons opposées. Lorsque la saison pluvieuse règne depuis les îles de la Soende jusqu'à Sumbawa et sur la côte occidentale de Célèbes, l'atmosphère des Moluques, d'Amboine, de Céram et de toute la côte orientale de Célèbes jouit de la belle saison ou de la mousson sèche; ce phénomène du renversement des moussons a lieu dans ce détroit.

## CHAPITRE II.

### PRÉCIS RÉTROSPECTIF. — APERÇU STATISTIQUE DE LA RÉSIDENCE DE MENADO. — PRODUITS DU SOL. — EXPORTATION ET IMPORTATION. — ILES QUI FONT PARTIE DE LA PÉNINSULE NORD.

Nous venons de faire mention des faits les plus remarquables ainsi que des événements les plus récents qui ont eu lieu dans la partie méridionale ou péninsule sud de Célèbes. C'est là qu'abordèrent les premiers navigateurs européens qui visitèrent cette île, et c'est vers cette partie de l'Archipel malais, que les puissances maritimes du seizième siècle dirigèrent leurs premières expéditions commerciales et armées en même temps. Ces missions aventureuses, selon qu'elles étaient conduites par des chefs habiles, ou que les circonstances leurs étaient favorables, assurèrent la suprématie au premier occupant de ces contrées. Les productions du sol, réputées par la valeur souvent exagérée qu'on y attachait, suscitèrent bientôt l'envie des états commerçants rivaux, et servirent de motif principal aux guerres que les Européens se livrèrent dans ces parages. Différentes puissances y exercèrent successivement le pouvoir et le conservèrent aussi longtemps

que la chance des combats demeura fidèle à leur pavillon. La Compagnie des Indes hollandaise sortit victorieuse de cette lutte sanglante, et le champ de bataille demeura en son pouvoir. Après avoir expulsé les Portugais d'Amboine, et s'être emparé de Makassar (1), elle accomplit sans obstacle remarquable la prise de la totalité des îles dans l'extrême orient; maîtresse des Moluques, la Compagnie força le Portugal à se contenter de la possession d'une partie de l'île de Timor, et elle refoula le commerce britannique vers le continent de l'Inde. L'autorité prépondérante qu'elle acquit dans les îles de la Soende, ainsi que les possessions très-vastes dont elle s'empara successivement dans tout l'Archipel malais, datent de cette époque mémorable.

Les principaux détails relatifs à la péninsule Nord vont nous occuper dans ce chapitre: cette partie de Célèbes a été soumise au pouvoir de la Compagnie, moins par la force de ses armes, que par suite de l'occupation des îles de Tidor et de Ternate, et par le droit de vasselage qu'elle exerce sur les sultans, successeurs des despotes malais dans ces contrées.

Cette langue de terre du Nord de Célèbes, connue administrativement sous le nom de résidence de Menado, comprend toute l'étendue septentrionale de l'île à partir de la baie de Palos à l'occident, jusqu'au cap Taliabo à l'orient, y compris la grande baie ou bras de mer de Goenong-tello qui s'étend dans la direction

(1) Makassar porte à juste titre le nom de *clef de l'orient*.

Ouest entre les deux péninsules. La résidence de Menado comprend, sous sa juridiction, toute l'étendue des états fédératifs du Minahassa; les petites royautés de la côte septentrionale; les districts fort étendus dans la partie Ouest de la péninsule, où le Gouvernement exerce le pouvoir; puis les îles Sangir et Talaut au Nord, ainsi que les autres îles moins grandes de la côte occidentale et du vaste golfe de Tomini.

La population est composé d'Indigènes, de Chrétiens, de Malais et de Chinois. On comptait en 1840, dans le Minahassa, Indigènes 78,700.

| | | |
|---|---|---|
| Chrétiens | 5,687. | |
| Citoyens malais | 2,875. | |
| Chinois | 510. | |
| Esclaves affranchis | 500. | |
| | | 88,272 âmes. |
| Les districts de Gorontalo | | 50,000 » |
| Iles Sangir et Talaut | | 40,000 » |
| Total | | 178,272 âmes; |

sans qu'on puisse énumérer approximativement le chiffre de la population Alfocre de l'intérieur, qui ne doit pas être fort considérable, vu que les parties élevées et boisées de Kajeli, de Toradja et de Tomeikoe paraissent être peu peuplées.

La confédération Minahassa compte 286 villages; les principaux districts sont Tondano, Langoang, Kakas, Tomehon, Sonder, Kawakkoang, Tompasse, Amoerang, Belang et Kema: tous sont sous l'autorité immédiate du Gouvernement; le résident et trois autres employés civils européens, assistés d'un nombre indéterminé de

fonctionnaires indigènes, y exercent le pouvoir. Le résident est sous les ordres du gouverneur des Moluques, chef-lieu Amboine.

Sous l'autorité de la Compagnie, les chefs indigènes portaient le titre *Kapala-balok;* aujourd'hui ils portent le titre de Major ou de *Hukum Toewa Besar*; les chefs subalternes, égaux en rang avec les *Mandors* de Java, portent les titres de *Kapala djagas* et *Hukum Kitjil;* les *Toewa Besar* sont élus par le peuple et payés à raison de 5 pc. de la valeur du café que leur district produit. Ces chefs font partie du tribunal, présidé par le résident assisté de deux autres fonctionnaires ou citoyens. Le conseil de justice de Ternate décide en dernier ressort dans tous les cas graves; sous sa juridiction immédiate résortissent aussi les Européens, les Chinois et généralement tous les étrangers habitants de la résidence. La justice, dans les autres états dépendants, est administrée par les *radja* et leur conseillers; lorsque le délit est grave, le tribunal est présidé par le chef civil, assisté du radja et des grands de l'Etat; les sentences de ces tribunaux doivent être soumises à la révision du conseil de justice de Ternate. Pour veiller au maintien de la police le résident dispose de la garde communale (*schutterij*), forte de 300 à 400 hommes, dont une partie est armée de fusils et l'autre de piques: elle est commandée par un capitaine, un premier-lieutenant et deux sous-lieutenants; quelques bâtiments armés du pays, connu sous le nom de *korra-korra*, montés par 50 hommes, sont également sous ses ordres. L'instruction

de la jeunesse, dans la résidence de Menado, est confiée à cinq missionnaires évangeliques; ils y avaient ouverts en 1844, 64 écoles, dont 54 subventionnés par la caisse des missions, et 10 que le Gouvernement entretient. Les missionnaires susdits résident à Menado, Tondano, Longowan, Tomohon et Amoerang, et chacun a de 10 à 14 écoles sous sa direction; celles-ci sont réparties dans les *kampong* ou villages les plus considérables de la résidence. Le nombre des enfants inscrits en 1844, était de 4227; le chiffre de ceux qui prenaient régulièrement part à l'instruction était de 3046. — Un agent de la Société de commerce (*Handelmaatschappij*) réside à Menado; cette ville vient d'être déclarée port-franc.

La ville ou bourg de Menado, chef-lieu de la résidence, est située à l'embouchure de la rivière de ce nom; elle est assez bien bâtie et coupée par des rues à angle droit; le fort Amsterdam la défend du côte de la baie. Plusieurs autres fortins servent à la défense des points principaux du littoral, où, ainsi que dans l'intérieur, se trouvent de beaux villages offrant des sites pittoresques et entourés de terres bien cultivées, dont les productions aussi variées qu'abondantes, sont les sources du bien-être et de la prospérité des habitants.

Les états du littoral Est et Sud-Est, sont Gorontalo, Limbotto, Bolanga, Boné, Soewawoet, Bintana, Parigi et Moeton. Le chef civil de ces districts porte le titre de commandeur et réside à Gorontalo; ses attributions consistent spécialement à maintenir le bon

accord entre les petites princes qui régissent ces états; à veiller sur la rentrée des livraisons de poudre d'or; puis il est chargé de la présidence du conseil, tant en matière civile que criminelle.

Les petits états de la côte septentrionale, régis par des *radja* soumis au Gouvernement, sont Bolang-mogondo, Bolang-banka, Kaidipang, Bintaoena, Bolang-itang, Attingola, Bwool et Tontoli. On trouve dans ces districts les principales mines ou lavages d'or. Le métal y existe en grains ou en paillettes; la quantité obtenue annuellement de ces districts peut être évaluée à 800 ou 900 onces. Il est probable que le platine se trouve aussi dans les terres aurifères de ces districts; mais les indigènes de Célèbes, pas plus que ceux de Bornéo, ne savent le distinguer; à Bornéo il s'en perd une grande quantité par le lavage peu soigné qu'on y pratique. Le Gouvernement paye l'once de poudre d'or à raison de francs 33 et demi; il en obtient 60 francs environ; ce qui lui procure, année commune, un bénéfice de 20 à 25 mille francs sur cet article.

Les autres objets d'exportation de Célèbes consistent en café, en riz et en cordages de goemoeti; la cire des abeilles sauvages, l'écaille de tortue et les nageoires de requin sont demandées en Chine. Cette île fournit aux Moluques du riz, des nattes de jonc, du sucre de palmier, de l'huile de cocos; une grande quantité d'espèces différentes de bois, propres aux constructions et à l'ébénisterie, sont utilisées par les habitants; on y fabrique aussi des *sarong* et quelques étoffes

de coton. Le riz est d'une bonne qualité et on en cultive plusieurs sortes; mais il est rare qu'on puisse le conserver plus d'une année. Les Alfoeres cultivent beaucoup de *djagong* ou maïs, et ils en font leur nouriture principale. En 1822, on a fait des essais de culture du cafier; cet arbre précieux y réussit parfaitement, car le sol, dans plusieurs parties de Célèbes est montueux et favorable à cette entreprise agricole. En 1840, on comptait dans les Minahassa plus de deux millions de cafiers, dont le produit a été de 10 mille *pikol* de 125 livres: depuis ce temps cette culture augmenté annuellement. En 1826, le cacaotier a été introduit avec succès pour compte particulier; des plantations nombreuses existent aujourd'hui dans les parties basses du littoral; le cacao de Célèbes est gras et de bonne qualité; l'exportation s'en fait aux Philippines, où il se vend à raison de 110 à 120 francs le *pikol*. Les principaux articles d'importation sont: les manufactures de coton et de soie, l'arak, le fer, l'acier, les ustensiles en cuivre et les productions de la Chine.

Les îles soumises administrativement à l'autorité du résident de Menado sont: les *Zuid-wachter*, les *Noord-wachter* (gardes du sud et du nord), les sept-îles, les petites îles de la côte septentrionale, celles de la baie de Menado; les petits groupes de Salice et de Banka; plus au nord, les Archipels fort étendues de Sjauw, de Sangir, de Talaut et de Meangis; dans le détroit des Moluques: Lembe, Makipolor et Besar; dans le

golfe de Tomini, les îles de la baie de Goenong-tello, les Borang et le grand archipel de Togian.

Sangir et les îles nombreuses de ce groupe occupent une superficie de 13 lieues □ ou 7 myriamêtres □; les Talaut et les Meangis réunis ont 18 lieues □ ou 9 myriamêtres □; ces archipels, jadis soumis à l'autorité des Sultans de Ternate, font maintenant partie de la résidence de Menado.

Dans le groupe de Sangir se trouvent plusieurs volcans éteints et quelques-uns en pleine activité; les dévastations qu'ils occasionnent de temps en temps ont été souvent fatales aux habitants. L'éruption du Doewana, en 1808, anéantit complètement le village de Tagalando, détruisit toutes les forêts dans son rayon, et priva subitement les habitants de toutes les ressources de la vie par le bouleversement de leurs champs; le Goenong-apie exerça des ravages nombreux dans l'île de Siauw; son pic, élevé de 6000 pieds au-dessus du niveau de la mer, forme le point culminant de ce groupe. Le Goenong-aboe couvre de sa base toute la partie septentrionale de Sangir-besar: ce volcan n'a plus été en incandescence depuis 1812, alors-que des torrents de lave ont détruit les vastes forêts de cocotiers dont cette partie de l'île était couverte, et ont fait périr par leur écoulement imprévu ainsi que par l'éruption des matières ignées plusieurs miliers d'habitants. On porte à plus de vingt-cinq, les espèces différentes de bois propres à la construction et à l'ébénisterie que ces îles fournissent. Deux havres,

abrités de tous les vents, existent dans la grande Sangir, l'un dans la baie de Taroena, l'autre, nommé Mideloe, sur la côte orientale.

Les îles Sangir sont divisées en six états ou royaumes, gouvernés par six *radja* ou chefs, dont l'élection est abandonnée aux habitants; mais ils doivent obtenir leur mandat du gouvernement, qui se réserve aussi la faculté de les destituer de leurs fonctions et de les éloigner de la contrée. Les traditions attribuent à ces *radja* l'exercice du pouvoir dans les îles Talaut, situées plus au nord. Ces états de Sangir sont Tagalanda, Chiaaw, Manganito, Tawena, Khandar et Taboekan; ce dernier, le plus puissant et le mieux peuplé, occupe toute la superficie de Sangir-besar ou la grande Sangir. Les aborigènes sont paresseux et très-enclins à s'enivrer de *saguweer* ou vin de palmier. Le gouvernement ne retire aujourd'hui aucun bénéfice de cette population; du temps de la Compagnie, les habitants livraient une assez grande quantité d'huile de coco, ces îles étant abondamment pourvues de forêts de cocotiers. Les Sangirais font le commerce de cette huile ainsi que des nids de Salanganes, qu'ils échangent contre des tissus chinois ainsi que contre des fayences et de la poterie chinoises. Le chiffre de la population des îles Sangir et Talaut est porté sur les tableaux de 1840, à 40,000 âmes.

Les renseignements sur les îles Talaut et Meangis sont tres-incomplets; l'on dit seulement que les habitants y vivent sans cesse en mésintelligence entre

eux, et qu'ils sont bien plus arriérés en civilisation que les Alfoeres de Célèbes. Les îles de Salibabo, de Toloer et de Kabroeang sont les plus grandes de ce groupe. Depuis 1776, que l'anglais Forrest aborda dans ces îles, aucun autre navigateur n'en a fait mention.

Suivant M. Pietermaat, ancien résident de Menado (1), il paraît certain que le christianisme a fait jadis de grands progrès dans les îles Sangir; du moins, nous apprend-il qu'exception faite du petit état de Khandar, où les habitants sont Mahométans, tous les autres sont Chrétiens; mais on présume, dit-il, qu'ils le sont plus de nom que de fait: puis il porte à 26,000 âmes le chiffre de la population chrétienne de ces îles. — S'il est en effet certain que ce chiffre n'est pas exagéré, on peut se poser les questions suivantes: quels motifs ont pu déterminer une population aussi nombreuse à embrasser le christianisme; par quels moyens et à quelle époque cette conversion a-t'-elle pu avoir lieu? Puisqu'il paraît que la Compagnie des Indes avait pris à coeur l'organisation sociale ainsi que l'oeuvre de la conversion des habitants de ces îles, comment s'est-il fait qu'elle ne se soit interessée, en aucune manière, au sort matériel de ceux-ci? enfin, s'il est démontré que cette population insulaire

---

(1) Voyez: *Journal des Indes* (*Tijdschrift voor Neêrland's Indië*, *Derde Jaargang*, N°. 2, 1840). J'ai emprunté à ce mémoire de M. Pietermaat, plusieurs détails sur la statistique de la résidence de Menado.

adopta jadis le christianisme ne fût-ce que de nom, comment se fait-il que le gouvernement actuel n'ait point encore pris de mesures pour continuer l'œuvre commencée de la régénération sociale de ce peuple soumis à ses lois, et par quels motifs les missionnaires évangeliques, établis à Menado, se sont-ils abstenus jusqu'ici d'envoyer quelques-uns de leurs néophytes dans ces îles, afin d'y maintenir et d'y propager la foi chrétienne au moyen de l'enseignement religieux; devoir dont ils s'acquittent avec tant de zêle et de succès dans toute les autres parties de la résidence? — Ces réflexions, auxquelles on ne saurait donner de solution, permettraient de douter de l'exactitude des indications fournies par M. Pietermaat.

Nous n'avons, pour le présent, rien à ajouter à l'indication nominative des autres îles de ce rayon administratif; leurs productions du règne végétal ainsi que celles du règne animal, nous sont complètement inconnues. Le gouvernement, nous n'en doutons point, prendra des mesures propres à assurer le bien-être futur de ces populations nombreuses, au sort desquelles on a négligé jusqu'ici de s'intéresser; ces parties fort considérables de son domaine colonial, ne demeureront plus longtemps inconnues à l'administration, ne fût-ce que dans son propre intérêt, au point de vue financier, et afin d'étendre son influence morale. Il doit, ce nous semble, trouver un motif puissant d'encouragement à continuer l'œuvre commencée des explorations scientifiques dans les îles peu connues de

l'Archipel, par le résultat satisfaisant obtenu de l'enquête qui a eu lieu en 1824 à Salajer et à Boeton, puis en 1831, par l'expédition à la péninsule Sud-Est, ainsi que nous l'avons fait remarquer relativement à Salajer, et que nous nous proposons de le faire dans l'article où nous aurons à parler de la péninsule Sud-Est de Célèbes.

## CHAPITRE III.

### AVENIR PROBABLE DE CÉLÈBES. — QUELQUES INDICATIONS RELATIVES AUX DEUX PÉNINSULES DE L'EST. — IMPORTANCE DE LA BAIE DE VOSMAER. — ILES QUI FONT PARTIE DE CES DEUX PÉNINSULES.

L'intérêt fort secondaire qu'on a attaché jusqu'ici aux deux autres péninsules de Célèbes, joint aux renseignements peu nombreux qu'il nous a été possible de réunir sur l'administration, sur les productions du sol, ainsi que relativement aux moeurs et aux coutumes des habitants de la péninsule du Nord-Est, nous font réunir en un même chapitre les détails qui sont parvenus à notre connaissance.

La péninsule qui s'étend dans la direction du Nord-Est est divisée administrativement en deux parties inégales; la partie septentrionale, celle qui est la moins considérable, dépend de la résidence de Menado, tandis que la partie méridionale, la plus étendue des deux, ainsi que toute la péninsule Sud-Est, ressortissent sous la juridiction du résident de Ternate: du moins, telle était la division territoriale sous l'autorité de la Compagnie, quoique, selon une délimitation plus naturelle et mieux entendue, il eût été désirable qu'el-

les fussent placées administrativement sous l'autorité du gouverneur de Makassar. Lorsque toute la superficie de cette île aura été explorée, que toutes les parties en seront connues et qu'on pourra y fonder une administration homogène à l'instar de celle établie à Java, on élira sans doute un chef ou gouverneur, sous l'autorité duquel toutes les différentes parties de l'île pourront être réunies: mais il est probable que plusieurs années s'écouleront, avant qu'on puisse se flatter d'établir à Célèbes le système des cultures tel qu'il existe à Java, et qu'il soit possible d'y introduire l'organisation administrative en vigueur dans cette métropole. Toutefois, l'on ne doit point perdre de vue que du temps de la Compagnie, même à l'époque de sa plus grande splendeur, surtout lorsqu'elle s'évertuait à utiliser de la manière la plus profitable à son trésor, les vastes conquêtes dues à ses armes, l'île de Java, aujourd'hui si florissante et si productive, n'offrait point sous tous les rapports, dans l'incertitude de sa destinée future, un avenir plus favorable et plus encourageant que ne le présente maintenant l'île de Célèbes. L'introduction des réformes dans l'ordre social javanais, celle des institutions d'utilité publique, ainsi que la promulgation des lois et des ordonnances dans l'administration civile et dans celle des cultures, ont puissamment contribué à répandre le bien-être et à augmenter la prospérité dans cette métropole de l'archipel. La base fondamentale sur laquelle on élèvera l'édifice administratif qu'un jour on établira dans l'île de Célèbes, sera probablement, à quelques modifications près,

semblable à celle sur laquelle reposent les institutions javanaises: si l'on parvient à les faire adopter, nul doute que pour lors Célèbes ne soit appelée à jouir d'un avenir non moins brillant que Java; car le sol et le climat de Célèbes promettent le plus bel avenir au cultivateur; tandis que sa position géographique, ainsi que le penchant naturel du plus grand nombre de ses habitants pour la navigation et le commerce, lui assurent des sources nombreuses de prospérité.

Comme complément de ce que nous venons d'avancer, il serait utile et nécessaire de présenter ici l'aperçu comparatif entre les éléments divers qu'offrent ces deux îles: mais il nous manque à cette fin les notions indispensables, et celles-ci ne peuvent être acquises que par le séjour et des excursions dans les différentes parties de ces contrées, ainsi qu'à la suite de relations fréquentes avec leurs habitants.

Nous avons vu que la partie méridionale de la péninsule du Nord-Est est dépendante de la résidence de Ternate. Ce partage de l'autorité dans la même île, date de deux siècles environ: elle remonte aux temps où les souverains, alors fort puissants, de Ternate et de Tidor, se disputaient le pouvoir sur la vaste étendue de la mer des Moluques et dans les îles nombreuses qui y forment des archipels fort étendus. La puissance de ces despotes déchut successivement dans ces parages, et elle souffrit de rudes atteintes; d'abord

par l'invasion des Espagnols, attirés des Philippines vers ces régions par les riches productions du sol de plusieurs de ces îles; puis par les excursions commerciales et armées des Portugais, alors les maîtres d'Amboine, qu'un même esprit de conquête et une soif égale d'amasser des richesses poussaient vers ces contrées, que les cartes portugaises de ce temps indiquent sous le nom d'Archipel de St. Lazare. Le caractère non moins entreprenant et l'esprit egalement avantureux des premiers navigateurs Hollandais qui pénétrèrent dans ces mers, donnèrent lieu (à la suite de leurs recits exagérés sur les richesses du règne végétal dans ces îles), à des armements formidables que la Compagnie hollandaise dirigea contre les possessions de l'Espagne et du Portugal. Le pavillon aux trois couleurs, après plusieurs années de luttes contre les forces navales de ces états, parvint enfin à remporter la victoire sur ces adversaires puissants, qui avaient arboré leur pavillon dans les îles principales du vaste Archipel de St. Lazare, dont une partie porte aujourd'hui le nom de Moluques. La Compagnie ayant vaincu et soumis les Sultans de Ternate et de Tidor, établit dans la première de ces îles les autorités civiles et judiciaires, ainsi que les forces nécessaires à leur défense; puis, elle reconnut aux princes, désormais réduits au rang subalterne de vassaux, le droit de gouverner en son nom les peuples que les despotes leurs prédécesseurs avaient soumis à leur pouvoir. Les deux grandes péninsules de l'Est de Célèbes font aussi partie des conquêtes que ces princes malais ont faites sur les

indigènes Alfoeres; leur réunion sous le sceptre de la Compagnie prend date du droit de suzeraineté qu'elle n'a pas discontinué d'exercer sur les Sultans de Ternate et de Tidor, et ceux-ci sont aujourd'hui tributaires du pouvoir néerlandais.

La partie du promontoire Nord-Est, dépendante de la résidence de Ternate, et qui est séparée de la partie du littoral Nord par une chaîne montueuse, est fort peu connue; elle est habitée par des Alfoeres idolâtres parmi lesquels on trouve plusieurs individus qui ont adopté quelques préceptes du Coran, tels que la circoncision, les ablutions etc. Le pays est montueux; le sol, à partir de la côte, s'élève granduellement vers l'intérieur où se forme une chaîne de hautes montagnes dans lesquelles on trouve du fer, de l'acier et du *pamor*, dont les habitants se servent pour forger ces belles armes damasquinées et d'une trempe excellente, qu'on trouve partout dans l'Archipel. Les connaissances acquises sur ces contrées, reposent sur des indications fournies par les Malais nomades de la race des *Orang-badjos*, qui de temps en temps visitent ces côtes dans leurs courses vagabondes: nous fournirons quelques détails sur cette race malaie dans le chapitre: *Population, moeurs et coutumes.* Le caractère inhospitalier et les habitudes sanguinaires de ces indigènes, en ont tenu éloigné toute espèce de trafic régulier, et nous tenons pour certain qu'aucun Européen n'a visité jusqu'ici cette partie de Célèbes.

On doit au sous-résident Vosmaer des renseignements plus satisfaisants sur la péninsule Sud-Est de

cette île. M. Vosmaer, chargé en 1831 du relèvement hydrographique des côtes, s'en est acquitté de la manière la plus honorable; ce fonctionnaire distingué y fit la découverte de la baie de Kendari, nommée depuis en son honneur baie Vosmaer; il en a publié en 1835 une carte parfaite, accompagnée d'un mémoire fort intéressant. Par ses soins furent établis dans cette baie les éléments d'une factorerie permanente, et la voie pour des rapports commerciaux fut ouverte par lui dans cette partie peu connue de l'île de Célèbes.

Quoique cette péninsule ne soit pas couverte de hautes montagnes, le sol en est cependant montueux; mais il est aussi entrecoupé de belles plaines; plusieurs rivières le parcourent et y maintiennent une fertilité remarquable, qui n'est pas moindre que dans les localités les plus productives de l'archipel; toutefois, vu de la mer, on ne soupçonnerait pas que l'intérieur de la contrée renferme un sol productif, attendu que le littoral est couvert de hauteurs pierreuses ombragées de forêts, et que l'œil n'y découvre aucune trace d'habitations ni même de terres cultivées. Au delà de ce rempart à l'aspect agreste et aux dehors sauvages, se trouvent de belles terres parfaitement arrosées de cours d'eaux, dont quelques uns sont navigables, et ce sol, caché aux regards du marin, ne demande qu'une population plus nombreuse avec les bienfaits que la civilisation porte avec elle, pour ne laisser que fort peu à désirer à l'homme laborieux qui voudra s'y établir. Si l'on parvient à exploiter et à faire valoir ce sol, nul doute que pour lors des relations

suivies entre les autres parties de l'archipel n'y fassent apprécier l'agriculture, et par elle, fleurir le commerce. Mais la population, quoiqu'elle soit assez nombreuse et qu'on ne puisse lui reprocher la paresse, ne fait valoir le sol qu'en rapport avec ses besoins: le sort misérable auquel elle se voit réduite depuis un temps immémorial, le fléau de la piraterie qui a toujours sévi contre elle, l'abandon dans lequel on la laisse depuis plus de deux siècles, joint aux coutumes sanguinaires qui exercent leur influence funeste et dévastatrice sur elle, ont fait de ce peuple, foncièrement doux et hospitalier, des sauvages farouches, dont le métier principal est de poursuivre leur semblable, afin de se procurer le plus de têtes possible, dans le but d'orner leurs demeures de ces hideux trophées. Ce que nous avons soutenu ailleurs dans cet écrit, relativement à l'habitude des Dajaks et des Alfoeres *coupeurs de têtes*, se trouve confirmé par le témoignage de M. Vosmaer, notamment que ce n'est pas un vice inné, un besoin impérieux, une soif de sang, ou bien le désir de se nourrir de chair humaine qui leur servent de motif pour commettre cette action barbare: M. Müller et plusieurs autres de nos compatriotes qui ont vécu plus ou moins longtemps parmi les Dajaks de Bornéo; M. Vosmaer et quelques autres qui ont visité les contrées peuplées d'indigènes de la race Alfoere, assurent unanimement que des idées superstitieuses, un motif religieux quelconque, les porte à commettre cette action infame; qu'en outre, c'est plutôt une coutume, un usage transmis de père en fils, et auquel ils n'attachent aucune convoitise

anthropophage. On est généralement persuadé qu'on parviendrait facilement, sans employer des moyens de contrainte, à les détourner de cette coutume et à leur faire adopter une opinion différente sur ce point. Nous pouvons citer à l'appui deux exemples remarquables qui tendent à confirmer ce jugement: d'abord les Dajaks banjerais du gouvernement Sud-Est de Bornéo, puis les Alfoeres qui forment partie de la population de la résidence de Menado, péninsule du Nord de Célèbes; la coutume barbare dont il vient d'être fait mention n'a plus lieu parmi ces habitants paisibles, et les trophées hideux de crânes humains ne servent point de décors à leurs demeures hospitalières: il se peut que de temps en temps, les attaques homicides des *coupeurs de têtes* se renouvellent dans les districts éloignés; mais ces faits deviennent de plus en plus rares. Dès lors, on ne saurait, sans être injuste, accuser les Alfoeres de Célèbes d'anthropophagie; l'humanité commande de venir à leur aide par tous les moyens dont la civilisation peut disposer; l'abrutissement dans lequel ils sont plongés depuis des siècles, doit avoir un terme; on doit mettre fin à leurs querelles intestines, car ces peuples ont droit à la sollicitude efficace des maîtres de l'Archipel malais.

Cette péninsule, dit substantiellement M. Vosmaer, est divisée en plusieurs états, continuellement en guerre entre eux. A la côte occidentale sont ceux d'Oessoe, de Lellewaoe et de Bai-konka. A Lellewaoe le dialecte des habitants diffère de celui des deux autres états, et il a quelque rapport avec l'idiome de Taboenkoe. La

culture des champs se fait avec plus de soin à Oessoe que dans les deux autres districts; on y trouve des mines fort riches de fer et on y récolte beaucoup de cire. L'état de Bai-konka forme la pointe méridionale de la péninsule; l'intérieur est couvert de hautes montagnes qu'on dit inhabitées; la demeure du *radja* est située dans le fond d'une baie qui forme un vaste bassin couvert d'un grand nombre d'îles, et dans lequel plusieurs rivières ont leur embouchure; quelques unes sont navigables; la culture des terres occupe un grand nombre de bras; le riz y est abondant, et les forêts fournissent du sagou et des noix de coco; les habitants sont des *coupeurs de têtes* déterminés; ils font un trafic d'échange des productions de leur sol avec les Boeguinais et les insulaires de Salajer: les habitants des districts de Poleang et de Roembia, tributaires du *radja* de Boeton, commettent continuellement des hostilités contre Bai-konka.

Les productions du sol consistent en riz, maïs, sagou etc. Elles passent à Boeton en échange des étoffes manufacturées dans cette île; on trouve dans ces districts des forêts très-étendues de bois de Djati (*Tek*). A l'Est sont les états de Laiwoei et de Taboenkoe; plusieurs *radja*, chefs de districts, sans cesse hostiles entre eux, y exercent le pouvoir; cette source de dissensions continuelles, ainsi que les meurtres qui ont lieu pour obtenir des crânes humains, déciment la population. Ces contrées très-fertiles et qu'arrosent plusieurs belles rivières, sont généralement bien cultivées; les ressources ne manqueraient point pour alimenter une population fort nombreuse, et elle

trouverait des moyens faciles pour le transport des productions du pays, dans le grand nombre de rivières navigables, dont quelques unes découlent d'un lac très étendu situé dans l'intérieur, et que les indigènes nomment I-opa; plusieurs de ces rivières ont leur embouchure dans la grande baie de Kendari (Vosmaer), où se trouve un port qui pourrait devenir l'entrepôt d'un commerce très-considérable, du moins, pour peu que l'ordre et la tranquillité fussent garantis aux colons qui viendraient se fixer dans cette baie. Toutes les ressources nécessaires à la vie s'y trouvent en abondance, et des cultures qui demandent plus de soins y réussiraient sans aucun doute, car les indigènes cultivent pour leur propre usage la canne à sucre, le tabac, le sirie et plusieurs autres denrées: les forêts, indépendamment des bois de construction, leur offrent le sagoutier, le cocotier et l'arequier; la contrée est abondamment pourvue de grand gibier et la mer fourmille de poissons, de crustacés et de mollusques. Les habitations, élevées sur des pieux, ne sont jamais réunies en hameaux ou villages, mais elles sont dispersées çà et là, selon l'étendue du terrain cultivé compris dans l'enclos dont chaque propriété est entourée. La protection efficace du pouvoir européen assurerait à ce peuple cultivateur et laborieux, une existence désormais à l'abri des incursions dévastatrices que les pirates des côtes voisines commettent fréquemment dans leurs retraites solitaires.

Pour défricher le sol et planter le riz, ces habitants suivent une méthode de culture toute simple, n'ayant pas la moindre connaissance des travaux que deman-

dent l'irrigation des champs de riz en *sawah;* ils livrent aux flammes le terrain qu'ils se proposent de mettre en culture: lorsqu'ils y plantent le riz, une coutume superstitieuse les porte à tuer un chien; ils prétendent qu'au moyen de ce sacrifice, qu'ils font précéder de plusieurs formalités, la terre acquiert un plus haut degré de fertilité et que les travailleurs demeureront exempts de calamités et de maladie. Lorsque la récolte est terminée, les réjouissances et les festins commencent; au bout d'un temps consacré aux réjouissances, les hommes les plus marquants quittent leurs demeures et vont accomplir par le meurtre un devoir religieux, ou bien ils le font dans le but de rendre hommage à la mémoire de leurs parents défunts. Le *coupeur de têtes*, muni de son *klewang* (sabre), seul ou bien accompagné de quelques autres individus, se met en campagne, dirigeant de préférence ses pas vers un district ennemi; souvent aussi il va en quête d'une victime le long du littoral, dans l'espoir d'y rencontrer un étranger qu'il puisse faire tomber sous ses coups; le sexe et l'âge de la victime lui sont indifférents; tous les moyens sont bons et peuvent être mis en œuvre pour obtenir la tête convoitée; lorsqu'il a atteint son but, le meurtrier retourne incontinent chez lui, mais avant d'entrer dans sa demeure, il suspend son hideux trophée à quelque distance du logis; trois jours se passent en réjouissances, puis la tête est transportée sous son toit; on enlève la partie supérieure du crâne garnie de la chevelure; alors recommencent les réjouissances, auxquel-

les des voisins moins fortunés sont invités à prendre part; tous font processionellement à trois reprises le tour de l'habitation, ayant soin de sacrifier, à chaque tournée, autant de poules qu'il s'est trouvé d'individus ayant pris part au meurtre; puis la coutume veut que la partie scalpée de la tête ou bien une portion du crâne soit suspendue à la porte d'entrée, ou bien qu'elle soit déposée sur le tombeau des parents; on termine la cérémonie par le bruit discordant des instruments de musique, des cris et des rejouissances, dont la durée est souvent de plusieurs jours. L'on partage souvent le crâne en plusieurs parcelles, ayant soin d'en offrir un morceau au chef; lorsque la capture a été faite par le chef, celui-ci n'admet point de partage (1).

Au nord du district de Laiwoei se trouve celui de Taboenkoe: son étendue est très-considérable; le sol y est plus montueux que dans l'état de Laiwoei, et le pays est arrosé d'un nombre moins considérable de rivières; constitution physique de laquelle proviennent l'arridité des terres et le peu de cas que font les habitants de leur culture. Le dialect n'étant pas le même que chez les peuples voisins, et leurs idées religieuses offrant quelques différences, on croit y voir des motifs pour ne pas leur attribuer une origine commune; il est certain que ces disparates donnent lieu à des discordes incessantes entre les habitants de ces états limitrophes. Le chef-

(1) Comparez ce que j'ai dit des Dajaks coupeurs de têtes Vol. 2°. pages 363 et 385.

lieu de l'état de Taboenkoe est un bourg du même nom, situé au bord de la mer, sur le versant des montagnes qui s'avancent vers la côte sablonneuse; celle-ci est encombrée de hauts-fonds et de bancs de sable qui en rendent l'accès difficile; le peu de profondeur de la mer jusque même dans le port, ne rend celui-ci accessible qu'à des embarcations légères. Le commerce de cabotage sur les côtes voisines et sur celles des îles Bongai est entretenu par un grand nombre de bâtiments du pays, tels que des *Kora-kora*, *Djerangkan* et *Padewakan:* ce port serait plus régulièrement visité par le traficant malais s'il était certain d'y trouver asile et protection contre le brigandage des écumeurs de mer. Nonobstant l'abandon de toute surveillance dans lequel on laisse ces côtes, plusieurs bâtiments boeguinais et makassarais viennent à Taboenkoe pour y prendre en charge des productions du pays, parmi lesquelles le tripang, l'écaille de tortue, les nageoires de requin et la cire sont les articles les plus recherchés. Ce commerce prendrait une extention plus considérable sous un pouvoir protecteur qui, unissant la volonté à la force, contraindrait le *radja* à accorder plus de sureté au trafiquant paisible, et détruirait, par ses bâtiments à vapeur, non seulement les *prahoe* des écumeurs de mer, mais anéantirait aussi la piraterie jusque dans les repaires de ces brigands, où les pirates des îles orientales, connus sous le nom de Tobello, viennent également chercher un refuge. Les districts de cette côte, connus pour leur participation aux actes de brigandage sont ceux de Losernareh et de

Tomori: ils sont encore aujourd'hui, comme ils l'étaient jadis, le lieu de refuge d'une foule de gens sans aveu qui y viennent exercer toutes sortes de dépradations, et dont les exploits coupables tant sur terre que sur mer, nuisent au repos des habitants des autres états, anéantissent le peu de prospérité dont ils jouissent et mettent entrave au développement du commerce dans ces contrées. Le *radja*, lui-même n'empiéterait point, comme il l'a fait, sur les droits des états voisins, en ravissant à celui de Laiwoei le pouvoir sur le district de Lasolo, jadis dépendant de cet état.

Le pouvoir absolu à Taboenkoe est héréditaire dans les deux sexes. L'islamisme compte un petit nombre de sectateurs fort relâchés dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux; mais la plus grande partie de la population est idolâtre. Le meurtre et le brigandage ont lieu sous des formes moins cachées que dans les états voisins; les tentatives de cette nature n'ont point lieu individuellement et de guet-apens; mais des expèditions dont le but principal est d'obtenir quelques crânes humains, se font par grandes bandes armées, souvent embarquées à cette fin sur des pirogues; ces meurtriés vont répandre la désolation partout où ils présument trouver des têtes à couper, et munis de ce butin sanglant, ils retournent chez eux en triomphe. La domination du *radja* s'étend jusqu'au fond du golfe de Tolo; elle comprend aussi l'état de Tomaiki, partie de Célèbes sur laquelle on n'est pas encore parvenu à recueillir des renseignements positifs, on l'a dit toutefois riche en or, en fer et en pamor; une Caspienne

très-étendue et fort élevée au dessus du niveau de la mer, existe dans l'intérieur; une rivière considérable en découle; on la dit navigable jusque fort avant dans les terres.

Le *radja* de Táboenkoe, quoique exerçant le pouvoir absolu dans ses états, et s'attribuant même une autorité illimitée sur ses sujets, a, néanmoins reconnu, en 1826, le droit de souveraineté au Sultan de Ternate: une expédition armée, soutenue par quelques bâtiments du Gouvernement, lui imposa ce devoir, ainsi que l'obligation de payer annuellement au sultan une taxe convenue; depuis ce temps, un *octoessar* (délégué) du sultan de Ternate est chargé de surveiller la conduite du *radja* — Cette manière d'exercer la surveillance peut convenir comme moyen économique, toutefois il est permis de mettre en doute l'efficacité de cette mesure au point de vue moral et politique.

La baie de Kendari, aujourd'hui baie Vosmaer, dont nous avons ci-dessus fait mention, est située dans une contrée qu'arrosent deux belles rivières; le sol est élevé, assez bien cultivé par une population peu nombreuse en rapport avec l'étendue du pays qu'elle occupe. Le littoral est couvert de bois propre aux constructions navales et de charpente. Le riz, ainsi que toutes les denrées de première nécessité, y sont à bon compte; la chaleur est tempérée et l'air salubre; depuis le mois d'Avril jusqu'en Août, que M. Vosmaer séjourna dans cette baie, le thermomètre de Fahrenheit se soutint de 70° à 89°. La rade offre au commerce un abri et des ressources convenables; la profondeur né-

cessaire aux bâtiments d'un fort tonnage s'y trouve réunie à toutes les nécessités indispensables pour le marin. Du reste, voici en quels termes M. Vosmaer s'exprimait en 1831, relativement à l'importance de sa découverte. — »Une foule de circonstances se réunissent pour faire de Kendari un établissement d'une extrême importance pour nous. Comme, sous la conduite d'un administrateur éclairé, ce point de la côte ne peut manquer de devenir l'un des principaux marchés de nos possessions, notre influence à Célèbes en recevrait un notable accroissement. Une fois que le commerce se sera fixé à Kendari, les avantages qui en découlent nous auront bientôt rattaché plus étroitement les tribus indigènes soumises au Gouvernement. Un grand nombre de *prahoe* qui, dans l'état actuel des choses, évitent nos comptoirs tout en visitant cependant les parties les plus riches de nos établissements, et qui entretiennent d'ailleurs des relations fort actives avec les possessions étrangères, viendront s'établir ici et dépendront davantage de nous. Le commerce, encouragé par une habile direction, ainsi que l'établissement d'un pouvoir régulier, agiront favorablement sur l'état des populations de ces lointaines contrées, et surtout ils auront une influence efficace sur la sûreté de la navigation dans ces parages, en ce qu'ils ameneront pour les indigènes des moyens plus nombreux d'une existence honorable. Si, comme le Gouvernement se l'est déjà proposé, l'on voulait essayer des moyens de douceur et de persuasion pour tâcher de moraliser les pirates et les ramener dans une meil-

leure voie, aucun point de la côte ne pourrait être mieux choisi pour tenter une pareille expérience; car au nombre des qualités qui recommandent ce lieu, se trouve aussi la possibilité du choix des moyens pour assurer aux indigènes une existence honorable sans de grands efforts de leur part: condition indispensable, du moment qu'il s'agit de modifier aussi profondément que leur genre de vie; sous ce rapport Kendari offre de tels avantages, qu'il n'existe pas la moindre raison pour faire douter du succès."

»Pour atteindre ce double but, il n'est besoin que de protection dans une juste mesure. Avec le peu de moyens que j'avais à ma disposition, j'ai vu notre influence se consolider dans la presqu'île du Sud-Est et surtout à Kendari, et pour peu que le Gouvernement prêtât un concours modéré à cette oeuvre, il s'établirait bientôt dans cette partie de Célèbes une administration telle qu'on peut la désirer pour le bien des affaires. L'on verrait bientôt que les dépenses faites pour cet objet ont eu pour résultat l'avantage général, et qu'elles promettent des fruits abondants pour l'avenir."

La baie Vosmaer est vaste et belle, et très-bien située pour le commerce. Elle s'étend de l'Est à l'Ouest. L'entrée est par 3°52'20° latitude Sud, et par 122° 31' longitude Est du méridien de Greenwich. Le meilleur encrage est à environ deux encablures du rivage, par 10 brasses et le fort portant au Nord-Ouest. Le principal village porte le nom de Kampong Tiworo; plusieurs tribus des alentours sont venues s'y établir sous la protection du pavillon et de la batterie.

provisoire; quelques villages moins considérables donnent à ces lieux, jadis déserts, un air de vie et de prospérité. Les fertiles alentours de la baie seront bientôt mieux peuplés, lorsque les indigènes auront acquis la conviction que leurs propriétés seront désormais à l'abri des attaques des écumeurs de mer, et qu'ils obtiendront la protection nécessaire à leur bien-être sous le pavilion autour duquel ils viennent s'établir; sécurités qui dépendront désormais des mesures qu'il plaira au Gouvernement de prendre dans l'intérêt de ces peuples: plusieurs familles appartenant à l'une des tribus des *Orang-badjoe* viennent d'y élever leurs habitations, et se montrent satisfaits de leur nouvel établissement. Le pays est sain, montueux, agréablement entrecoupé de hauteurs et de vallées; plus avant dans l'intérieur, il y a de vastes plaines, où le sol est parfaitement propre à l'élève du bétail; le pays est médiocrement boisé; mais l'intérieur à des forêts plus étendues.

Le lieutenant de vaisseau Bastiaanse, qui a été chargé de visiter ces lieux quelques années après la mort du sous-résident Vosmaer, dit, que la place où on a établi la batterie, est élevèe et très-propre à une vigoureuse défense. La position générale des lieux, le peu de largeur de l'entrée de la baie et l'élevation d'une île qui la domine, donneraient aussi les plus grandes facilités pour en faire au besoin un poste militaire tout à fait formidable. La fertilité du pays, et son abondance en fruits, en riz et en denrées de diverse nature, mettraient d'ailleurs ce poste à l'abri

de toute crainte de famine, inconvénient dont nos autres établissements, tels qu'Amboine, Banda et Ternate ne sont pas exempts. La rade est très-belle, et elle peut offrir un asile assuré, en temps de guerre aussi bien qu'en temps de paix, à un nombre considérable de bâtiments, même de haut bord. La position, dans son ensemble, serait susceptible, avec peu de travaux et une garnison même peu nombreuse, de devenir une des plus fortes de l'Inde. Une flotte ennemie n'en pourrait que très-difficilement forcer l'entrée. La fertilité du pays et ses abondantes ressources de toute nature, mettraient ce poste à l'abri du danger d'être réduit par bloccus ou par famine, comme on pourrait le craindre pour Amboine, Banda, Ternate et d'autres établissements de l'Archipel. En temps de guerre Kendari pourrait fournir des ravitaillements aux autres postes, si les communications avec Java se trouvaient interrompues.

Nous sommes convaincus qu'on n'aura pas négligé de profiter des ressources nombreuses que la baie de Kendari promet au commerce de Célèbes; depuis que la ville de Makassar vient d'obtenir la franchise de port, on peut s'attendre de la part du Gouvernement à des mesures du plus haut intérêt pour ces contrées. Il se verra dans la nécessité d'augmenter sa marine militaire, surtout celle à vapeur, dans les mers de l'Archipel; l'anéantissement complet de la piraterie en sera la conséquence naturelle. La civilisation de ces peuples, qui se vouent à la rapine et au brigandage et qui sont meurtriers par habitude, deviendra un

besoin impérieux pour l'autorité. Le commerce demandera que l'ordre et la tranquillité soient garantis dans le rayon de ses opérations mercantiles. La paix, désormais maintenue parmi les habitants, les portera à s'adonner à l'agriculture et à consacrer plus de soin à l'élève du bétail. La répression du brigandage sur mer et dans les golfes, engagera une multitude d'embarcations légères des insulaires voisins des côtes à prendre de nouveau une part active à la navigation. Le commerce de cabotage, source féconde de la prospérité dont ces îles ont jouies, reprendra une vie nouvelle; le grand commerce en éprouvera les effets salutaires, et le navigateur venant de parages éloignés, dirigera désormais son bâtiment, sans la moindre défiance, vers ces côtes de tous temps redoutées par les marins, et si souvent fatales aux entreprises commerciales.

Les deux isthmes orientaux, dont nous venons de nous occuper, offrent dans les mers qui les baignent des îles nombreuses, dont quelques-unes sont fort étendues et bien peuplées. Nous avons déjà nommé, comme faisant partie de la résidence de Menado, le groupe de Togia ou les îles des tortues, ainsi désignées à cause du grand nombre de tortues caret (*Testudo imbricata*) qui s'y réunissent au temps de la ponte, et desquelles les compartiments de la carapace sont recherchés pour leur emploi dans les arts de luxe: cet archipel comprend au delà de cinquante îles; elles n'ont pas encore été explorées par des européens. Les autres îles

de la péninsule du Nord-Est semblent former une suite ou chapelet de terres réunies par leur base sous-marine à l'isthme, dont les terres fracturées en îles fort étendues, en îlots déserts ou en rochers isolés, forment, dans l'Est, cette filière d'archipels et d'attolons qui s'étendent dans le bassin de la mer des Moluques. Les principaux détroits entre ce grand nombre de terres, sont ceux de Balante, de Bangai, d'Albion et de Xulla; les archipels portent les noms de Bataling, Obi ou Talabato, Bangaay et Xulla. Dans la baie de Tomaiki se trouvent quelques îles désertes et peu importantes; celles qui méritent quelque attention sont les Bangai: ces îles sont remarquables comme entrepôt du commerce du *tripang*, du *caret* et de la cire que les caboteurs viennent acheter, et dont ils font trafic dans la baie de Tolo et sur toute la côte Sud-Est de Makassar. Un chef, délégué par le sultan de Ternate, réside à Bangai, la plus grande des îles de ce groupe. Le long de la côte Est de l'isthme qui s'étend dans le Sud-Est, se trouvent un grand nombre d'îles dont le gisement et les noms ne sont pas déterminés; les archipels les plus remarquables, sont ceux de Sallabanka, Labenki, Padea, Manoei, Wowoni, Wangi-wangi, ainsi que les îles remarquables de Boeton, Moena et Kambeina; celles-ci sont entourées de plusieurs autres moins étendues. Entre Boeton et les archipels de Toekang bessi et de Wangi-wangi, se trouve le détroit le plus fréquenté comme route commerciale entre la mer de Java et les Moluques; quelques navires y entrent aussi par le détroit de Boeton.

Les grandes îles de Xulla-taliabo, de Xulla-mangolo et de Xulla-bessi, ainsi que les îles adjacentes s'étendent fort au loin dans la mer des Moluques; elles n'ont jamais été explorées par les navigateurs, qui n'ont pu déterminé qu'un petit nombre des points principaux du littoral: leurs notices font mention de quelques rencontres insignifiantes avec les habitants; puis ils nous apprennent que ces îles sont couvertes de forêts de cocotiers et de sagoutiers, et que le bois d'ébène, ainsi que plusieurs autres bois d'ébénisterie, s'y trouvent en un grand nombre d'espèces. Lorsque la Compagnie des Indes s'empara des Moluques, elle établit une factorerie à Xulla-bessi; plus tard elle y fit construire un fort, dont le commandement et la défense du drapeau furent confiés à un sergent et à une vingtaine de soldats. Ces îles font maintenant partie de la résidence de Ternate. Rien n'est encore connu sur la constitution physique de ces îles, sur ce qu'elles recèlent en productions du sol, ni relativement à tout ce qui est du domaine de la zoologie. Leur population se trouve portée sur les états de 1840 à 7630 âmes.

Padea et Manoei dépendent du *radja* de Taboenkoe. Koenawi faisait jadis partie de l'état de Laiwoei. Ces îles n'ont point de rivières; toutefois elles ne manquent pas d'eau douce, les grands réservoirs dans les rochers, suppléent à ce manque de courants d'eau. Manoei est divisée en trois districts régis par des chefs; les habitants s'occupent de la construction de petites embarcations ou *padewakan* du pays, qu'ils vendent aux *Orang badjoe*, et dont ils font eux-mêmes usage pour la pêche du *tri-*

*pang* et du *caret*, industrie très- en vogue parmi eux; ils ne s'adonnent point au barbare métier de coupeurs de têtes.

Wowoni, île de troisième rang, est plus montueuse que Manoei; les pentes des montagnes sont inclinées en amphithéatre jusqu'aux bords de la mer, plusieurs rivières en découlent. Elle était autrefois habitée par une population paisible et laborieuse, faisant valoir le sol, qu'on dit être productif. Les incursions perpétuelles des pirates connus sous le nom de tobellonais, ont eu pour résultat de dépeupler cette île: une partie de ses habitants à été réduit en esclavage, une autre a émigré, tandis qu'un petit nombre de familles ont pris la fuite dans les parties les plus élevées de l'intérieur, où elles sont maintenant réduites à une existence misérable: conséquence déplorable de l'abandon dans lequel le gouvernement de la Compagnie laissa gémir si longtemps les habitants des petites îles, non productives et soumises à son pouvoir!

On est également en droit de faire à la direction de l'ancienne Compagnie des Indes, le reproche de négligence dans la surveillance des intérêts de la population indigène des îles plus vastes en étendues, telles que Boeton, Moena, Kambina, Wangi-wangi et une multitude d'autres îles moins considérables. Les documents de la Compagnie, ainsi que les traités conclus par elle avec les princes malais, constatent que le défaut de moyens de répression contre la piraterie, la politique fatale suivie par elle dans le maintien du droit au monopole, ainsi que l'insouciance des administra-

teurs subalternes envers les peuples dont le sort leur était confié, sont les causes principales que ces îles ont été en bute au brigandage des écumeurs de mer, que les productions du sol et le labeur des habitants ont été négligés, et que ces insulaires ont vus leur commerce et la navigation anéantis: le concours de toutes ces éléments destructeurs de leur bien-être les mit dans la fâcheuse alternative de subir l'esclavage, de périr en combattant, ou bien d'abandonner le sol natal par une émigration volontaire. La proximité du port libre de Makassar, semble promettre à ces insulaires un meilleur avenir. Pour peu que le gouvernement veuille consacrer quelques fonds à l'exploration scientifique des grandes îles de ce groupe, telles que Boeton, Moena, Kambina et Wowoni, il se verra amplement défrayé de ses dépenses, par les ressources nombreuses qu'elles promettent à l'agriculture et au commerce.

Le royaume de Boeton, qui comprend la grande île de ce nom et les archipels de ce vaste groupe, est gouverné par un sultan et par quatre princes vassaux, placés à la tête des quatre districts, savoir: Moena et Tibore, dans l'île de Moena, Koelong-tjoera dans l'île de Boeton, et Keidoepe dans l'archipel de Toekang-bessi. Le sultan réside, soit à Bolio, ou bien dans le bourg de Boeton, vers l'extrémité méridionale de l'île de ce nom, où se trouve aussi le fort Djangan-kata, qui sert de demeure au sous-résident ainsi qu'aux autres employés européens. La superficie de la grande Boeton est de 86′ 2″ milles □ ou 47′ 3″ myriamètres □. Le chiffre de la population n'est pas connu, les documents

anciens du 17e siècle donnent à cette île une population de 50,000 âmes, et aux archipels réunis, le chiffre sans doute fort exagéré de 500,000 habitants.

Les sultans de Boeton ont toujours été considérés comme ayant droit au premier rang parmi les alliés de la Compagnie naissante des Indes Orientales: lorsque celle-ci, maîtresse de la seule île d'Amboine, préludait à la conquête de l'Archipel malais, Ternate, dont la splendeur et la force étaient à leur déclin, exerçait encore à Boeton une autorité contestée. Cette île fut plus tard assujettie par les Makassares; mais la présence à Boeton du *radja* Aroeng Palakka, partisan déterminé, voué aux intérêts de la Compagnie, décida le sultan à se ranger sous la bannière des vainqueurs des Portugais. Le premier contrat passé entre la Compagnie et le Sultan date de Janvier 1667. Ce même contrat fut renouvelé le 21 Mars 1766: ils sont de même teneur, et renferment à peu près des clauses semblables à celles contenues dans les traités que la Compagnie concluait avec les souverains malais qu'elle ne pouvait subjuguer complétement par la force; tous étaient empreints des caractères de sa politique, dont la tendance visait au monopole du commerce, exclusivement réservé à son pavillon. Un nouveau traité, sur des bases plus larges, quoique toujours plus ou moins restrictives pour le commerce, a été conclu en 1824 avec Boeton; depuis ce temps on y apporta encore des modifications d'une tendance plus libérale. Le sultan de Boeton ainsi que plusieurs officiers de sa maison, ont fait partie des troupes auxiliaires du temps de la guerre de Java; les boe-

tonais sont de bons soldats. Le sultan actuel a le rang de colonel, dont il porte les insignes lorsqu'il revêt son costume de gala, et son frère a le rang de major.

Ce qui nous est connu relativement à la constitution physique du sol de Boeton, a été communiqué par M. S. Müller, qui fit une station de très-courte durée sur la rade du bourg de Boeton.

»Cette île, dit M. Müller, est montueuse, mais d'une »élévation peu considérable; elle est formée, pour la plus »grande partie, d'une pierre calcaire d'origine récente, »telle qu'on la retrouve sous différentes modifications en »beaucoup de lieux de l'Inde archipélagique. Ce calcaire »contient en abondance des madrépores, des coquilles et »d'autres animaux marins, et de ces masses sont aussi »composées quelques sommités des montagnes. A en ju»ger par la végétation à l'entour de la rade, le sol n'est »pas extrêmement fertile; la flore y est pauvre et lan»guissante. Parmi les végétaux utiles on compte le *Ka»pas* ou coton (*Gossypium*) qui mérite surtout d'être cité. »Cette plante donne l'une des meilleures et des plus fi»nes espèces de coton de toutes les Indes. Le palmier »cocotier existe tout le long de la plage. Le Kamiri »(*Aleurites moluccana*) dont le noyau oléagineux four»nit un combustible, et le bambou si utile à divers »usages domestiques, y croissent en abondance. Dans »la partie Nord-Ouest, en face des côtes de Célèbes, le »rivage est marécageux et couvert d'un inextricable en»trelacis de mangliers (*Rhizophorae*). Le long de côtes »occidentales et méridionales, le rivage est souvent ac»core et bordé de rochers, à l'exception des baies et

»des anses qui offrent d'ordinaire une plage de sable »blanc."

Selon le dire des indigènes, l'île abonde en sangliers; dans quelques cantons vivent des buffles revenus à l'état sauvage, ainsi que des chevaux d'un brun foncé.

Cette île, par son étendue considérable et par sa position géographique, mériterait que le gouvernement s'en occupât plus sérieusement dans l'intérêt du com merce et de la navigation, ainsi que dans celui des habitants, qu'il faudrait encourager à se vouer de nouveau aux cultures, surtout à celle du coton, précieux par sa finesse et qui est généralement recherché pour cette qualité dans toute l'Inde. Il est certain qu'on n'a jamais acquis quelque connaissance des parties de l'intérieur, non plus que des productions du sol, et que les commissaires chargés en 1824 d'une mission spéciale à Boeton, ont laissé beaucoup à désirer dans le rapport qu'ils ont soumis au Gouvernement, si ce n'est que dans ce rapport, ils appellent l'attention de l'autorité sur l'état misérable dans lequel les habitants se trouvent réduits par les incursions des écumeurs de mer; leurs perpètuels brigandages, leur ayant fait négliger de plus en plus la culture du cotonnier, dont le produit est très-recherché et renommé dans tout l'archipel sous le nom de *kapas de Boeton*. Ce coton est spécialement employé pour le tissage des étoffes de luxe, dont on fabrique les vêtements connus sous le nom de *tissus makassars*. Le prix-courant de ce coton est huit fois plus élevé que celui du coton de Salajer ou de Makassar.

## CHAPITRE IV.

### ASPECT SUPERFICIEL DE CÉLÈBES. — POPULATION, MOEURS ET COUTUMES DE SES HABITANTS.

Célèbes est élevée, montagneuse, principalement à l'intérieur et au nord, où se trouvent plusieurs volcans encore aujourd'hui en ignition. La constitution physique de ce beau pays offre assez généralement un basalte en décomposition, recouvert d'une couche de terre végétale de dix à vingt pieds d'épaisseur. Au nord, un grand nombre de terrains appartenant aux districts de Mongondo et de Menado, ont été bouleversés par de fréquents tremblements de terre; ils renferment une immense quantité de souffre. La chaîne montueuse au dessus de laquelle s'élève le mont Lampo-betang, forme, dit-on, le point culminant de l'île; sa hauteur est de 7000 pieds environ au dessus du niveau de la mer: près de Menado est le mont Klabat, dont l'élévation est de 6000 pieds, le Sepontang de 5000 pieds, le Roemanga, et quelques autres de 3 à 4 mille pieds au dessus du niveau de la mer; l'on voit aussi dans cette presqu'île du nord, plusieurs autres montagnes et quelques volcans éteints de 3000 à 3600 pieds de hauteur.

Cette île, quoique montagneuse sur la presque tota-

lité de sa surface, offre en même temps, le long de ses côtes, de grandes plaines couvertes de broussailles et de belles vallées, dont quelques unes renferment des caspiennes plus ou moins étendues; ces bassins limpides occupent des situations très-élevées, entourées d'une végétation brillante, ou bien de hauteurs richement boisées et s'élevant en amphitéatre. Ces lacs, nous dit un témoin oculaire, présentent des sites pittoresques d'une beauté ravissante, plusieurs rivières intarissables qui coulent en pente douce vers la côte, baignent de leurs eaux fécondes des vallées et des plaines d'une étonante fertilité, et servent de décors à ce panorama magnifique où le luxe de la végétation intertropicale se montre dans toute sa splendeur; tandis que les districts très-étendus, où le commerce et les progrès rapides de la civilisation ont pu répandre leur influence bienfaisante, offrent une succession non interrompue de champs en pleine culture, et d'un grand nombre de villages, de hameaux, le plus souvent dérobés à la vue, sous l'ombre des palmiers ou des forêts séculaires, au dessus desquelles dominent en amphithéatre les hautes montagnes boisées de l'intérieur, encore vierges pour l'observateur de la nature. Enfin, Célèbes possède un avantage sur toutes les autres îles du grand archipel de l'Inde, en ce que les patûrages y abondent et sont séparés des bois.

Parmi ces lacs et ces belles rivières, dont nous venons de dépeindre les situations pittoresques, on distingue le beau bassin de Tondano situé dans le district de Menado, à deux mille pieds au-dessus du

niveau de la mer. Un autre lac, beaucoup plus grand que celui-là, est situé dans l'intérieur de la grande péninsule du Sud-Est; son élévation au-dessus de la mer n'est que de cent pieds. Une troisième caspienne, plus étendue que les autres, existe vers la limite septentrionale du royaume de Boni; le Tempe ou Temparang-kabaja offre une vaste surface d'eau de la profondeur de trente pieds et à cent pieds d'élévation. Plusieurs rivières coulent de l'intérieur vers la côte; la plus grande est le Sadang qui a son embouchure dans le district de Temparang, et prend, dit-on, sa source dans le lac Kanangoen; le Maros et le Goa qui se jettent à la mer dans la direction de l'Occident, après avoir baigné le sol fertile de Makassar; puis le Boli terminant son cours à la côte septentrionale. Toutes sont navigables à plusieurs milles de la mer pour les bâtiments de peu de tirant d'eau, mais les navires ne sauraient les remonter; toutefois, les *Orem bai* de guerre des princes malais peuvent se rendre assez avant dans l'intérieur. Le sol étant en grande partie formé de détritus d'origine volcanique, que recouvre une terre végétale plus ou moins profonde, on peut confier à ce fécond terroir des cultures de tous les genres. Célèbes est peu peuplée proportionnellement a son étendue; on calcule que, relativement à la populeuse Java, la plus grande partie du sol de Célèbes peut être laissée pendant quatre et même cinq années en jachère, tandis qu'à Java, pour subvenir aux besoins de la population, le sol ne saurait demeurer plus d'une, tout au plus deux années en jachère; même dans beau-

coup de localités, les cultures se suivent et se succèdent sans interruption; d'ailleurs les terres, dans l'une et l'autre de ces îles, sont si fertiles, que jamais on n'éprouvera la nécessité de les mettre en jachère.

Il est probable que l'antique civilisation des Indous a pénétré à Célèbes avant le mahométisme; on en retrouverait probablement des traces non-seulement dans les manuscrits, dans les lois écrites, mais encore dans les monuments, s'il en existe dans cette île, ce qui n'est pas encore certain. On dit que l'ancien idiome de Makassar a des nombreux rapports avec le Sanscrit.

La population de Célèbes est composée des Alfoeres, aborigènes de cette contrée; puis des *Orang-malajoe* (hommes errants), malais nomades, probablement originaires de Sumatra, et qui, à Célèbes, ainsi que dans quelques autres îles de l'Archipel, ont envahis le littoral, s'y sont établis par la force des armes, et ont refoulé dans l'intérieur les aborigènes de ces contrées. Il est probable que la péninsule du Sud, ou le pays des Makassares, s'est trouvée la première envahie par ces conquérants, et que delà ils se sont répandus le long des côtes dans les autres parties, où leur nombre n'est pas à beaucoup près aussi considérable. Les Makassares et les Boeguinais, aînés de la civilisation malaie, ont assujetti toute cette péninsule sous leur domination, et le petit nombre d'Alfoeres échappés au glaive des envahisseurs, a été

contraint d'adopter les coutumes et de suivre le culte religieux des nouveaux maîtres: delà résulte le mélange des races ainsi que l'origine de quelques tribus distinctes de Malais. Nous allons d'abord nous occuper de celles qui habitent les parties méridionales de l'île, puis nous ferons mention des Alfoeres Minahasses du Nord.

La race malaie qui habite les côtes de Célèbes et généralement tous les indigènes des contrées soumises au Gouvernement, sont vaillants, intrépides et agiles; mais ils sont hautains, vindicatifs et traîtres. Tant que les procédés envers eux sont marqués du sceau de la justice, leur fidélité est constante et à toute épreuve; mais elle fait place au désir immodéré de la vengeance dès que le contraire a lieu (1). Les miliciens de Makassar forment l'élite des troupes coloniales et sont les soldats les plus courageux de l'armée; ce sont aussi des chasseurs déterminés, qui courent le cerf, montés à poil sur leurs petits chevaux d'une agilité remarquable; à cette fin, ils sont munis, pour toute arme, de lacs attachés à leur pique de bambou et noués par le bout à la bride de leur monture. Les Alfoeres mahométans de l'intérieur sont aussi vaillants que les Malais de la côte; ils n'ont pas les vices de ceux-ci qui se trouvent en contact plus direct avec les Européens. Ces Alfoeres prétendument convertis à l'Islamisme, sont loin d'avoir abjuré les pratiques de l'idolâtrie; des préceptes nombreux du Coran, ils n'adop-

(1) Van Hogendorp, *Coup-d'oeil sur l'île de Java.*

tent que la circoncision et l'abstinence de la chair de porc, et ils négligent d'observer les autres; l'on ne voit non plus chez eux ni culte, ni temple.

Le Capitaine Dumont d'Urville nous apprend que les lois, ou plutôt les coutumes, de l'île de Célèbes accordent aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes; c'est là une anomalie frappante chez des peuples mahométans, dont la religion assigne un rôle si infime au sexe féminin. Du reste, cette anomalie ne s'étend ailleurs que dans l'ordre politique; car à Célèbes les femmes paraissent être avec les hommes presque sur un pied d'égalité, et sous ce rapport, le peuple de Makassar semble être bien supérieur aux autres Malais. Tous les naturels de cette partie de Célèbes se distinguent des autres râces malaies par la blancheur de leur peau, par leur taille élevée, et une supériorité physique remarquable; leurs traits annoncent aussi une intelligence supérieure.

Des races perfides et sanguinaires occupent les contrées où l'influence européenne ne s'est pas encore manifestée; ces tribus sont connues par leur penchant au meurtre et au brigandage. Le premier devoir du Gouvernement est de s'occuper sérieusement et avec énergie de leur civilisation: son intérêt doit le porter à mettre un terme aux dissensions intestines qui les tourmentent sans-cesse, ainsi qu'à faire cesser les brigandages, dont ils se rendent coupables sur mer. Tout nous porte à croire qu'il parviendra à atteindre ce but, par des secours accordés à la culture plus assidue et plus régulière des terres, par la protection, dont il fera

jouir le cultivateur, en lui donnant la garantie de la libre disposition des fruits de son travail, désormais dégrévé de la contrainte et des vexations que lui imposent les chefs indigènes; par l'assurance donnée à ceux qui vivent de la pêche, qu'ils peuvent s'adonner à cette industrie sans avoir à redouter aucune atteinte hostile sur mer: car, de l'anéantissement de ce vil brigandage dépendra le retour à l'ordre, inséparable du bien-être futur des habitants de ces contrées. Ceux-ci, sans-doute, viendront chercher refuge et soutien autour ou dans le voisinage du poste ou de la factorerie que l'autorité protectrice aura choisi: des familles, des tribus dispersées au loin sur cette vaste étendue de pays, se réuniront vers ce point central de l'ordre et du pouvoir; des réglements et des lois équitables auront pour effet de régulariser le travail et à encourager le commerce; ils coopèreront efficacement à la reforme sociale de ce peuple, parmi lequel des coutumes barbares, perpétuées de génération en génération, les portent à décorer leurs demeures d'une portion du crâne des victimes qu'ils vont chercher au loin, ainsi qu'à orner leur redoutable *klewang*, d'autant de touffes de cheveux qu'ils comptent d'individus térrassés et sacrifiés à leur homicide penchant. Depuis plus de deux siècles, le pouvoir européen, dans la Malaisie, s'est occupé principalement des intérêts du trésor de la métropole; il est temps qu'un gouvernement plus libéral s'applique enfin à consolider le bien-être des peuples soumis par nos ancêtres; c'est à notre temps qu'est réservé l'honneur de les faire jouir des bienfaits de-

la civilisation, et la postérité accordera sans doute son suffrage à ceux qui auront accompli cette oeuvre méritoire et philantropique.

Dans les chapitres précédents, nous avons fourni plusieurs détails qui ont mis le lecteur à même de prendre connaissance des actes des pirates, ainsi que des pratiques en usage parmi les *coupeurs de têtes;* nous le renvoyons à ces articles.

Au milieu de ces Malais, au regard perfide et au maintien menaçant, vit une race vagabonde, sur laquelle M. Vosmaer a communiqué des détails curieux, dont nous donnons le résumé. — » Les *Orang-badjo* sont marins dans toute la force de ce terme. L'on distingue parmi eux deux classes ou castes: les uns n'ont d'autre habitation que le bâtiment dans lequel toute une famille est réunie; les autres, lorsqu'ils vont en mer, laissent leur femme et leurs enfants à terre. Les premiers n'habitent jamais à terre, et leurs petites flotilles inoffensives sillonnent sans cesse la mer. Craintifs, mais d'une grande probité, laborieux et serviables, ils vivent paisiblement et en famille dans leur *prahoe.* Voués à l'idolâtrie, il est rare qu'ils contractent des unions avec les Malais mahométans; mais ils vivent en bonne intelligence avec eux: des chefs, *Orang-tocah*, choisis dans leur caste, sont les seules autorités auxquelles ils obéissent; le vol et le meurtre sont des vices rares parmi eux; lorsqu'ils ont lieu, la punition consiste en une amende infligée en faveur de la partie lésée. Il ne leur est permis d'avoir qu'une femme, et les mariages ont lieu par convention entre les

parents: la dot à fournir par le fiancé se règle selon le rang de la fiancée; leurs enfants, dès l'âge le plus tendre, sont initiés à la vie active et aux travaux des parents: il n'est pas rare de voir de petites pirogues, telles qu'on s'en sert pour la pêche, conduites par des enfants de l'un ou de l'autre sexe, âgés de 6 a 10 ans seulement; ceux-ci vont avec les femmes à la recherche des holothuries (*tripang*), sur les bancs et les bas-fonds le long des côtes, tandis que les hommes pêchent à l'hameçon, ou vont prendre des tortues de différentes espèces, soit au filet, ou au moyen de la javeline, ou bien en faisant usage de lignes, pourvues d'un gros morceau de plomb de 15 à 20 livres, armé d'un hammeçon solide. Les plus simples procédés de l'art de guérir les maladies leur sont inconnus: des individus, ordinairement de vieilles femmes, nommées *Sauroes*, conjurent l'esprit malfaisant en lui faisant l'une ou l'autre offrande, le plus souvent de vin ou d'huile de coco qu'on répand à la surface de la mer, tandis qu'elles font maintes contorsions, accompagnées de cris et de chants discordants. Les préceptes du Coran n'ont exercé en aucun temps quelque influence sur cette race; l'interdiction de se nourrir de la chair de tortue reputée immonde parmi les sectateurs de l'Islamisme, ainsi que l'abstinence de toute boisson fermentée, ne sauraient convenir à ce peuple qui fait un usage journalier de cette chair, et qui boit, souvent immodérément, de l'arak anisé, qu'on distile à Batavia. Le *prahoe* ou le *soppe*, qui sert d'habitation à une famille, est ordinairement

de 7 à 8 lastes; deux ou trois esquifs légers, qu'un seul homme peut diriger et qu'ils emploient pour la pêche sur les bancs, accompagnent chaque *prahoe.*

L'autre caste des *Orang-badjo* est connue, dans les îles soendanaises, sous des noms divers; c'est ainsi que dans le groupe de Riouw et à la côte occidentale de Bornéo, ces marins portent le nom de *Orang-raja;* dans le groupe de Bangka celui de *Orang-seka*, à Poeloe-lawut, côte Sud-Est de Bornéo, *Orang-djohor;* les Boeguinais les nomment *Orang-wadjo* ou *Orang-badjo;* (hommes se réunissant en troupe); les Makassares *Tau-ri-djene* (hommes de l'eau); les Javanais *Wong-kambang* (hommes qui flottent). Ceux-ci ont, à terre, des demeures situées sur les bords de la mer; elles servent de séjour aux femmes et aux enfants, lorsque les hommes sont à la mer, car dans leurs excursions marritimes, ils ne sont jamais accompagnés de leur famille. Cette manière de vivre les met en rapport plus direct avec les insulaires malais, ainsi qu'avec l'autorité du lieu qu'ils habitent; delà résulte aussi qu'ils ont adopté la religion et plusieurs coutumes des Malais; leurs moeurs se ressentent également de ce contact, car ils sont méchants et traîtres. Lorsqu'ils se disposent à quitter le rivage pour quelque temps, plusieurs bâtiments se réunissent en une petite flotille, dont un des chefs prend le commandement; les bâtiments, dont ils se servent pour ces courses, sont des *padewakan* de 10 à 15 lastes, construits de manière à pouvoir embarquer plusieurs pirogues légères, pour s'en servir dans les localités où la pêche doit se faire, et tandis

que le grand bâtiment se trouve hâlé sur le rivage ou bien abrité dans un hâvre. Ces pêcheurs de profession connaissent parfaitement la méthode convenable pour la préparation des qualités premières du *tripang*, connues sous les noms de *Koenling* ou *Koeding-aring*, de *Kai-djawa* (probablement l'île Melville) et de *Marege*, dans le golfe de Carpentarie qui sont les plus recherchées en Chine. La pêche du poisson qu'ils font sécher sous des hangards, fournit à leurs besoins journalières.

Nonobstant les recherches que fit Mr. Vosmaer, il ne lui fut pas possible d'obtenir des renseignements positifs sur l'origine des *Orang-badjo*. A juger d'après les formes corporelles et les traits du visage, l'on doit présumer qu'ils sont issus de la grande souche malaie; toutefois, leur idiome diffère essentiellement de la langue des autres malais; ils assurent eux-mêmes que la leur n'est point en usage parmi les peuples du littoral, et l'on ne trouve non plus aucune indice que cette langue ait été parlée jadis dans aucune des parties de l'Archipel, à moins qu'elle n'ait quelque affinité avec le Polynésien. Les conjectures auxquelles M. Vosmaer se livre ultérieurement, reposent sur des indices trop vagues, et nous les passons sous silence (1).

---

(1) Mr. Vosmaer nous communique dans son mémoire, des notions fort intéressantes sur les différentes préparations qu'on fait subir aux espèces distinctes des holothuries commestibles, connues sous la dénomination collective de *tripang*; puis il indique les noms sous lesquels cette marchandise circule dans le commerce. Il

Les Alfoeres Minahasses de la péninsule Nord de Célèbes sont généralement bien constitués, de taille médiocre, nerveux et d'une mine avenante. Leur peau est d'un brun fort clair ou seulement bazanée; ils sont complaisants, sensibles au dévouement qu'on leur porte et soumis à l'autorité établie sur eux. L'on rencontre parmi les chefs, des hommes plus ou moins civilisés, qui parlent, lisent et écrivent le malais, et qui ont adopté les manières et les usages des Européens, même dans la manière de se vêtir.

Les habitants des parties montagneuses de l'intérieur entretiennent peu ou point de rapports avec les Malais des côtes: leurs moeurs sont simples, et ils sont d'un caractère doux et conciliant; tandis que ceux des villages du littoral ont adopté plusieurs vices inhérents à la race malaie, ainsi que des coutumes empruntées aux étrangers au milieu desquels ils vivent habituellement. En outre, les Minahasses sont laborieux et actifs, ce que dénotent leurs champs bien entretenus, ainsi que les soins qu'ils apportent dans la construction des habitations, qui sont en général solides et propres. L'opinion, à leur égard, leur est moins favorable relativement à la moralité: le père ne se fait pas scrupule de

---

donne aussi plusieurs détails sur la pêche des tortues. Voir, *Verhandelingen van het Bataviasche Genootschap*, deel 17 pag. 61: *Korte beschrijving van het Zuid-Oostelijk schiereiland van Celebes.*

vendre à prix d'argent l'honneur de sa fille, et ce qui devait faire sa gloire et sa joie devient pour lui l'objet du plus vil des trafics. Les jouissances matérielles sont les dieux qu'ils encensent; à l'instar des Javanais et des Malais qui font usage d'opium, le Minahasse boit immodérément son *saguweer* ou vin de palmier; les combats de coqs et les paris ruineux qui s'en suivent, sont remplacés par des fêtes non moins bruyantes, nommées *fosso*, dans lesquelles ils passent des jours entiers à danser, à jouer, à s'enivrer et à dépenser leur avoir. Leur crédulité est extrême et leur superstition ne l'est pas moins; elles portent ces idolâtres à toutes sortes de pratiques plus ridicules les unes que les autres: tout projet, toute action qu'ils ont en vue, dépend du sifflement que fait entendre une espèce d'oiseau du genre chouette (*strix*), nommée par eux *Bakeker;* lorsque l'Alfoere se met en route et qu'il fait la rencontre d'un serpent, son premier soin est de retourner au logis. S'il trouve un serpent sur le sol qu'il se propose de défricher, il abandonnera ce lieu pour en chercher un autre. Il ne videra point complétement la gamelle dans laquelle il mange le riz, lorsqu'il est sûr que celle-ci ne sera plus remplie de nouveau, et ainsi plusieurs autres crédulités semblables. Quand l'Alfoere construit une habitation, des prêtres, nommés *Wallian*, s'associent à ce travail; ils ont soin de placer, en dessous des quatres pilliers faisant les angles, ainsi que sous le pillier du centre de la maison, une assiette de fayence; sur celle du milieu, ils placent un morceau de cuivre avec un alliage d'or, et sous l'invoca-

tion, que *la solidité de la maison, et la prospérité de la famille destinée à l'habiter, soient aussi impérissables que ce fragment de métal:* cette offrande superstitieuse consistait auparavant dans le dépôt de crânes humains au lieu des assiettes, qu'on place maintenant sous les pillers. On voit par là, qu'il serait facile de faire adopter à ces peuples doux et hospitaliers, des usages moins absurdes, et que la civilisation ferait parmi eux des progrès rapides. Nous passons sous silence plusieurs autres coutumes analogues à celles que nous venons de mentionner, et qui sont mises en pratique dans le plus grand nombre des événements de leur vie, ou bien qui sont en rapport avec leurs travaux domestiques; toutefois, nous ferons une mention succincte des cérémonies qui ont lieu lors du mariage, à la naissance et après la mort. Le rapport fort circonstancié de M. Pietermaat, ancien résident de Menado, nous servira à ces fins.

Les cérémonies usitées dans le mariage sont différentes, selon que les futurs époux demeurent dans le même district, ou bien que l'union a lieu entre individus de districts différents; elles le sont aussi dans les classes distinctes de la population. Lorsque le fils d'un chef se propose de demander en mariage la fille d'un chef dans un autre district, il en fait part à ses parents; leur assentiment ayant été obtenu, un membre de la famille que l'on munit d'un présent consistant le plus souvent en étoffes manufacturées dans le pays, se rend auprès des parents de la jeune fille pour la demander en mariage, ce qu'ils nomment dans leur langue *sinupan*, et en malais *boeka-moeloes* (litté-

ralement, ouvrir la bouche); lorsque ceux-ci consentent et acceptent le cadeau, on règle incontinent la dot, ce que les Alfoeres nomment *toemoeoeroek-meherok* et les malais *kasih-arta* (donner une dot). Au jour fixé pour les noces, les parents du fiancé se rendent chez ceux de la fiancée, et ils leur remettent la dot dont on est convenu; mais il est rare que ceux-ci n'exigent pas un supplément en sus, ce à quoi l'on acquiesce ordinairement. Au jour arrêté pour l'union les parents de deux cotés se réunissent et font festin; à cette réunion assiste un prêtre *wallian*, par lequel l'union est consacrée, ce qui a lieu en plaçant les futurs époux l'un à coté de l'autre; le *wallian* leur met à chacun entre les mains un peu de pinang, du sirie et du tabak; puis il déclare leur union légitime, ce qu'il accompagne du voeu, *qu'il plaise aux Dieux de bénir le mariage en leur accordant grand nombre d'enfants, qu'ils puissent jouir de richesse et de considération, et qu'ils vivent longues années dans l'union la plus parfaite;* après quoi les époux échangent entre eux le pinang qu'ils viennent de recevoir de la main du prêtre; celui-ci les conduit alors à l'écart dans un endroit convenu hors du village; là, un jeune homme offre aux époux des feuilles d'un arbre nommé *pako*, dont on fait usage comme légume, et en outre il leur remet un petit morceau de bois, qu'ils doivent placer au dessous de leur habitation. Les deux familles demeurent encore réunies pendant quelques jours; puis tous les convives s'acheminent vers la demeure des parents du marié, où de nouveau cadeaux

sont reçus par la mariée, après quoi les époux sont conduits dans l'habitation garnie et meublée qui leur servira de demeure, et pour laquelle les parents du jeune mari ont dû faire tous les frais.

L'on observe moins de formalités parmi les classes inférieures: dès que la bénédiction nuptiale a eu lieu, les époux sont unis légalement, et ils peuvent jouir de leur droit, même avant que la dot ait été payée aux parents, ce qui fait qu'ils ont souvent plusieurs enfants avant que cette dot soit acquittée complétement; dans ce cas les parents conservent tous leurs droits à cette redevance; lorsqu'on se refuse à la payer, les parents rentrent dans leur pouvoir sur leur fille qui revient chez eux avec ses enfants; ceux-ci sont alors censés n'avoir plus de père.

A la naissance d'un enfant, la coutume veut que le cordon ombilical soit suspendu aux chevrons du toit de l'habitation. Si le premier né est un garçon, l'accouchée se rend avec son enfant à la rivière, tandis que le père paré de ses plus beaux habits, armé en guerre et muni de trois petits roseaux, attend le retour de sa femme: celle-ci étant revenue, le mari entre dans la rivière pour y faire ses ablutions; au sortir de l'eau, les voisins, munis de joncs, l'attendent et le frappent jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa demeure; arrivé là, il prend son arc et décoche par dessus le toit de sa maison les trois roseaux dont il s'était muni; en même temps il prononce ces paroles: *je souhaite beaucoup de bonheur à mon fils, et qu'il devienne un homme vaillant.* Lorsque le premier né est une fille,

la mère va à la rivière sans y emmener son enfant, mais elle est accompagnée de ses parents; le père se dispense pour lors de prendre part à la cérémonie, qui se termine par un festin. On conçoit que le *wallian* (prêtre) préside à toutes ces sollennités.

Dans quelques autres districts, la mère, accompagnée de la femme qui vient de l'assister dans ses couches, porte le nouveau né dans la partie du dessous de la case, où se trouve un *wallian* prêt à égorger un cochon; avant de le tuer, il met les pieds de l'enfant en contact avec le cochon; puis il lui lave la tête avec de l'eau, et le touche à trois reprises avec un poulet et une branche de l'arbre nommé *tawaan;* alors il égorge le porc, enduit la main droite de l'enfant du sang de la victime; puis il en examine le coeur et déclare que cet organe n'offre aucun indice défavorable pour l'enfant; finalement, le prêtre et les convives font bonne chère de la bête immolée.

Les cérémonies en usage lors des décès et à l'enterrement d'un chef, ont lieu de différentes manières et selon les coutumes locales. Lorsqu'un chef de district meurt, on enveloppe le cadavre dans une couverture de prix; il est placé sur une chaise, les pieds relevés à la hauteur du corps et les bras croisés; puis on assujetit le corps avec des bandelettes, pour empêcher qu'il ne s'affaisse. Alors l'épouse du défunt fait part du décès aux parents ainsi qu'aux autres chefs, en les invitant à se rendre le lendemain à la demeure du mort: lorsqu'ils sont réunis, on commence par enve-

lopper le cadavre, depuis les pieds jusques au cou, de bandelettes de soie nommées *patollas;* on orne le cou de plusieurs rangs de coraux, et la tête est entourée d'une pièce d'étoffe, nouée de façon que la partie supérieure du crâne demeure découverte; puis on l'orne de différentes sortes d'étoffes, sur lesquelles on place un couvre-chef fait de feuilles de *silar.* Entre-temps, tous les instruments de musique du lieu se trouvent réunis à l'entour de la demeure; ces appareils bruyants, tels que les *koelintang*, les *gomgom* et les *tifa*, font entendre, à un signal donné par un *lilla* (petit canon), un vacarme épouvantable augmenté par les cris discordants de la multitude. Alors la veuve embrasse le mort, et elle demeure dans cette attitude jusqu'à ce que les femmes présentes l'entraînent dans une autre pièce du logis, où celles-ci restent auprès d'elle jusqu'à la fin de la cérémonie de l'enterrement. Le cadavre ayant été apporté hors de la demeure, est placé sur un brancard porté par les parents, qui font processionnellement le tour du village; les enfants suivent le convoi tout en criant à tue-tête: *maintenant notre père est mort; où retrouverons nous un aussi bon père.* Les femmes qui sont demeurées auprès de la veuve, ne cessent de lui répéter ces mots: *O veuve! votre esprit ne doit point suivre celui de votre mari qui vient de quitter cette terre.* Le convoi étant arrivé au lieu de la sépulture, on dépouille le mort des ornements accessoires, en observant de ne pas enlever la pièce d'étoffe nouée autour de la tête; puis on lui passe un *kabaai* d'indienne et on lui met

un mouchoir dans la main droite. Un grand vase de terre cuite et de forme carrée tient lieu de bierre; dans cette demeure dernière le cadavre est posé dans une position accroupie; les parents étendent une pièce d'indienne sur l'ouverture qu'on ferme au moyen du couvercle; celui-ci est ensuite orné de fragments d'étoffes en forme de petits drapeaux, de bouteilles, d'assiettes, de chaises, de poignards etc. Le corps étant enterré de cette manière, le convoi retourne à la demeure du défunt, où il est reçu par des danseuses, tandis que la fête mortuaire a lieu cinq jours après l'inhumation. A cette fête, que les Alfoeres nomment *fosse romomak*, sont invités tous les notables du village; plusieurs cochons sont destinés au festin et leur graisse est distribuée aux chefs, tandis que les prêtres forment des voeux pour le bonheur de la veuve et des parents. La fête étant terminée, la veuve prend du *pinang*, du *sirie* et de la chaux, et accompagnée de plusieurs femmes; elle se rend à la rivière, y jette les objets susdits, en disant: *mon mari est parti et je suis restée seule.* Elle revêt alors les habillements qu'elle portait au jour de l'enterrement, entre toute vêtue dans la rivière, change d'habits et mange un peu de *pinang* avec ses compagnes; puis, étant retournée au logis, elle jette au feu un petit morceau de bois que les femmes viennent de lui remettre, et en chauffant ses mains à la flamme elle s'écrie: *maintenant j'ai chaud;* ce qui signifie, que dès lors elle a le droit de contracter un nouvel engagement. Le deuil de la veuve ou du veuf se porte une année; les dix premiers

jours le survivant porte une étoffe bleue, qu'on fait teindre en noir pour le reste du temps.

Les obsèques des gens du peuple ont lieu d'une manière beaucoup plus simple: on jonche le corps de *padie* ou riz non mondé, et les parents sont invités à prendre part au vacarme et aux contorsions qui ont lieu auprès du cadavre. On enterre aussi dans des bierres.

Avant l'occupation de ces contrées par les Européens, la coutume existait de décorer le tombeau des chefs de deux têtes humaines; afin, à ce que l'on assure, que le défunt ne se trouvât point dans la nécessité d'abandonner seul cette terre, et que leurs parents aient la certitude qu'il serait accompagné de ses victimes. On attachait même tant de prix à cette barbare coutume, qu'on immolait deux esclaves, lorsqu'aucun autre moyen ne se présentait pour obtenir les deux victimes voulues. On n'oserait même affirmer positivement que cet usage barbare soit totalement aboli jusques dans les districts les plus éloignés; nonobstant toutes les mesures prises par le Gouvernement contre les actes criminels des *coupeurs de têtes*, ils se commettent encore, quoique très-rarement.

Les Alfoeres Minahasses croient à un être suprême nommé par eux *Epong*, ainsi qu'à plusieurs autres divinités secondaires qui influent sur toutes les actions humaines, et qui sont censés résider, soit dans certaines espèces d'arbres, dans quelques rivières, ou bien dans quelques espèces d'oiseaux.

Ils croient à la métempsycose, et pensent que l'âme passe dans le corps de quelques animaux, particulièrement dans celui des porcs, ce qui ne les empêche pas d'en manger la chair. Les prêtres exercent une grande influence sur leur esprit: ces prêtres sont partagés en deux classes, les *Wallian* et les *Tenaseh;* on a recours au service des premiers en cas de maladie et pour la célébration des fêtes, et des seconds lorsqu'on construit une habitation ou bien pour tout ce qui est relatif à l'agriculture; parmi les *Wallian* se trouvent des hommes et des femmes; dans le district de Sangoang les femmes seules ont droit à l'exercice de la prêtrise.

La manière de prêter un serment n'est pas moins singulière parmi les Alfoeres; cela a toujours lieu en presence des prêtres. On place sur le sol un fusil chargé, ayant la crosse tournée vers le sud, tandis que dans la direction de l'orient on étale une pièce d'étoffe: un prêtre prend une bayonette; un autre muni d'un sabre, plante ces deux objets en terre, de manière qu'ils se croisent; puis un troisième prêtre, ayant dans la main droite la canne à pomme aux armes de l'Etat, insigne que portent les chefs de district, se place, le visage tourné vers l'orient, devant les deux armes susdites, et trace sur le sable neuf raies parallèles; puis il explique le motif du serment qu'on exige, en demandant aux dieux de faire mourir le parjure au moyen des armes posées à terre. Alors il compte à haute voix jusqu'à neuf, trace encore neuf raies sur le sol et passe entre les deux armes croi-

sées; il remet ensuite la canne à un autre prêtre qui, après avoir rempli les mêmes formalités, passe la canne à celui qui est appelé à prêter serment; en même temps il l'exhorte de nouveau à dire la vérité; celui-ci rend alors compte de l'affaire, et dit: *qu'au cas que ce qu'il avance ne soit pas l'exacte vérité, il se soumet à la mort par les armes posées devant lui;* alors il trace neuf raies en les comptant à haute voix, après quoi il passe entre ces armes. Lorsque la cérémonie est terminée, l'on décharge le fusil, et ceux qui ont reçu le serment, partagent la pièce d'étoffe entre eux.

Les habitations des Minahasses sont vastes, aérées et spacieuses; toutes sont élevées sur des pilliers ou pilotis; quelques maisons sont construites totalement en bois; d'autres de lanières d'écorce d'un arbre nommé *woka*. La plupart des habitations comptent deux, trois et jusqu'à dix familles réunies sous un même toit. Dans le district de Langoan chaque famille habite une case séparée. Leurs meubles et ustensiles de ménage se bornent à quelques tables, des bancs pour s'asseoir et des bahuts pour couchettes; des nattes, élégamment tressées, recouvrent le plancher; quelques pots de terre cuite pour faire la cuisine et des jattes de noix de coco en guise d'assiettes. Les chefs subalternes et les gens aisés ont tous leurs ustensiles de ménage en cuivre, et les parois de l'habitation sont ornées de différentes sortes d'objets de ce métal. Les principaux chefs font usage de meubles et d'ustensiles à la manière européenne.

Les Minahasses, de même que les Malais, sont le

plus habituellement pourvus d'armes. Crawfurd, dans sa description de l'Archipel malais, nomme à juste titre les habitants de la Malaisie une population armée. En effet, les armes des Alfoeres sont nombreuses; ils ont des javelines de plusieurs sortes nommées *sago-sago*, trois sortes de sabres, le *parang*, le *klewang* et le *pedak;* ils se servent habituellement d'un couteau, *badé-badé;* comme arme défensive, ils ont le bouclier long, *salawako*, en cuivre ou en bois garni de coquillages; puis une cuirasse, *badjoe-lalie*, de peau de buffle ou tressée des filaments du goemoetoe.

Les Chinois (1) qu'on rencontre partout dans l'Ar-

(1) L'occasion de faire mention des Chinois, de leurs moeurs et usages, ainsi que des arts industriels chez cette nation, ne devant plus se présenter dans les indications qui nous restent à fournir, nous donnons ci dessous une notice succincte des inventions les plus remarquables qu'on attribue à cette nation industrieuse; nous croyons devoir la livrer sans autre commentaire à nos lecteurs.

Il résulte de documents authentiques déjà publiés ou faciles à produire, que 2700 ans avant Jésus-Christ les Chinois avaient inventé l'art d'élever les vers à soie; 1000 ans avant, la boussole pour les voyages de terre et de mer; 400 ans avant, l'encre et le papier à écrire; la poudre de guerre un siècle avant l'ère chrétienne.

Suivant le père Amyot, après J. C., l'imprimerie, avec des planches de bois entre 581 et 593; avec des planches de pierre gravées en 904, et avec des types mobiles entre 1041 et 1049. La porcelaine dans le 8e siècle; les puits forés dits artésiens; l'art d'éclairer et de chauffer avec le gaz inflammable, puisé au sein de la terre et conduit à de grandes distances; les ponts suspendus en rottins ou en chaînes de fer; les pompes à incendie; les cartes à jouer l'an 1120, et le papier-monnaie entre 1260 et 1341.

En médecine, ils traitent avec succès un grand nombre de mala-

chipel, là où se trouve quelque industrie à exploiter, sont, proportionnellement à l'étendue du pays, moins nombreux à Célèbes que dans les îles de la Soende. Ces hommes industrieux suivent à Célèbes le même genre de vie, et ils observent à peu-près les mêmes usages que leurs compatriotes dans les autres îles où ils sont établis. Nous n'avons pu nous procurer des renseignements exacts et récents sur le chiffre de la population de Célèbes; plusieurs autres indications de statistique nous manquent également; il est probable que les documents qui y sont relatifs, se trouvent dans les archives du Gouvernement à Batavia.

---

dies incurables en Europe. Ils ont su atteindre et transformer le liquide qui colore toute le système pileux, et donner aux cheveux roux et blonds une teinte noire qui se maintient jusque dans l'âge le plus avancé.

En économie rurale et agricole, ils obtiennent, par les engrais et les irrigations, et par une multitude de moyens qui leur sont propres, des résultats constants et réguliers, qui, lorsque les travaux du cultivateur ne sont point détruits par des catastrophes imprévues, suffisent pour nourrir une population de 336 millons d'habitants. En horticulture, ils savent changer la couleur des fleurs sur pied, hâter la floraison et la fructification des arbres etc.

## CHAPITRE V.

### PRÉCIS DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES A CÉLÈBES; PRODUCTIONS DU DOMAINE DE L'HISTOIRE NATURELLE.

On peut admettre que Célèbes n'a été explorée scientifiquement que dans une portion fort peu étendue de sa superficie. En effet, les entrepôts principaux du commerce, tels que Makassar, Menado, Kema et Gorontalo, sont en quelque sorte les seuls points territoriaux où la science ait pu recueillir quelques renseignements relatifs à la constitution physique de ce pays; ce sont aussi les seuls endroits qui ont été visités par des observateurs de la nature. M. le professeur Reinwardt y fit une apparition de courte durée en 1822, lorsqu'il parcourut les mers des Moluques à bord de la corvette *the Experiment*, équipée pour une croisière scientifique. La relâche de la corvette françoise *l'Astrolabe* à la factorerie de Menado, et l'excursion d'une couple de jours faite par les naturalistes français au lac de Tondano, n'ont offert, à l'une comme à l'autre expédition scientifique, qu'une récolte peu nombreuse de plantes, ainsi que la capture d'un petit nombre d'animaux. Toutefois, le naturaliste a découvert dans ces acquisitions, à peu-près autant d'espè-

ces nouvelles à faire connaître, qu'il s'est trouvé d'objets rassemblés, presque sans choix préalable; on a été non moins surpris des résultats qu'elles ont offerts à la science. Ces conquêtes, quelque minime qu'elles soient par le nombre, servent nonobstant à nous donner un aperçu du vaste champ d'étude que la nature présente aux perquisitions plus suivies, ainsi qu'aux travaux intéressants et utiles qui s'ouvrent devant les pas de l'explorateur judicieux, sans qu'il soit nécessaire d'énumérer toutes les acquisitions nouvelles et importantes, que les musées nationnaux et l'étude de la nature dans le règne organique, sont en droit d'en attendre; surtout, lorsqu'enfin on pourra se résoudre d'ordonner une enquête scientifique dans toutes les parties encore inconnues de nos possessions intertropicales. Feu M. Merkus, ci-devant Gouverneur des Moluques, qui a été depuis promu au Gouvernement-Général de l'Inde, et qui avait su apprécier à sa juste valeur toute l'utilité qu'on peut attendre pour ces contrées, des résultats que promettent les voyages de découvertes, envoya le Dr. Forsten, l'un des membres de notre commission scientifique à Menado, dans le but d'explorer toutes les parties de la péninsule septentrionale de Célèbes. Ce savant, quoique en état de remplir avec succès cette tâche importante, se vit frustré, dès le début de sa carière dans l'accomplissement de ses desseins, par la maladie grave qui le conduisit peu de mois après au tombeau. Malgré l'état déplorable de sa santé, les perquisitions et les travaux auxquels il lui fut possible de se livrer, nous ont valu des

additions fort intéressantes à la connaissance très-superficielle qu'on avait pu acquérir jusqu'ici de cette contrée.

Quelques bornées que soient jusqu'à présent nos connaissances relatives aux productions de cette grande et intéressante île, nous pouvons nonobstant apprécier la valeur des richesses en histoire naturelle qu'elle promet de fournir, lorsque toutes ses parties auront été visitées. Sa Flore offre un caractère vigoureux et grandiose, et sa Faune produit cette multitude de formes particulières et d'espèces variées, dont les contrées archipélagiques de l'Inde sont si abondamment dotées.

D'épaisses forêts couvrent le pied des montagnes et même une grande partie de l'île. On y trouve le chêne et l'érable, le cèdre et le tek, dont on se sert pour la construction des navires, ainsi que *l'oepas*, dont le suc sert aux indigènes pour y tremper leurs flèches, et sur le compte duquel quelques auteurs se sont plu à débiter un grand nombre de contes ridicules et d'histoires inventées à plaisir. On y trouve aussi le giroflier et le muscadier qui y croissent sans culture; ils paraissent former des espèces différentes de celles cultivées à Banda et à Amboine: le sagoutier servant d'aliment principal aux habitants; le saguer, dont le suc fournit une liqueur noirâtre et sucrée; le palmier dont on extrait une huile agréable et une liqueur enivrante; le poivrier, l'ébénier, le sumak ou arbre à perruque, le *calambang* ou espèce de noyer; l'odoriférant sandal, ainsi que celui qui étant fraichement coupé, fournit une

teinture d'un rouge très-beau et très-solide; le waringuin sacré, dont un seul arbre présente l'aspect d'une forêt; enfin le bambou, qui s'élève jusqu'à quarante pieds de hauteur et sur deux ou trois de diamètre. Les naturels coupent les jeunes branches du bambou par tranches et les mangent en ragout ou en salade; les jeunes pousses servent à faire de *l'atjar* ou conserve au vinaigre. Lorsque ce graminée colossal est arrivé à sa maturité, son écorce est très-dure, et quoique le tronc en soit creux, il est tellement solide qu'on l'emploie à la charpente des maisons. On y voit des forêts de cocotiers, l'arbre le plus utile, en ce qu'il sert à la nourriture, au vêtement et au logement de plusieurs tribus; il forme des colonnades, dont chaque colonne a son chapiteau couronné d'un élégant parasol. Le chou-palmiste y est commun aussi bien que le manguier, arbre qui ressemble à notre noyer; son fruit délicieux et sucré a presque le goût de la poire de bon-chrétien, et ses feuilles broyées ont l'odeur de la fève de tonca. Le palmier *aren*, dont les filaments extérieurs de l'écorce donnent un fil souple et fort, qui sert à fabriquer les cordages renommés sous le nom de *goemoetoe*, et dont la solidité et la durée les font rechercher comme agrès pour les navires. Le bananier, le gingembre, le palmier éventail (*corypha ombraculifera*), le fromager (*bombax ceïba*), le *lingoa*, le *tanjoung* (*mimusops elhenghi*), le *badeau*, de l'amande duquel on extrait l'huile tant vantée et pronée sous le nom d'huile de Makassar; le cafier, le bétel, l'arékier et plusieurs autres. On plante et

cultive partout le riz, dans les clairières des forêts défrichées à ces fins; il en croît de trois sortes ou espèces: du riz-vert, blanc ou fin, du noir de deux qualités différentes, puis du riz connu dans le pays sous le nom de *padi-poeloe*, dont la fécule est si grasse qu'on ne peut s'en servir que pour les patisseries. Après le riz, la nourriture favorite des Alfoeres est le *djagong* on maïs: la qualité n'en est pas aussi bonne que celle qu'on cultive à Ternate. Nous avons déjà fait mention des cultures qui demandent plus de soins, telles que celles du cafier, dn cacaotier et de l'indigotier; le tabac y est excellent; la canne à sucre, la racine de manioc et la résine benjoin y croissent aussi.

Nous ne sommes point à même de donner ici un aperçu analytique de la belle végétation qui couvre le sol fécond de cette île: différentes parties du littoral ont bien été visitées par des voyageurs commerçants; mais dépourvus qu'ils étaient de connaissances en botanique, on ne pouvait s'attendre de leur part, qu'à l'exposé des impressions qu'a pu éveiller en eux la vue de cette végétation grandiose, ainsi qu'à des souvenirs présentés sans aucun ordre systématique. La Flore de ce beau pays mériterait également d'être étudiée et connue.

De même que la botanique, la géologie et la minéralogie attendent des explorateurs instruits qui puissent nous fournir des notions scientifiques sur ces parties de la constitution physique de l'île. Nous avons donné, dans les chapitres précédents, quelques détails relatifs au règne minéral, en indiquant les substances métalliques que recèle le sol, et qui servent à l'usage des habi-

tants ou bien alimentent le commerce et donnent lieu à des exportations plus ou moins importantes: quelques indications plus spéciales ne seront pas superflues.

Les Minahasses, ainsi que plusieurs districts de Gorontalo, sont riches en mines d'or: les terrains aurifères les plus remarquables se trouvent à Totak, Kotta-boena, Pagoeat, Loenoe-oe, Pogoe, Deloepie, Atingola et Soemolatta; toutes les mines connues se trouvent dans la péninsule septentrionale; l'or en paillettes ou en grains est obtenu au moyen du lavage tel qu'on le pratique à Bornéo, et il s'en perd beaucoup par le procédé imparfait de cette manipulation. On trouve à Gorontalo de l'or à 22 carats; ailleurs il vari de 20 à 18 carats. Le minéral s'y trouve en dépôts de 20 à 30 pieds de profondeur; il est accompagné de cuivre, probablement aussi de platine, mais les ouvriers ne savent pas distinguer cette substance. On peut calculer, qu'année commune, cet article rapporte au gouvernement un bénéfice de 60 mille francs. On dit, qu'au 17$^{me}$ siècle, des morceaux d'or dans leur gangue, du poids de quatre à douze livres, ont été trouvés dans les vallées. Il est aussi fait mention de diamants trouvés presque à la superficie du sol, et de plusieurs autres pierres précieuses dans le sable des torrents. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aujourd'hui on n'entend plus parler de ces trouvailles merveilleuses et fortuites.

Des mines de cuivre existent dans plusieurs parties de l'île; les habitants des districts du nord en font usage pour leurs ustensiles du ménage, et ce métal leur sert à confectionner plusieurs objets de luxe. L'étain

s'y trouve aussi; on dit que la qualité de ce minerai est de beaucoup inférieure à celui des mines de Bangka; toutefois, l'on pourrait en tirer parti s'il était exploité régulièrement. Quelques montagnes fournissent du cristal. L'acier, le fer et le *pamor*, minéraux qui se trouvent dans plusieurs localités montagneuses, servent aux armuriers pour en forger ces lames de sabres et de poignards, élégamment damasquinées et d'une trempe excellente; il paraît que la combinaison ou l'alliage convenable de ces métaux donne à ces armes la valeur que les indigènes y attachent. Le *pamor* des indigènes est une substance métallique, qui n'est pas connue sous ce nom dans les catalogues méthodiques.

Les productions connues dans le règne animal ont été mieux étudiées, que celles du domaine de la botanique et de la minéralogie. Malgré l'étendue peu considérable des contrées qui ont été explorées dans cette île, l'on peut admettre comme à peu-près certain qu'il n'existe aucune espèce de grand carnassier à Célèbes et peut-être pas même un seul animal du genre chat (*felis*). Les grands pachydermes, tels que l'éléphant, le rhinocéros et le tapir, ne s'y trouvent point non plus. Dans les singes nous énumérons comme espèces nouvelles, le *papio niger*, d'un noir intense sur toutes les parties du corps, excepté les cuisses, qui sont d'un noir grisâtre; sa face toute noire et sa queue très-courte servent à le distinguer de tous ses congénères: une seconde espèce ou race voisine, provisoirement nommée *papio nigrescens*, diffère de la précédente par sa face plus comprimée, par une queue fort peu apparente, et par des

calosités étendues en deux lobes ou masses, tandis que le *papio niger* a ces parties divisées en quatre compartiments. Le pelage du *papio nigrescens* est d'un noir-brunâtre; cette dernière teinte domine sur les épaules et sur le dos: les formes totales de ces deux singes semblent assigner, à ces quadrumanes anomaux, un rang intermédiaire entre les *macaques* et les *cynocéphales* proprement dits qui sont du continent africain. On y trouve aussi cette espèce de quadrumane cosmopolite, le *Cercopithecus cynomolgus*, qui paraît affecter dans cette île une légère différence dans la couleur de son pelage. Le *Tarsius spectrum* (1), jusqu'ici l'unique espèce du genre, se tient de préférence dans les bois humides des plaines où il se cache dans les plus épais fourés du feuillage: lorsqu'il est poursuivi, on le voit sautant de branche en branche et de buisson en buisson, absolument à la manière des grandes grenouilles, dont il imite la pose à l'état de repos. Malgré la douceur de son naturel et ses moeurs inoffensives, il est regardé par les habitants malais comme un être voué au mal, qui vient en secret et pendant la nuit, les inquiéter pendant le sommeil et causer plusieurs maux; ces peuplades superstitieuses croient déduire le pouvoir

(1) Le *Tarsius Daubentonii* est un double emploi du même animal, et *Tarsius bancanus* du Dr. Horsfield a été établi sur un jeune sujet de l'année de cette espèce. La même espèce se trouve aussi dans les parties méridionales de Bornéo; toutefois elle paraît former une variété locale propre à cette île. Le *Tarsius spectrum* de Célèbes a le bout ou flocon terminal de la queue noir, celui de Bornéo a cette partie d'un cendré-fauve.

magique, dont ce petit être serait doué à un très-haut degré, non seulement de sa vie nocturne, mais aussi parce qu'il est muni de très-grands yeux ronds et proéminents. Plusieurs espèces de *Cheiroptères*, dont quelques unes sont nouvelles, habitent cette île: dans l'ordre des *Carnassiers* on ne peut citer jusqu'ici aucune espèce. Les *Phalangers* et les *Couscous*, animaux à bourse, qu'on ne voit nullepart dans les limites des îles de la Soende, fournissent ici leurs premiers représentants: ils sont, pour l'ancien continent, ce que sont les *Sarigues* et les *Didelphes* dans les contrées parallèles du Nouveau Monde. Célèbes nourrit aussi la singulière espèce du *cochon cerf* (*Sus babirussa*); le crane du mâle, muni de grandes défenses recourbées, est connu depuis longtemps dans toutes les collections d'histoire naturelle, sans qu'on sût positivement à quelle espèce on devait le rapporter. Ce mammifère singulier n'est connu et n'a été exactement déterminé et décrit, que depuis l'époque du voyage de circumnavigation de la corvette française l'Astrolabe: les naturalistes de cette expédition furent favorisés par le gouverneur des Moluques, M. Merkus, des premières dépouilles parfaites qui aient été transportées en Europe (1). Le ba-

(1) Voyez pour les détails intéressants sur ces animaux, *Zoölogie du voyage et partie historique de l'Astrolabe*, où la remise des babirussas à l'expédition française se trouve illustrée par une planche, Atlas, pl. 216, et les belles iconographies du mâle et de la femelle de ce rare mammifère; Zoölogie, planches 22 et 23. Depuis on en a reçu des individus vivants au jardin zoölogique d'Amsterdam, et ils y ont produit de même que dans le Jardin de Plantes à Paris; ce qui semble prouver que l'espèce peut se propager en captivité.

birussa vit dans les parties Est et Nord-Est de l'île; il se trouve aussi dans le petit archipel de Xulla, particulièrement dans les îles Mangoli et Bangai; mais il n'est nullepart aussi commun qu'à Boeroe, où il habite les marais et les forêts les moins accessibles: on ne le trouve dans aucune des îles de la Soende, pas plus qu'à Amboine, Céram et Timor. On voit encore à Célèbes un ruminant remarquable, *l'Antilope depressicornis*, le *sapi oetan* des Malais ou *anoeang* des indigènes; cette espèce nous offre une forme nouvelle dans ce genre de grands ruminants, dont les différents groupes se lient à des genres voisins par des caractères plus ou moins anormes. *l'Antilope à cornes plates* paraît former la transition des antilopes proprement dites aux boeufs; c'est en effet une petite espèce de boeuf, à cornes droites fortement déprimées et pointues, et dont les deux sexes se trouvent munis. Elle habite la partie méridionale de l'île, et se plait dans les lieux solitaires, très-boisés et éloignés de la fréquentation de l'homme; on le trouve aussi dans la presqu'île septentrionale. Nous devons la connaissance des premiers sujets, consacrés à la science, au voyage du professeur Reinwardt dans les Moluques. Nous manquons encore en ce moment de bonnes figures du mâle et de la femelle à l'état adulte et armés de cornes parfaitement développées. Un jeune de l'année a été figuré dans l'atlas du voyage de la corvette la Coquille. Nous avions le projet d'en fournir des lithographies faites sur des sujets adultes et sur les vivants, et qui devaient être publiées dans la partie

zoölogique de l'ouvrage sur notre Inde archipélagique; mais, le nombre des planches qui était limité, nous a fait donner la préférence à des espèces moins connues.

Célèbes produit en abondance une race de chevaux très-estimés dans l'Inde. On en transporte à Batavia, Madras, Calcutta, et même jusqu'aux îles Maurice et Bourbon. Ils sont de petite taille, admirablement faits, pleins de feu, et leur allure est douce.

Parmi les oiseaux de Célèbes et des petits archipels dont cette grande île est partout entourée, il s'en présente plusieurs, dont les formes sont totalement différentes de celles qu'on rencontre dans la classe allée des îles de la Soende. On trouve même dans ce rayon des îlots qu'habitent certaines espèces qui ne se sont répandues plus loin, et dont l'existence semble confinée au petit point du glôbe qui les a vu naître, et sur lequel ils continuent à vivre et à se maintenir; tandis que quelques genres, tels que les *Barbus*, les *Eurylaimes*, les *Timalies*, qui sont nombreux en espèces distinctes à Bornéo, à Sumatra et à Java, n'existent plus dans le rayon de Célèbes: là, comme aux Moluques et jusqu'à la Nouvelle-Guinée, on ne voit en mer ni *Goeland* ni *Mouette*, malgré la prodigieuse richesse en poissons, crustacés et mollusques dont ces parages fourmillent. On y trouve aussi des représentants de quelques groupes également particuliers au rayon Soendaique; mais ce sont alors assez généralement des espèces différentes, ou bien des types légèrement anormes; tandis que quelques autres groupes, tels que ceux des fissipèdes et des palmipèdes, offrent

dans cette île, comme partout ailleurs, certaines espèces très-répandues, ou bien qui se propagent sous des formes identiques et sous les mêmes conditions d'existence en des lieux très-distants, ainsi que sous l'influence notablement différente des climats et des températures. On a obtenu de cette île des *Oiseaux de proie*, des *Calaos* et des *Coucals* de grande taille des *Echenilleurs* remarquables; plusieurs espèces de *Brêves* qui diffèrent toutes par les formes, de leurs congénères des îles de la Soende; plusieurs espèces nouvelles de *Perroquets*, chez lesquelles les teintes vertes semblent dominer comme couleur principale de leur plumage; tandis que dans les Moluques proprement dites, des teintes d'un rouge vif et d'un cramoisi pur revêtent la livrée des *Perroquets* de ces parages. Célèbes nous fournit encore trois types de genres nouveaux dans la classe des omnivores; des *Martin-pêcheurs* et *chasseurs* à teintes vives et pures; puis, une multitude d'espèces inédites de *Pigeons* à plumage richement paré. Cette île est la première du groupe de la Malaisie où se trouvent les *Mégapodes*, section anorme dans l'ordre des gallinacées, et à laquelle vient se joindre le genre nouveau du *Maleo* (*Megacephalon*). Ces deux genres, avec ceux des *Talégalles* et du *Leipoa*, forment un petit groupe dont les espèces n'incubent point leurs oeufs. Ces oiseaux remarquables nous fournissent matière à une remarque très-curieuse, en ce qu'ils forment, parmi les pulvérateurs, (très apts à la reproduction et à la ponte d'un grand nombre d'oeufs, et très-assidus dans l'acte de l'incuba-

tion et fort attachés à leur progéniture) un groupe totalement disparate par des moeurs et par des habitudes très-différentes: car, à l'instar des reptiles, ils ne se livrent point à l'incubation de leurs oeufs, qu'ils déposent et enfouissent isolément dans des monticules de terre, de boue, de feuilles et de graminée qu'ils entassent à cette fin, et que souvent ils élèvent à plusieurs pieds au dessus du niveau du sol, soit le long du rivage de la mer, ou bien dans les fourrés les plus épais des bois, où le couple demeure caché durant le jour. Ils abandonnent les soins de l'incubation à l'influence de la chaleur produite et excitée par la fermentation et la décomposition des matières végétales employées dans la construction de ces monticules; laissant ainsi à la chaleur persistante de l'atmosphère environnant, le soin de faire éclore successivement tous les oeufs déposés dans ces nids en forme de tumulus. C'est au moyen d'un de leurs pieds, qui sont munis de doigts plus ou moins préhensiles, qu'ils élèvent le sol, ou bien qu'ils transportent les matériaux nécessaires à la formation de ces grands amas en forme de monticules. On doit présumer, d'après ces habitudes, que ces oiseaux ne prodiguent aucune espèce de soin à leur progéniture, et qu'à cet égard ils s'éloignent aussi beaucoup des moeurs des gallinacées, même de toute la classe aîlée, pour se rapprocher des habitudes insociables des reptiles.

Les rivières, surtout celle de Goa, sont peuplées de Crocodiles de l'espèce *biporcatus*, également indigène aux parages des îles de la Soende: plusieurs espèces.

de serpents et quelques lézards sont différentes, quoique à tout prendre, l'Erpéthologie n'offre aucune forme nouvelle digne de fixer spécialement l'attention, du moins à en juger par le rayon fort circonscrit parcouru par nos naturalistes.

Les mers, dans les parages de cette île, fournissent à la consommation une infinité d'espèces de poissons, très-variés par les formes; ce qui fait que les marchés de Makassar sont pourvus de plus de trois cents espèces qu'on peut se procurer journellement, et qui, séchées sous des hangards de bambou, servent de nourriture principale aux habitants, ainsi que d'objet de trafic avec les autres insulaires, dont les côtes sont moins poissonneuses. L'on y trouve aussi ce grand nombre de *Mollusques* qui servant d'aliment, occupent une population nombreuse à la pêche du *tripang*, et donnent lieu au commerce très-lucratif qu'on fait de cette denrée. Dans ces mers se trouvent plusieurs espèces de *Crustacés* et de *Mollusques* à coquille, fort recherchées par les amateurs de curiosités, et parmi lesquels on énumère un grand nombre d'espèces inédites. Les côtes sont fréquentées de temps en temps par les *Dugons* (*Halicore dugon*), animal marin qu'on supposait fabuleux, sur le compte duquel les navigateurs se sont plu à débiter jadis ces contes fantastiques sur les syrènes, mais dont le genre de vie, ainsi que les formes naturelles, sont parfaitement connus aujourd'hui. Le nom malais du dugon est *Parampoean-lawut;* il est aussi connu des insulaires sous le nom de *Doejong;* sa chair est blanche, tendre et

savoureuse, et le goût est à peu près semblable à celle du veau.

Les eaux, dans ces régions, sont d'une transparence remarquable; lorsque la mer est calme et unie, on distingue facilement, même à plusieurs brasses de profondeur, les champs magnifiques de *Zoophytes* qui étalent leurs différentes formes si belles et si variées, et présentent ces parterres sous-marins émaillés des couleurs les plus fraiches et les plus vives. A mesure que les branches de zoophytes se développent, elles changent de couleur, ce qui fait qu'elles offrent cette variété de nuances du rouge vif au rose tendre, passant au violet, puis étalant ça et là des teintes éclatantes, de vert brillant, de bleu azur, ou de blanc pur, et dont les groupes divers forment, au fond de la mer, un tapis d'une richesse sans égale. Sur ces masses de corail vivent des *Echinodermes* des genres *Astérie* et *Ophiure*, non moins éclatantes par leurs belles couleurs. Sur des bancs voisins, moins couverts de coraux et plus rapprochés de terre, se propagent toutes ces différentes espèces d'*Holoturies*, dont la pêche attire sur ces côtes des flotilles de grandes et de petites embarcations, montées par des milliers d'indigènes, et par cette race de pêcheurs déterminés, les *Orang-badjo*, dont l'occupation incessante (comme nous l'avons fait remarquer dans le chapitre précédent), consiste dans la capture du *Tripang*, *holothuria ananas*, (Bêche de mer), et dans la préparation de ce comestible, dont les Chinois font une ample consommation: cette pêche forme une des principales bran-

ches du commerce d'exportation de ces parties de la Malaisie. La pêche de la tortue caret, *testudo imbricata*, à laquelle s'adonne aussi leur industrie, fournit également de nombreux moyens d'existence à cette race de marins. Les belles tables moirées, au nombre de treize, que fournit chaque carapace de cette tortue, forment un article très-important d'exportation pour les marchés de la Chine: la valeur de cet article dépend en grande partie du goût capricieux des Chinois, et selon que ces tablettes d'écaille sont nuancées ou tachetées, plus ou moins épaisses ou plus ou moins grandes.

Le phénomène de la blancheur lactée des eaux de la mer, dans certaines localités et à certaines époques de l'année, me semble devoir être attribuée, soit à la présence d'une affluence immense de très-petits mollusques microscopiques, dont la mer se trouve couverte jusqu'à une certaine profondeur, soit qu'elle emprunte cette blancheur de la décomposition des matières visqueuses et animales de cette prodigieuse et vraiment étonnante quantité de *tripang* et de *caret*, dont les entrailles sont rejetées à la mer par les flotilles de pêcheurs *Orang-badjo*, qui préparent et dépouillent journellement des milliers de ces animaux, que l'on sait être pourvus de viscères très-volumineux et de facile decomposition. C'est aussi assez habituellement dans l'espace de temps consacrée à la pêche la plus active des holothuries, que la mer se trouve colorée de cette manière, et cette époque coincide avec la mousson régnante qui fait refluer les eaux dans les

détroits. Peut-être doit on attribuer cette blancheur de la mer à la réunion des deux causes que je viens de signaler; au moins est-il sur, que l'eau puisée dans ces localités par quelques navigateurs, curieux d'approfondir ce phénomène, n'a offert à l'oeil nu aucun indice de la présence d'animalcules marins, ni rien qui puisse faire soupçonner l'existence d'une décomposition animale; quoique le sillage du vaisseau à travers ces mers lactées, leur ait fourni les indications les plus probables, qu'elles empruntaient cette couleur à l'existence d'un dépôt ou d'un résidu animal quelconque, sans la présence desquels, il eut été impossible d'expliquer la phosphorescence très-remarquable qu'on observe dans ces parages. Nous invitons conséquemment les navigateurs et les naturalistes qui visiteront de nouveau cette partie des mers des Moluques, à soumettre l'eau qu'ils puiseront à un examen plus sévère, à l'aide du microscope et par la certitude du résultat qu'on peut attendre de son analyse chimique.

Mr. Muller, dans la traversée qu'il fit d'Amboine à la Nouvelle-Guinée, rend compte de cette blancheur de la mer dans quelques détroits; il observe que la teinte lactée des eaux est surtout très-forte dans les parages où se fait la principale pêche du *tripang*, et que c'est dans la dernière moitié de la mousson d'Ouest et à l'époque du renversement subséquent des moussons, ou entre les mois de Janvier et de Mai, que cette blancheur de la mer est remarquable.

L'intérieur de Célèbes présente un très-vaste champ aux recherches dans les trois règnes de la nature.

l'Homme entreprenant, doué des talents nécessaires qui tenterait de pénétrer dans les parties montueuses, y ferait sans-doute des découvertes importantes; puisque, à juger par les excursions faites dans quelques districts, tels qu'à Menado, Gorontalo et Kema, cette île promet à l'observateur de la nature une moisson fort riche en objets nouveaux. Les parties de cette île à compter de l'équateur jusques au quatrième degré de latitude Sud, n'ont point été explorées.

# GROUPE GÉOGRAPHIQUE

DE

# HALMAHERA.

---

## CHAPITRE VI.

OCCUPATION DE CES ILES PAR LES EUROPÉENS. — MONOPOLE DES ÉPICERIES. — UTILITÉ DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES. — TREMBLEMENT DE TERRE A TERNATE. — INDICATIONS SUPERFICIELLES SUR QUELQUES ILES DE CE GROUPE.

Nous aventurons, dans ce chapitre, un coup-d'oeil sur le groupe des îles peu connues, situées à l'orient de Célèbes, entre des bras de mer vers lesquels le grand commerce maritime ne s'est point encore frayé de route régulière et suivie; mais dont les passages ne manqueront pas d'être parcourus par les navigateurs, comme une voie commerciale très-importante, lorsque la civilisation, qui pénètre de plus en plus dans

l'extrême orient, aura uni par des relations mercantiles tous les peuples de l'Océanie et de l'Australie avec ceux qui vivent dans les îles situées au nord de l'équateur.

Avant l'apparition du pavillon espagnol dans ces mers, les îles dont nous allons nous occuper, formaient quatre états indépendants: ceux de Ternate, Tidor, Gilolo et Batjan; leur pouvoir réuni s'étendait de l'occident à l'orient, depuis la baie de Goenong-tello sur la côte de Célèbes, jusqu'à la baie de Geelvink sur la côte Nord-Est de la Nouvelle-Guinée, et du nord au midi, à partir du détroit de Magindano, y compris les îles Talaut, jusqu'à la grande Céram et le groupe de Salajer. A l'occident, Ternate formait l'Etat le plus puissant; le Sultan de cette île se voyait en état de mettre sur pied une armée considérable composée seulement de ses sujets célébiens. Vers le commencement du 16me siécle, le souverain Baba-hulah sut profiter habilement de cette force guerrière, pour assujétir à son pouvoir les trois autres sultans rivaux; se voyant le maître absolu et redouté dans ce vaste rayon, il prit le titre de *Maha-radja* ou chef-suprême.

Vers ce temps, les Espagnols s'étant fixés solidement aux Philippines, ils convoitèrent aussi la possession de ces îles riches en épiceries et renommées pour la salubrité de leur climat; le pavillon espagnol parut dès lors en conquérant dans ces mers. Le *Maha-radja* dut se préparer au combat, lutte que peut-être il aurait été à même de soutenir avec avantage, mais qui lui devint fatale, vu qu'à cette même époque les Por-

tugais s'étant rendus maîtres d'Amboine, arrivèrent aussi dans ces mers comme rivaux des Espagnols. Ces deux nations s'y disputèrent le pouvoir avec acharnement, tandis que les princes indigènes, vaincus par le *Maha-radja*, saisissaient cette occasion pour se soustraire à son autorité. Le chef suprême de Ternate, ne pouvant tenir tête à ces nombreux agresseurs, les deux nations européennes, à la suite de combats meurtriers livrés sous l'équateur, se partagèrent ses dépouilles, tandis que ce partage se fesait plus pacifiquement en Europe, par la volonté alors toute-puissante, du pontife de Rome.

Le pavillon néerlandais ne se déroula dans ces régions contre ces concurrents européens, qu'en l'année 1599: les premières tentatives des Hollandais furent couronnées d'un plein succès, par la prise des forts occupés par les Espagnols et par les Portugais dans les îles du gouvernement de Ternate; mais les Espagnols s'étant pourvus de nouveaux renforts aux Philippines, et faisant cause commune avec le Sultan de Tidor, tombèrent à l'improviste sur ces postes à peine armés. Une lutte longue et sanglante eut lieu entre les deux partis; elle assura finalement la victoire aux armes néerlandaises.

Bien que déjà, depuis 1585, les navires hollandais sillonnassent les mers des Moluques pour faire la chasse aux navires espagnols et portugais, le 13 Mars 1597, une flotte, composée de six vaisseaux et de deux bricks, partit d'Amsterdam sous les ordres de l'amiral Jacob Cornelius Neek; elle toucha à Banda le 6 De-

cembre 1598, visita Java, Amboine, Boeroe et Ternate, d'où elle chassa les Portugais. Après avoir établi des factoreries dans quelques-unes des îles de la Malaisie, l'amiral revint en Hollande le 31 Mars 1600, apportant de riches cargaisons d'épices, de bois précieux, de perles, de parfums, de métaux, de pierres précieuses et d'articles de la Chine. Les efforts tentés à diverses reprises par les Espagnols, et surtout par les Portugais et les Anglais, qui furent constamment nos concurrents et nos rivaux dans les Moluques, n'eurent que des résultats fâcheux pour ceux-ci. La guerre survenue en Europe en 1665, entre l'Angleterre et les Pays-Bas, permit enfin à la Compagnie des Indes Orientales de terminer la lutte qui avait existé depuis si longtemps entre elle et la Compagnie anglaise. Pendant de longues années encore, des avanturiers anglais disputèrent à leurs rivaux vainqueurs, le droit de partager leurs bénéfices; les plaintes des agents anglais adressées à leur gouvernement restèrent sans effet, et la Hollande conserva la paisible possession des Moluques.

Ternate se vit attaquée à plusieurs reprises par les Anglais; mais grâces au courage et à la fermeté du résident van Budach, à qui ce poste avait été confié, ils ne parvinrent à s'en emparer qu'à la suite de la reddition de Java.

Soit par modération ou bien par conviction d'impuissance, la Compagnie des Indes, après s'être emparée des Moluques, au lieu d'user envers les princes soumis des droits du vainqueur, se contenta du droit de

suzeraineté sur les Sultans de Ternate et de Tidor, et ceux-ci furent investis, en son nom, du pouvoir sur ces contrées. Mais la Compagnie, en stipulant les droits réciproques entre ces deux princes vassaux, négligea ou bien omit à dessein de faire mention de leur autorité sur l'île et les dépendances de Gilolo ou Halmahera; une rivalité, peut-être adroitement ménagée, surgit bientôt à ce sujet entre les deux Sultans, qui se disputèrent pendant bien des années ce pouvoir éphémère. Cette pomme de discorde servit à alimenter sans cesse la haine de ces deux princes, et fut un obstacle à leur union contre le pouvoir de la Compagnie. En 1814, le nouveau gouvernement, ne redoutant plus la puissance déchue de ces princes, a mis un terme à cette mésintelligence: le Sultan de Ternate occupe maintenant le rang le plus élévé, et celui de Tidor a dû se contenter, sauf quelques indemnités, d'occuper le second rang. Les deux princes vivent aujourd'hui en bonne harmonie; l'un et l'autre ont rendu des services importants à l'Etat dans la guerre longue et meurtrière contre Dhipo-Negoro; les Alfoeres de ces îles se sont montrés guerriers intrépides dans les combats et soldats disciplinés dans l'armée.

On manque de renseignements authentiques sur l'époque de la première apparition des Malais dans ces îles, occupées par la nation Alfoere ou Harafoere, refoulée aujourd'hui dans l'intérieur des grandes îles de cet archipel: on ne saurait non plus indiquer l'origine ni l'étymologie du nom de Moluques donné à ces îles par les premiers navigateurs qui parurent dans ces

mers; ce nom a été adopté depuis par les géographes pour désigner toutes les îles situées à l'orient de Célèbes. Du temps de la Compagnie, on désignait ces îles sous le nom de *Groote Oost* (grand-orient), et on y comprenait toutes celles dépendantes des princes souverains des Moluques proprement dites. Les Portugais donnèrent à cette vaste étendue d'îles le nom d'archipel de St. Lazare; non seulement Amboine, Banda, Halmahera etc.; mais aussi Bornéo, Timor, Flores et Bali étaient compris sous cette dénomination.

C'est dans ce groupe que les commerçants européens apprirent à connaître les arbres à épiceries, dont la possession, ainsi que le monopole de leurs riches produits, appelèrent sur ces belles contrées toutes les calamités qui accablèrent pendant plusieurs siècles les paisibles habitants des Moluques. Pour s'assurer le commerce exclusif de ces denrées la Compagnie promulgua des lois oppressives, commit des injustices et dépensa des sommes considérables en armements et en surveillances.

Le muscadier (*myristica aromatica*) et le giroflier (*caryophyllus aromaticus*) sont primitivement propres à ces îles où ils croissent sans aucune culture. Lorsque la Compagnie conquit la majeure partie de cet archipel, les Sultans de Ternate et de Tidor, sans-cesse en guerre, furent contraints de se reconnaître les vassaux de cette association de marchands. Le premier acte d'autorité qu'elle jugea alors convenable d'établir fut l'extirpation des muscadiers et des girofliers dans toutes les îles de cet archipel; elle se vit probablement con-

trainte à faire usage de cette mesure dévastatrice, par le sentiment de son impuissance à maintenir un système de surveillance sur une aussi vaste étendue de mer, et elle jugea plus profitable aux intérêts de son commerce exclusif, de transplanter ces végétaux précieux sous une administration plus sévère, plus immédiate et moins coûteuse; on choisit, dans ce but, les groupes d'iles voisines qui étaient déjà totalement soumises au pouvoir de l'autorité coloniale. Ces circonstances furent cause que les îles de Banda obtinrent le monopole des produits du muscadier, et que le giroflier échut en héritage aux îles d'Amboine: depuis ce temps ces deux groupes portèrent plus spécialement le nom de Moluques; ils se trouvent désigné sous ce nom dans l'article où il sera fait mention spéciale des îles réservées jadis au monopole des épiceries.

En rapportant les motifs qui semblent avoir donné lieu à ces lois arbitraires et aux vexations nombreuses auxquelles les insulaires de ces parties du Grand Archipel ont été soumis si longtemps (vexations dont aujourd'hui encore ils ressentent plus ou moins les conséquences), il est également nécessaire d'indiquer par quels moyens l'administration nouvelle qui se vit investie du pouvoir dans l'Inde néerlandaise, parvint en 1815 à supprimer ces fatales combinaisons mercantiles.

Pour s'assurer du véritable état des choses et pour apporter des remèdes efficaces aux désordres et aux vexations qui avaient lieu dans les îles où le monopole

était exercé avec une extrême rigueur, le Gouverneur-Général, baron van der Capellen, fit en 1824 un voyage aux Moluques: cet événement parut alors d'autant plus remarquable, que depuis la présence du gouverneur van Diemen en 1638, aucun des chefs de l'autorité coloniale ne s'était rendu sur les lieux où se commettaient ces barbares spoliations.

Les publications portées à la connaissance des habitants des Moluques, les arrêtés et les réglements organiques adoptés pendant et à la suite de ce voyage, sont de la plus haute importance, en ce qu'ils font ressortir clairement les principes libéraux du nouveau système proposé à la sanction du gouvernement européen, système qui a contribué si puissamment à la prospérité de ces parties intéressantes de nos possessions. Par ces ordonnances ont été abolies toutes les lois arbitraires sur l'extirpation des arbres à épiceries; les corvées, autres que celles indispensables au service public, et dans ce cas raisonnablement retribuées ont été supprimées; on abolit également les entraves qui avaient pesé si longtemps sur l'industrie agricole; l'administration civile et celle de la justice furent organisés selon les besoins des populations de ces contrées, et une nouvelle distribution des terres réservées pour les cultures des épiceries, fit connaître aux habitants les dispositions bienveillantes de l'autorité protectrice, vers laquelle ils pourraient désormais diriger leurs plaintes et obtenir justice des griefs. — Nous aurons encore à nous occuper de l'abolition du monopole aux articles: îles Moluques.

La grande réunion d'îles du rayon géographique de Halmahera, a pour chef-lieu Ternate où siège une cour de justice. Le résident délégué du pouvoir de Batavia y est fixé. En vertu des ordonnances de 1824, l'autorité de ce préfet s'étend sur les îles Ternate, Tidor, Halmahera ou Gilolo, Batjan, Riouw, depuis Mortai au nord jusqu'aux îles Xulla au midi; puis les îles Papous, Waygamme ou Waidjoe, Salwatti, Mysol y comprise la partie de la Papouasie soumise au Sultan de Tidor; enfin, une partie de la côte orientale de Célèbes au sud du Cap Valch ou Taliabo, les districts de Balante, Mondango et Taboenkoe avec les îles Taliabo et Bongai. Ce chef civil et militaire dépend immédiatement du Gouverneur d'Amboine, qui se trouve lui-même sous les ordres du Gouverneur-Général résidant à Java.

L'intérêt plus ou moins secondaire que le gouvernement de la Compagnie des Indes semble avoir attaché à la possession de ces îles éloignées du centre du pouvoir européen, les ont rendues sous plusieurs rapports étrangères à la métropole. Le commerce a lieu par voie de cabotage; il n'y attire que fort rarement des bâtiments portant des cargaisons; de temps en temps seulement, quelques petits navires de guerre en croissière abordent dans les hâvres ou viennent se ravitailler sur les rades; puis, la visite annuelle du gouverneur d'Amboine, qui y fait sa tournée d'inspection, vient animer, pour quelques jours, l'existence monotone du petit nombre de fonctionnaires européens qui y sont établis. Cette sorte d'abandon de la part du

gouvernement est la cause que ce groupe de Halmahera est encore de nos jours à peu près inconnu; à peine sait on les noms que portent les îles nombreuses dont il est composé, quoique leur nombre soit évalué à plus de deux cents. Jusqu'ici on n'a pas encore eu soin de les faire explorer, quand ce ne serait que dans le but d'en faire le relèvement géographique et de prendre connaissance de leurs productions. Certes, une population évaluée à 50,000 mille âmes, mais dont le chiffre est sans doute bien plus considérable, ainsi que des terres qu'on sait être très-productives, méritent certainement de fixer l'attention du chef des possessions néerlandaises dans l'Inde. Ce sont, dumoins à ce qui nous semble, des motifs assez importants à faire valoir pour en ordonner l'étude, ne fut-ce qu'à fin de ne plus se trouver pris au dépourvu et manquant de renseignements physiques et statistiques sur les contrées voisines, lorsqu'une seconde catastrophe opérera dans Ternate la destruction totale, dont elle est sans-cesse menacée (1). Il y a plus: ces îles ont une grande valeur stratégique, car elles peuvent, en cas de guerre, servir de rempart et d'avant-postes qui garantissent de toute atteinte hostile les autres parties de nos possessions dans l'extrême orient. Leur position les met à même de défendre les détroits qui conduisent dans la mer des Moluques, et leurs populations belliqueuses peuvent au besoin prendre rang dans l'ar-

(1) Voir plus loin à l'article Ternate, le tremblement de terre de 1840.

mée et concourrir efficacément à repousser toute attaque hostile, soit, du dedans, ou bien de l'ennemi venant de régions éloignées, qui pourrait compromettre la sûreté des grandes îles. Nous formons aussi des voeux pour qu'on ne remette point à d'autres temps le soin d'accorder aux habitants de ces contrées fertiles, une part plus large dans le commerce et la navigation, sources de bien-être et de prospérité, dont ils se sont vus privés par le monopole établi et maintenu dans le seul intérêt du commerce exclusif de la Compagnie.

L'envoi d'explorateurs dans le groupe fort étendu de ces îles n'exigerait probablement pas une dépense considérable; l'exécution en serait facile, vu le peu de largeur des bras de mer qui le plus souvent ne sont que des canaux séparant ces îles les unes des autres, et en ce que ces parages sont exempts d'ouragans ainsi que de coups de vent subits. Le sultan régnant de Ternate est, à ce qu'on assure, dévoué au Gouvernement et bienveillant envers les Européens; il a donné des preuves de son attachement dans plusieurs circonstances, et il s'est toujours montré sincère et fidèle allié du pouvoir néerlandais. Son propre intérêt doit le porter à seconder puissamment une telle entreprise, attendu qu'il y trouverait le moyen d'acquérir une connaissance plus exacte des ressources que ces îles, soumises à son influence, peuvent fournir au commerce de cabotage des indigènes, et pour le cas ou un ébranlement volcanique de toute l'île, dont Ternate est incessamment menacée, viendrait le contraindre d'abandonner à jamais cette terre, rendue illustre par ses

ayeux; il serait à même de prendre des mesures pour transférer le siège de son autorité dans une autre partie des Etats qu'il régit.

Puisse le Gouvernement ne pas reculer plus longtemps devant les dépenses indispensables que demande l'exploration scientifique! Il est encore temps de mettre la main à l'oeuvre: un jour viendra où l'on pourrait se voir débordé par l'industrie anglaise, qui ne manquera pas de faire exploiter à fond et en détail ses possessions dans les mers de l'Océanie; témoin déjà les résultats inattendus et prospères que l'industrie tire aujourd'hui du sol de cette Australie méridionale, contrée réputée jadis arride et inféconde, et dont les mines si productives de houille, de vif-argent et de cuivre servent maintenant à alimenter un commerce fort lucratif, et sont la source de richesses longtemps cachées et inconnues, ouverte maintenant à son commerce par la voie des explorations scientifiques. Ajoutons qu'il est encore temps, pour que le Gouvernement prenne l'initative dans les recherches scientifiques et dans les moyens d'exploiter plus avantageusement le sol dans nos possessions intertropicales, avant que l'esprit public, si fortement enclin de nos jours à se lancer inconsidérément dans les idées aventureuses, ne vienne le contraindre d'accorder des concessions particulières qui finiraient par embarasser la marche régulière de l'administration, et nuiront aux opérations mercantiles qu'elle se réserve.

Mais n'est-il pas affligeant de voir que Nous, qui possédons dans un grand nombre des îles de l'Archipel des ressources minérales, bien plus précieuses que l'An-

gleterre n'en peut énumérer dans tous ses domaines orientaux réunis, que nous abandonnons le soin et la conduite des travaux de nos mines d'étain, de fer et de cuivre, ainsi que les lavages d'or et de platine (1), soit à des Chinois routiniers, soit à des indigènes ignorants, et sans nous préoccuper de ce que ces îles renferment encore de trésors précieux, cachés dans le sein de la terre. Si le Czar de Russie avait continué à ne faire valoir ses richesses enfouies dans le sol de l'Ural et de la Sibérie, que selon le savoir faire des indigènes de ces contreés, certes, ces mines si productives, ne seraient point parvenues aujourd'hui à ce haut degré de perfection dans leur l'exploitation, et leur produit n'aurait pu atteindre, à beaucoup près, le chiffre énorme de bénéfices qu'elles rapportent maintenant au trésor de cet immense empire. Ces bénéfices vont sans cesse augmentant considérablement, de manière que, dans l'espace des dix dernières années, le revenu annuel a triplé.

S'il faut admettre comme certain, que les produits des lavages d'or dans l'Archipel fournissaient autrefois, année commune, le 7me de la totalité de ce métal que produit le globe, l'on pourrait admettre qu'aujourd'hui l'Archipel n'en fournit guère au delà

(1) En nous occupant des mines d'or de Bornéo, nous fîmes la remarque qu'avant l'arrivée de nos naturalistes dans ces contrées on n'y faisait, non plus que dans les mines d'or de Sumatra, aucun cas du platine, substance métallique dont la valeur n'était pas appréciée.

du 12me, peut-être moins encore, vu la quantité considérable d'or que donnent les mines de la Russie, ainsi que celles ouvertes depuis quelque temps dans les Etats de l'Amérique méridionale. Mais pourquoi, à l'exemple de nos concurrents dans l'Inde, ne tâchons nous pas de rendre nos lavages de métaux plus productifs pour le trésor, en les faisant mieux valoir ou en les étendant par des recherches nouvelles, dans les localités aurifères qui n'ont point encore été exploitées.

Les journaux anglais font mention d'une association, sanctionnée par chartre royale, qui vient de se former sous le nom *d'Eastern Archipelago Compagny*, fondée dans le but d'étendre le commerce dans les mers de la Chine, de protéger et de hâter la civilisation des indigènes de Bornéo etc. Le capital de cette compagnie est porté à 200,000 livres sterling. Elle se propose d'exploiter des mines, de cultiver des terres, et d'étendre ses rapports mercantiles et industriels; dans les parties de Bornéo ainsi que dans les îles dont l'Angleterre vient de s'assurer la possession dans ces mers; tandis que notre Gouvernement fait des difficultés pour admettre à Java quelques jeunes naturalistes instruits, et qui ne demanderaient pas mieux que de se vouer au service de la science, contre la rétribution d'un mince salaire: l'on pourrait se servir de ceux-ci, selon leurs talents, comme naturalistes voyageurs et explorateurs, ou les admettre, selon les preuves qu'ils donnent de leur capacité, à compléter les rangs des membres de la commission scientifique dans l'Inde.

Nous allons maintenant consacrer encore quelques lignes à l'aperçu succinct des principales îles de ce groupe, en regrettant toutefois, d'abord le manque de renseignements authentiques sur la statistique, ainsi que sur le caractère physique et moral de leur population, puis l'ignorance complète qui nous oblige de passer sous silence tout ce qui est relatif à plusieurs îles faisant partie de ce groupe géographique, telles que, (pour nommer seulement les plus grandes après Halmahera,) Obi, Mandoli, Batjan, Tawally, Mortai, tous les groupes de Dammer, de Latta, Mysol, Salwatti, Batante, Waygamme et plusieurs autres, comprises géographiquement dans le groupe de la Papouasie.

Halmahera, plus connue sous le nom de Gilolo, n'est qu'une île de troisième rang, quoique l'étendue qu'elle occupe dans cette vaste mer équatoriale soit de trois degrés en longitude sur deux de latitude. La forme bisarre de ses terres anfractuées par des baies profondes, donne à cette île une ressemblance parfaite avec la grande Célèbe, formée, comme Halmahera, de quatre presqu'îles. Gilolo ou Djilolo est souvent designée par les habitants sous le nom de *Bato-tsina;* mais les autres insulaires lui donnent le nom de Halmahera ou Almaheira (grande terre ou continent), sans doute à cause de sa vaste étendue comparée à celle des îles environnantes. La superficie de Halmahera est de 313,5 lieues géographiques □, ou 172 myriamètres □.

Cette île est divisée administrativement en deux parties: la plus grande est placée sous l'autorité du Sultan de Ternate; elle compte une population de 19,000 âmes; la partie la moins considérable en étendue compte une population de 4,000 âmes seulement; elle est soumise nominalement au Sultan de Tidor. Les documents administratifs de 1840, portent à 22,955 le chiffre de la population totale de cette île. Galeta, dans la partie dépendante du Sultan de Tidor, et Bitzoli, dans celle qui est soumise au Sultan de Ternate, en sont les villes les plus importantes. Un sous-résident est chargé de l'administration dans ces deux parties.

Plusieurs volcans sont en activité dans cette île montagneuse; le principal, celui dont les éruptions sont les plus violentes, est le Goenong Kanore; les tourmentes de cette montagne suscitent des tremblements de terre assez fréquents et dévastateurs. Les Malais se sont établis le long des côtes, et ces conquérants nomades s'en emparèrent au détriment de la population aborigène Alfoere, refoulée aujourd'hui dans l'intérieur, et formant une peuplade de montagnards sobres, robustes et vaillants, propres au service militaire, et qui ont fait preuve de bonne conduite et de courage lorsqu'ils ont été appelés dans les rangs de l'armée coloniale, ou bien qu'ils ont été employés dans le service de la marine.

Les productions de cette île sont aujourd'hui d'une importance assez minime, vu qu'on n'a pris aucun soin pour connaître celles qui y sont spontanées, et qu'elle n'est pas occupée par des employés civils; des

détachements militaires se trouvent répartis sur quelques points, afin d'y maintenir le droit d'occupation et de veiller à la défense du drapeau.

La végétation y est puissante et féconde. Cette île, de même que plusieurs autres parties de nos possessions, pourrait contribuer pour sa part au bien-être général, pour peu qu'on prît la peine de s'assurer, au moyen d'une exploration régulière, de sa constitution physique et des ressources qu'elle peut offrir à l'industrie et au commerce. Le Sultan de Ternate va, pour se distraire, passer de temps en temps quelques jours dans cette île; il y jouit des agréments de la chasse au cerf et au sanglier, ou bien il s'amuse à la pêche dans la baie de Sedangoli. Le gibier y abonde à tel point, que les indigènes font le commerce de la chair de venaison séchée au soleil, denrée qu'on exporte par cargaisons sous le nom de *dinding;* l'île fournit aussi de fort beaux bois, propres à la construction navale; ils sont aussi recherchés dans les arts et par le commerce.

Ces peuples ont un goût décidé pour le négoce, et parmi eux existe un penchant dominant pour la navigation. Ils ont quatre sortes d'embarcations, connues sous les noms de *prahoe*, *orembai*, *gilala* et *korakora*. Le *prahoe* de ces îles est un bateau formé d'un tronc d'arbre, auquel sont adaptés des ailes ou balanciers; quatre hommes munis de pagayes suffisent pour le conduire. L'*orembai* est un bâtiment d'agrément; il est plus long et plus large que le *prahoe*, avec une tente on espèce de hangard construit dans le milieu, et où dix ou douze passagers trouvent une place con-

venable; sur les *orembai* de grande dimension la cabine du centre est divisée en trois compartiments fort bien appropriés aux besoins et au *confort* d'un voyage de quelques jours; il est ordinairement conduit par trente rameurs qui se relayent, afin de pouvoir naviguer jour et nuit: sur la plate-forme de la cabine se trouvent des joueurs d'instruments munis de tambours; un *gongon* ou *tataboeang* bat la mesure et facilite la manoeuvre des pagajeurs. Le *gilala* est un esquif léger, long et étroit, propre à fendre l'onde avec une vitesse surprenante, et qui sert comme d'aviso ou de courrier. Le *korakora* est un bâtiment armé en guerre. Il a acquis une célébrité fatale dans l'histoire des dévastations exercées par la *tournée du hongi*, flotte équipée jadis pour concourir à la destruction systématique des arbres à épiceries, dans les îles où ces arbres croissent spontanément et où ce fléau destructeur se renouvelait annuellement. Le *korakora* est d'une construction parfaite pour opérer un coup de main; mais il ne saurait lutter contre une mer houleuse ni naviguer dans des eaux où les tempêtes sont fréquentes; mais dans ces parages, complétement à l'abri des coups de vents, et où la mer est rarement agitée, ces bâtiments répondent parfaitement à leur destination. Ils ont peu de bord et sont fort larges; l'espèce d'entre-pont est à double étage; ils peuvent porter deux et même trois rangs de rameurs, qui sont accroupis sur les balanciers; cinquante ou quatre vingt hommes font mouvoir ces sortes de navires avec une vitesse qui tient du prodige; ils sont armés de petits cannons de

trois à quatre livres de balle, nommés *lila*, et de canons à pivot *rantaka*, que ces insulaires manoeuvrent parfaitement; des fusils et des sabres complétent l'armement de ces bâtiments de guerre.

Sedangolie est situé sur la côte occidentale de Halmahera; la Compagnie des Indes néerlandaises y avait un chantier et quelques autres établissements d'utilité publique, dont les murs existent encore. Les côtes de cette île sont hérissées de montagnes; ces amphitéatres couverts de bois magnifiques, entre lesquels existent des valées fertiles, offrent des sites d'une beauté pittoresque aussi variés que propres à plusieurs genres de cultures; la partie septentrionale est surtout très-montagneuse. Cette belle contrée est entourée d'un chapelet d'îlots de corail, boisés depuis leur centre plus ou moins élevé, jusqu'à leur bord envahi ou caché par une puissante végétation marine. Ces îlots sont séparés entre eux par des canaux de peu de profondeur et d'une largeur variable. En parcourant cette mer tranquille exempte d'orages violents, on se croit, dit un témoin oculaire, engagé dans les sinuosités d'un vaste fleuve, ou bien parcourant une de ces belles nappes d'eau de l'intérieur, qui offrent dans ces contrées, des tableaux d'une beauté ravissante.

Ternate, est la résidence d'un Sultan dont les ancêtres furent, comme nous venons de le dire, les souverains de tout l'archipel malais proprement-dit; leur domaine patrimonial s'étendait sur plus de soixante dix

îles de la mer des Moluques. C'est aujourd'hui le chef-lieu où réside le délégué du pouvoir colonial, et où sont établies les principales autorités administratives. L'atmosphère y est d'une pureté remarquable et sa réputation de salubrité est traditionnelle parmi ces peuples; le séjour y est aussi agréable qu'il est salutaire à la santé.

Ternate portait, avant l'introduction du Mahométisme, le nom de Leinau-gopie: celui qu'on lui donne maintenant doit son origine, (selon l'opinion accréditée dans l'île) à l'arrivée des propagateurs de l'Islamisme dans cette contrée. Les traditions rapportent ce fait comme suit. — Les premiers sectateurs de cette foi qui se rendirent de Malacca à Ternate, ayant été détournés de leur destination par un ouragan, le bâtiment qu'ils montaient se trouva en détresse et l'équipage manquait de vivres; dans cette perplexité, leur chef s'écria, en s'adressant au Prophète: *si tu es le chef des vrais croyants, donnes-en la preuve en nous faisant aborder heureusement.* Le lendemain on découvrit la terre, sur quoi le chef aurait dit, *siedak-ternjata*, (il est constaté ou prouvé); de *ternjata* on aura fait *ternate.*

Cette terre doit sans nul doute son apparition à la surface des eaux, aux tourmentes des cratères très-nombreux qui ont évidemment entre eux des communications sous-marines. L'île est peu étendue, et sa surface paraît seulement destinée à servir de base au grand cône volcanique qui de son centre s'élance à plus de mille pieds dans les airs. Plusieurs catastrophes suscitées par ce volcan et par ceux des îles voi-

sines, sont consignées dans les annales: les années 1608, 1635, 1653, 1673 et 1693 sont remarquables par les éruptions; dans le mois d'Août 1770, eut lieu une éruption qui dévasta toute l'île; les années 1771 et 1772 furent non moins fatales. Plus rapprochées de nos temps sont celles qui ont eu lieu en 1811, en 1814, en 1835, 36 et 38; elles se sont renouvellées avec des catastrophes plus alarmantes encore en 1840; à cette époque toute l'île semblait être ébranlée, et les oscillations de la terre se manifestèrent pendant plus de quarante-huit heures. Les éruptions volcaniques se succédèrent à intervalles de quelques heures seulement, depuis le 2 Février jusqu'au 15 du même mois; le 14, les secousses du sol devinrent si violentes, que tous les habitants abandonnant leurs demeures, se réfugièrent sur les bords de la mer, et ceux qui le purent cherchèrent leur salut dans les embarcations. Dans la journée du 15, par un déluge de pluie, on éprouva une secousse si épouvantable que les hommes furent culbutés, que les édifices tremblèrent sur leur base, et que toutes les maisons en maçonnerie s'écroulèrent; en divers endroits la terre se déchira; on vit de profonds abîmes qui se refermèrent aussitôt. La situation des malheureux habitants, dont aucun cependant n'avait perdu la vie dans ces désastres, fut extrême; leurs propriétés étaient saccagées, le sol labouré, leurs plantations d'épiceries hachées ou brûlées par la lave, et leurs habitations ne présentaient plus qu'un amas de décombres. Le fort Orange qui, pendant deux siècles, avait bravé plusieurs tremblements de terre, ne présentait plus qu'un amas

de ruines; des bastions furent totalement engloutis. On évalue à plus de deux millions de francs les pertes éprouvées par cette catastrophe effroyable. On ressentit aussi des secousses très-fortes à Halmahera et à Tidor, mais elles n'y exercèrent point de dégâts.

A la suite de ce désastre, la population chrétienne songea sérieusement à quitter ces lieux de désolation. Le résident convoqua aussitôt une assemblée, afin de délibérer sur les mesures qu'il fallait prendre dans cette urgente nécessité. On y agita la question de transférer le siège des autorités dans un lieu rapproché plus convenable, puis, d'abandonner Ternate, où tous les établissements, hopitaux, casernes, etc. étaient anéantis ou dumoins considérablement endommagés. Il est notoire que, si dans ce moment de crise, l'autorité européenne se fût trouvée préalablement munie de toutes les connaissances requises, et qu'on eut été bien informé relativement à la constitution physique des îles voisines, il eût été, selon notre opinion, fort facile de prendre une détermination positive, et la question importante, qu'on se proposait de soumettre à la discussion de l'assemblée, aurait pu obtenir une solution immédiate, sur laquelle le Gouvernement de Batavia n'aurait eu qu'à décider. Toutefois, il est évident que le résident, pas plus que les autres autorités de Ternate, n'avaient aucune donnée concernant les localités les plus rapprochées du chef-lieu, et qu'ils se trouvaient complétement dépourvus des connaissances relatives à la topographie et à l'hydrographie des contrées et des mers comprises sous l'administration de la résidence de Ternate. Dumoins,

*faut-il supposer qu'il en fut ainsi*, attendu que, en conséquence de la réunion tenue par les notables le 21 Février, tandis que le volcan continuait à lancer des matières ignées et que des secousses faisaient encore trembler le sol, le résident prit, le 23 suivant, la résolution motivée d'envoyer des commissaires à Halmahera, afin de s'assurer s'il y aurait moyen de transporter toute la population, dans une localité sous tous les rapports convenable pour la fondation d'un établissement permanent, sur la côte occidentale de la péninsule Nord de cette île. On désignait à cette fin en premier lieu la baie de Dodingo dans l'île de Gilolo, distante de la côte orientale de Ternate *de quelques milles seulement*, ou bien, dans le cas où cette partie de la côte ne serait point jugée convenable, l'expédition avait pour mission *de faire des recherches* sur ce même littoral, afin d'y choisir un lieu répondant mieux à toutes les conditions voulues et indiquées par le résident. Cette mission était composée de deux habitants de Ternate, connaissant les localités de la partie des côtes qu'on se proposait de visiter; d'un officier de la marine, d'un officier des troupes en garnison à Ternate, d'un officier de santé, et de deux délégués choisis par le Sultan. Celui-ci, de même que le chef des habitants chinois (*kapitein-chinees*), s'étant concerté sur cette mesure avec le résident, ils avaient donné leur adhésion à l'abandon de Ternate, et ils consentaient à suivre les autorités néerlandaises dans tel lieu qu'on jugerait convenable, et dont le Gouvernement ferait choix pour le nouvel établissement.

Cette expédition partie de Ternate le 24, fut de retour le 28 Février: *dans ces quatre jours elle avait rempli sa mission!* D'abord, on avait visité la vaste baie de Dodingo; puis on s'était porté à Sedangoli, et de là au village de Djilolo situé dans le fond de la baie du même nom: un rapport motivé sur cette course improvisée, faite à tire d'aile, servit à établir le non-succès de l'entreprise; celle-ci n'offrit point d'autre résultat, tandis *qu'une étendue de deux degrés du littoral de Gilolo demeura inexplorée, et qu'on n'avait nul égard au grand nombre d'îles dont cette côte est entourée.* On rendit compte au gouvernement de Batavia du résultat défavorable de cette enquête, et lui demanda des ordres ainsi que les moyens nécessaires pour réparer ce grand désastre. Il paraît que la réponse ne se fit point attendre longtemps: un navire fut porteur des objets de première nécessité, de nature à subvenir aux besoins les plus urgents des habitants; des ordres parvinrent au résident pour qu'il fit rétablir le fort Orange, ainsi que pour la réconstruction de l'hopital et des casernes; une souscription fut ouverte dans toutes les parties de l'Inde et dans la mère-patrie en faveur des victimes de cette effroyable catastrophe, et les habitants se mirent à construir des demeures nouvelles sur ce sol dévasté, *constamment menacé d'une destruction complète.* Nonobstant cet avenir précaire et peu rassurant, toute la population s'est remise peu à peu de son épouvante, les habitations ont été réconstruites et les traces de ce bouleversement général sont à peine visibles aujourd'hui, l'île n'ayant été abandonnée que par une seule famille.

En 1843, des secousses violentes ont porté de nouveau l'alarme parmi les habitants de Ternate, et le tremblement de terre a été suivi d'éruptions fréquentes; toutefois les dégâts n'ont été ni graves ni nombreux.

Bâtie en amphithéâtre sur les bords de la mer, la ville de Ternate offre un aspect agréable. Les maisons sont toutes entourées de jardins et n'ont qu'un rez-de-chaussée, disposition indispensable contre les tremblements de terre. Les rues sont tirées au cordeau et se coupent à angles droits. Le sol de Ternate, ainsi que celui des îles de la dépendance, est en général fertile et propre à tous les genres de cultures.

Ternate, Batjan, Tidor, Tawali, Mandoli, Latta et quelques autres îles forment ensemble une superficie de 98,7 lieues □ ou 54,2 myriamètres □, en ajoutant à ces îles les archipels d'Obi, de Dammer, de Weda, de Wossa ainsi que Morti, situés à la pointe Sud et sur la côte Orientale de Halmahera, on peut calculer la superficie de toutes ces terres réunies à 243 lieues □, ou 134 myriamètres □. La population de Ternate est portée à 7000 âmes. Le recensement de 1840 en donne la répartition suivante:

| | | |
|---|---|---|
| Sujets du Sultan . . . . . | 3860 | âmes |
| Européens et leurs descendants . . . | 412 | » |
| Chrétiens indigènes . . . . . | 231 | » |
| Chinois . . . . . | 401 | » |
| Makassares . . . . . | 1216 | » |
| Esclaves . . . . . | 581 | » |
| A reporter . . | 6701 | âmes |

| | | |
|---|---|---|
| Report . . . | 6701 | âmes |
| Habitants de Palembang, qui s'y sont fixés depuis la captivité de leur Sultan . | 139 | » |
| Esclaves affranchis . . . . . | 194 | » |
| Lépreux . . . . . | 17 | » |
| Déportés . . . . . | 18 | » |
| Total . . . | 7069 | âmes, |

indépendamment de la garnison.

*Dénombrement en* 1840 *des habitants dans les domaines du Sultan de Ternate.*

| | | |
|---|---|---|
| L'île de Ternate . . . . . | 7069 | âmes. |
| La partie de Gilolo dépendante de Ternate . . . . . | 18,918 | » |
| Ile Makjan . . . . . | 3,680 | » |
| Archipel de Xulla . . . . . | 6,730 | » |
| Total . . . | 36,397 | âmes. |

L'administration civile se compose d'un résident, assisté d'un secrétaire et de deux sous-résidents à Galea et à Bitzoli, dans l'île de Gilolo. On trouve encore à Ternate une magistrature, un conseil de Justice et une Chambre des Orphelins.

Les Malais et les Alfoeres vivent en bonne intelligence; les premiers n'ont pas la perfidie ni les autres défauts qu'on impute à juste titre aux Malais des îles occidentales, surtout à ceux de Makassar et aux insulaires qui demeurent entre Java et Timor. On les dit plus enclins au travail, d'un caractère ouvert et fidèles à leurs engagements. Les princes et les grands ont moins de vices, et on ne risque pas de se voir

déçu dans la confiance qu'on leur accorde; ils sont bienveillants et affables, s'expriment clairement et d'une manière élégante; aussi ne sont-ils pas totalement étrangers aux sciences; les usages européens et une politesse exquise leurs sont familiers.

C'est à Ternate que le potentat détrôné de Palembang, le Sultan Mahmoed Badr oed-Din, expie dans l'exil le massacre de la garnison du fort de Palembang ainsi que les trahisons dont il s'est rendu coupable pendant son règne, auquel fut mis un terme à la suite d'une guerre longue et meurtrière qui livra sa capitale et sa personne entre les mains du vainqueur. Le sultan déchu se trouvait entouré à Ternate de toute sa famille et de ses serviteurs; il recevait annuellement une somme de 9600 roupies (12,000 francs) pour subvenir à son entretien, en outre 120 *kojan* (1) de riz et les étoffes nécessaires à l'habillement de ses subordonnés et de sa maison, formant 60 individus. Il a été exilé dans cette île, réputée pour la salubrité du climat, et durant sa longue captivité il a joui des égards dus à son rang, et des soins compatissants auxquels sa conduite passée ne lui donnait aucun droit de prétendre. — On peut faire la remarque à certains voyageurs anglais, qui se sont plu à débiter des récits mensongers relativement à la manière dont ce prince était traité par le gouvernement néerlandais,

(1) Le *Kojan* est une mesure qui varie de 3500 à 3400 ou 3200 livres selon la localité. Le *Kojan* du commerce est de 25 *pikol*, et le *pikol* est de 125 livres.

que l'Angleterre n'a pas entouré son hôte de St. Hélène des égards et de l'aisance dont ce prince malais a été l'objet à Ternate, lui qui cependant à deux reprises, s'était rendu coupable de révolte, de trahison et de meurtre.

Les productions de l'île sont à peu près nulles; on y cultive le riz et le maïs, et le sagoutier y croît aussi. On en exporte comme objets de commerce, la venaison séchée au soleil et connue sous le nom de *dinding*, du poisson salé, des ouvrages en bois et de *l'atap;* les autres objets du trafic que produit Halmahera ainsi que les îles orientales, consistent en *karet*, en *tripang*, en nids de *salanganes* et en nageoires de requin; les perles, la nacre, la noix muscade, le macis, le *masoy* et les oiseaux de paradis sont encore autant d'objets de négoce. Les importations principales sont le riz, le sagou, les tissus et cotonnades néerlandaises en du Bengale, les soiries et la fayence chinoise etc.

Une station de courte durée faite par l'un des membres de la commission scientifique, le Dr. Forsten, dans l'île de Ternate, nous a déjà valu une récolte assez riche, quoiqu'elle ne se trouve que composée d'oiseaux. Ce voyageur n'ayant pu visiter que les trois districts de Ternate, de Tidor et de Dodingo, et de plus se trouvant malade et dépourvu des moyens nécessaires pour pénétrer dans l'intérieur de Gilolo, n'a pu rassembler sur cette île qu'un fort petit nombre d'observations. On manque également de renseignements statistiques et physiques sur toutes les autres îles du groupe de Halmahera; les plus considérables ont déjà été indiquées par nous.

Il nous est parvenu de Dodingo (Halmahera), plusieurs espèces nouvelles de Rapaces, de Calaos, d'Enodes, de Colombes, de Mégapodes, de Perroquets rares ou point connus jusqu'ici, et dont le plumage écarlate et pourpré les fait associer en un même groupe aux espèces à livrée peinte de couleurs vives, telles qu'il s'en trouve en nombre plus considérable dans l'archipel des Moluques; tandis qu'à Célèbes et plus à l'occident dans les îles de la Soende, des teintes généralement vertes sont réparties sur les Perroquets de ces contrées.

Tidor, résidence d'un autre Sultan, est, comme sa voisine, une île volcanique; mais parée d'une riche végétation; on y trouve aussi des habitations somptueuses qu'elle doit au luxe oriental du Prince qui s'y contente des attributs éphémères de sa dignité, seuls restes de son pouvoir déchû.

Le sultan de Batjan, troisième prince vasal de la Néerlande dans ces mers, ne peut guère exercer une plus grande autorité sur ses sujets que celui de Tidor; à peine s'il possède assez de pouvoir sur eux pour empêcher qu'ils ne se livrent à la piraterie: brigandage auquel le gouvernement devrait mettre un terme, en montrant plus assidûment son pavillon dans ces mers, parsemée d'îles qui prêtent réfuge et assistance aux écumeurs de mer, et qu'il devrait faire surveiller par un plus grand nombre de ses croiseurs armés.

*Dénombrement en 1840, des habitants dans les domaines du Sultan de Tidor.*

| | | |
|---|---|---|
| L'îles de Tidor et de Maré . . . . . | 5,924 | âmes. |
| Une partie de Gilolo . . . . . | 3,937 | » |
| Les archipels de la Papouasie, (approximat:) | 10,000 | » |
| Total . . . . | 19,861 | » |

*Etats du Sultan de Batjan.*

| | | |
|---|---|---|
| Dans les différentes îles de ce groupe (approximativement) . . . . . | 3,000 | âmes. |

*Récapitulation de la population des îles qui ressortissent à la résidence de Ternate.*

| | | |
|---|---|---|
| Etats du sultan de Ternate . . . . . | 36,597 | âmes. |
| » » » » Tidor. . . . . | 19,861 | » |
| » » » » Batjan . . . . . | 3,000 | » |
| Parties occidentales des côtes de la Nouvelle Guinée (approximativement). . | 200,000 | » |
| Total sous Ternate . . | 259,258 | âmes. |

Feu le Dr. Forsten fit à Sedangolie d'importantes acquisitions, dont un grand nombre d'oiseaux nouveaux pour la science, et qui sont d'un intérêt remarquable par la beauté de leur plumage. Parmi ceux-ci on peut citer un Coucal d'une taille gigantesque (1), et une

(1) *Centropus goliath.* La plus grande des espèces de ce genre. Longueur 2 pieds 4 pouces; bec 2 pouces; tarses 4 pouces. Plumes de la tête et du cou longues, à baguettes roides et à barbules désunies. Queue très longue, étagée. Toutes les parties du corps, les ailes et la queue d'un noir glacé de violet; sur les ailes une bande

grande espèce de Brève (1) peinte des couleurs les plus fraiches.

Un grand nombre d'espèces inédites fourniraient encore matière à plusieurs autres diagnoses; mais nous ne pouvons point les comprendre dans cet écrit, tant le cadre réservé à la partie descriptive de l'histoire naturelle est restreint.

Tout ce qui a rapport à la topographie et à l'ethnographie de ces îles est encore dans le vague. Dans le domaine des sciences naturelles on ne possède guère que des indications superficielles. Les animaux dont ces îles se trouvent peuplées, ne sont connus que par les objets envoyés récemment par le Dr. Forsten. La géologie, la botanique y attendent encore des explorateurs qui puissent nous fournir des données certaines sur la formation du sol et sur les détails de sa végétation. Toutefois, l'aspect de quelques îles de ce groupe géographique, tel qu'il a été observé superficiellement par

---

blanchâtre large d'un pouce et demi. — Les jeunes de l'année sont marqués de goutelettes blanches sur la tête et au cou, le dos est varié de noir et de brun; la large bande de l'aile est formée de raies transversales brunes et blanchâtres, et les parties inférieures sont irrégulièrement marquées de blanc sur un fond noirâtre. Cette espèce offre aussi des individus albinos et tachetés de blanc.

(1) *Pitta maxima.* De la taille ou un peu plus grande que *P. gigas* de Sumatra. Longueur à peu-près 9 pouces; tarse 2 pouces 3 lignes. Tête, gorge, nuque et toutes les autres parties supérieures, d'un noir intense et velouté. Couvertures des ailes d'un riche vert d'aigue-marine; devant du cou, poitrine et flancs d'un blanc parfait. Ventre, abdomen et couvertures caudales rouge ponceau. Le bec noir et les pieds rougeâtres.

des navigateurs, semble promettre une moisson aussi abondante en objets, que riche en résultats scientifiques.

Nous quittons à regret des parages qui, par leur position équatoriale, réunissent sans doute tous les genres de beautés; où le sol paraît être d'une fécondité inépuisable; qui peuvent offrir de nouvelles ressources à l'industrie, raviver et ouvrir des débouchés lucratifs pour le commerce, et dans lesquels un vaste et nouveau champ de recherches et d'études récompenseront pleinement, même avec usure, les travaux scientifiques trop longtemps négligés dans ces contrées.

Nos connaissances, relativement à la constitution physique et aux moeurs des habitants de ce vaste groupe géographique, ne sont, il faut l'avouer à notre honte, guère plus avancées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a plus d'un siècle, lorsqu'un Valentyn et un Rumphius publièrent, sur ces belles possessions orientales de la Compagnie des Indes, des écrits fort utiles et très-intructifs pour les temps où ils virent le jour, mais qui ne sont plus maintenant au niveau des besoins que demande le commerce, ni des indications réclamées par le navigateur; ils sont aussi fort en arrière du progrès que les sciences ont faites depuis ce temps.

# GROUPE GÉOGRAPHIQUE

DE

# TIMOR.

---

## CHAPITRE VII.

INDICATIONS SOMMAIRES. — PREMIÈRE ARRIVÉE DES HOLLANDAIS. — DONNÉES STATISTIQUES. — DIVISION DU TERRITOIRE. — INDIGÈNES DE TIMOR. — PARTIE PORTUGAISE DE TIMOR. — PRODUCTIONS DU SOL. — APERÇU SUR L'HISTOIRE NATURELLE.

Nous allons d'abord nous occuper de quelques îles situées dans le Sud de nos possessions intertropicales, et en premier lieu de Timor, île du second ordre, mais la plus grande de ce chapelet de terres qui s'étend entre la pointe orientale de Lombok, limite du groupe géographique de Java du côté de l'orient, et les archipels nombreux qui vont se réunir à la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Guinée ou Papouasie. Nous som-

mes à même de donner quelques détails nouveaux ou peu connus sur toutes les îles de ce groupe. Les renseignements les plus récents, dont nous aurons à rendre compte à propos de l'île de Timor, sont empruntés à la rélation qu'en a fournie Mr. S. Müller qui fit un séjour de plus d'une année dans cette île, jusque là point ou peu connue dans les annales scientifiques. Après avoir fourni les détails les plus remarquables et les plus intéressants sur toutes les îles que nous réunissons à ce groupe de Timor, nous nous occuperons de celui des Moluques proprement-dit, subdivisé en deux parties administratives distinctes; puis, nous jetterons un coup-d'oeil sur les archipels situées dans l'extrême Orient, et de là sur les parties occidentales des côtes de la Popouasie, limite extrême des possessions néerlandaises.

Ce n'est point qu'il manque de détails historiques publiés sur Timor: Pigafetta, Dampier, Valentyn, Cook, Péron, Freycinet, d'Urville et quelques autres ont fournis d'intéressantes notions sur cette partie du grand Archipel de l'Inde; mais toutes ont rapport à quelques points seulement des côtes; le plus grand nombre ne contiennent que des détails relatifs au chef-lieu ainsi que sur les environs de Koepang; aucune de ces relations scientifiques ne fait mention de l'intérieur de cette contrée, ni ne donne non plus des détails sur les aborigènes.

La première arrivée des Hollandais à Koepang date de l'année 1613, lorsqu'ils en expulsèrent les Portugais, après avoir enlevé à ceux-ci leur fort principal sur l'île de Solor: ce fort existe encore aujourd'hui

et porte le nom de Henri; celui qui défend la rade de Koepang se nomme Concordia. Les princes timoriens reçurent les Hollandais de la façon la plus amicale; celui de Koepang leur permit de s'établir sur les terres de sa domination, et d'y construire le fort dont nous venons de faire mention. Nos établissements dans cette île sont conséquemment au nombre des possessions les plus anciennes, formées par la Compagnie des Indes dans ces contrées. Ils ont été fondés sous l'administration de Pieter Both, notre premier Gouverneur-Général dans ces régions.

Timor, l'île aujourd'hui la mieux connue de tous les archipels orientaux de l'Inde néerlandaise, est située entre les 8°,20',15" et le 10°,22',19" de latitude sud, 123°,27',24" et 127°,0',32", de longitude orientale du méridien de Greenwich. Sa largeur n'est que de quinze milles géographiques. La partie de Timor soumise à la Néerlande occupe en superficie 361 lieues géographiques □, ou 198,2 myriamètres □. Elle forme à peu près le chaînon le plus oriental de cette suite d'îles, qui s'étend dans la direction Est-Sud-Est, depuis la presqu'île de Malakka jusqu'à une petite distance de la côte Nord-Ouest de la Nouvelle Hollande. Les nouvelles cartes sur la topographie et la géologie de la partie de cette île soumise à la Néerlande, ont été publiées par Mr. S. Müller dans le grand ouvrage sur nos possessions de l'Inde (1). Cette carte de la

(1) *Verhandelingen over de natuurlijke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen.* Partie ethnographique et géographique, planches et cartes.

partie occidentale de Timor fournit un aperçu général de la constitution du pays comme de sa division topographique et géologique: elle contient sous ce double rapport, toutes les notions que l'on a pu recueillir jusqu'à présent. La connaissance de la partie Nord-Est, soumise au Portugal, est et restera encore longtemps dans le vague; la carte (pl. 15) du voyage de Freycinet, partie historique, en fournit une esquisse.

La position de Timor la rend fort intéressante, aussi bien sous le rapport purement géographique que sous le rapport politique: en effet, aux yeux du géographe elle rattache l'Asie à l'Australie, ces deux vastes régions, aussi différentes cependant l'une de l'autre par leur constitution physique que par leur état ethnographique. Sous le point de vue politique, cette contrée forme l'extrême limite du Sud-Est de l'Archipel indien, et sa situation en fait, en quelque sorte, de ce côté, la clef naturelle de cette partie de l'Asie. Ce sont là sans doute les motifs qui ont porté les Européens, à fonder depuis longtemps des établissements dans cette île. Nonobstant ces avantages reconnus, l'administration de l'ancienne Compagnie des Indes n'en faisait point grand cas, parce que cette île ne lui rapportait rien, et coûtait souvent des sommes considérables pour son entretien; depuis ce temps, sous le Gouverneur-Général Daendels, il a été question d'abandonner cette possession qui n'offrait pas un intérêt majeur, et parce qu'en outre sa conservation était une source de dépenses sans bénéfices. Toutefois, il paraît que de hautes considérations politiques se sont toujours opposées à

ce que l'on prît ce partie. Tant que nous voudrons demeurer les maîtres dans l'extrême Orient, la possession de Timor sera toujours fort importante, quand bien même elle ne serait pas nécessaire ou indispensable au commerce et à la navigation, comme point de relâche et de ravitaillement.

Koepang est le chef-lieu des établissements néerlandais à Timor et des îles de la dépendance; il est situé sur la rive méridionale de la vaste baie de ce nom. Le sol sur lequel cette ville est assise, est fort inégal: aussi est-elle d'une construction fort irrégulière. La plus grande et principale partie de cette ville est construite sur un terrain bas et uni, formant une petite plaine; le quartier chinois, qui ne se compose que d'une seule rue, se présente le premier le long d'une plage sablonneuse. Beaucoup d'autres habitations de descendants Européens, de Chrétiens indigènes et d'un assez grand nombre d'étrangers mahométans et payens, sont répandues le long des pentes rocheuses des hauteurs qui bordent à l'Ouest, au Sud et en partie à l'Est, la petite plaine dont nous venons de parler. La rivière de Koepang, nommée Koinino dans la langue du pays, coule le long du pied des hauteurs occidentales, et sépare ainsi la ville proprement dite de cette chaîne de collines. Celles-ci forment, sur la rive gauche de l'embouchure de la rivière, une pointe saillante, bordée de falaises consistant en rochers calcaires, et sur laquelle est construit le fort Concordia. Ce fort tombe actuellement en ruines, et relativement à sa grandeur il est faiblement armé. Koepang renfer-

me à peu près trois cents maisons, dont soixante-dix sont en maçonnerie: cette ville, vue de la mer, offre un tableau varié et pittoresque par ses jardins en amphithéatre, disposés sur les flancs escarpés des rochers qui s'élèvent derrière son enceinte. Mais à peine a-t-on mis le pied dans la ville, que presque tout le charme s'évanouit, tant la plupart des habitations sont mal entretenues et négligées.

Suivant un ancien usage, et d'après les privilèges qui lui ont été accordés par l'ancienne Compagnie, le prince qui règne sur la tribu de Koepang, a conservé la suprématie sur les autres chefs indigènes. Autrefois les terres de sa domination étaient assez étendues; mais elles se sont tellement subdivisées par suite de cessions réitérées à la Compagnie et d'alliances matrimoniales contractées avec plusieurs grands de Timor et de Belo, qu'il ne reste plus à ce prince qu'une petite partie du pays occupé jadis par ses ancêtres. Il réside aujourd'hui dans l'île de Samauw, où sa famille a émigré avec un grand nombre de ses sujets.

Le territoire que la Néerlande possède dans cette île, joint à celui des princes indigènes vassaux ou liés par des traités à la métropole, est divisé en treize districts ou provinces, administrées ou régies par des chefs indigènes, sous l'influence du résident ou préfet établi à Koepang.

Celles de ces provinces, qui sont soumises immédiatement à l'autorité du gouvernement, sont Koepang, Amabie, Amarassie, Amfouang ou Sorbiean, Taibenoe, Fonei et Sonabai, cette dernière en partie seulement. Les six au-

tres, n'obéissent aux ordres du gouvernement que très-secondairement, et ne peuvent être considérées que comme des alliées, en vertu des traités conclus par l'ancienne Compagnie, sous les dates de 1752 et 1757; en signe de cette alliance, les *orem-bai* et les *padoeakan* de ces provinces naviguent sous notre pavillon. Ces provinces, sur lesquelles le pouvoir n'est que médiat, sont une partie de Sonabay, Fialarang, Amanoebang, Ambenoe et Moubara. Voir, pour la démarcation territoriale de toutes ces provinces, la carte publiée dans les *Verhandelingen* précitées, partie historique pl. 2.

Autrefois toute l'île était soumise à un despote portant le nom de *Lieorai*, titre qui peut être traduit par *grand prince*, et dont le pouvoir répond à celui d'empereur. Mais cet empire florissant est tombé, par suite des dissensions intestines qui ont donné naissance au pouvoir d'un grand nombre de chefs se déclarant successivement indépendants, et qui se sont mis sous la protection du gouvernement néerlandais.

Les naturels de Timor appartiennent à la race jaune polynésiène. Sous le rapport de la taille, de la conformation et des traits du visage, ils ressemblent beaucoup aux Dajaks de Bornéo et à quelques tribus des Alfoeres des Moluques. Cette affinité évidente est confirmée par leurs traditions, d'après lesquelles Timor aurait été peuplée par des hommes venus de contrées situées plus à l'Est; ils disent que la colonisation a commencé par la partie orientale de l'île, et qu'insensiblement elle s'est étendue vers l'Ouest. A l'époque actuelle, la population de Timor est divisée en trois

parties principales, qui diffèrent entre elles plutôt par le dialecte que par l'extérieur. La tribu la plus puissante se compose de *Ema Weloe* ou *Belo*, dits Bélonèzes, qui occupent plus de la moitié de l'île vers la partie orientale; la seconde, des *Toh Timor* ou Timoriens proprement dits, qui s'étendent sur une grande partie de la moitié occidentale; la troisième, des *Atoeli Koepang*, habitants de ce district, qui vivent sur une bande étroite de terrain à l'extrémité occidentale de Timor, ainsi que sur l'île de Samauw. La tribu des Bélonèzes forme deux grands royaumes connus sous les noms de Loeka et de Waiwiekoe-waihalie. Le premier s'etend depuis la pointe orientale en allant vers l'Ouest, jusqu'au tiers à peu près de la longueur totale de l'île; l'autre occupe une partie notable du centre de la contrée. A la tête de chacun de ces deux royaumes se trouve un prince qui porte le titre de Lieorai; mais sa souveraineté n'est que nominale, ou n'est actuellement qu'une ombre de ce qu'elle était autrefois, vu qu'un certain nombre de chefs d'un rang inférieur ont su se soustraire à son autorité, et ne la respectent plus qu'autant que le comporte leur intérèt. Une partie de la population de ces deux royaumes est soumise au Portugal; une autre partie est sous l'influence de la Néerlande. Mais la plus grande partie de la population de Timor ainsi que la province de Koepang, reconnaissent la souveraineté illimitée du gouvernement néerlandais. Les différents princes, dont il vient d'être fait mention, recoivent du Gouvernement le titre de *Radja*, ou dans la langue du pays *Nei-Djoefa*, ce qui signifie

prince ou roi, à l'exception de ceux qui portent le titre de *Lieorai*, et qui reçoivent de leurs subordonnés les titres les plus emphatiques, conformément à l'esprit des peuples orientaux: c'est ainsi, qu'on les qualifie *Oesi-neno*, image du Très-haut; *Neeno-ana*, enfant du ciel ou du soleil; *Oesi-leoe*, haut et sacré dominateur etc. Chaque *radja* a sous lui un ou plusieurs grands, appellés en timorien *Sieko*, mais qui sont connus de l'administration de Koepang sous le nom de *Fettor*, du Portugais *Feitor* ou *Facteur*, tandis que tous les autres chefs des rangs inférieurs portent le titre de *Tomokong*, en Malais *Tomanggong* ou *Temonggung*, un chef, un commandant ou général. Les *radja* et les *fettor* doivent être confirmés dans leur dignité par le résident, agissant au nom du gouvernement.

Les données relatives à la population de Timor sont encore très-vagues; on les trouve portées au chiffre de 400,000 pour celle de toute l'île, ce qui nous semble un chiffre fort exagéré, attendu qu'il n'est guère admissible qu'il puisse aller de beaucoup au delà de 200,000 âmes. La population des provinces soumises peut être évaluée à 40,000 âmes. La province de Koepang, qui se trouve plus directement dépendante du gouvernement, comprend une population de 7,000 âmes; celle-ci est composée d'environ 4,000 insulaires étrangers, 500 Chinois, 100 Européens, 1200 esclaves, presque tous Timoriens et 1200 Timoriens libres. Parmi ces derniers, comme parmi les insulaires étrangers, et en y comprenant les Européens, on peut porter à 1200 le nombre d'individus chrétiens.

La partie Nord-est de l'île est toujours nominalement sous l'influence du Portugal; cette puissance se trouve établie à Dieli sur la côte septentrionale. Le délégué du pouvoir portugais se donne le titre de Gouverneur et Capitaine-Général des îles Solor et Timor, titre emphatique, peu en harmonie avec l'état misérable de cette colonie portugaise et le peu d'intérêt que prend la métropole au sort des employés qui résident dans cette partie inculte de l'île. Il est nécessaire cependant d'en fournir un court aperçu, pour servir à compléter les renseignements sur l'île de Timor et ses dépendances.

Indépendamment de la traite que le gouverneur et les officiers de cet établissement pratiquent encore sous-mains et dans l'ombre, ces mêmes délégués y font le commerce du bois de sandal et de quelques autres produits de l'île, afin de subvenir par ce moyen au traitement insuffisant que le Portugal leur accorde. La population y est assez nombreuse, et les environs de Dieli sont bien cultivés; le sol y est productif, et pourrait, sous une bonne administration, offrir des revenus plus considérables. Les deux petits forts sont en mauvais état et mal armés. Les Portugais entretiennent fort peu de relations avec les indigènes, qui sont de la race des Bélonèzes ou aborigènes de Timor, dont il sera fait plus ample mention dans la suite de cet écrit.

Lorsqu'on compare cette notice récente d'un témoin oculaire, à la description faite de l'établissement portugais dans l'ouvrage du Capitaine Freycinet, qui y fit une station de trois jours, on remarque une grande différence entre l'état réel, chétif et misérable de cette

colonie, et la situation prospére sous laquelle elle est dépeinte dans le dit ouvrage: le luxe oriental que le gouverneur y étale, contraste non moins singulièrement avec le trafic clandestin qu'il exerce, lui et tous ses employés. Il faut convenir aussi que la relation de la reconnaissance, faite à Timor par Péron, est non plus exempte d'exagération.

Lorsqu'en 1813, les Portugais furent chassés de Koepang, ils fondèrent alors un établissement à Lifao, qu'ils transportèrent ensuite à Dieli. Cette résidence compte 2000 habitants; elle a un port situé dans le Nord-Est, ainsi qu'un fort où quelques soldats tiennent garnison. Une colonie de métis portugais mêlés d'indigènes, occupe le canton d'Oukouessie, sur la côte septentrionale.

La valeur totale des marchandises exportées annuellement de Koepang, peut s'élever à 300,000 florins, et l'importation des objets étrangers est d'environ 350,000 florins.

Le revenu colonial de Timor, partie néerlandaise, se monte annuellement à environ 50,000 florins, et le total des dépenses s'élève à peu près à la même somme. Cette possession n'est pas d'une grande importance; elle n'offre jusqu'à présent que des avantages minimes au moins sous le rapport du bénéfice obtenu par les cultures.

L'exportation des buffles, des chèvres et des moutons est très-considérable; le buffle coûte habituellement de 10 à 18 florins; les chevaux valent de 20 à 30 florins; on exporte environ 4500 *pikol* de bois de

sandal, dont on distingue trois qualités sous les noms de *kapala* la tête, *badan* le tronc et *kaki* le pied; la première qualité coûte de 20 à 26 florins, la seconde de 15 à 20 et la troisième de 10 à 15 le *pikol* de 125 livres. La cire se vend à raison de 75 à 80 florins le *pikol*. On distingue dans le commerce dix ou douze sortes de *tripang*, qui se vendent à des prix différents.

Le climat de Timor, principalement celui de la moitié occidentale, ressemble beaucoup à celui de la Nouvelle-Hollande; la constitution physique des deux pays est également à peu pres la même. Le climat diffère essentiellement du climat si salubre des Moluques, ainsi que de celui des îles occidentales de la Soende: c'est avec celui de ces dernières qu'il aurait encore le plus d'analogie, en ce que les deux moussons y offrent, dans leurs caractères généraux, absolument les mêmes phénomènes. La mousson d'Ouest, particulièrement qui commence d'ordinaire à la mi-Novembre et se prolonge jusqu'au mois d'Avril, amène de grandes pluies accompagnées d'un temps sombre et couvert, qui ont souvent le plus fâcheux effet sur la constitution physique du corps, tandis que dans la mousson d'Est, l'atmosphère est presque toujours claire, les pluies sont modérées, et malgré les chaleurs qui règnent en cette saison, on peut dire qu'en général l'air n'y est pas malsain. L'opposition de ces deux températures, caractérisées ou par une sécheresse extrême ou par une grande humidité, est beaucoup plus forte à Timor qu'à Java, à Sumatra ou à Bornéo, où d'épaisses et nombreuses forêts exhalent constamment des vapeurs ra-

fraîchissantes, et où la chaleur est souvent modérée par de violentes averses pendant les mois où le soleil parcourt l'hémisphère boréal. A Timor, au contraire, pendant la mousson d'Est, pas une goutte de pluie ne vient rafraîchir la terre souvent pendant bien des mois: le sol est brulé, et telle est l'action de cette sécheresse sur le règne végétal et surtout sur les graminées, que, dans les terres basses de la côte, les indigènes trouvent à peine de quoi faire paître leurs chevaux, et qu'ils sont obligés de conduire leur bétail dans les vallées de l'intérieur. Les torrents tarissent à l'époque où règnent les vents d'Est, tandis qu'un ciel sans nuages permet au soleil de lancer perpendiculairement ses rayons dévorants, et que vers midi la chaleur devient presque insupportable. Alors le thermomètre centigrade marque à Koepang 24°5—25° le matin de bonne heure; 32°—33° et même quelquefois 35° à midi; et 30° environ au coucher du soleil. Au milieu de la mousson pluvieuse ou mousson d'Ouest, c'est-à-dire au mois de Janvier au contraire, il ne s'élève guère à plus de 22°5—23° le matin, à 31° au moment de la plus forte chaleur, et à 27° environ vers le soir. Comme les pluies d'orage sont beaucoup plus rares à Timor que dans les contrées de l'Archipel situées plus à l'Ouest, au Nord et au Nord-Est, il s'en faut que le tonnerre et les éclairs y soient des phénomènes ordinaires et journaliers.

Timor est en partie madréporique et chisteuse: elle est couverte d'une végétation plus pauvre et moins vigoureuse que celle des autres parties du grand archi-

pel. Située sous le treizième parallèle, et à distance à peu-près égale des Moluques et de la Nouvelle-Hollande, elle offre une démarcation géographique toute particulière, en harmonie avec celle non moins remarquable de la distribution des animaux propres à cette contrée. Cette île est divisée, dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes de médiocre hauteur; le versant septentrional est opposé aux Moluques, et la partie méridionale fait face aux côtes septentrionales de la Nouvelle-Hollande, dont elle est separée par un bras de mer. Ces montagnes chisteuses paraissent servir de limites entre deux groupes d'animaux, qui présentent quelques disparates entre eux. La partie septentrionale nourrit toutes ces espèces, dont les représentants ou les types identiques existent dans les autres îles de l'archipel: de l'autre côté de ces montagnes, ou à leur versant méridional, se montrent les premiers représentants d'une Faune qui semble différente, ou au moins transitoire entre les espèces propres aux Moluques et les groupes australiens, qui semblent faire partie d'une création toute particulière. La végétation, comme nous le verrons plus loin, offre aussi ces caractères disparates et anormes; elle ressemble beaucoup à la végétation de la côte septentrionale de l'Australie, dépeinte et désignée par les navigateurs comme une terre sauvage, inculte, presque dépourvue de population humaine, laquelle se borne à un petit nombre de hordes vagabondes et farouches, se nourrissant principalement de poisson et de quelques racines. Les hauteurs qui s'élèvent au centre de l'ile, servent

de ligne de partage des eaux qui coulent des deux côtés vers la mer, sans qu'elles fassent de grands détours; ce sont plutôt des torrents que des rivières, aucune d'elles n'étant navigable un peu au delà de leur embouchure; la seule rivière de Koepang est large et profonde à son entrée dans la mer.

Timor ne connaît pas l'influence des volcans, on n'en trouve point. Ses montagnes les plus élevées sont hautes de 6000 pieds, on en voit aussi de 4000. Le *muschelkalk* (calcaire coquillier) y a une grande part dans la constitution géologique du sol; en outre il se trouve, en beaucoup d'endroits, mais plus particulièrement sur le bord des rivières, des monticules arrondis d'une argile fine, dont la couleur est ordinairement d'un bleu grisâtre; quelquefois elle est colorée en rouge par l'oxide de fer. Enfin, on trouve çà et là du porphyre, du grauwack, de la syénite, du grunstein, du quartz et du spath gypseux.

En général l'aspect de cette île n'offre rien d'attrayant. Les élévations sont presque toutes âpres, rocheuses, dépourvues d'arbres et de buissons; dans quelques localités la végétation est plus active et on y voit des forêts plus ou moins étendues: elles alternent, toutefois dans la plaine, avec des espaces dépourvues de toute verdure et d'une stérilité marquée. Un caractère tout particulier de la formation géologique de Timor, c'est ce grand nombre de rochers calcaires, aux sommets âpres et escarpés, aux flancs nus et irrégulièrement accidentés par des blocs de forme bizarre, qui s'élèvent, en tant d'endroits, de 100 jusqu'à 400

pieds de hauteur au dessus du sol ordinairement plane ou peu ondulé, sur lequel ils semblent assis comme autant de ruines antiques; les indigènes désignent ces roches fantastiques sous le nom *Fatoe*, littéralement *écueils de pierre* (1). Ces âpres rochers, suspendus les uns sur les autres et anfractués en sens divers, servent assez souvent de retraite à de petites troupes de vagabonds et de voleurs, qui exercent leur brigandage dans les environs de ces repaires. Ce sont comme autant de forteresses d'où les tribus se font réciproquement la guerre. Ces forts naturels sont formés d'une pierre calcaire de formation récente, nommée par les Allemands *Muschelkalk* (calcaire coquillier).

Les productions les plus importantes de ce pays malsain et peu peuplé, sont, dans le règne minéral, un peu d'or, quoiqu'on n'y trouve pas de mines; mais le lit d'un grand nombre de rivières contient, quoique en petite quantité, des grains et des paillettes de ce métal. Quant à cette grande abondance d'or et de cuivre dont les voyageurs parlent avec une exagération trop marquée, nos voyageurs se sont assurés par des recherches, que la partie occidentale de l'île paraît au contraire très-pauvre en ces métaux, de manière qu'ils ne peuvent prendre rang comme objets d'exportation et que leurs produits sont d'une importance fort secondaire (2).

---

(1) Voyez quelques unes de ces masses pierreuses, *Verhandelingen* etc. planches 25 à 28.

(2) Quoique tous les détails désirables sur la stérilité du sol de Timor, aient été fournis depuis longtemps par les membres de no-

L'agriculture est encore fort arrière dans cette île, comme il est facile de le conclure d'après le faible degré de civilisation auquel le peuple de Timor est parvenu: d'un autre côté, le préjugé, la superstition et le desir de ne point s'écarter des anciens procédés, sont autant de causes qui présentent des obstacles insurmontables aux innovations, à toute tentative quelconque de progrès ou d'améliorations. L'utilité que l'insulaire pourrait retirer des plantes potagères, des légumes siliqueux et des fruits dont la culture est si répandue dans les autres parties de l'Archipel, est presque nulle ici, au-lieu que le palmier lontar, *Borassus flabelliformis*, et le cotonnier sont d'une grande importance pour l'éco-

---

tre commission scientifique, chargée en 1819 d'éclairer le Gouvernement sur ce point, et que Mr. Müller ait dit positivement dans le grand ouvrage sur les recherches faites dans quelques parties de l'Archipel, qu'à Timor *on ne trouve point de gangues de cuivre; que le peu d'or en paillettes, charié par quelques rivières, ne suffirait point pour couvrir les frais d'une entreprise régulière de lavage;* on semble, cependant, ajouter encore quelque foi à l'existence de riches mines de cuivre dans cette île: le dernier courier de l'Inde nous apporte la nouvelle qu'une compagnie qui s'est formée à Batavia sous les auspices d'un étranger, qui est parvenu sans doute à inspirer quelqne confiance à des nationaux, a fait la demande au Gouvernement d'ouvrir des mines dans cette île: il est fort heureux pour les actionnaires que, selon ces mêmes nouvelles, le Gouvernement ne leur ait point encore accordé l'autorisation d'exploiter ces chimériques richesses. Voir pour de plus amples détails, *Verhandelingen over de natuurlijke geschiedenis der nederlandsche overzeesche bezittingen*, partie historique, *pages* 208, 238, 250, 306 etc.

nomie domestique du Timorien; sans ces végétaux, il serait privé de plus d'une jouissance, et peut-être plus arriéré encore qu'il ne l'est sous le rapport de la civilisation.

Dans ce pays, la constitution du sol et le climat sont mieux appropriés à la culture du maïs que de tout autre végétal; cette céréale y remplace le riz, nourriture habituelle et journalière des Malais de la Soende et des habitants de Célèbes, tandis que dans les groupes d'îles de la mer des Moluques, c'est le sagou qui sert de nourriture à ses nombreux habitants. Quoique en général l'agriculture soit très-arriérée dans cette île, toutefois aucune des terres du grand archipel ne compte un chiffre aussi élevé d'indigènes convertis au Christianisme que dans cette île et dans celles de sa dépendance géographique.

Le cocotier, ce trésor inépuisable des autres îles de ces contrées fortunées, est rare dans l'intérieur des terres de Timor. Parmi les espèces de fruits, viennent se ranger en première ligne ceux du manguier, du jambou, du papayer, du tamarin, du bananier ou pisang, des oranges et des limons de plusieurs espèces; le piment, le concombre, la citrouille, la batate, le jam et quelques légumineuses du genre *Phaseolus*. Tous ces fruits savoureux et parfumés des îles occidentales; tels que le doerian, *Durio zibethinus*, le mangoustan, *Garcinia mangostana*, le ramboutan, *Nephelium lappaceum*, le doukou, *Lancium domesticum*, et quelques autres, manquent à Timor. Les arbres consistent en *Pongamia glabra*, tandis que le *Rottlera Blu-*

*mei* aux feuilles recoquillées et à l'apparence malade, forme des buissons peu élevés; des *Euphorbiacées* et des *Ebénacées* couvrent le sol aride. Le *Capparis mariana* fait le principal ornement des rochers; sur la plage croissent les *Mezoneurum* et les *Acacias*, le *Tournefortia argentea*, le *Tribulus moluccanus*, la *Josephinia imperatricis*, des *Convôlvulacées* et des *Malvacées*. Les plages basses et marécageuses sont couvertes de *Rhizophora*, *Bruguiera*, *Sonneratia*, *Aegiceras*, *Acanthus* et de *Lumnitzera racemosa*. Plus de 600 autres plantes sont énumérées par Mr. Decaisne.

Contrairement aux autres îles de la Malaisie, dont la végétation féconde s'étend depuis les bords de la mer jusqu'à la cime des montagnes de hauteur moyenne, on ne voit à Timor que des montagnes à pentes couvertes d'arbres clair-semés; tandis que dans l'intérieur existent des plaines inhabitées, qui ne se trouvent guere mieux traitées par la nature. Dans ces plaines croissent beaucoup de *Casuarinas*; l'aspect flétri qui est propre à leurs tiges élancées, et la pâle verdure de leur triste couronne, rapellent à la pensée les rivages brumeux de l'Australie, et donnent une idée de la chétive croissance, échue en partage à l'île de Timor. De cette végétation monotone, la vue se porte avec d'autant plus de charme sur le Palmier Gebang, *Corypha gebanga*, au feuillage touffu et d'un vert agréable. Cet arbre forme des forêts étendues sur les pentes humides des montagnes, dans les vallées arrosées par des cours d'eaux, et dans les terrains d'alluvions qui s'étendent le long de la plage.

La Flore de Timor a beaucoup d'analogie avec celle des Moluques, mais plus encore avec celle de la Nouvelle-Hollande, surtout pour ce qui concerne les plantes qui croissent le long des côtes; et quant à la végétation de l'intérieur elle ressemble le plus à celle de l'Afrique. Mais il est fort remarquable que les environs de Koepang offrent des plantes dont la croissance à Java, n'a lieu que sur les hautes montagnes; de ce nombre sont, *Epithema brunonis*, *Rhynchoglossum obliquum* et quelques autres.

L'élève du bétail est dans un état plus prospère que l'agriculture; elle compense chez l'indigène à demi civilisé et le nouveau converti, l'aridité du sol et la pauvreté de la végétation. Le buffle, *Karabou*, et le cochon, *Babi*, lui servent de nourriture et d'objets de commerce avec la Chine. Ici, l'horreur que montrent les Malais des autres îles à se nourrir de l'animal immonde, proscrit par les lois du Prophète, n'est plus un culte. Les chevaux sont également exportés. Le bois de sandal, le coton, la cire des abeilles sauvages, les nids d'oiseaux, la chair séchée de Buffle et de Cerf ou le *dinding* des Malais, le *tripang* et les nageoires de requin, font partie des objets d'exportation.

Dans les régions intertropicales, plus les forêts sont considérables, les rivières nombreuses et les plaines couvertes d'une riche végétation, plus le règne animal est nombreux en espèces. Le contraire ayant lieu dans la formation physique de Timor, il s'en suit naturellement que le règne animal n'y est pas très-riche, surtout en comparaison des autres grandes îles. En ef-

fet, Timor est pauvre en mammifères de grande taille, mais fort peuplée de cheiroptères et d'oiseaux. Le plus grand des mammifères est le *Cervus moluccensis*. L'existence d'un buffle sauvage, admis sur le témoignage des navigateurs, doit être rangée au nombre des fables. On y trouve un sanglier inédit (1), voisin, mais différent du *Sus vittatus* de Java et de Sumatra. Les Marsupiaux n'ont ici d'autre représentant que le *Phalangista cavifrons*, tandis que le *Cercopithecus cynomolgus* y établit sa demeure, comme étant celui, de tous les quadrumanes, qui vit le plus dans l'Est, et le seul de cette classe, dans ces régions du reste totalement dépourvues de singes. Le cosmopolite *Mus decumanus* est le seul représentant de l'ordre des Rongeurs; nos voyageurs n'y virent ni Porc-épic ni Ecureuil. Les Carnassiers se réduisent, pour les Insectivores, à une Musaraigne nouvelle, et les Carnivores, au Chat également nouveau, *Felis megalotis* (2); puis au *Paradoxurus musanga;* ajoutons encore que ces espèces n'y sont pas fort communes. L'on voit que Timor aussi bien que les Moluques n'ont aucun Tigre, point de Panthères, ni Chiens sauvages, ni aucun des grands Pachydermes des îles de la Soende. Les Cheiroptères

---

(1) *Sus Timoriensis*, décrit et figuré dans les *Verhandelingen* etc., partie Zoölogique, pl. 31. fig. 1.

(2) Cette nouvelle espèce est de la taille du *F. minuta*, mais elle a les oreilles et la queue beaucoup plus longues. Le pelage du corps est, sur le dos, d'un jaune fauve passant au jaune roussâtre sur les flancs; épaules cendrées.

y sont très-nombreux et d'espèces rares et nouvelles.

Cette île n'ayant pas encore été visitée par des naturalistes, les nôtres ont dû y faire nécessairement des conquêtes intéressantes et nouvelles en ornithologie; acquisitions dont nous avons déjà fait part à la science, dans le *Recueil des planches coloriées d'oiseaux*, où les espèces les plus marquantes par les formes et par les couleurs, sont décrites et figurées. Un grand nombre d'autres espèces, également nouvelles et intéressantes, sont décrites et figurées par Mr. Müller, dans le grand ouvrage précité sur nos possessions dans l'Inde.

Nous avons déjà fait mention de la démarcation géographique observée dans les deux parties de cette île: dans celle du versant méridional de la chaîne montueuse qui est opposée aux rivages septentrionaux de la Nouvelle-Hollande, vivent à peu près les mêmes, ou bien des espèces analogues, à celles propres à cette vaste étendue de terre. Le Scythrops présageur, *Scythrops Novae-Hollandiae*, y annonce, par ses cris discordants souvent repétés, la pluie ainsi que ces brumes subites et épaisses, dans lesquelles ces côtes parsemées d'écueils, sont comme voilées aux navigateurs. Les oiseaux à langue terminée en brosse ou en pinceau, tels que ceux des genres *Tropidorhynchus*, *Melliphaga* et autres, s'y montrent en plusieurs espèces nouvelles, mais identiques par les formes avec celles qui vivent dans l'Australie. Les Langrayans, *Ocypterus*, au vol rapide; le plus grand nombre des habitants du littoral, et plusieurs espèces de Palmipèdes de la Nouvelle-Hollande visitent ces côtes, ou bien ils sont séden-

taires dans cette partie de l'île: dans la partie septentrionale on ne voit que des formes propres aux autres îles archipélagiques. Toutefois, l'ordre entier des Rapaces n'y compte qu'un très-petit nombre d'espèces. Les Paradisiers, les Pies et les Geais manquent totalement. Aucune espèce de Calao ne fait retentir l'air de son vol bruyant. Les genres Loriot et Stourne représentent seuls l'ordre des Omnivores; mais les Insectivores sont nombreux. On peut en dire autant des Granivores, surtout du genre Gros-bec. Les Zygodactyles comptent plusieurs espèces de genres différents, surtout les Perroquets; mais les Barbus, si diversifiés en espèces dans les îles de la Soende, n'y ont aucun représentant, non plus que le genre Couroucou. Aucun Pic ne frappe le tronc vermoulu des vieux arbres. Dans les Anisodactyles, on voit plusieurs formes propres à l'Australie, ainsi que quelques Souimangas. Les ordres des Alcyons et des Chélidons comptent plusieurs espèces. Seulement un petit nombre de Pigeons nouveaux égaient les bocages; tandis qu'un grand nombre d'autres, richement parés des plus belles couleurs, ornent ailleurs les bois touffus. On y voit une ou deux espèces nouvelles, mais de petite taille, dans l'ordre des Gallinacés; le Coq bankiva des Javanais, souche primordiale de nos volailles de basse-cour, y peuple aussi les bois; mais les races de cette espèce sont distinctes dans ces deux îles. Des oiseaux de rivage, plus nombreux, parcourent ces plages maritimes, que visitent aussi plusieurs représentants de l'ordre des Palmipèdes.

La classe des reptiles n'offre qu'un petit nombre

d'espèces remarquables. Le plus grand des crocodiles est de l'espèce connue sous le nom de *biporcatus*, et c'est une variété qu'on trouve aussi à Java. Les mers ne sont pas abondamment peuplées de poissons, et on n'en trouve point qui soient digne de fixer spécialement l'attention du naturaliste. Nulle part peut-être, dans tout l'Archipel, ne se voient réunis en aussi grandes quantités, des Zoöphytes et des Mollusques d'espèces distinctes et de couleurs variées; leur capture n'est également en aucun autre lieu plus facile que sur les grèves de la partie septentrionale, où des plaines spacieuses s'étendent en pente douce vers la mer, laissant à sec, pendant la marée basse, de vastes champs couverts de madrépores, jonchés de mollusques, et parmi lesquels se meuvent une foule de genres nouveaux à inscrire dans les catalogues de nomenclature. On y trouve aussi un nombre considérable d'espèces de crustacées nouveaux.

## CHAPITRE VIII.

### ILES QUI FONT PARTIE DU GROUPE GÉOGRAPHIQUE DE TIMOR.

La constitution physique des autres îles de ce groupe, paraît former la transition graduelle entre Timor à l'aspect aride et sauvage, et le sol fertile de Java, étalant toute la pompe de sa végétation vigoureuse. Ombay, Pantar, Lomblem, Solor, Flores, Tjindana ou Sumba, Komodo, Gilibanta, Goenong-apie et Sumbawa; puis, dans le Sud-Ouest et plus rapprochées de Timor, les petites îles Sawoe, Rotti et Samauw. Presque toutes ont un sol plus ou moins élevé et quelques unes sont fort montueuses: à leur sommet de forme conique, s'ouvrent des cratères plus ou moins en ignition, ou dont le travail a cessé; quelques-uns sont en pleine activité, et donnent lieu à des éruptions de matières ignées qui ont exercé des ravages nombreux. La dernière, qui eut lieu en 1815, du sommet du *Goenong Tomboro* à Sumbawa, demeure encore présente à la mémoire des habitants; cette catastrophe terrible coûta la vie à plus de douze mille individus ensevelis sous les débris de la montagne. Des tribus de Malais perfides, se livrant encore aujourd'hui à toutes sortes de rapines et de brigandages, peuplent quel-

ques-unes de ces îles; deux ou trois, principalement Ombay et Pantar ou Poetare, sont habitées par des peuplades guerrières et anthropophages, qui rendent leurs côtes redoutables aux navigateurs, et en tiennent éloignée toute espèce de commerce et toute ressource industrielle. L'observateur de la nature qui ne saurait prendre terre que là, où ces deux principaux agents de la civilisation des peuples ont préalablement trouvé le moyen de se maintenir et de faire des progrès, le naturaliste, disons nous, n'a pu aborder ces côtes inhospitalières: ce qui fait qu'on ne possède jusqu'ici aucun renseignement authentique sur la constitution physique et géologique de ces îles; leur Flore, ainsi que tous les autres végétaux qui y croissent spontanément, sont pour la plupart inconnus; on n'en sait guère d'avantage relativement à leur Faune. Les donneés historiques à consulter sur quelques unes de ces îles ont été fournies par Rienzi ainsi que par quelques navigateurs français; nous trouvons des indications relatives à Sumbawa, dans un rapport manuscrit, fait en 1824 au Gouvernement.

Nous donnerons sur l'île d'Ombay l'extrait suivant d'un voyage autour du monde, qui était resté longtemps inédit. Il nous a paru d'un intérêt d'autant plus grand, qu'on ne possède encore aucun détail sur les singuliers habitants de ce pays.

» Le 2 Novembre 1817, à 11 heures du matin, M. de Freycinet envoya son canot à terre sur l'ile Ombay: il en confia le commendament à M. Bérard; M. M. Gaudichaud, Arago et moi nous fîmes partie de cette ex-

pédition; Anderson, seconde chef de la timonnerie, qui parlait un peu la langue anglaise, vint avec nous. A midi et quart, nous vimes beaucoup de petites alouettes de mer, plusieurs hirondelles; nous aperçûmes auprès du rivage quelques hommes dans une pirogue. Pendant que M. Arago faisait le croquis d'une partie de la côte, qui offrait un aspect basaltique, nous considérions des marsouins, nageant, sautant, bondissant par bandes de quinze ou vingt; c'était un spectacle fort amusant de les voir tourner sur eux-mêmes, se précipiter les uns sur les autres, ou s'élancer hors de l'eau avec des culbutes et des gambades les plus singulières. Notre embarcation les approcha, et aussitôt ils s'éloignèrent A une heure après midi, on sonda par 15 brasses et demie fond de sable fin et noir; quelques minutes après, on sonda de nouveau par 19 brasses. Nous mouillâmes à une heure dix minutes sur un fond de pierre volcanique et de corail."

» Un des Malais qui était sur la côte, prit l'amarre envoyée à terre, et fit des efforts pour haler le canot; munis de nos armes et de plusieurs objets d'échange, nous nous dirigeâmes vers une troupe d'indigènes fort tranquillement assis sous les grands arbres qui bordaient la côte. Nous demandâmes à parler au *radja*. Après quelques instants d'hésitation, et après avoir conversé entre eux, ils nous désignèrent un vieillard de la troupe, nommé Sieman. Pour nous rendre ce chef favorable, nous lui fîmes quelques présents, et M. Bérard lui offrit un collier de verre, en s'informant s'il était possible d'avoir des poules en échange de nos couteaux:

*satou ayam*, *satou pissou* (1); ils nous firent comprendre qu'ils avaient fort peu de volailles, ce dont nous fûmes bientôt convaincus par nous mêmes. Ils hesitèrent à nous indiquer le chemin de leur village, nommé Bitoca; quelques-uns même nous témoignèrent leur répugnance à nous y voir aller. Nous nous avançâmes sous les arbres, suivis d'une trentaine d'entre eux, tous armés d'arcs, de flèches et de criss; plusieurs avaient l'air guerrier et ne paraissaient pas redouter nos armes: leur contenance, incertaine à notre égard, pouvait faire craindre qu'ils ne méditassent des projets sinistres. Après avoir examiné avec attention les cuirasses et les boucliers que nous vîmes suspendus à des arbres, nous invitâmes les Malais à s'en revêtir, ce que deux d'entre eux firent aussitôt: l'un se mit dans une position favorable pour être dessiné, l'autre nous donna le spectacle d'un combat singulier. Celui-ci armé de son arc, se mit en devoir de lancer des flèches, et nous dit, d'uue manière très expressive, qu'il en tirerait un très-grand nombre dans le temps que l'on mettrait à charger un fusil; il se jeta à terre, et se couvrit de son bouclier pour être à l'abri des coups que son adversaire devait lui porter. Lorsque l'emploi de toutes ses flèches eut rendu son arc inutile, il tira son criss; le bouclier d'une main et cette arme d'une autre, il s'élança avec rapidité sur son adversaire, et parut lui porter des coups terribles. Tous ses mouvements étaient

(1) L'auteur a sans doute voulu dire, *satoe ajam akan satoe piso*, un poulet pour un couteau..

impétueux et assurés, son oeil étincelait, on eût dit qu'il ne respirait que les combats. La cuirasse dont il était revêtu, nommée *ban-ou*, faite de peau de buffle, ressemblait assez grossièrement aux chasubles de nos prêtres: elle était percée au milieu pour le passage de la tête; en avant et en arrière des deux pans de cette cuirasse il y avait des coquilles de l'espèce des petites porcelaines, disposées horizontalement; les plus grandes coquilles étaient à la partie inférieure. Chez quelques uns, on remarqua des morceaux d'or ou d'ivoire taillés en forme de dents. Les pans des cuirasses descendaient jusqu'au bas du dos. Le Malai dessiné par M. Arago portait son bouclier à droite et en arrière (il était gaucher); c'était un long morçeau de peau de buffle desséché et dépouillé de tous ses poils; il avait la forme d'un carré long, le couvrait jusqu'au mollet et présentait une échancrure supérieure; on le nommait *ban-ou*, comme la cuirasse."

» Leurs flèches étaient terminées par un morceau de bois, d'os ou de fer; elles étaient disposées du côté gauche en éventail, et maintenues par la ceintu re du sabre ou criss. La plupart avaient sur la cuisse droite un grand nombre de feuilles de latanier, fixées à la ceinture; plusieurs de ces feuilles présentaient des ouvertures par où passaient d'autres feuilles plus petites colorées en rouge et en noir. Dans leurs divers mouvements, le froissement de tous ces objets, joint au bruit de la cuirasse, du bouclier et des petits grelots dont ils étaient ornés, faisaient un tel vacarme, que nous ne pouvions nous empêcher d'en ri-

re, et les Malais eux-mêmes suivaient notre exemple. A l'ombre des cajeputiers, arbres reconnaissables à la blancheur de leur écorce, nous nous dirigeâmes vers le village de Bitoca, situé sur une hauteur: deux routes y conduisaient; les jaloux Malais nous engagèrent à suivre la plus longue, qui était à gauche, tandis qu'ils nous précédèrent par le chemin le plus court. Je vis dans une case une vingtaine de mâchoires d'hommes suspendues à la voûte: je témoignai le désir d'en avoir quelques unes, et j'offris des objets d'échange; on me repondit: *pomali;* cela est sacré. Il paraît que ces maxillaires inférieures avaient été arrachées à des ennemis vaincus. Les murailles, les voûtes et les planchers de leurs habitations sont construits avec des feuilles de vacoi, de lataniers, de cocotier, et avec des bambous; l'endroit où ils couchent est élevé de plusieurs pieds sur le sol, disposition que nous avions déjà vue à Babao, sur l'île de Timor."

» Une poule, du miel, des mangues vertes et quelques cocos furent les seuls objets qu'on nous offrit. Nous échangeâmes des couteaux, des colliers et des pendants d'oreilles contre des arcs et des flèches; il nous fut impossible de nous procurer des cuirasses et des boucliers."

» On faisait sécher auprès des cabanes, des semences blanches de la grosseur d'une petite amande; elles avaient un goût fort agréable. Nous ne vîmes pas une seule femme: il parait que les Malais ne nous avaient devancées que pour les faire éloigner. M. Arago fit quelques tours d'escamotage qui les étonnèrent beaucoup.

Ils nous assurèrent qu'il n'y avait aucun établissement portugais ni hollandais dans leur île. Les cochons et les chiens sont les seuls mammifères que nous ayons vus à Ombay: les oiseaux paraissent les mêmes qu'à Timor; ceux que nous aperçûmes étaient des tourterelles grises, d'autres à calotte purpurine, des pigeons ramiers, différentes espèces de corbeaux, dont quelques uns à tête veloutée et à queue fourchue, des oiseaux grimpeurs dont le cou est dégarni de plumes et le bec renflé en dessus. Les principaux arbres sont des cocotiers, lataniers, cassiers, manguiers, frangipaniers, cajeputiers, etc. La terre n'est pas cultivée; la végétation est assez active en plusieurs endroits; les produits volcaniques que l'on voit épars çà et là indiquent les révolutions physiques que cette île doit avoir éprouvée."

» Les Malais de l'île Ombay sont en général d'une taille moyenne; plusieurs sont bien faits et fortement constituées; d'autres ont les membres grêles et paraissent d'une faible complexion: leur teint noir, olivâtre, offre différentes nuances; ils ont la plupart le nez épaté, les lèvres grosses, les dents noires et en partie détruites par l'usage du bétel; la membrane buccale d'un rouge vif; les cheveux, noirs, longs, plats ou crêpés, et formant chez plusieurs un vaste toupet en arrière, séparé de la tête par un large ruban d'écorce de figuier, qui ressemble à de mauvais amadou; quelques uns ont les cheveux coupés, et portent au dessus du sommet de la tête une espèce d'anneau, qu'ils nomment *prétri*. Plusieurs avaient des cicatrices à la poi-

trine, aux bras et aux tempes; d'autres des taches dartreuses, blanchâtres, à la figure et à diverses parties du corps. J'en ai vu qui offraient des traces non équivoques de la petite vérole; un d'entre eux nous demanda si nous étions Anglais; il connaissait Timor et Manille; il avait rapporté, nous dit-il, de l'ile de Luçon un miroir qu'il paraissait apprécier beaucoup."

» Je fis à Ombay la même observation que j'avais précédemment faite à Timor, que les Malais répétaient avec beaucoup d'exactitude et de facilité les mots français qu'ils entendaient prononcer."

» Un bâtiment de Philadelphie nommé *La Rose*, perdit, en 1802 ou 1803, une embarcation qui fut enlevée par les habitants de la partie orientale de l'île."

» En Juillet 1813, le Capitaine anglais Staunton, commandant le trois mâts *l'Jeacho*, descendit sur l'île Ombay, pour y acheter un boeuf; les matelots armés de fusils restèrent dans l'embarcation; lui seul mit pied à terre, et il fut accueilli à coup de flèches, et reçu plusieurs blessures en retournant à son bord. Il y avait alors dans le détroit d'Ombay deux autres navires de la même nation, *Le Frederick* et *l'Anlays*. On disait généralement à bord que ces féroces insulaires mangeaient leurs prisonniers. Sur quelques points de cette île, on pouvait par fois se procurer des ignames, des citrouilles, de la melasse, des poules et des porcs; un boeuf coutait six couteaux. Je tiens ces détails de Fiche Staunton, matelot anglais qui a longtemps navigué dans l'archipel des Moluques, et qui, à l'époque dont je parle, était embarqué sur *l'Jeacho*."

» En Novembre 1817, une frégate anglaise envoya un canot sur l'île Ombay, pour faire du bois. Tous les hommes de cette embarcation, au nombre de dix à douze, furent tués et mangés. Le surlendemain, des matelots bien armés, qui allèrent à la recherche de leurs camarades, virent les restes sanglants de plusieurs de ces infortunés, et trouverent le canot fracassé. La frégate relâcha quelques jours après à Delli, et c'est là que le capitaine fut confirmé dans l'opinion qu'il avait déjà, que les habitants d'une partie d'Ombay étaient anthropophages. Ces derniers renseignements nous ont été donnés par le Gouverneur de Delli, don Alconforado, Capitaine-Général des possessions portugaises dans les Moluques; mais nous n'avons rien vu qui nous confirme ce qui nous a été raconté à ce sujet" (1).

Nous n'avons aucune espèce de renseignement à fournir au lecteur sur l'île Pantar, non plus que sur sa voisine Lomblem; toutes les deux sont situées entre Ombay et Solor: ces îles, de même que toutes celles qui forment l'archipel de Komodo, entre les détroits de Mangeray et de Sapi, forment aujourd'hui encore autant de terres complétement inconnues: ce sont autant d'espaces blancs sur la carte du monde! Jusques à quand verrons-nous le gouvernement colonial demeurer indifférent à se pourvoir de renseignements sur tou-

(1) *Voyage autour du monde*, exécuté sur les corvettes l'Uranie et la Physicienne, année 1817.

tes ces îles inconnues, et voudra-t-il tolérer que le commerce et la navigation restent exposés à la piraterie et au brigandage que ces insulaires exercent sans cesse, souvent impunément, dans ces parages voisins de la métropole coloniale?

Rienzi donne à Sumbawa 190 milles en longueur, sur 140 milles en largeur, tandis que Roorda porte 370 milles pour la longueur; l'une et l'autre indication est fautive. Selon le dernier de ces auteurs, la situation géographique serait du 7°5′ au 8°6′ latitude Sud, et du 116°50′ au 119°6′ longitude Est du méridien de Greenwich. La situation exacte du volcan Goenong Tomboro à Sumbawa est 8°14′30′ latitude Sud, et 117°55′30′ longitude Est du même méridien. La superficie reconnue de toutes les îles situées entre Timor et Lombok est de 660′3 lieues géographiques □ ou 362′3 myriamètres □. Lombok et Bali font partie du groupe de Java; leur superficie est de 208′8 lieues □, ou 114′6 myriamètres □. Le chiffre de la population de Sumbawa, avant la terrible catastrophe qui eut lieu en 1815, était de 300,000 âmes.

L'île de Sumbawa est divisée en six états ou royaumes: celui de Bima occupe la partie orientale, Sumbawa la partie occidentale, et Dompo le centre de l'île; les états de moindre étendue sont Tomboro, Sangar et Papekat, situés au nord de Dompo. Ces six états sont unis entre eux et ils reconnaissent la suprématie du chef de Bima, quoique l'étendue territoriale de Sum-

bawa soit la plus vaste, en ce qu'elle comprend au delà de la moitié de l'île; il était aussi le plus populeux, car on y comptait avant l'éboulement du mont Tomboro 150,000 âmes. Dans cet état sont compris trois chefs de district, *radja* Ceram, Taliwan et Djerewe, vassaux de Sumbawa.. Sous l'autorité de Bima ressortissent quelques îlots situés dans le détroit de Sapi, ainsi que la partie de la côte de l'île de Flores connue sous le nom de Mangeray. Les chefs ou sultans n'exercent qu'une autorité éphémère, tandis que leurs régents ainsi que les grands, nommés *Torele* et *Jeneli*, y exercent le pouvoir.

En Octobre 1669, l'amiral Speelman conclut le premier traité avec les chefs des quatre petits états de la côte; en 1676 tous les autres chefs y prirent part: ces contrats ont été revus et amplifiés en 1765, selon la teneur usitée et sous le bénéfice du commerce exclusif, en faveur du pavillon de la Compagnie. Depuis ce temps, ces princes ont renouvelé les traités avec le gouvernement néerlandais, en se conformant aux clauses stipulées dans ceux que l'Etat avait conclus avec les princes célébiens. Un sous-résident européen ainsi qu'un poste militaire, sont chargés de veiller au maintien des conditions stipulées par ces conventions.

Avant l'effroyable bouleversement suscité par le volcan, l'île jouissait d'une grande prospérité. Quoique assez généralement montagneuse, elle est entrecoupée de belles vallées et de grandes plaines parfaitement arrosées. Ses productions principales sont le riz, le maïs, le katjang, la cire des abeilles sauvages, du salpêtre et

du soufre. On y cultivait avec un succès égal, le café, le poivre et le coton, sources de bien-être pour cette contrée; les nids de salanganes qu'on y recueille sont de la meilleure qualité; le bois de sapan est le plus estimé de tout l'Archipel; dans quelques ravins se trouve de l'or en paillettes, mais on ne se livre point au lavage de ce métal; la baie de Dompo fournit des perles en assez grand nombre, mais les indigènes montrent peu de goût pour cette pêche; dans l'état de Bima sont des salines fort productives, qui fournissent de sel toutes les îles environnantes et qu'on exporte jusqu'à Salayer et à la côte de Célèbes. L'élève du bétail réussirait parfaitement dans les belles plaines dont l'île est entrecoupée; toutefois les habitants ne s'en occupent pas; ils vouent leurs soins à l'élève des chevaux, dont la race est excellente quoique de petite taille; les chevaux bimanais sont recherchés partout dans l'Archipel; on en fait surtout grand cas dans l'île de Java.

On peut admettre comme fort spécieuse, la supposition accréditée que l'île de Sumbawa n'a point eu de population indigène; celle qui y existe aujourd'hui paraît être composée de l'agglomération d'habitants originaires des îles voisines: les dialectes divers qu'on parle à Sumbawa, ainsi que le caractère et les habitudes de la population actuelle, semblent prêter une grande vraisemblance à cette hypothèse. En effet, on peut porter à treize le nombre des dialectes plus ou moins disparates qu'on parle dans cette île, peu étendue relativement à ce nombre de jargons particuliers qui y sont en

usage. On assure toutefois que le bimanais est un idiome qu'on ne parle dans aucune des autres îles, dites petites îles soendanaises: le langage, dans quelques districts de l'état de Sumbawa ressemble beaucoup au balinais, celui de Tomboro a des rapports avec la langue qu'on parle à Flores; dans quelques autres districts c'est un jargon de l'idiome propre à l'île Sumba ou Sandelbosch; ailleurs c'est l'idiome de Sangare.

Le caractère des habitants offre non moins de disparates: les Sumbawanais sont foncièrement superstitieux, lâches et voleurs. Les Bimanais sont fort soumis, moins adonnés aux vices inhérents aux Malais, et portés au travail. Les Domponais ne connaissent aucune jouissance égale à l'oisiveté; ceux de Papekat ont le goût du travail et ils sont vaillants; leur courage se trouvant assez habituellement mis à l'épreuve lorsqu'ils ont à repousser les attaques fréquentes des écumeurs de mer, dont les dépradations ont décimé la population et mis des entraves continuelles à leur industrie; ceux de Tomboro forment la partie la mieux civilisée de la population; ils se montrent soumis aux lois, adonnés à l'agriculture, d'un caractère bienveillant et courageux. Le bien-être et la prospérité étaient assez répandus généralement dans toutes les parties de cette île, avant qu'elle n'eut été le théâtre de la dévastation effrayante qui bouleversa le sol, et à laquelle la famine vint ajouter toutes ses horreurs.

L'explosion et la chûte du mont Tomboro jointes au tremblement du sol et de la mer, engloutirent et firent disparaître au même instant, sous les débris de rochers,

et sous une pluie de feu et de cendres, une population de 12,000 habitants; la terre s'entrouvrit de toute part dans l'île, et entraîna dans l'abîme habitations, hommes, bestiaux et chevaux; les moissons sur pied de deux districts disparurent sous une couche épaisse de cendres; la terre labourée en tous sens recouvrit d'un amas de débris les récoltes et les champs de riz en pleine maturité, tandis qu'une pluie de cendres brûlantes interceptait la clarté du jour et se répandait au loin jusque sur les îles voisines. On peut dire que dans cette journée fatale et dans les suivantes du mois d'Avril 1815, l'île de Sumbawa, de prospère qu'elle était, se trouva subitement anéantie. La famine qui succéda à ce premier fléau, fit périr misérablement ceux des habitants échappés au premier désastre, de façon que, dans les états de Sumbawa et de Papekat une petite partie seulement de la population se vit à même de quitter encore à temps le sol natal, totalement ravagé: l'état de Sangar quoique n'ayant point été bouleversé complétement, avait été couvert de cendres, et le sol, par cela même, ne pouvait plus suffire aux besoins des habitants; ceux-ci cherchèrent un asyle dans l'état de Bima; ceux enfin, sur lesquels ces deux fléaux n'avaient pas sévi avec tant de rigueur émigrèrent de l'île. Les effets de cette catastrophe effroyable s'en firent sentir à Java, à Banka, à Makassar et jusqu'à Banda; ce fut comme une vaste commotion qui ébranla tout l'Archipel. A Soerabaja, dans l'île de Java, on eut une pluie de cendres dont l'air fut obscurci, quoique cette ville soit éloignée d'environ 90 milles du lieu du sinistre.

En 1824, par conséquent neuf ans après la catastrophe, l'état de Bima comptait une population réduite au chiffre de 15,000 âmes seulement. A cette époque, les états de Sumbawa et Dompo commençaient à renaître; Sangar était aussi en voie de prospérité; Tamboro et Papekat n'offraient encore que des déserts parsemés de débris de rochers; on assurait qu'un petit nombre de chevaux échappés au bouleversement général, s'étaient multipliés considérablement dans ces solitudes inaccessibles, pour longtemps ravies à l'agriculture.

Nous venons de donner l'aperçu succinct de l'état déplorable dans lequel on trouva l'île en 1824; les commissaires chargés d'en faire le rapport au gouvernement, le terminent en ces termes: — »Une enquête »locale plus détaillée est nécessaire; par ce moyen l'on »se verra à même de connaître tous les besoins, mais »dès à présent nous avons l'intime conviction qu'il est »de l'intérêt du gouvernement, de prendre des mesu»res, afin que cette île si belle autrefois soit rendue »à son état florissant; l'avenir compensera amplement »les sacrifices que sa régénération exigera."

Il paraît que l'enquête n'a pas eu lieu et que les choses en sont demeurées là! Du moins est-il sûr qu'on n'a rien fait pour rendre à cette île son ancienne prospérité!

Flores ou Mangeray et Solor forment une suite de ce chapelet d'îles situées entre Java et Timor; Lombok et Bali sont les plus rapprochées de Java et font partie de son rayon géographique. La première a 200

milles dans sa plus grande étendue sur 42 ou 50 de largeur. Le volcan de Lovotivo éclaire souvent le détroit de Mangeray comme un phare lumineux; ce détroit est parsemé d'îlots et de rochers qui rendent la navigation dangereuse. La position géographique de cette île s'étend du 119°55′ au 123° longitude orientale, et du 7° au 9°5′ latitude Sud. L'intérieur de l'île est inconnu aux Européens; elle produit du bois de sandal, de la canelle sauvage et du riz en abondance, du soufre et du salpètre. Les moeurs des habitants sont patriarchales; aucun souverain reconnu s'y trouve investi du pouvoir. La population montre un penchant décidé pour la piraterie, ce qui oblige le gouvernement colonial à une surveillance assidue au moyen de ses bâtiments légers, sans-cesse en croisière et veillant à la protection du commerce de cabotage. Les Portugais y laissèrent à leur départ une petite colonie, et cette population s'est mêlée et confondue depuis avec les Malais; toutefois, on reconnaît encore les descendants métis de ceux d'origine malaie, à leur peau plus noire, à certains traits du visage, ainsi qu'à leur caractère haineux, vindicatif et jaloux. Cette île, quoique peu importante pour le commerce, mériterait, vu sa grande étendue et les renseignements imparfaits qu'on possède sur la nature du sol ainsi que sur ses productions, d'être visitée dans l'intérêt de la science.

Le village le plus considérable de la côte septentrionale de Flores, est Pota où nous avons un fort; le *radja* qui gouverne cette contrée est soumis au pouvoir du Sultan de Sumbawa qui réside à Bima. La

punition sévère infligée en 1844 au chef de Pota par le bâtiment de guerre néerlandais *le Lancier*, paraît avoir servi de leçon aux habitants de cette île; elle aura pour résultat de réprimer pour longtemps leur penchant à la piraterie, dont eux et leurs chefs se sont rendus maintes fois coupables.

Solor est montagneuse et stérile; elle ne produit guère que du rotin, du bambou et des nids d'oiseaux; un petit fort avec un poste militaire en assurent la possession. Cette île, de même qu'Amboine, font partie des premières conquêtes de la Compagnie des Indes sur les Portugais: ceux-ci en firent la découverte et s'établirent dans un fort près du village de Lawajang; en 1613, ils en furent chassés par les Hollandais commandés par Schot, qui donna à ce fort le nom de *Frederik Hendrik.*

Plus dans le voisinage de Timor, se trouvent les îles Samauw, Kambing, Rotti, Sawoe, Sumba et Dauw; nous en indiquerons sommairement les principales productions; la première toutefois, mérite quelques détails.

Poeloe Samauw, la plus rapprochée de Timor, en est séparée par un canal large de trois-quarts de mille géographique; cette passe est sûre et facile pour les vaisseaux, et offre un bon ancrage dans la mousson d'Ouest, pendant laquelle la baie de Koepang n'est pas tenable. L'île, dans sa plus grande longueur du Nord-

Est au Sud-Ouest a cinq milles géographiques, et sa largeur est d'un mille trois-quarts. L'intérieur ainsi que la côte Sud-Est sont couverts de montagnes de hauteur moyenne, tandis que les autres parties offrent des plaines sablonneuses; le calcaire jurassique et le calcaire coquillier y dominent, quoiqu'on y trouve aussi la grauwake grossière; toutes ces substances du sol trahissent son peu de fécondité: le calcaire dans la partie Sud-Est, dépourvu de toute végétation, est seulement couvert d'une couche de soufre; on y trouve deux sources chaudes d'eau minérale, fortement imprégnées de soufre et de fer vitriolique, et d'une teinte blanchâtre. Dans le voisinage se trouve le figuier remarquable nommé par les indigènes *Noemoek* (ficus benjamina), auquel ces insulaires portent une espèce de culte; cet arbre gigantesque semble former à lui seul une forêt étendue, composée de plus de trois mille troncs; un corps d'armée trouverait sous ce dôme immense l'ombre protectrice tant recherchée sous le soleil ardent des tropiques.

L'île offre à peu près les mêmes produits que Timor. Les *radja* de Koepang en ont fait leur résidence depuis 1616, époque de la prise de possession de Timor. Le prince qui y demeure actuellement est chrétien; il peut avoir trois mille habitants sous son administration; un petit fort et un détachement militaire servent à faire respecter son autorité.

Poeloe Kambing (l'île des cerfs), est très rapprochée

de la côte Sud-Est de Samauw; son nom lui vient de la quantité de *Cervus moluccensis* qui s'y rendent; mais elle est plus remarquable par les soupiraux qui existent au sommet de la montagne; ceux-ci au nombre de douze, réunis dans un enfoncement, s'élèvent en cônes assez pointus; de la sommité de ces monticules sortent, de temps en temps, par une petite ouverture, des bouffées d'air accompagnées de vapeur, absolument de la même manière que dans les volcans de Turbaco, décrits par M. de Humboldt dans ses vues des Cordillières. Ces volcans de Kambing laissent échapper des vapeurs boueuses dont les parties solides servent à maintenir leurs formes, tandis que l'humidité qui coule le long des cônes se répand en petits filets d'eau, que les cerfs viennent lécher avec avidité. M. Müller a donné une figure exacte de ce phénomène géologique, dans le grand ouvrage sur nos possessions dans l'Inde, partie pittoresque et historique, planche 47.

A dix milles au Sud-Ouest de Timor se trouve Rotti: cette petite île a une longueur de neuf et demie milles géographiques, sur trois milles de largeur. Jadis elle reconnaissait le pouvoir d'un Sultan lié par un traité à l'ancienne Compagnie des Indes; aujourd'hui elle est divisée entre quinze *radja* comme autant de seigneureries féodales du moyen-âge; et chacun de ces chefs avec les serfs de son manoir seigneurial, vivent isolément sur des rochers que la nature prit soin de fortifier, en les isolant les uns des autres et en rendant

l'accès très-difficile par la forme singulière et bizarre de leur structure. Cette île pourrait servir, en cas de guerre, de place d'armes presque inexpugnable contre un ennemi, fut-il même en état de disposer de forces redoutables. L'île est assez productive en palmiers *lontar*, dont les indigènes préparent un sirop qui leur sert de nourriture; le pisang y est aussi abondant; on y cultive le riz, le mil et le maïs, plusieurs fruits propres à ces régions, et des plantes potagères. Les habitants sont d'une plus belle race que ceux de Timor; ils sont plus laborieux que leurs voisins, ce qui fait qu'on peut compter qu'environ deux mille individus de cette île, vivent à Koepang et dans ses environs des travaux de l'agriculture. Un grand nombre de ces insulaires ont été convertis au Christianisme; la société des missions évangeliques y entretient un de ses délégués. On exporte de l'île des chevaux, d'une race plus grande et plus vigoureuse que celle de Timor. Le règne animal et végétal y sont à peu près les mêmes qu'à Timor.

Parmi un assez bon nombre de fort petites îles, dont Rotti se trouve entourée, se distingue Poeloe Dauw; c'est là que demeurent les orfèvres les plus industrieux et les plus habiles travailleurs de métaux précieux de tout l'Archipel; les ornements d'or en filigrane qui sortent de leurs mains, sont surtout très-remarquables par leur finesse et leur beau travail.

A vingt-quatre milles de Timor existe Sawoe; la ci-

vilisation y a fait plus de progrès qu'à Rotti, et l'île pourrait au besoin mettre quatre mille combattants sous les armes. On y cultive le riz, le mil et le maïs, ainsi que le plus grand nombre des fruits savoureux de cette zône équatoriale; elle exporte beaucoup de buffles et de chevaux, mais son produit le plus utile est une qualité fort estimée de tabac; avec un peu plus de soin donné à la culture de cette plante, il serait facile d'en obtenir une qualité supérieure qui ne serait guère moins estimée que celle des îles espagnoles des Philippines.

Sumba ou Tjindana, est aussi nommée *Sandalbosch*, quoique improprement désignée ainsi, vu que le bois de sandal y est peu abondant, d'une qualité fort inférieure à celui de Timor, et qu'on ne l'exporte en aucune manière pour le commerce. Cette île a en longueur 55 milles, sur 12 milles de largeur. Les petits princes ou *radja* sont tributaires de la Néerlande, mais ils se dispensent souvent de satisfaire à cette obligation. Dans ces derniers temps, le résident de Timor a conclu une convention, par laquelle ils se sont assujétis de nouveau à remplir leur devoir plus exactement. La race des chevaux y est excellente, et les indigènes en élèvent un grand nombre; le chiffre de ceux qui ont été exportés dans les quatre dernières années s'élève à 3000. On les paye à raison de 12 à 20 francs, en échange contre des étoffes manufacturées. De hautes montagnes couvrent cette terre peu visitée, et ses habitants sont plus sauvages que ceux des autres îles dont il a été fait mention. On dit que les suicides sont très-fré-

quents parmi la population malaie: aussi émet-on sur son compte le blame de lacheté et la peur panique qui saisit les soldats de cette race abatardie, à la première décharge des armes à feu. Le sabre ou *klewang* et la pique ou *tombak* sont les seuls armes de guerre qu'ils connaissent. La côte méridionale est accore et formée de rochers calcaires; le centre de l'ile n'est point aussi montueux; plus au nord se trouvent de grandes plaines; on y trouve aussi des forêts considérables, et quelques hâvres commodes bordent la côte septentrionale; les principales sont les baies Bering et Guillaume. La Compagnie avait un employé civil et un poste militaire à Labaja. On y compte encore quelques familles chrétiennes; un maître d'école amboinais avait soin de l'enseignement religieux. On trouve dans l'île beaucoup de buffles ou *karbouw*, des chevaux, des cerfs et des sangliers; le produit principal du règne végétal consiste en coton soyeux ou *kapokh*, qui y croit en grande abondance; ce coton est le produit du *Gossampinus alba*, à tronc élevé et à rameaux croissant dans une direction horisontale. On y cultive le riz, le maïs, le *katjan* et la tubercule de terre *obie*.

Ce coup d'oeil rapide sur la longue série ou chapelet d'îles, dont nous venons d'indiquer la position relative et de signaler l'aspect superficiel, laisse encore une lacune fort importante à remplir, relativement à la constitution physique de ces contrées qu'aucun naturaliste de profession n'a pu visiter, ce qui fait qu'on ne trouve ici aucun indice sur les trois règnes de la nature. Quelques notices concernant ces sujets, traités par les auteurs qui nous ont précédé dans ces sortes de

relations, sont trop remarquablement empreintes du cachet de l'invraisemblance, et elles font preuve d'une ignorance si complète en histoire naturelle, que ce serait faire un tort réel à l'avancement de ces études, s'il nous prenait seulement envie de réfuter plusieurs indications erronnées que ces auteurs présentent comme des faits. Nous préférons garder provisoirement le silence sur la Faune et sur la Flore de ces îles, persuadé que nous sommes, que ces contrées seront bientôt parcourues par l'un des membres de la commission scientifique. Nul obstacle ne paraît s'élever contre l'accomplissement d'une exploration détaillée et scientifique dans toutes ces contrées, jusqu'ici peu ou point du tout connues, attendu que le budjet colonial en accorde les moyens, et qu'il dépendra du chef actuellement chargé du pouvoir dans l'Inde néerlandaise, d'en ordonner l'exécution. Le Ministre d'Etat, M. Rochussen, a déjà donné des preuves de l'intérêt qu'il porte aux travaux dont les naturalistes voyageurs sont chargés, ce qui nous permet de nourrir l'espoir que, dans le poste éminent que son Excellence occupe dans l'Inde archipélagique, elle ne négligera point de signaler son pouvoir en faisant faire aux sciences des progrès rapides surtout dans l'intérêt de ces contrées, en répandant parmi leurs habitants tous les genres de bienfaits, et en ouvrant à ces peuples toutes les sources de bien-être et de prospérité, que l'homme éclairé et vertueux sait appliquer et distribuer sagement lorsque sa position sociale lui en accorde les moyens.

# GROUPE GÉOGRAPHIQUE

DES

# MOLUQUES.

## *PREMIÈRE DIVISION, AMBOINE.*

---

## CHAPITRE IX.

LE MONOPOLE DES ÉPICERIES ET SON ABOLITION. — IMPORTANCE DU SAGOUTIER ET PRÉPARATION DU SAGOU. — CULTE ISLAME. — AGENTS ANGLAIS. — AMBOINE ET DÉTAILS DE STATISTIQUE. — ORIGINE DU POUVOIR NÉERLANDAIS. — QUELQUES NOTICES SUR CETTE ÎLE. — POPULATION D'AMBOINE. — PRODUCTIONS DU SOL ET NOTIONS SUR L'HISTOIRE NATURELLE.

En 1605, lorsque la Compagnie des Indes se vit maîtresse d'Amboine, elle convoita aussi la possession de Ternate, dont les Portugais furent expulsés, autant par la ruse que par la force des armes; des négocia-

tions soutenues par quelques démonstrations guerrières, suffirent pour éloigner également les Espagnols de quelques autres îles des Moluques où ils s'étaient établis. La Compagnie s'étant emparée de Ternate et de Tidor, et n'ayant plus lieu de nourrir quelque inquiétude sur le retour des hostilités de la part des sultans, désormais soumis à son pouvoir, elle ne tarda point à organiser son système du monopole, point de mire vers lequel toutes ses actions et toutes les ruses de sa politique venaient aboutir; mais, vu les pertes que ce système tracassier faisait éprouver aux habitants, accoutumés à disposer librement des productions du sol, ceux-ci se dispensèrent, aussi longtemps qu'ils le purent et aussi souvent qu'ils en trouvèrent le moyen, de satisfaire aux exigences des ordonnances qui consommaient leur ruine; de là ces démêlés incessants, ces combats souvent meurtriers avec les habitants, et ces vexations dont on les abreuva. Après avoir réduit le pouvoir des chefs à un simulacre d'autorité, ou bien après les avoir chassés du sol natal, la Compagnie parvint sans beaucoup de peine à subjuguer complétement les populations des îles, et à faire peser lourdement sur elles un joug barbare qui les plongea dans un abîme de malheurs; leur nombre diminua sensiblement soit par les mesures de rigueur provoquant l'émigration, soit en les forçant de passer d'une île dans une autre, ou bien en les expulsant du sol natal par la force des armes; le petit nombre qui se soumit à ces exigences ou qui fit cause commune avec les vainqueurs, perdirent avec leur bien-être les bonnes qualités par les-

quelles on distinguait ces habitants des autres insulaires malais.

Nous passons sous silence toutes les ordonnances dévastatrices que le génie du commerce exclusif répandit à pleines mains sur ces contrées; elles sont bien connues, et la réprobation dont elles ont été flétries est universelle. Mais ce qui est moins généralement connu, c'est que la Compagnie traitait en marrâtre ses propres enfants: non contente de faire extirper régulièrement, au moyen d'expéditions armées, tous les arbres prohibés dans les îles en dehors des plantations permises, établies sous sa surveillance, cette association, toute puissante en Europe, donnait souvent des ordres, selon lesquels les planteurs privilégiés se voyaient tantôt forcés d'augmenter le nombre des arbres et de faire des plantations nouvelles, attendu qu'on manquait de la quantité nécessaire de clous de girofle pour subvenir aux demandes du commerce, puis, lorsqu'il se trouvait surabondance de ce produit, et que par là on risquait qu'il ne diminuât en valeur, l'on donnait impitoyablement des ordres aux planteurs d'extirper des milliers d'arbres en plein rapport, ne tenant aucun compte des sacrifices qu'on exigeait de ceux-ci, et ne se souciant non plus en aucune manière, si les premiers se trouvaient en état d'effectuer l'ordre faute de moyens pécunaires, ou bien que les seconds se voyaient enlevés une partie du revenu sur lequel ils étaient en droit de compter. Ils ne se fesaient point non plus scrupule d'ordonner qu'on eût à négliger la culture du giroflier, pas plus que de faire couper sur

pied de jeunes arbres que, quelques années auparavant on avait intimé l'ordre au planteur de mettre en culture.

Nous mentionnons aussi le tort que la Compagnie se faisait à elle-même par son administration inconséquente. Souvent elle ordonnait la destruction de cargaisons entières d'épiceries, ou bien elle faisait brûler des quantités considérables de clous de girofle, lorsque les marchés d'Asie et d'Europe se trouvaient encombrés de cette denrée. Si dumoins, au prix de tant de sang versé, de vexations de tous les genres dont les habitants paisibles des Moluques ont été victimes, ainsi que des dépenses nombreuses en hommes et en armements que cette association dut s'imposer pour arriver à son but; si dumoins, disons-nous, en répandant tant de maux divers sur les Moluques, les finances de la Compagnie eussent offert en compensation de tous ces sacrifices des résultats plus ou moins satisfaisants: mais le contraire avait lieu; car les recettes connues n'ont jamais pu couvrir les dépenses portées en compte sur les livres. Ajoutons qu'en sus de ces dépenses constatées, on doit porter encore le gaspillage et les fraudes des agents subalternes, puis le déficit considérable et en pure perte sur la destruction des épiceries, enfin les dépenses sur le fret qu'on ne portait point en ligne de compte. Finalement, tout calcul fait, le système du monopole a notablement contribué à accélérer la ruine de cette association de marchands souverains.

Lorsque les agents de la Compagnie portaient connais-

sance que, dans une des îles soumises à leur surveillance, se manifestait quelque apparence de bien-être parmi les habitants, ils en attribuaient la source à un trafic clandestin, et leur premier soin consistait à redoubler de surveillance et de rigueur. La tournée annuelle du *hongi* ou tournée d'extirpation, venait mettre le comble à toutes les mesures arbitraires, inventées par le génie du monopole. Tous les villages dans le rayon de la résidence étaient tenus de prendre part à cette expédition; ils devaient fournir à leurs frais un certain nombre d'embarcations, (*kora-kora* ou *padoeakan*, ordinairement 60, souvent un plus grand nombre); ces bâtiments, munis du personnel nécessaire pour pouvoir voguer à la rame, de nuit comme de jour, se réunissaient devant le fort; un détachement considérable de la garnison s'y embarquait; le Gouverneur accompagné de trois employés européens, portant le titre de *fiscal*, se plaçait à la tête de cette expédition, et elle se mettait en devoir d'accomplir l'oeuvre de destruction ordonnée par la Compagnie. L'expédition se rendait d'abord à Céram, dont on suivait la côte en pagayant et en opérant des descentes dans les villages du littoral: dès que les habitants de ces *négories* ou villages voyaient atterrir la flotille redoutée, ils prenaient la fuite vers les parties montagneuses de l'intérieur; lorsqu'après le départ de l'expédition ces paisibles habitants rentraient dans leurs demeures, la dévastation et le pillage de leurs propriétés, venaient constater que la tournée du *hongi* avait rempli sa mission. Puis, celle-ci se dirigeait dans le même but vers

les autres îles, suivant qu'on jugeait nécessaire ou utile d'étendre ou de restreindre l'extirpation des arbres et le ravage des propriétés dans cette partie de l'Archipel.

Le cadre étroit dans lequel nous devons renfermer tout ce que nous avons à communiquer dans ce coup-d'oeil, ne nous permet point de donner plus d'extension à cette notice; nous aurons encore quelques faits à relater sur le même sujet, dans le chapitre où il sera fait mention de Banda et de ses dépendances.

Dans le groupe des Moluques proprement dit (dont Amboine est le chef lieu et la résidence du gouverneur de ces domaines disséminés en un grand nombre d'îles, toutes soumises à notre metropole archipélagique) se trouvent ces terres productives, riches en végétaux précieux, dont la possession et le monopole servirent jadis de motifs à nos premiers navigateurs, pour se permettre tant de vexations et de mesures barbares; qui firent entreprendre tant de guerres injustes; qui coûtèrent tant de sang, et provoquèrent ces lois en opposition directe avec le développement de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des sciences. Mais, disons le hautement, et que l'Angleterre dont les agents nous calomnient si souvent, en prenne note et s'en souvienne, que c'est à dater de la renaissance de notre nationalité en Europe et de notre pouvoir dans l'Inde, que le plus grand nombre de ces lois prohibitives ont été abolies. Sous l'administration éclairée, libérale et paternelle du premier Gouverneur-Général qui reparut dans ces possessions de l'Etat, on vit prédominer un tout autre système.

Son Excellence le Baron van der Capellen annula complétement ou paralysa l'effet de toutes ces anciennes coutumes vexantes pour ces peuples, et ces lois barbares qui nuisaient à leur bien-être n'existent plus maintenant. Des ordonnances plus équitables règlent les devoirs du cultivateur, et des lois protectrices du commerce et de l'industrie régissent maintenant ces belles possessions: ajoutons que, durant tout le temps que le Baron van der Capellen a été investi du pouvoir, les sciences n'ont point eu à faire au Gouvernement le reproche qu'elles ne se voyaient pas représentées convenablement dans nos possessions intertropicales. Cet homme d'Etat distingué sous tous les rapports, qui gouverna pendant onze années ces belles possessions intertropicales avec non moins de succès que de talent, a posé les bases sur lesquelles s'éleva plus tard l'édifice solide et durable des institutions agricoles; sources de bien-être et de prospérité dont le Gouverneur-Général van den Bosch dota l'immense population de Java, dotation qui devint pour le fisc une mine inépuisable de profits: disons aussi que ce Capitaine-Général, non moins bon administrateur que brave militaire, sut mettre également à profit le travail scientifique des hommes de mérite dont il se voyait entouré. Honneur et reconnaissance à la mémoire de ces deux grands hommes d'Etat, qui dans une carrière brillante et illustre qu'ils viennent de terminer, ont donné une forte impulsion vers les améliorations de tous les genres.

Mais, comme le plus souvent les actes du Gouverne-

ment de l'Inde sont à peine connus dans la métropole européenne, et qu'on ne peut pas se flatter qu'elles le soient davantage chez l'étranger, nous inscrivons ici quelques uns des articles contenus dans les dispositions du règlement organique pour l'administration des finances à Amboine, publié le 15 Avril 1824.

Art. 163. Le *hongi*, et l'obligation qui en résulte de construire et d'entretenir *l'orembai* pour la tournée, est annulé et aboli pour toujours.

Art. 164. L'extirpation des arbres à épices, sur l'ordre ou au nom du Gouvernement, est aboli et défendu à jamais, et dorénavant ne pourra plus avoir lieu sous quelque prétexte que ce soit.

Art. 165. Il est loisible à tous les habitants de cultiver, sur les terrains qui leur appartiennent, qu'ils ont loué ou affermé, ou dont l'usage leur a été concédé, toutes les productions qu'il leur plaira.

Art. 166. La culture des arbres à épiceries et tout ce qui peut tendre à la favoriser, jouira de la protection spéciale du Gouvernement. Mais il est nécessaire à cet effet, que les habitants qui sont accoutumés à cette culture, et ceux qui voudraient l'introduire chez eux, se conforment toujours aux instructions qui leur seront données au nom du Gouvernement par les régents et les employés, pour tout ce qui est relatif à la disposition des jardins, au choix du terrain, au mode de culture, à la récolte et à la manipulation des fruits, etc.

Conformément aux dispositions du dernier article, une certaine étendue de terrain a été assignée à cha-

que village pour la plantation des girofflers, et ce terrain est à son tour divisé en jardins répartis entre les diverses familles du village. Ces *négories* ou villages sont soumis à l'obligation de livrer les clous de girofle au Gouvernement, selon un taux convenu.

Ces ordonnances garantissent aux indigènes une rétribution équitable pour les travaux qu'ils remplissent: la contrainte toute paternelle que le Gouvernement continue d'exercer, leur impose à la vérité le devoir du travail, auquel par suite de leur naturel indolent, apathique et insouciant, ils ne se livreraient point volontairement; préférant, comme ils le font, l'inaction complète à tous les genres d'occupation régulière, auxquels ils ne sont pas stimulés par la nécessité impérieuse de pourvoir à leur subsistance journalière.

Toutefois, ces riches produits d'une végétation féconde, à les envisager du point de vue purement matériel, ne servent guère qu'à fournir leur part au développement du luxe, et ils contribuent seulement à augmenter les besoins vers lesquels tendent sans cesse les nations, qui se croient parvenues au plus haut degré auquel puisse atteindre la civilisation. Cependant il faut convenir que la culture de ces denrées précieuses, tend à développer et à encourager l'industrie, et qu'elle fournit au commerce des articles fort lucratifs. Mais, quand on réfléchit au degré d'utilité que ces cultures peuvent offrir aux indigènes, eux qui voient croître et mûrir tous ces fruits qui ne sont d'aucune nécessité directe pour leur bien-être, pas plus qu'ils ne peuvent servir à leur consommation journalière, on se voit naturellement porté à n'a-

corder à ces produits qu'une part bien minime dans l'énumération des richesses échues en partage à ces contrées fertiles. Si l'indigène considère avec indifférence les soins nombreux qu'exige la culture de ces arbres à épiceries dont le sol est si prodigue, s'il en abandonne sans murmurer l'exportation aux nations d'au delà des mers, c'est qu'il n'est pas contraint, comme dans les mines du Pérou et du Potosi, et comme c'est le cas pour tant d'autres cultivateurs des possessions coloniales dans les deux Indes, d'arroser de sa sueur les travaux nécessaires à cette agriculture; c'est enfin parce que, sous son beau ciel et sur son sol fécond, croît et prospère abondamment, dans le voisinage de ces arbres à épiceries, le sagoutier, vrai trésor, plus précieux pour ces peuples des Moluques que toute cette végétation aromatique dont elles se voient entourés. Le sagoutier sert de nourriture principale aux populations malaises et alfoeres des Moluques: elles obtiennent cet aliment journalier non seulement en abondance, mais encore sans de grands efforts et sans frais de culture, tandis que le Timorien ne récolte son maïs, principal aliment des habitants de cette île, qu'après des cultures soignées, et que le Soendanais n'obtient son riz, si précieux à ses yeux et si nécessaire à son entretien, qu'à force de travaux dirigés avec intelligence et conduits avec persévérance.

Parlant ici du Sagoutier (*Sagus Rumphii*), considéré comme aliment de première nécessité pour les populations des Moluques, nous ne pouvons passer sous silence la crainte, peut-être mal fondée ou trop exagérée

qui vient se présenter à l'esprit, quand on pense à l'énorme destruction qui se fait annuellement de cet arbre si précieux pour les habitants de ces îles nombreuses, dont la population peut être portée au chiffre approximatif de deux millions de consommateurs; ceux-ci se portent à volonté dans les forêts pour y abattre les arbres qu'ils jugent les plus propres à fournir du bon sagou; les sagoutiers sont, dit-on, très-étendus et ils occupent une grande partie des côtes de quelques îles; telles qu'à Céram, à Manipa, dans les îles des groupes de Bangay et de Xulla, à Gilolo, et dans quelques autres îles moins grandes des Moluques; mais on remarque aussi que le nombre de ces arbres commence à diminuer fort visiblement dans plusieurs autres îles, sans parler d'Amboine, d'Haroekoe, de Honimoa et de Noesa laut où les forêts de sagoutiers sont devenues fort rares, et les arbres d'un bon produit clair-semés; l'indigène en est même réduit à se pourvoir de l'aliment nécessaire à son entretien jusque vers la côte Nord-Ouest de Céram, où ce majestueux palmier croît en abondance, même sur la plage maritime. Plusieurs habitants se côtisent à cette fin, équipent un *korra-korra* ou grande embarcation armée, et ils vont abattre la quantité d'arbres qu'ils jugent nécessaire, moyennant seulement une rétribution de 1½ ou 2 roupies (quatre à cinq francs), pour chaque arbre qu'ils coupent; le tout, sans autre contrôle ni surveillance qui puisse servir de moyen pour contrebalancer ces immenses dégâts. Nous demandons s'il ne serait pas dans l'intérêt du Gouvernement, qu'il prît à temps des mesures afin d'assurer la conser-va-

tion des forêts de palmiers que menace une destruction, à la vérité lente et jusqu'ici encore fort éloignée, mais qui sans nul doute est imminente, et semble certaine dans l'avenir. La Néerlande ne se trouve plus dans la position purement vénale et mercantile, comme au temps de l'établissement de sa Compagnie des Indes: cette association de marchands souverains, se souciait peu du sort présent, et moins encore de l'avenir, de ces populations qu'elle décimait par son système de monopole et dont elle voyait diminuer le chiffre sans en éprouver le moindre regret. Il en est autrement aujourd'hui: le soin de reparer les torts de nos ancêtres, celui de veiller au bien-être des habitants de ces vastes domaines par des lois équitables, et de prendre des mesures conservatrices propres au maintien de leur bonheur dans l'avenir, ce sont là des devoirs, auxquels le Gouvernement actuel ne peut se soustraire. Je ne sais si je m'abuse, (et dans ce cas ma remarque serait superflue), mais je doute que jusqu'ici on ait pris des mesures contre la grande destruction qui a lieu dans les forêts de palmiers sagoutiers; nous sommes même en mesure de dire positivement, qu'aucune ordonnance n'a encore été promulguée en faveur d'une culture plus soignée, adoptée comme moyen de précaution prise à temps, pour obvier au malheur, dont l'avenir semble menacer ces peuples.

Les soins qu'on prend des arbres à épiceries, les ordonnances tendant à maintenir et à protéger cette culture, pourraient s'étendre aussi à la culture soignée et régulière du sagoutier dans quelques unes des îles

de cet archipel. La croissance lente de ce palmier, les années qu'il lui faut avant que sa moelle ait acquis la consistance farineuse qui la rend propre à servir d'aliment; puis, l'époque opportune de la croissance qu'il est urgent de saisir, pour que la qualité de cette moelle féculente ne soit ni trop pourvue de sève, ni passant par l'âge, à l'état filamenteux; voilà autant de considérations qui plaident en faveur d'une culture artificielle, qui puisse servir à propager de plus en plus une végétation si nécessaire à l'alimentation de ces nombreuses populations. En agissant de la sorte, le Gouvernement ne ferait que mettre en pratique ce qu'une sage prévoyance lui dicta depuis longtemps, relativement aux cultures des rizières dans les îles de la Soende, intimement convaincu qu'il était, que le Javanais ne tenterait jamais de s'opposer énergiquement contre l'autorité, tant que celle-ci prendrait soin de son existence journalière. N'est-il dès lors pas dans l'intérêt du Gouvernement, qu'il prenne à temps l'une ou l'autre mesure conservatrice en faveur de la culture du sagoutier, qui remplace, dans les Moluques, la céréale servant de nourriture aux peuplades soendanaises, et dont le prix élevé, dans une disette plus ou moins forte, peut servir de motif pour compromettre momentanément la tranquillité publique.

Pour compléter l'aperçu sur la substance nutritive que fournit le sagoutier, il nous reste encore à dire, que ce palmier, tel qu'il existe encore à Amboine et dans les îles adjacentes, ne fournit guère plus de 100 livres de fécule, tandis qu'un arbre des cô-

tes de Céram en rend 1200 livres et au delà. Ce palmier est du petit nombre des végétaux dont la floraison et la fructification n'ont lieu que vers le terme de leur existence: il fleurit à l'age de vingt ou de vingt-cinq ans, et demeure deux autres années dans cet état; le fruit se présente alors en grosse grappes, et l'arbre épuisé par cet excès de fécondité, languit et meurt; sa moelle, de farineuse qu'elle était avant la floraison, devient à peu près totalement ligneuse, et n'est plus d'aucune utilite. La meilleure qualité de sagou est formée de petits grains ronds d'un gris-roussâtre; on en trouve aussi dans le commerce d'un grain moins gros et d'un blanc pur, et dans cet état il à été soumis a une préparation artificielle.

Comme nous faisons mention de ce précieux don que la nature a fait aux Moluques, on ne trouvera pas déplacé que nous fassions connaître la préparation de l'aliment nourrissant que fournit le sagoutier.

Lorsque l'arbre est abattu, on scie le tronc en larges rouelles, de deux ou trois pieds, puis on coupe celles-ci par morceaux: la moelle blanchâtre qui remplit la partie interne du tronc est séparée du bois qui lui sert d'enveloppe; puis on porte cette moelle dans des auges placées horisontalement et qu'on remplit d'eau. La pâte y est pétrie avec les mains; à l'extrémité inferieure de l'auge s'adapte un tamis à ouvertures rondes et larges, par lesquelles on fait écouler la pâte dépouillée des filaments qui restent dans l'auge: la pâte tombe par goutelettes dans de grands vases remplis d'eau; elle s'y précipite, puis on l'en retire sous forme de pe-

tits grains ronds qu'on fait sécher. Tel est le sagou du commerce; mais les Malais en font aussi des pains, qui se consomment dans le pays.

Lorsqu'on considère la manipulation toute simple que demande cette récolte de leur denrée principale; quand l'on fait attention aux légers travaux que demandent la construction et l'entretien de leurs demeures simples et élégantes, qui suffisent pour les garantir des injures de l'air, dont le bambou joint à quelques solives de cocotier, liés ensemble au moyen de rotans, ainsi qu'un toit couvert en feuilles *d'atap*, font tous les frais; lorsqu'enfin l'on voit que sans culture et sans de grands travaux, l'indigène récolte en abondance la sève de l'Arréquier, et qu'il n'a qu'à cueillir les fruits savoureux et aromatiques que produisent le Pisang, le Djamboe, le Mangier, le Citrouilier, les Orangers et les Limons d'espèces différentes, et que le cocotier lui fournit de l'huile pour la préparation de ses aliments et les moyens d'éclairage pendant la nuit; faut-il s'étonner dès lors qu'un peuple satisfait sur les besoins de la vie, en paix avec ses voisins, et heureux de la vie facile qui lui est échue en partage, soit enclin à une douce inactivité, et se contente d'échanger le superflu de ses récoltes avec des insulaires moins privilégiés par la nature. La vie douce et toute matérielle qu'il mène est aussi exactement en rapport avec la religion qu'il professe; ce culte est plus en harmonie avec son existence que tout autre qu'on pourraît lui faire adopter. Aussi, les tentatives qu'on a faites pour le convertir aux dogmes du Christianisme, n'ont-elles

produit, jusqu'ici, que des résultats contraires à ceux qu'on se flattait d'obtenir; témoins les combats de peuplades à peuplades, de tribus à tribus qui en ont été la suite; témoins ces meurtres partiels, et cette extermination des blancs qui eut lieu, il y a quelques années, à Saparoea, émeute qui n'a été domptée que par la force des armes et par l'apparition d'une imposante flotille dans ces mers. C'étaient cependant des Chrétiens, ou se disant tels, qui avaient commis toutes ces horreurs! Mais ajoutons, comme circonstance atténuante en faveur de ces habitants, que l'époque qui fut témoin de ces scènes de desordre et d'émeutes, fut celle de la remise de ces îles par les autorités Anglaises, au nouveau pouvoir de la Néerlande; disons aussi que les agents de cette nation, jalouse de tout commerce qui ne se fait pas sous le pavillon de la Grande-Bretagne, n'ont pas discontinué, et qu'ils se permettent encore aujourd'hui, de noircir sans cesse auprès des indigènes tous les actes de notre Gouvernement. Ils tâchent en même temps d'insinuer a ces peuples que, sous les couleurs britanniques, ils jouiraient d'une protection plus efficace et d'un commerce plus étendu; que leur liberté serait moins limitée et le pouvoir de leurs chefs indigènes plus respecté, et ce sont les dévastateurs de l'Afganistan, les instigateurs d'une guerre si injuste contre la Chine, qui viennent tenir ce langage!

Les voyageurs anglais contribuent aussi pour leur part à répandre ces calomnies sur le compte de notre gouvernement colonial dans l'Inde. Est-ce par ignoran-

ce, par mauvaise foi, ou bien par un sentiment de jalousie, que plusieurs écrivains anglais semblent prendre un malin plaisir de présenter sous les couleurs les plus fausses et les plus haïssables tous les actes du gouvernement néerlandais, tandis qu'ils enchérissent les uns sur les autres, à porter jusqu'aux nues ceux de leur propre gouvernement colonial? Lorsqu'on voit des Français et particulièrement quelques journaux allemands émettre, sur notre compte, des idées aussi fausses qu'humiliantes, c'est uniquement de ce que la plupart n'ont jamais eu recours aux documents originaux sur nos colonies, et qu'ils ne consultent à cette fin que les ouvrages des Anglais, dont la langue leur est plus familière que la nôtre.

Ces agents provocateurs, ces capitaines de petits bâtiments, naviguant avec des cargaisons prohibées, tels que la poudre, les armes à feu, l'opium, etc., même ces délégués des missions evangeliques sont comme autant de jalons, mis en avant dans l'intérêt du commerce anglais; leur gouvernement semble n'y être pour rien; il les condamne même ostensiblement; mais sa politique s'entend parfaitement à tirer parti de leurs opérations, lorsque celles-ci ont été couronnées d'un plein succès. — Quoiqu'il en puisse être, détournons les yeux de ces menées de la politique et reprenons le fil de notre narration.

Les terres que nous comprenons sous le nom de Moluques proprement dites, forment deux archipels com-

posés d'un grand nombre d'îles de troisième et de quatrième rang; ce sont ceux d'Amboine et de Banda. Elles portent les caractères les plus évidents de terres bouleversées par les tremblements, comme par la dévastation des volcans qui les ont ravagées, et qui continuent encore à en changer l'aspect; ces effets, joints aux oscillations de la mer qui se fait sentir de temps en temps, attestent toute l'influence encore active des feux souterrains sur ces îles qu'ils ont crées.

On a l'habitude de désigner cette île par le nom emprunté de sa capitale (Ambon), mais son nom est Hitoe: la partie Sud-Est ou Leitimor des Malais, est unie à Hitoe par une langue de terre, large seulement d'une demi-heure de marche; le bras de mer qui sépare ces deux presqu'îles, forme la baie fort étendue et la rade d'Amboine. Cette ville et sa forteresse Victoria se trouvent sur Leitimor, sous 3°41′ latitude Sud, et 128°10′ longitude Est du méridien de Greenwich.

Amboine n'est qu'une île de quatrième rang, mais elle est de toutes les Moluques, la seule Céram exceptée, celle qui se trouve la mieux peuplée. La baie est vaste, et sa rade est sûre et commode. La réputation de son atmosphère salubre et de son air suave, réputation dont elle jouit à bon droit, lui donnent de justes titres à la prééminence comme chef-lieu de cette partie importante des possessions de l'Etat. Le gouverneur des Moluques y réside; il étend immédiatement son pouvoir sur les îles Boeroe, Amblauw, Céram, Manipa, Kilang, Bonoe, Haroekoe, Honimoa ou Saparoea, Noesa-laut et Hila, où se trouvent des sous-résidents et des postes militaires.

Les *radja* malais de ces îles de la dépendance d'Amboine, sont tenus de se rendre deux fois dans l'année au chef-lieu pour y assister à un lit de justice ou assemblée présidée par le gouverneur assisté de vingt-quatre *radja* qui forment le conseil. Tous les différens qui surgissent entre les chefs, sont réglés par cette assemblée. Les affaires peuvent être terminées en trois jours; le quatrième est ordinairement consacré à un banquet chez le gouverneur, après quoi les chefs retournent chez eux. Le gouverneur est tenu de faire toutes les années une tournée d'inspection, dans les différentes parties qui ressortissent sous son administration.

S'il faut ajouter confiance entière aux anciens documents sur la statistique, l'île d'Amboine aurait eu environ 50,000 habitants, et les îles qui en dépendent auraient compté un chiffre bien plus considérable qu'elles n'en peuvent énumérer aujourd'hui. On attribue cette diminution du chiffre de leur population, d'abord à la piraterie; en second lieu à la petite vérole; troisièmement à l'enrolement pour le service militaire dans les années 1806,—1809 et 1826; quatrièmement, aux révoltes dont ces îles ont été le foyer en 1817 et 1829; cinquièmement, au choléra-morbus; enfin à l'épidémie de 1837. Quoiqu'il en soit, voici le chiffre du dénombrement pour 1840, tel qu'on le trouve dans les archives:

*Résidence d'Amboine.*

| | | |
|---|---|---|
| Ile d'Amboine | 29,660 | âmes. |
| » Haroekoe | 6,286 | » |
| » Saparoea | 10,986 | » |
| » Noesa-laut | 2,929 | » |
| » Manippa | 919 | » |
| » Amblauw | 689 | » |
| » Boano ou Bonoe | 1,610 | » |
| » Boeroe (1) | 1,280 | » |
| » Céram (les côtes) | 26,755 | » |
| » Céram (2) (l'intérieur) | 200,000 | » |
| Total | 281,114 | âmes. |

Pour la ville d'Amboine, nous trouvons le chiffre de la population porté à 13,000 âmes.

La superficie d'Amboine est calculée à 13,3 lieues géographiques □, ou 7,3 myriamètres □.

Des légendes sans date, communiquées à Valentyn par un prêtre arabe, feraient présumer qu'Amboine était jadis déserte et inculte, et que les premiers individus qui s'y sont fixés, arrivèrent de la baie Tanoeno et s'établirent à Hitoe-Lama, sous la conduite d'un chef nommé Selan Binaur; depuis ce temps un prince javanais, plus tard un prince de Gilolo, puis un chef de Goera, vinrent dans cette île. Ces chefs,

(1) Seulement de la baie de Cajéli; le reste n'est pas connu et doit être fort considérable.

(2) Les parties montagneuses de l'intérieur n'ont jamais été explorées; le chiffre est par conséquent approximatif.

après s'être entendus, se sont partagé le gouvernement du pays. Leurs descendants s'y maintinrent et réussirent dans la conquête des îles situées dans le voisinage, de façon qu'ils en demeurèrent possesseurs jusqu'à l'arrivée des Portugais dans ces mers.

Le vice-roi de Goa (Inde), Alphonse d'Albuquerque, après s'être emparé de Malacca en 1511, envoya trois bâtiments aux Moluques; mais ils ne purent atteindre leur destination et retournèrent après avoir pris terre, en 1512, à Hitoe (Amboine). Il est conséquemment notoire que les Portugais ont fait la découverte de cette île, quoiqu'ils ne s'y établirent qu'en 1521; leur première factorerie, fondée à cette époque, n'était que temporaire. Plus tard, en 1538, l'amiral portugais Diego Lopez d'Agevedo, reçut ordre de s'emparer d'Amboine; mais ce n'est qu'en 1580 que la couronne de Portugal demeura dans la possession paisible de cette île.

En Mars 1599, l'amiral hollandais Wybrand van Warwyck, toucha à Amboine; il s'assura promptement que les habitants vivaient en mésintelligence avec les Portugais et qu'ils leur portaient une haîne invétérée; ils ne déguisèrent point ce sentiment et sollicitèrent son appui. Deux années après, en 1600, l'amiral van der Hagen se rendit dans cette île, avec un seul vaisseau, *de Zon;* après avoir rallié à son pavillon quatre autres bâtiments Hollandais, il fit une tentative contre la forteresse portugaise qui ne fut pas couronnée de succès; toutefois, il laissa aux indigènes l'espoir que sous peu d'années, le pavillon hollandais reviendrait devant l'île

pour leur prêter secours. Les Portugais de leur côté, donnèrent connaissance de leur position au chef-lieu de leurs domaines dans l'Inde. En 1602, ils virent paraître une flotte considérable, envoyée de Goa au secours d'Amboine; à son arrivée, l'amiral portugais, don Andrea Fortado de Mendoza, punit sévèrement les indigènes de leur défection; il châtia de la même manière les habitants de Céram et contraignit ces peuples d'adopter le Christianisme; de là il poussa son excursion jusqu'à Ternate. Partout les populations se réfugièrent dans les bois, espérant toujours voir reparaître le pavillon hollandais, pour se ranger de son côté. En effet, le 21 Février 1605, l'amiral van der Hagen entra dans la baie de Hitoe avec neuf vaisseaux, et somma l'île et le fort de se rendre. Le gouverneur, Gaspar de Mello, remit lâchement et sans coup férir cette importante possession au pouvoir qui le menaçait; le fort reçut alors le nom de *Victoria*, qu'il porte encore à présent. En vertu de la convention conclue le 23 Février, toutes les îles faisant partie du gouvernement d'Amboine, passèrent sous la domination de la Compagnie. Dans les premiers temps de l'occupation, elle se conduisit à tous égards d'une manière irréprochable: aussi les indigènes revinrent-ils s'établir de nouveau vers les côtes de leurs îles, et s'y rangèrent sous l'égide et la protection des nouveaux maîtres. Leur premier Gouverneur, Frederik Houtman, fit renaître la paix et la sécurité parmi les habitants, et il conclut avec eux des contrats équitables.

C'est d'Amboine, chef-lieu du pouvoir naissant de la

Compagnie, que celle-ci dirrigea ses premières expéditions contre l'archipel malais, et qu'elle se rendit de plus en plus redoutable aux Portugais, sur lesquels elle conquit successivement non seulement les belles possessions dont ceux-ci s'étaient emparés, mais aussi toutes les autres îles de l'Archipel soumises aux despotes malais; possessions importantes, sur lesquelles on vit régner pendant deux siècles environ, une association de marchands hollandais, unis primitivement dans l'intérêt seulement du commerce.

Amboine a toujours été considérée par la Compagnie comme l'une des possessions les plus importantes de ses domaines dans l'Inde, et stratégiquement, comme la clef des Moluques. Après la conquête on a conservé le fort Victoria; mais le Gouvernement néerlandais a fait élèver depuis, dans une position plus avantageuse, le fort Van der Capellen.

Mr. Müller nous apprend (1) que le sol sur lequel est située la ville d'Amboine est uni; mais il change bientôt d'aspect, et à l'Est et au Midi, la plaine est remplacée par des collines et des montagnes de peu d'élévation. Ces hauteurs, et surtout le mont Soja, donnent naissance à plusieurs petites rivières, parmi lesquelles il y en a trois nommées Waï-Alat, Waï-Romo et Gadjah, dont la mer reçoit les eaux à très peu de distance de la ville. Un peu plus à l'Ouest, dans l'intérieur d'une anse, nommée pointe du gibet se trou-

(1) *Verhandelingen over de natuurlijke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen.* Partie historique.

ve l'embouchure du Wai-Nito: entre cette rivière et celle de Gadjah est situé le village de Hative-besar ou grande Hative célèbre dans l'histoire d'Amboine, parce que ce sont les habitants chrétiens de ce village qui les premiers conduisirent en 1583 les Portugais dans la baie; avant cette époque, ils s'étaient fixés à la côte Nord-Ouest de l'île, où ils avaient, depuis quatorze ans, un établissement entre les villages de Mamala et de Hitoe-lama. Non loin de là, à l'Est de la ville, se décharge, dans la baie, une rivière un peu plus grande nommée Wai-Roehoe, à proximité de laquelle est situé le hameau Hative-kitjil ou petite-Hative. Tout près de cet endroit, la baie se retrécit et forme les deux parties connues sous les noms de baie intérieure et extérieure."

»La baie d'Amboine est excellente; les bâtiments y sont à l'abri de presque tous les vents; l'ancrage y est bon et l'air y est très-salubre. La baie extérieure n'offre ni bas-fonds ni écueils dangereux pour les navires: au contraire, elle a presque partout une profondeur de cinquante brasses, de manière que dans quelques endroits seulement, c'est à dire sur la rade même, vers la pointe du gibet, et de l'autre côté de la baie, en dedans de la pointe de Laha. Cependant les navires ne mouillent dans ce dernier lieu que lorsque, voulant entrer dans la baie, le vent tourne subitement et devient tout-à-fait contraire, par suite de quoi ils seraient contraints d'abandonner la baie et de prendre le large. Sur la rade, les navires peuvent mouiller tout près de la jetée de bois, et il est permis à ceux qui

chargent ou déchargent les denrées et les approvisionnements qui appartiennent au Gouvernement, de s'amarrer à la jetée même."

Nous passons sous silence tout ce qui est relatif à la topographie de la ville et des environs, de ses maisons de plaisance qu'on trouve dans la campagne riante dont la ville est entourée; tout ces détails ont été retracés dans plusieurs ouvrages de circumnavigation et ils sont généralement connus.

Pour se faire une idée exacte de la fertilité des Moluques proprement dites, principalement d'Amboine et de ses dépendances, il ne faut point les mettre en parallèle avec la fécondité inépuisable du sol magnifique de Java. Tous les rapports faits au Gouvernement sur la nature et les propriétés du sol, dans les îles dont nous nous occupons, constatent que les terres incultes sont aussi rares à Java que les terrains cultivés le sont à Amboine: les causes en sont fort naturelles; d'abord la culture obligatoire des arbres à épices absorbe le labeur des habitants; elle les forçait jadis de travailler uniquement dans l'intérêt du monopole. Amboine, Haroeko, Saparoea et Noesa-laut quoique couvertes de riches forêts, n'offrent comparativement à leur étendue que des champs peu étendus, propres aux grandes cultures, et la nature pierreuse et rocailleuse du sol n'est guère propre aux entreprises agricoles de quelque importance, quoique le cafier, le poivrier et le cotonnier y prospérent, et qu'on ait fait même quelques essais, couronnés d'assez de succès, pour y cultiver le coton; mais cette industrie ne s'y est point

soutenue. Ajoutez, qu'en proportion du chiffre de la population de Java, l'on peut dire qu'Amboine et ses dépendances sont très-peu peuplées. A ces causes vient se joindre celle qui tient à la nourriture des habitants des Moluques, consistant principalement en sagou dont la culture ne demande aucun soin de leur part, et qu'ils se procurent en abattant les sagoutiers dans les forêts; à ce produit, ils ajoutent quelques noyaux du canaris, qu'ils n'ont qu'à cueillir, et du poisson dont les côtes de ces îles sont abondamment pourvues. L'on conçoit que des populations qui trouvent à se nourrir à si peu de frais, et sans de grands travaux, ne soient point portées par leurs besoins à s'adonner volontairement à des cultures plus soignées, qui leur sont effectivement très-indifférentes sous le rapport de l'alimentation, et qu'ils n'ont guère à satisfaire d'autres nécessités de la vie, qu'ils ne puissent se procurer aussi facilement que celle-là.

Le climat d'Amboine est plus sain et plus agréable que celui de la plupart des autres contrées intertropicales; le sol y est en partie rocailleux et aride, mais c'est dans des terrains de cette nature que les girofliers viennent le mieux; les autres parties où cet arbre ne croît point, mais dont l'étendue n'est pas fort considérable, sont d'une fertilité aussi grande que les plus belles provinces de Java. Le riz, qu'on n'à guère pris soin d'y cultiver sous le gouvernement de l'ancienne Compagnie, que l'on soupçonne peut-être à tort d'avoir négligé cette culture, dans le but de rendre les habitants dépendants de la métropole dans l'acquisition

de cette céréale; le riz, disons-nous, y est importé maintenant des provinces septentrionales de Célèbes. Le café et l'indigo réussissent également; le canellier donne aussi un bon produit, il est toutefois remarquable que la canelle d'Amboine ne fournit point à la distillation l'huile aromatique qu'on obtient du canelier de Ceylan. On s'applique plus spécialement à Amboine à la culture du giroflier, dont la récolte, année commune, peut être évaluée à *deux cent cinquante ou trois cent mille livres de clous;* plusieurs années ont offert une récolte beaucoup plus abondante, quoique ne dépassant jamais *cinq cent mille livres;* il est rare qu'elle descende au dessous de *deux cent mille livres.* On assure que le produit moyen d'un giroflier s'éleve à cinq ou six livres de clous. Un arbre de très-riche rapport ne produit pas au delà de vingt-cinq livres.

Les îles d'Amboine, de Haroeko, de Honimoa ou Saparoea et de Noesa-laut sont particulièrement employées et réservées à la culture du giroflier: elles sont divisées en parcs ou jardins, placés sous la surveillance de chefs indigènes, revêtus du titre de *radja* ou *patti*, mais plus généralement connus sous le nom *d'orang-kaja:* dans ces cantons, les parcs ou jardins, *tanah-dati*, contenant un certain nombre de girofliers, se trouvent sous la garde de chefs subalternes, nommés *orang-toeah;* ceux-ci dirigent toutes les plantations, veilleint à l'entretien des parcs et à la récolte des fruits; cette récolte a lieu vers le milieu d'Octobre et dure souvent deux ou trois mois.

Le giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, est un arbre

grêle de trente à quarante pieds de hauteur; ses branches s'étendent peu et ses feuilles sont petites et oblongues; l'écorce est d'un blanc sâle. L'arbre ne produit des fruits qu'à sa quinzième année. La récolte se fait en Novembre et Decembre. On emploie les feuilles pour en extraire une huile forte et très-aromatique. Les fleurs parfaitement mûres ne peuvent servir qu'à faire des conserves; les indigènes les mangent crues. Le clou, en malais *tjinkeh*, est d'abord d'un vert clair, ensuite d'un jaune orange, et enfin d'une couleur rouge foncée, indiquant pour lors que la cueillette peut se faire. Le giroflier a été découvert dans l'île de Gilolo ou Halmahera: la Compagnie, en se réservant le monopole de ce produit, destina les îles du rayon d'Amboine à la culture soignée de cette précieuse denrée.

Les indigènes d'Amboine sont d'une taille moyenne et bien prise; on en fait d'assez bons soldats, tant pour la cavalerie que pour l'infanterie; généralement ils ont plus de goût pour l'état militaire que les autres habitants des Moluques; ils sont doux quoique très-fiers, faciles à conduire quoique querelleurs, et ils sont généralement très-sobres. Il est rare qu'un Amboinais se rende coupable d'un crime capital; le vol se commet de temps en temps, mais il consiste le plus souvent en bagatelles: la plupart des crimes et des méfaits contre lesquels l'autorité doit sévir, sont commis par des Malais, des Javanais ou autres étrangers qui sont toujours en grand nombre à Amboine.

Le costume des Amboinais est à peu près le même que celui des Malais de Java; mais ceux qui ont été

baptisés se distinguent par la couleur noire de leurs vêtements de dessus; au lieu des mouchoirs dont les sectateurs de Mahomet se couvrent la tête, ils portent des chapeaux ronds, avec les cheveux lisses, noués en queue; ils portent aussi des souliers aux jours de fête; on les voit aussi en *sarrong* bleu et large pantalon, et les cheveux retroussés, fixés par un peigne d'écaille de caret. Les chefs ou *radja* sont vêtus à l'européenne, le plus souvent en noir et avec un chapeau rond; ils portent la canne à pomme d'or et aux armes de l'Etat, en signe de la charge qu'ils occupent.

La plus grande partie de la population indigène appartient à la race malaie. Les fréquentes relations que les Amboinais ont eu, depuis des siècles, avec les Chinois, les Arabes et différentes nations européennes, ont produit chez eux, beaucoup plus que dans toute autre île des Moluques, un grand nombre de fusions de race, dont les descendants offrent des variétés dans les traits du visage et par la couleur de la peau. Ce qui est digne de remarque, c'est que les descendants des Portugais ont la peau beaucoup plus foncée que les aborigènes; particularité, dont j'ai déjà fait mention en parlant des faibles traces qui restent encore de la présence de cette nation européenne dans l'île de Floris ou Mangerai. Il appartient, dit un voyageur français, au domaine de cette partie des sciences naturelles qui a l'anatomie pour étude spéciale, de nous donner connaissance des causes qui opèrent ces changements dans la coloration de la peau, et de nous apprendre comment il se fait que cette matière, qui a

son siège dans la membrane muqueuse de Malpighi, puisse être sécrétée sous tant de nuances différentes, et modifiée par des causes accidentelles si nombreuses.

Amboine peut' être considérée comme le berceau du Christianisme dans les contrées de l'Archipel. C'est de ce point central que la prédication de l'Evangile a été répandue dans les autres îles, et c'est dans les Moluques qu'elle a obtenu le plus de sympathie et a fait le plus de progrès; dumoins, le nombre des habitants qui se disent Chrétiens y est-il notablement plus considérable que dans les grandes îles de l'Archipel. Les Portugais, en soumettant à leur pouvoir Amboine ainsi qu'une partie des dépendances actuelles de cette île, forcèrent les habitants d'adopter le Christianisme. Lorsque les Hollandais, après avoir vaincu et expulsé leurs rivaux, se virent les maitres dans ces contrées, leur premier soin fut de continuer, sous une forme différente du culte, l'oeuvre de la conversion commencée par les Portugais. Depuis ce temps, surtout pendant toute la durée du règne de la Compagnie, l'autorité européenne s'est occupée à Amboine, plus que partout ailleurs dans les îles de l'Archipel, non seulement de l'enseignement religieux, mais aussi des soins pour l'instruction de la jeunesse dans les écoles; ce qui fait que la religion chrétienne imposée à ces peuples, il y a environ trois siècles, par la force des armes, ne s'est pas étendue dans les autres îles voisines, où la religion du prophète de la Mecque n'était pas adoptée comme culte national, et où les populations n'étaient point adonnées à

ce culte par des habitudes séculaires et des préjugés antiques.

Il est bien regrettable seulement pour les progrès de la civilisation parmi ces peuples, que de tous temps, l'enseignement religieux à Amboine se soit borné principalement aux préceptes des dogmes, ainsi qu'à l'exposé historique des livres sacrés; mais la tendance et le but du Christianisme, ainsi que son application comme règle de conduite, demeurent complètement étrangers à ces Chrétiens amboinais. Leur naturel indolent et apathique les empêchent de se livrer à quelque investigation sérieuse; leur intelligence bornée et stationnaire est cause du peu de progrès qu'ils ont faits jusqu'ici dans la civilisation: ils se font une très-haute idée de leur titre de Chrétien, et l'on doit attribuer à ce sentiment dont ils sont dominés, leur entêtement séculaire et leur morgue insupportable.

Ceux qui prennent quelque interêt aux études et aux sciences, ne manqueront point, durant leur séjour à Amboine, de visiter le tombeau de Rumphius: sa depouille reposait jadis ignorée dans l'enceinte commune du séjour des morts. Depuis quelques années cette tombe n'est plus muette; un monument faisant connaître les mérites du défunt, la recouvre. Il était réservé au Gouverneur-Général le Baron van der Capellen, de signaler sa présence à Amboine par cet hommage rendu aux cendres de Rumphius.

L'île d'Amboine se compose, pour la plus grande par-

ie, de roches de formation primitive. Le granit se oit quelquefois jusque sur le sommet des montagnes; nais ordinairement il est recouvert par de la pierre l'une autre formation. Au nord de la presqu'ile de Leimor, réunie par le pas de Baguwala à la partie de 'île située de l'autre côté de la baie, et qui se nomme litoe, il se trouve près du village de Roebang, une olline de plusieurs centaines de pieds de hauteur, conistant uniquement en granite: en d'autres lieux au ontraire, le long de ce côté de la baie aussi bien qu'à 'opposite, cette espèce de roche supporte la serpentine t une pierre calcaire de formation récente. Celle-ci iffère ordinairement peu de celle que l'on trouve dans détroit de Boeton.

Vue de la mer, l'île d'Amboine offre un sol assez levé; quelques-unes des collines sont arrondies et rihement parées de verdure; des montagnes de hauteur ioyenne élèvent leur cime pelée, privée de toute vétation au dessus de leur base touffue; d'autres ne sont ouvertes que de broussailles; mais les sombres vallées le littoral portent le caractère d'une végétation riche vigoureuse: l'air y est embaumé par l'odeur suave s plantes et des fleurs aromatiques, au milieu desielles s'élancent des cocotiers et des palmiers sagouers. L'aspect en est relevé et d'autant plus attrayant, rsque la vue se porte du sol sablonneux, dépouillé et plusieurs endroits de toute verdure, sur ces masses ttoresquement groupées et parées d'une brillante floison.

Voici comment s'exprime, en langue hollandaise, un

témoin oculaire de cette belle végétation, M. le Capitaine Ver-Huell (1). Ce sites, dit-il, sont en effet d'une beauté ravissante; on s'y trouve entouré de belles montagnes verdoyantes, entrecoupées de pelouses et de parterres de fleurs, où croissent les plantes les plus délicates, qui étalent une floraison active et permanente. Parmi des milliers de mauves se distingue *l'Hibiscus rosa sinensis*, parée de ses grappes élevées et éclatante par ses larges corroles pourprées. On s'y promène sous le *Jamboe* à couronne élancée et à fleurs d'un rouge cramoisi, qui alterne avec le Canaris (*Canarium commune*) et les Kananga (*Uvaria Japonica*), ornés de leurs fleurs suaves et d'un beau vert; tandis que les *Casuarina equisitifolia*, avec leurs branches mollement courbées vers le sol, offrent un dôme de verdure. Avec quel délice ne jouit-on pas d'un moment de repos, sur les bords de la rivière des éléphants; là, sous l'influence d'un climat salubre et d'un ciel serein, assis à l'ombre d'arbres de haute futaie, on entend frémir doucement l'élégant feuillage du palmier, agité par la brise; on voit se courber et se balancer en ondes gracieuses les belles touffes du bambou, tandis que l'odorat est flatté par le parfum que répandent les orangers, les tubéreuses (2), le *Kananga*, le *Tjampakka* et une foule d'autres arbres ou arbustes aromatiques

---

(1) *Herinneringen van eene reis naar de Oost-Indien*, 2 *deelen*. — Souvenirs d'un voyage aux Indes Orientales.

(2) C'est le *Polyanthes tuberosa*, désigné par les Malais sous le nom de *Soendal-malam*, (l'amante de la nuit).

de cette contrée. Tout ce que la poésie idéale s'est plu à retracer, se trouve réalisé sur cette terre féconde: on se croit transporté dans les jardins d'Armide, dans la vallée de Tempée.

Cette esquisse de la végétation fournie par le savant marin précité, est bien en harmonie avec les dessins que son habile pinceau s'est plu à nous conserver des points de vues les plus remarquables de la contrée; la planche 20 de nos mémoires sur les possessions de l'Inde (1), représente le *Batoe-gantong* (la roche suspendue); elle donne une idée du grandiose de cette belle nature, qui peut être mise en parallèle avec les plus beaux sites romantiques de la Suisse et de l'Ecosse.

Toutes ces îles de la mer des Moluques présentent, sous le rapport de leur faune ou de la distribution géographique des animaux, un caractère digne de remarque: c'est que les grandes îles de la Soende, même leur plus proche voisine l'île de Célèbes, possèdent tant de genres de grands mammifères dont il n'existe aucune trace dans les Moluques, situées seulement de quelques degrés plus à l'Est, tandis que celles-ci nourrissent d'autres genres qui leur sont propres, et dont les îles de la Soende n'offrent aucun représentant plus ou moins comparable par les formes extérieures ou par les moeurs, quoique toutes ces îles qui s'étendent

---

(1) *Verhandelingen over de natuurlijke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen. Land- en Volkenkunde.* On trouve dans ce même atlas, quelques vues de Célèbes dessinées par M. Ver-Huell.

depuis Java jusqu'à la Nouvelle-Guinée jouissent à peu près du même climat; que plusieurs autres îles sont assez rapprochées les unes des autres, n'étant séparées que par des bras de mer; chacune d'elles offre cependant un nombre plus ou moins grand d'animaux et souvent aussi de végétaux, qui lui sont exclusivement propres.

Ces îles paraissent être généralement assez pauvres en mammifères; on n'en compte jusqu'ici que trente, tandis que dans la seule île de Java existent quatre-vingt-cinq espèces. Les Moluques ne possèdent pas un seul quadrumane, et l'indigène n'a pas à redouter l'attaque de ces grands carnassiers, fléau destructeur des populations soendanaises; les petites espèces du genre des Chats, n'y sont même pas représentées; jusqu'aux Carnassiers insectivores manquent totalent. En Rongeurs une seule espèce qui vit partout, *Mus decumanus*, puis une seconde espèce voisine de celle-ci. Aucun Edenté. Pour tout Pachyderme; le Sanglier et le Cheval. Le Cerf, comme représentant l'ordre entier des Ruminants. En Cétacés, le Dugon, le Cachelot et la Baleine; enfin, point de Monotrème.

La classe aîlée de ce groupe d'îles est, comparablement aux mammifères, bien plus riche en espèces; elle y est surtout remarquable par des formes particulières, dont on ne trouve point les analogues dans les îles de la Soende qui sont beaucoup plus riches en espèces que les Moluques. Dans les genres qui ont un même type, se trouvent ici des groupes caractéristiques; tels que les premiers représentants des Cacatoes

à plumage en grande partie d'un blanc pur. Des teintes écarlates, pourprées et d'un bleu vif, couvrent l'élégante livrée du plus grand nombre des perroquets et des perruches (1). Les Gallinacés remarquables, connus sous le nom de Mégapodes, vivent dans cette partie de l'archipel; la grandeur disproportionnée de leurs oeufs, et leur singulier mode de propagation ont attiré l'attention des navigateurs et des naturalistes; car ces oiseaux ne couvent pas eux-mêmes leurs oeufs, le soin de les faire éclore étant abandonné au calorique développé par la fermentation des matières végétales dans lesquelles la ponte se trouve déposée (2).

l'Entomologiste trouve aussi d'abondantes recoltes à faire dans ces îles; elles sont la patrie de tous ces brillant Lépidoptères, se nourrissant du nectar de cette immense quantité de fleurs qui y exhalent leur parfum dans toutes les saisons; on les trouve ordinairement en grand nombre dans les localités arrosées par les torrents et près des chûtes d'eau où la floraison étale un tapis émaillé des plus belles couleurs. Des Phasmes d'une grande taille couvrent les buissons et semblent, par leur long corcelet et leurs pieds grêles, former des prolongements branchus; tandis que plusieurs autres espèces, nouvelles ou déjà connues, ont une res-

(1) Voyez le tableau de ce groupe, tel que les espèces se trouvent réparties dans les différentes îles, et l'indication succincte de celles qui sont nouvelles pour la même île. *Verhandelingen* etc. Partie zoölogique, p. 107 et 181.

(2) Nous avons fourni quelques détails sur le genre de vie des Mégapodes page 116 et 117 de ce volume.

semblance frappante avec les feuilles, dont leurs ailes imitent la forme et portent les couleurs. Dans la moëlle du sagoutier vit une grande larve du genre *Cerambix*, qui fournit un aliment très recherché et d'un goût fort agréable.

Les mers dans ces parages sont d'une richesse étonnante en Mollusques nus et à coquilles; ces derniers ont été de tous temps fort recherchés des collecteurs de curiosités; leur prix est souvent tenu très-élevé par les marchands chinois d'Amboine, qui s'adonnent à ce genre de trafic. Le Nautile flambé, *Nautilus pompilius*, se trouve en grand nombre dans le voisinage de cette île, où elle est commune à la pointe d'Allang; la *Scalaris* et autres espèces précieuses habitent ces côtes. On trouve sur celles de Saparoea des *Murex*, les *Strombus*, les *Argonautes*, les *Tellina*, *Solen*, *Pecten*, *Harpa* et le plus grand nombre des espèces les plus précieuses aux yeux des collecteurs. Ce sont certainement les mers le plus poissonneuses de tout l'archipel. Le Dugon ou Doejong y est assez commun. La pêche de la Balaine antarctique, mais plus spécialement du Cachalot, *Physeter macrocephalus*, dont une partie du cerveau donne la substance connue dans le commerce sous le nom de *spermaceti*, attire dans ces mers plusieurs bâtiments des différentes nations maritimes et commerçantes, qui exploitent ce genre d'industrie. Il me semble que la valeur portée en ligne de compte par quelques auteurs, comme fournissant un produit ou bénéfice annuel à l'Amérique et à l'Angleterre, est tout à fait exagérée: car il n'est guère admis-

ible, que cette pêche puisse rapporter de nos jours louze millions de florins, vu le nombre sans cesse déroissant de ces grands animaux marins dans les paraes des Moluques, et puisque nous savons, que pour ormer à un navire baleiniers une cargaison complète 'huile et d'adipocire, il devrait capturer de 80 à 00 Cachalots. Admettant, d'après ces auteurs, que 90 navires soient employés à cette pêche, et prenant omme moyenne, 90 baleines par cargaison, il s'en uivrait qu'environ 17000 Cachalots seraient captués annuellement dans un rayon trop circonscrit, pour ouvoir admettre la probabilité d'une pêche aussi nomreuse: ce qui nous fait présumer, que le calcul menionné comprend aussi les pêcheries de l'Australie; de la 'olynésie, des côtes du Chilli, de la Californie etc. etc.

Il nous reste encore un mot à dire sur Amboine; il pour but de rectifier certaines erreurs d'origine ou *'habitat* de plusieurs animaux, inscrits erronément ans les catalogues de nomenclature, dans divers muées et dans quelques ouvrages d'histoire naturelle comie vivant dans cette île. Plusieurs espèces de mammiires, d'oiseaux et de mollusques portent, dans les étalissements publics, Amboine pour patrie: nous avons éjà fait observer que la Faune de l'île mentionnée est ès-pauvre en mammifères, que les oiseaux y sont peu ombreux, et qu'elle n'est guère plus riche en mollsues et en zoöphytes, quoiqu'on dise, mais erronéient, que ses côtes fourmillent de coquillages. Mais ers ce chef-lieu des Moluques, affluent de toutes les es environnantes les productions les plus remarquables

qu'elles produisent. La mémoire de Rumphius s
mule l'ardeur de quelques employés qui consacre
leurs loisirs à rassembler de toutes les parties de l'A
chipel des collections dans différentes branches de l'h
toire naturelle; celles-ci passent assez souvent en Eu
pe ou en Amérique, et il se fait que, les acquéreu
mal renseignés sur *l'habitat* de ces objets, suppose
que ces animaux vivent effectivement à Amboine, ta
dis que leur véritable patrie est souvent fort éloign
du chef-lieu dont ils proviennent: delà toutes ces i
dications d'une origine qu'on suppose exacte, et q
passe ensuite comme un fait dans les livres qui tr
tent de l'histoire naturelle.

## CHAPITRE X.

LA PIRATERIE CONTRAIRE A LA PROSPÉRITÉ DES PETITES ILES DE L'ARCHIPEL. — ILES QUI FONT PARTIE DU RAYON ADMINISTRATIF D'AMBOINE. — POELOE BOEROE. — ILES AUX ÉPICES PROPREMENT DITES. — RÉSULTATS DU MONOPOLE. — CÉRAM. — IMPORTANCE DE CETTE POSSESSION. — ALFOERES ABORIGÈNES.

Les îles, dont la direction immédiate est dévolue au Gouverneur des Moluques résidant à Amboine, sont, après Java, Sumatra et Célèbes, les contrées les plus importantes de nos possessions dans l'Archipel. Elles pourraient être portées à un plus haut degré de prospérité agricole, si elles étaient mieux peuplées et plus énergiquement défendues contre la piraterie; que l'on voulût accorder aux habitants plus de liberté commerciale, et que le cultivateur pût jouir sans restriction de la disposition des produits du sol. Ces deux dernières concessions suffiraient peut-être pour y provoquer l'immigration, et elles se trouveraient probablement de nouveau en voie de progrès dans un fort petit nombre d'années: car il est incontestable qu'aucune mesure n'est plus contraire au développement des forces pro-

ductives d'un pays, que la contrainte dans le travail et le système du monopole sur les produits du sol; ces agents destructeurs ont provoqué jadis l'émigration du plus grand nombre des habitants, et ils ont découragé ceux qui sont demeurés dans ces îles, à se vouer à des cultures de quelque importance. Mais, lors même que les restes épars de ces populations voudraient se livrer de nouveau à la culture des terres dans le voisinage des côtes de ces îles, il est probable qu'ils ne pourraient jouir en pleine sécurité du fruit de leurs travaux, ni être sûrs de conserver leur liberté et celle de leurs famille, aussi longtemps que le brigandage sur mer se renouvellera sans cesse dans ces parages, et que les pirates enléveront les paisibles habitants de côtes de leur îles, ou bien qu'ils ravageront leurs champs mis en culture. La témérité de ces pirates, *les guerrillas redoutables de ces mers*, semble augmenter nonobstant les poursuites dont ils sont l'objet; l'on dirait que leur nombre s'accroît continuellement, et que leurs rapines s'exercent plus qu'auparavant, sur les habitants du littoral des îles, dans lesquelles le pouvoir européen ne se trouve point établi. Tant que des mesures énergiques et des moyens de répression ne seront point mis en oeuvre contre les chefs des îles situées entre Java et Timor, il est à craindre que la piraterie ne devienne de plus en plus redoutable, même alarmante, non seulement pour le commerce, mais aussi pour l'autorité européenne, qui se verra engagée dans un état d'hostilité continu, contre des partisans secrètement protégés par les chefs de ces îles, et avec les-

quels il paraît n'y avoir aucune autre alternative d'accommodement, qu'en les soumettant par la force au pouvoir de la métropole de l'Archipel.

Des violations manifestes du droit des gens ont provoqué en 1846, contre les princes de Bali, une expédition armée dont les résultats eurent le succès désiré; mais la mauvaise foi de ces chefs, ne tenant aucun compte du nouveau traité conclu avec eux, leur fit commettre des infractions réitérées. Une second armement dirigé contre ce repaire du brigandage fut moins heureux, et paraît avoir été matériellement insuffisant pour atteindre le but desiré: ajoutons que le manque de force navale, en mesure de prendre la mer au premier signal, et de laquelle le Gouvernement colonial devrait pouvoir disposer sans recourir à cette fin à la mère-patrie, a fait avorter cette expédition. Nous formons des voeux pour que celle qu'on organise maintenant contre les *radjas* balinais, puisse parvenir à dompter l'audace des princes malais qui se livrent à ce brigandage et y excitent leurs sujets. Car, de la soumission complète de Bali dépendra la prospérité future des îles nombreuses situées entre Java et Timor (1).

(1) Les journaux de Batavia, sous la date du 25 Novembre 1848, disent qu'à Java on voit avec une grande satisfaction le renforcement de l'armée de terre et de la marine; on y est convaincu de la nécessité d'une nouvelle expédition contre Bali: en exprimant ce voeu, l'on ajoute qu'il serait à désirer qu'on parvînt à soumettre complètement l'île de Bali et à la mettre entièrement sous la domination directe du gouvernement néerlandais. Voyez aussi ce que nous avons dit à ce sujet en 1846, parlant de Bali, *page* 344 *et* 345 *du premier volume de ce Coup-d'Oeil.*

La *Revue des deux mondes* vient de fournir, dans un article très-véridique et fort intéressant sur l'Inde néerlandaise en 1848, un passage en rapport avec le sujet que nous traitons ici: — »Le Gouvernement néerlandais devrait se concentrer de plus en plus sur l'exploitation agricole de ses magnifiques possessions. Dans les innombrables îles de cet archipel et dans la plupart de celles qui, au sud des Moluques, rallient Java à Timor et à la Nouvelle-Guinée, la souveraineté ou au moins la suzeraineté de la Néerlande y est généralement établie ou incontestée. Sur un point seulement, à Bali, la métropole, loin de voir son protectorat accueilli avec faveur, est réduite à l'imposer par la force. On avait pu croire que la résistance de Bali avait été complètement vaincue il y a un an. De nouveaux traités avaient été signés par les princes indigènes. Ces chefs s'engageaient à soutenir le gouvernement néerlandais dans ses efforts pour la suppression de la piraterie. Tous les résultats d'une expédition bien combinée en 1846, ont été promptement compromis par la mauvaise foi des princes balinais et les tendances violentes de la population dont ils subissent l'influence. De nouvelles infractions du droit des gens ont amené d'énergiques représentations du Gouverneur-Général; mais ces représentations n'ayant pu arracher les réparations exigées, le Gouvernement colonial a dû recourir de nouveau à la force. On a eu le tort, cette fois, de dédaigner un ennemi qui avait déjà donné la mesure, sinon de sa science militaire, au moins de son intrépidité et de ses forces numériques. Une expédition matériellement in-

suffisante de tout point et jugée telle à son départ, s'est approchée de la capitale du radja de Bleling; elle a été forcée, après des luttes meurtrières, de se replier sur son point de débarquement. C'est un échec sérieux, et qu'il faut se hâter de réparer" (1).

Un rapport fait en Mai 1823 par le Gouverneur des Moluques, feu le G. G. Merkus, au Gouverneur-Général van der Capellen, nous met en état de faire apprécier à nos lecteurs l'importance de l'île de Boeroe qui forme l'une des principales dépendances du gouvernement d'Amboine. M. Merkus dit en substance: — »Boeroe, quoique moins grande que Céram, doit occuper le premier rang parmi les îles du rayon administratif d'Amboine. Les renseignements que j'ai pu me procurer sur cette île et le séjour que je viens de faire dans le golfe de Kajelie, m'ont convaincu que cette île renferme tous les éléments, propre à en former une possession importante. On y trouve de vastes plaines arrosées de rivières nombreuses, un sol très-fertile, couvert d'une végétation magnifique, en un mot tout ce qui, sous la main de l'homme laborieux, est à même de fournir des moyens nombreux de prospérité et de richesse."

»Attendu que ces ressources n'auraient qu'une valeur fort secondaire sans le concours d'une population

(1) *Revue des deux mondes*, livraisons 21 et 23: par M. de Lancigny, ancien Consul de France à Canton.

assez nombreuse, j'ai dirigé mes investigations vers ce point capital, et au cas que je ne m'abuse point, il paraît qu'on a toujours été mal renseigné concernant cette population. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Alfoeres de Boeroe diffèrent essentiellement par le caractère de ceux de Céram: autant les derniers sont hautains, querelleurs, remuants et enclins à la guerre, autant ceux de Boeroe sont soumis, doux et paisibles; parmi eux, la coutume barbare de *coupeurs des têtes* n'est point usitée comme elle l'est encore à Céram; ils se vouent principalement aux travaux du petit champ qui fournit à leurs besoins journaliers; ils ne quittent leurs montagnes que sur l'ordre des chefs ou régents malais, auxquels ils sont assujétis et qui les tiennent sous le joug de la corvée, mais ces régents ont toujours soin de n'en point réunir un grand nombre autour d'eux. — Tous les travaux publics et domestiques sont leur partage, tandis que leurs maîtres mahométans ainsi que leurs familiers vivent dans le désoeuvrement, se livrent à toutes sortes de vices et font un usage immodéré d'opium."

»La richesse principale des régents de Boeroe, dumoins des dix chefs qui habitent le littoral de la baie de Kajelie, consiste dans les Alfoeres qui leur sont soumis; ce qui fait qu'ils mettent tout en oeuvre pour maintenir leur autorité, et ne négligent point d'en diminuer l'importance, dans la crainte de voir leur ascendant sur ce peuple passer en d'autres mains."

»Quoique ces régents aient un nombre assez considérable de serviteurs alfoeres à leur service, leur tac-

tique les porte à répandre partout que la population indigène est fort peu nombreuse, même que le chiffre insignifiant de celle-ci se trouve être hors de proportion relativement à la grande étendue de l'île. Selon le rapport que ces régents m'ont soumis, ils n'auraient collectivement qu'un millier d'Alfoeres à leur service. Le minime accusé de ce chiffre, joint aux renseignements qui me sont parvenus des districts de Masjarette et de Lelioli, où le nombre d'indigènes au service des régents est de plusieurs milliers d'individus, me fournirent la preuve que les régents de Kajelie voulaient m'éconduire et m'en imposer."

»Dans l'incertitude où je demeure sur le chiffre réel de la population de l'intérieur, des recherches renouvelées seront nécessaires. Je me propose d'utiliser à cette fin l'un des jeunes employés qui viennent de se rendre ici, dès qu'ils auront acquis les connaissances nécessaires pour pouvoir leur confier cette mission (1). Au cas que mes conjectures soient confirmées, j'ose présumer que Boeroe deviendra une possession importante, non seulement par les produits du sol, mais aussi par sa position favorable, ainsi que pour sa baie magnifique, dont il ne s'agirait que de faire le relèvement exact, pour qu'elle puisse offrir toutes les commodités désirables dans l'intérêt du commerce et de la navigation. Dans tous les cas, nous devons mettre du prix à la possession de Boeroe, en ce qu'elle fournit de forts

(1) Nous devons présumer qu'on n'a point donné suite à ce projet; Boeroe est encore aujourd'hui une possession non explorée.

beaux bois de construction, et en exploitant les forêts l'on pourrait se passer de l'importation du bois de *Djati* de Java "

*Poeloe Boeroe* ou l'île du chasseur est montueuse et boisée; on dit que les forêts marécageuses, dont quelques parties à l'embouchure des rivières sont couvertes, sont en quelque sorte inhabitables. Cette île peut avoir soixante quinze mille en longueur, sur trente-huit dans son étendue la plus large. La superficie est calculée à 164 lieues géographiques □, ou 90 myriamètres □. Elle est située dans le Sud-Ouest de Céram. Sa position est indiquée entre le 125°52′ et le 127°4′ longitude Est de Greenwich; sa latitude est entre le 3°18′ et le 3°50′: M. le lieutenant de marine Melvill de Carnbée, indique pour la position du fort 127°6′ longitude, et 3°22′ latitude. Le pic ou point culminant est élevé de 6528 pieds, au dessus du niveau de la mer. La seule baie qu'on trouve dans l'île, celle de Kajelie, est vaste et peut fournir à tous les besoins de la navigation et du commerce; le délegué du Gouvernement ainsi qu'un poste militaire s'y trouvent établis.

Dans cette île croit l'arbre de la famille des Myrtacées qui fournit la meilleure qualité de baume *Kajoe-Poetih* ou *Kajaput* (1), fort-recherché par la race malaie, et qu'on emploie avec succès dans nos pharmacies comme

(1) Dont l'étymologie est *bois-blanc*. C'est le *Melaleuca cajuputi;* le baume odorant est contenu dans les vésicules dont la surface des feuilles est parsemée.

sudorifique dans les fièvres, mais qui est surtout recommandable à l'extérieur dans les paralysies et les rhumatismes; puis quelques autres aromates, parmi lesquelles il s'en trouvent qui ne croissent point à Boeroe, mais que nous citons ici; telles que le *Doupa*, le *Massoy* et le *Koelit-lawang*, écorces dont on retire des huiles plus ou moins précieuses; le Sandal, *Tjendana*, dont le bois conserve longtemps une odeur agréable. On recueille aussi les fleurs odorantes du *Malatti*, du *Kananga*, du *Tsjampakka*, du *Tanjong*, du *Katje-piring*, du *Soendal-malam* et autres, qui fournissent des huiles volatiles et dont les femmes font un usage fréquent comme parfums, ainsi que pour en faire des guirlandes ou des bouquets comme ornements de tête; les feuilles de *Pandang* découpées servent à parfumer le linge; le *Sirée*, graminée qui fournit une huile très-aromatique; le *Minjakh* et le *Damar*, résines agréables et d'une odeur pénétrante, et plusieurs autres qui sont recueillies dans les îles de ce groupe; on en exporte aussi du bois d'ébène et plusieurs autres sortes de bois précieux. Les bocages sont habités par toutes ces belles espèces de perroquets à plumage richement varié de rouge et de bleu. Le Cochon-cerf, *Sus Russa*, ou le *Babi-russa* des Malais, vit en grandes troupes dans les marais boisés de Boeroe.

Boeroe n'a pas été visitée d'une manière scientifique, et l'on ne possède point de notions sur les districts qui en forment le centre; l'on s'est toujours contenté d'affirmer que des obstacles majeurs s'opposent à ce que des voyageurs puissent y pénétrer. La population

Alfoere occupe, dans cette île de même que dans plusieurs autres parties de l'Archipel, toutes les contrées de l'intérieur: ces tribus frugales et paisibles vivent, dit-on, retirées dans les montagnes; leurs besoins sont peu nombreux; ils se nourrissent principalement de sagou et font la chasse au gibier, dont la chair séchée au soleil se vend sous le nom de *dinding*. Ils abandonnent aux tribus malaies de la côte, le commerce de cabotage et le soin de la pêche, dans lesquels ces intrépides marins développent plus de moyens et montrent un plus haut degré d'intelligence et d'activité que les anciens habitants; ceux-ci quittent rarement leurs montagnes, dont l'on prétend qu'ils interdisent l'accès aux Européens, souvent sous les prétextes les plus bizarres, ou bien en exagérant les dangers auxquels le voyageur serait exposé dans ses excursions. Quoiqu'il en puisse être, cette île est assez remarquable par sa position, peu éloignée du chef-lieu des Moluques, pour qu'on en ait pu négliger jusqu'ici l'exploration régulière: celle-ci aurait probablement déjà été tentée du temps où la Compagnie des Indes y règnait en souveraine, si dès lors, la réputation d'insalubrité de ses côtes et le peu de bonne volonté des régents, tout vassaux qu'ils l'étaient et le sont encore aujourd'hui, n'avaient servi de prétextes spécieux pour en faire remettre, à d'autres temps, la reconnaissance sans cesse projetée. Il nous paraît plus probable que l'indifférence sur ce point, doit son origine au calcul de l'intérêt mercantile, vu qu'à Boeroe on ne trouve pas de girofliers, et que les autres productions spontanées qu'elle peut fournir, ne

compenseraient probablement point les frais d'entretien de l'occupation civile et militaire de l'île: puis, qu'on s'en est toujours rapporté aux assertions des régents malais sur les difficultés pour pénétrer dans l'intérieur, ainsi qu'aux informations exagérés qu'ils débitent sur le compte des Alfoeres et de leurs moeurs inhospitalières.

La végétation de Boeroe est vigoureuse et imposante; elle se compose surtout de grands arbres encore peu connus des botanistes, et parmi lesquels il doit y en avoir beaucoup d'inédits. Voici ce que nous apprend, relativement à la baie de Kajelie, un témoin oculaire de cette végétation grandiose (1). — »Vue de la rade de Kajelie, le panorama du paysage qui se déroule aux yeux de l'observateur offre les plus grands charmes. L'oeil se repose avec plaisir sur la riche verdure qui en recouvre les bords: dans les éclaircis que laissent les arbres entre eux, s'élèvent les sommets pointus des mosquées, où, à travers les formes infinies du feuillage et entre les tiges droites des papayers, ou les longues feuilles tombantes des bananiers, apparaissent les cabanes des habitants, dont les murailles sont en bambous. En arrière de ce premier rideau s'élèvent les hautes montagnes de l'intérieur, partout également boisées. Sur le côté oriental de la baie, des coteaux élevés présentent une verdure triste et glauque, et laissent exhaler au loin les odeurs fragrantes et vives des mélaleuques qui y sont plantés, et qu'on cultive pour en retirer le bau-

(1) Voyage autour du monde sur la corvette La Coquille, *Zoologie vol.* 1. *par M. Lesson.*

me si estimé des Malais et connu sous le nom de *Kajoe-Poetih*. Toute la partie Nord-Ouest, au contraire, est basse et à peine au niveau de la mer, et ne présente sur toute sa surface que de vastes marécages en partie submergés, où vivent des crocodilles. Rien ne flatte plus la vue, peut-être, que ce mélange heureux de sites opposés, et réunissant tous les genres de beautés des paysages de la zone torride. Ici le cocotier élève dans l'air ses parassols de verdure; là le sagoutier à moëlle nutritive couronne son tronc grossier de palmes rigides; le bananier herbacé, entouré de ses nombreux rejetons, croit au pied du robuste canari, dont les amandes ont une saveur si exquise et si douce. A ces végétaux utiles des forêts équatoriales s'en joignent une foule d'autres, dont les rameaux toujours verts, chargés à la fois de fleurs et de fruits, sont animés par les bruyants loris, des perroquets à plumage cramoisi et un grand nombre d'autres espèces d'oiseaux. De nombreux ruisseaux, d'une eau fraiche et le plus souvent limpide, se perdent après mille détours, au milieu d'une végétation vigoureuse. La jolie *Jussieua tenella* couvre de ses pelouses fleuries des lieux frais et humides; le jaquier à feuilles entières avait son tronc chargé d'énormes fruits à épidermes aréolés, fruits que les Malais préfèrent au rima que produit l'arbre à pain à feuilles incisées. De nombreux pothos grimpent le long des arbres, et sur les fleurs se reposent des papillons vivement colorés, tandis que souvent se confond avec le vert des feuilles un petit agame à queue très-longue. Dans tous les sentiers se voit le scinque gra-

cieux, si commun sur les terres de l'Océanie, que rendent si remarquable les trois raies dorées qu'il porte sur le corps, et l'azur de sa queue. Dans ces lieux se trouve en abondance la perruche lori, *psittacus ornatus*, la perruche cramoisi, *p. ruber*, le petit perroquet vert et rouge, *p. Geoffroyi*, et le petit cacatoes à huppe jaune, *p. sulphureus.*"

A Boeroe comme à Amboine on fait un usage fréquent du suc ou de la sève que fournit le sagoutier *Arenga saccharifera;* cette boisson enivrante est obtenue par le moyen d'une incision qu'on pratique au rameau floréal. Les habitants la recueillent tous les soirs, en plaçant au dessous de la plaie un vase fait avec une écorce solide et flexible, capable de contenir le liquide à mesure que l'ascension vitale le fait monter. Ils enveloppent avec soin l'ouverture du vase, pour que les rayons du soleil n'y pénètrent point; car ce suc, de doux et sucré qu'il est à sa sortie, ne tarde pas à passer à la fermentation alcoholique. L'usage de cette sorte de vin est très-répandue parmi les habitants des Moluques; mais, quoique délicieux au goût des naturels, il répugne par son amertume au palais de l'Européen.

Le sol de cette île est montueux, profondément raviné et s'abaissant vers le rivage pour donner naissance à des marais profonds et étendus, qui règnent au fond de la baie de Kajeli. Le sol est d'argile rougeâtre sur les collines, et supporte une formation schisteuse, sillonnée par des veines de quartz, variant du talcite carburé phylladiforme au talcite quartzifère aussi phylladi-

forme. Des veines de quartz amorphe, épaisses d'un pied, sillonnent en tous sens ces rochers.

Amblau et Kelang sont de petites îles situées entre Boeroe et Amboine. La superficie d'Amblau n'est que de dix milles; elle est située au 3°55′ de latitude sud et au 127° de longitude orientale; on la dit peu peuplée et l'on ne sait rien de sa constitution physique.

Nous passons maintenant à l'exposé succinct relatif aux îles réservées, du temps de la Compagnie, à la culture du giroflier et qui en avaient le monopole.

Les îles de la dépendance du gouvernement d'Amboine sont à l'orient Haroeko, aussi nommée Oma ou Boewangbesi; cette petite île de 5,000 habitants, est située au 128°33′ longitude et au 3°40′ latitude Sud, elle peut avoir 12 lieues de longueur sur 8 de largeur, et comprend douze villages dont le plus grand nombre des habitants sont chrétiens. On y trouve plusieurs sources sulfureuses chaudes propre à la guérison des rhumatismes et de la goutte; deux forts, celui de Hoorn et de Zelandia, protègent militairement les détroits. Le giroflier y est cultivé.

Plus loin à l'orient se trouve Honimoa, plus connue sous le nom de Saparoewa ou Saparoea, sous le 128°34′ longitude et 3°42′ latitude; le chef-lieu est Saparoea. Cette île produit une plus grande quantité de clous de girofle que toutes les autres îles réunies: sa population est de 12,000 âmes, dont plusieurs se disent chrétiens. Nonobstant les préceptes de cette réligion de paix et de concorde, on à vu éclater en 1817 dans cette île, une émeute à la tête de laquelle se trouvait un ci-de-

vant sergent-major au service de l'Angleterre nommé Matulesia, Malais d'origine et converti au christianisme, dont il se vantait d'être un des plus zèlés néophites; son second, nommé Rhebok appartenait à une famille malaise distinguée; le troisième chef, Sajetappi, était maître d'école à Saparoea. Cette révolte, dont on paraît ignorer jusqu'ici le vrai motif qui la fit naître, débuta par le massacre de tous les blancs dans cette île. Le résident van den Bergh en devint la première victime, sa femme enceinte, tous ses enfants excepté le plus jeune, trouvé mourant parmi les cadavres et dont une Malaie prit soin, tous les employés subalternes et la garnison du fort Duurstede périrent victimes de cette trahison.

Les secours envoyés promptement d'Amboine auraient suffi pour étouffer cette révolte dans sa naissance, si l'officier placé à la tête de l'expédition eût été plus habile; la défaite de cette troupe excita la hardiesse des mutins; elle fut cause que l'émeute devint générale dans le rayon de cette île. Pour y mettre un terme, le gouvernement dût équiper une flotille, et dans l'année suivante toutes ces peuplades rentrèrent dans le devoir; on s'empara du chef et des principaux complices, qui subirent à Amboine le châtiment dû à leurs méfaits.

La résidence de Saparoea comprend aussi sous sa juridiction les petites îles de Noesa-lawut et de Melano; leur population réunie à celle de Saparoea est portée à 20,000 âmes; on y compte vingt-deux villages, dont deux seulement habités par des Malais professant l'Islamisme; les autres habitants sont Chrétiens, en Ma-

lais *Serani;* on désigne les sectateurs de Mahomet sous le nom d'*Islam.* Les églises, les mosquées et les villages détruits ou incendiés pendant la révolte, ont été rebâtis; l'habitation du résident également détruite et la belle forteresse *Duurstede*, qui avait soufferte du violent tremblement de terre du 21 Janvier 1837, se trouvent maintenant en bon état. A Noesa-lawut se trouve le fort *Beverwyk.* L'île produit, outre le giroflier, des bois de construction fort estimés; l'on dit que le sol contient des gangues de cuivre.

Sous le régime du monopole du produit des girofliers, les lois protectrices du fisc et celles en faveur du trafic réservé, étaient fort sévères: indépendamment des ordonnances générales, il était interdit à ces insulaires, de transporter les clous de girofle de nuit; l'on n'accordait aucune espèce de permis de navigation aux petits caboteurs, pendant tout le temps que la récolte des clous avait lieu; aucune demeure temporaire ou abri de quelque nature que ce fût, ne pouvait être construite ou élevée dans les forêts, et maintes autres ordonnances de la même nature, pour la contravention desquelles on sévissait, par le moyen de châtiments graves, contre le coupable. Pour veiller au maintien du nombre nécessaire d'arbres en plein rapport, que chaque district était tenu de cultiver, ainsi que du nombre de ceux à ajouter annuellement comme plantation nouvelle, on avait eu le soin de diviser la population en familles, nommées *dati;* chaque *dati* était tenu de veiller à l'entretien d'un certain nombre de girofliers.

L'île de Saparoea divisée en 691 *dati*, devait entretenir 34,550 arbres. — Noesa-lawut en 298 *dati*, entretenait 14,900 arbres. — Haroeko en 564 *dati*, entretenait 28,200 arbres. — Hila en 384 *dati*, entretenait 19,200 arbres. — Larique en 188 *dati*, entretenait 9,400 arbres et Amboine divisée en 774 *dati*, entretenait 38,700 arbres en rapport; ce qui fait un total de 144,950 arbres, chiffre que l'on conçoit qu'il n'était guère possible de vérifier exactement, et qui dépassait le plus souvent celui que nous venons d'indiquer.

On calculait que ce nombre d'arbres rapportait, année commune, 400,000 livres de clous de girofle. En admettant ce chiffre et le prenant pour base du calcul, il en résulte que, taxant la valeur numérique du *pikol* de 125 livres à 350 francs, le produit total s'élèvait à 1,085,000 francs; desquels il faut déduire 112,200 pour les frais de culture et payement aux habitants cultivateurs; puis la part due aux chefs, montant à 11,000; finalement les frais d'enmagasinage, de transport et de fret montant à 21,000 francs; ce qui fait que le total à déduire sur la somme susdite s'élèvait à 144,200: le bénéfice net se trouvait être conséquemment de 920,800 francs, que la Compagnie prélevait sur le monopole du produit des girofliers, dans les îles du rayon administratif d'Amboine.

A l'orient de ces îles productives, où les girofliers sont cultivés avec le meilleur succès, se trouvent la grande et la petite Keffing, deux îles peu connues et dans

lesquelles les girofliers ont été extirpés du temps de la Compagnie; elles sont bien peuplées de Malais professant l'Islamisme et régies par des chefs de villages qui y exercent l'autorité au nom du Gouvernement; ces *radja* ou chefs nommés *orang-kaja* portent, comme insigne du pouvoir dont ils sont revêtus, des cannes munies d'une pomme d'or ou d'argent, aux armes de la Néerlande. Le commerce de cabotage avec les archipels de Nassau, de Key et de Tenimber, puis avec Céram et la Papouasie, forme la principale occupation de ces peuples; ils vendent les produits de leur pêche, consistant en *caret* ou écaille de tortue et en plusieurs espèces différentes de *tripang* (bêche de mer), aux Balinais et aux Chinois; ceux-ci portent les cargaisons à Singapore et en Chine. Les navires baleiniers visitent assidûment toutes ces îles, où ils trouvent à bon compte des rafraîchissements pour les équipages. Les îles de Keffing sont basses et peu productives; les villages et les terres de leur dépendance sont séparés entre eux par des murs de corail.

Non loin de Keffing et vers la pointe orientale de Céram sont les îlots d'Akat, Parang et Maderang, et plus vers l'Orient Kelwarie et le groupe de Céram-lawut: dans tous ces îlots la Compagnie avait soin de faire extirper régulièrement à des époques fixes tous les arbres à épiceries; ces expéditions destructives portaient, comme nous l'avons dit, le nom de *tournées du hongi*.

Vers la pointe occidentale de Céram se trouvent les îles Bonoa, Kelang et Manipa, peu visitées par les navires européens et peuplées par des habitants dont

les moeurs et les coutumes diffèrent peu de ceux des Céramois: des petits forts en assuraient la possession à la Compagnie, et servaient à surveiller les insulaires adonnés à la piraterie; ce sont aujourd'hui autant de postes abandonnés, gouvernés par les chefs indigènes.

De toutes les possessions de l'Etat qui font partie du gouvernement des Moluques, il n'en est aucune aussi remarquable que la grande et belle île de Céram, terre de promission pour les travaux du philanthrope et du naturaliste et qui, par sa position favorable pour le commerce, sa vaste étendue sous un climat salubre, la vigueur remarquable de la végétation gigantesque qui la couvre, ainsi que la fécondité de son sol, dédommagera le Gouvernement des dépenses qu'il devra faire pour mieux utiliser les ressources d'une île, négligée par la Compagnie des Indes, qui ne la fit occuper militairement que dans le but de maintenir et de protéger le système du monopole accordé aux seules îles du rayon circonscrit d'Amboine et du petit groupe de Banda; îles auxquelles des sommes immenses ont été sacrifiées pour la construction des forts et l'entretien de fortes garnisons: ces postes nous offrent maintenant une ligne défensive redoutable et une prépondérance assurée dans tout l'Archipel.

Cette position avantageuse dans les archipels à l'orient de Java, de laquelle le Gouvernement se voit à même de faire aujourd'hui un meilleur usage que n'en

firent ses devanciers, peut lui offrir des revenus assurés, plus durables pour l'avenir que ceux sur lesquels la Compagnie avait fondé ses spéculations.

Il nous semble qu'à cette fin, on devrait maintenir dans ces mers un plus grand nombre de croisières, pour être toujours en état de s'opposer avec énergie contre la piraterie (1) des insulaires, ainsi que pour empêcher le trafic illicite des caboteurs étrangers, qui s'empressent, au détriment de notre industrie manufacturière, de fournir à ces peuples une foule d'objets de première necessité, dont ceux-ci éprouvent de plus en plus le besoin, à mesure que leurs relations avec les Européens deviennent plus nombreuses et plus régulières. On a pu s'assurer de l'efficacité d'une telle mesure, par la joie et le dévouement que manifestèrent les peuplades des archipels de Tenimber, d'Aroe, de Key et de Wetter, à la présence dans ces mers du pavillon protecteur, lorsque le brik *Dourga*, commandé

---

(1) Le Gouvernement s'est engagé solemnellement, par le traité de Vienne, de réprimer la piraterie dans le grand Archipel d'Asie, rentré à cette epoque sous sa domination: dans notre second volume, page 224 et suivantes, nous avons fourni la notice succincte des mesures énergiques qui ont été prises, ainsi que des faits d'armes qui ont eu lieu contre les dépradations des écumeurs de mer; l'on peut dire hautement que *le pavillon néerlandais n'a point forfait à l'engagement qu'il s'était imposé par ce traité.* Toutefois, il est nécessaire que l'ardeur de combattre la piraterie ne tiédisse pas, surtout *devant les exigences d'une économie poussée à l'excès*, mise à l'ordre du jour, et qu'on voit prédominer d'une manière affligeante dans le Département de la Marine.

par le Lieutenant de 1e. classe de la marine coloniale Kolff, fit, à deux époques peu éloignées, des courses dans ces eaux parsemées d'un si grand nombre de petites îles. Ces expéditions, ainsi que celle de la goëlette *l'Iris*, avaient pour but de renouveler avec les insulaires les anciens traités, et celui d'assurer la paix et l'ordre parmi ces tribus souvent désunies entre elles.

En adoptant cette mesure, dont le but serait aussi de montrer plus souvent notre pavillon dans ces mers, le Gouvernement se verrait également à même de faire valoir sa prépondérance acquise sur Céram, afin d'y protéger d'une manière plus efficace les populations chrétiennes et mahométanes contre l'usurpation et les dévastations qu'exercent sur elles les habitants alfoeres de l'intérieur. Des cultures plus soignées et plus productives réussiraient, n'en doutons point, sur un sol tout aussi fécond que celui de Java, si même il ne le surpasse pas sous plusieurs rapports. Le commerce et l'industrie manufacturière y trouveraient une grande population à pourvoir, et nos rivaux établis sur la côte septentrionale de l'Australie, où ils se sont fixés comme à Singapore et à Laboean, dans le but bien reconnu de nuire à notre commerce dans l'Archipel, verraient s'échapper de leurs mains une prospérité dont nous les laissons jouir pleinement, par suite d'une économie poussée au delà des bornes, et préjudiciable à nos vrais intérêts.

Il semble que l'intérêt du commerce demande aussi l'établissement d'un port-franc sur un des points les mieux situés à cette fin, comme dans la partie Sud-Est de Céram, à Batoetuoriu, Salangur ou Razakel, ou

bien sur l'une des iles Keffing. Un établissement de ce genre dans le voisinage de la grande terre des Papous, non loin des Archipels de Nassau, de Key, d'Aroe, de Tenimber, de Wetter, de Banda et de Céramlawut attirerait vers la côte de Céram les caboteurs de toutes ces îles fortement peuplées, et qu'habitent les marins les plus déterminés de tous nos archipels; ces nautoniers entreprenants n'iraient plus s'aventurer à la côte septentrionale de la Nouvelle Hollande vers Port Essington, voire même jusqu'à Singapore, dans le but d'y trafiquer de leurs denrées et de s'y pourvoir en objets de l'industrie manufacturière anglaise. Nous ouvririons par ce moyen une voie nouvelle au débit de nos produits nationaux; le commerce de cabotage qui s'éloigne de plus en plus de nos ports dans l'Inde archipélagique s'y trouverait ramené insensiblement, et nous apprendrions à mieux connaître des terres depuis des siècles en notre pouvoir, mais qu'on a vu négligées presqu'aussi longtemps par leurs possesseurs. Aussi le Gouvernement s'est-il contenté jusqu'ici de ne montrer le pavillon national dans ces mers que sur les *Kora-kora* ou les *Orembai* des princes indigènes, presque les seuls bâtiments sur lesquels il se trouve arboré, sans qu'on prenne soin de le déployer sur les navires à vapeur de la Marine Royale, les seuls qui puissent protéger efficacement notre commerce dans ces mers: mais ceux-ci ne sont pas même assez nombreux pour remplir les divers services commandés par la plus stricte nécessité.

Céram, ou Sirang des indigènes, peu large du nord

au sud, occupe une vaste étendue de l'orient à l'occident. Sa position est comprise entre le 127°59′ et le 130°44′ de longitude orientale et du 3°20′ au 3°40′ latitude Sud. Sa superficie est de 309 lieues géographiques □, ou 169,5 myriamètres □.

Une chaîne de montagnes fort hautes s'étend sur toutes les parties de l'intérieur, depuis la pointe occidentale à celle orientale: ces montagnes ont une élévation variant de 6,000 à 8,000 pieds; quelques pitons s'élèvent d'avantage, sans qu'on puisse juger de leur hauteur, ni donner une idée de leur formation, ou bien savoir s'il existe des volcans dans cette île. Un grand nombre de rivières ont leur embouchure à la côte méridionale; le nord de l'île est plus montagneux et la côte y est moins abordable, étant élevée et accore. Le sol y est couvert d'une végétation magnifique, non seulement en arbres à épiceries qui y croissent sans culture, mais aussi en précieux bois de charpente et d'ébénisterie; la nature y est prodigue de ses dons les plus recherchés, et de tout ce qui est capable de servir d'aliment et de flatter la vue; dans aucune autre île ne croissent des forêts aussi étendues de sagoutiers, dont la cime s'élève à plus de cent pieds de hauteur. Parmi ce grand nombre de sortes de bois utiles ou précieux, il ne s'en est point encore trouvé qui puisse servir aux constructions navales. La Compagnie faisait exploiter pour son compte les forêts de la côte méridionale, et elle avait un poste fortifié dans la baie d'Amahoy, afin de surveiller les coupes et emmagasiner les bois. Cette factorerie a été supprimée sous

l'administration anglaise, et elle n'a point été rétablie depuis.

Cette île a été occupée depuis plus de deux siècles par des agents subalternes de la Compagnie, commis à la garde de petits forts qui servaient de remparts aux détachements militaires peu nombreux, qu'on y envoyait d'Amboine, afin de maintenir l'ordre dans les villages soumis à la métropole, et pour veiller à l'exécution des ordonnances prescrites par le système de monopolisation. A ces rapports prolongés avec les Européens, doit être attribué la conversion des habitants de plusieurs districts côtiers aux dogmes du Christianisme. C'est aussi à cause de ces rapports fort anciens des habitants de Céram avec les autorités hollandaises, que les Alfoeres de l'intérieur montrent un certain respect pour les agents du Gouvernement, qu'aujourdhui encore ils connaissent et reçoivent sous le titre de *Compagnie:* ce nom est traditionnel parmi eux, et quiconque se trouve muni du signe révéré, *la canne à pomme d'or ou d'argent aux armes de l'Etat*, est certain de ne pas être molesté au milieu de cette population à demi sauvage, dont les habitudes sanguinaires ne sont cependant pas fort rassurantes pour les Européens qui se rendent parmi elle.

L'excursion de quelques jours faite en Avril 1846, par le sous-résident de Saparoea M. Scherius, peut servir à confirmer l'exactitude des faits mentionnés. — Cet estimable fonctionnaire, ayant à remplir des devoirs relatifs à sa charge au village de Wahai (côte septentrionale de Céram), et ne voulant point profiter

de la voie maritime qui lui offrait toutes les aisances de voyage, entreprit, à ses risques et périls, d'exécuter cette course en traversant l'île de Céram du Sud au Nord. A cette fin, il choisit son point de départ du village de Makarike sur la côte méridionale, où il se rendit en quelques heures de traversée par mer, depuis sa résidence dans l'île de Honimoa.

»Nous fûmes, dit M. Scherius, reçu en débarquant sur le rivage de Céram, par le régent et le maître d'école accompagnés de jeunes filles qui entonnèrent des chants à notre bien-venue. Le village de Makarike où nous primes terre, compte une population de 620 âmes, dont 438 sont Chrétiens, 11 Mahométans et 171 Alfoeres ou idolâtres. Ce lieu offre un aspect riant, mais la civilisation de ses habitants est encore fort arrière; les chrétiens ne le sont que de nom; de fait ils s'adonnent à tous les préjugés et suivent plusieurs coutumes des Alfoeres idolâtres des montagnes, avec lesquels ils ont journellement des rapports plus ou moins directs: aussi faut-il convenir que l'instruction de la jeunesse y est complétement négligée; l'école n'est visitée par les enfants qu'autant que les parents s'y voient forcés par le régent indigène ou *orang-kaja*.

»Le lendemain, accompagné d'une escorte assez nombreuse et de *l'orang-kaja* du village, nous nous mîmes en marche vers la chaîne montueuse qui s'étend sur toute la largeur de l'île de l'orient à l'occident, et qui forme le point culminant duquel se dirigent vers le Nord ainsi qu'au Sud, plusieurs rivières et un grand nombre de torrents dont l'île est arrosée: la route qu'on suit

est indiquée par des sentiers étroits qui conduisent dans l'épaisseur des forêts, ou bien suivent le cours, même souvent le lit, des torrents qui se frayent passage entre les rochers ammoncelés et les arbres de ces forêts séculaires. Deux journées d'une marche continue et pénible nous firent atteindre le point le plus élevé du passage; une autre journée employée à traverser ce plateau nous mit en rapport avec les Alfoeres de l'intérieur, dont les villages occupent les plateaux les plus élevées et de difficile accès, mais qui sont couverts d'une végétation puissante, et qui offrent dans le lointain la vue des deux mers dont la côte Nord et Sud de l'île sont baignées. Les Alfoeres du bourg de Horalie, après la première surprise excitée par notre apparition imprévue, et à la suite d'explications sur le motif de notre voyage, nous reçurent parfaitement et sans manifester aucun signe de méfiance. Ce village d'un aspect riant est construit dans un site pittoresque; il est formé de cases assez spacieuses, distantes les unes des autres, construites en bois et en *gabba-gabba*, élevées sur des pieux à six pieds de terre et ayant une galerie extérieure. L'intérieur de ces habitations est propre et d'une simplicité patriarchale; quelques ustensiles de ménage grossiers, deux fusils de fabrique anglaise et trois grands sabres ou *klewang*, formaient tout l'ameublement; puis cinq crânes humains suspendus aux traverses du logis, servaient d'indices que le maître de cette habitation n'avait pas abjuré ses coutumes sanguinaires. Dans le *bialo*, sorte de maison de commune où se traitent les affaires, nous trouvâmes

quelques pierres sacrées, plusieurs autres objets de vénération, et finalement un trophée de 36 crânes humains qui sont la propriété de la communauté. Le nombre des individus de cette tribu était de 500, dont 100 environ en état de porter les armes et qui possèdent 60 à 70 fusils.

» Les femmes s'occupent des travaux agricoles; les hommes n'y prennent part que lorsqu'il s'agit de défricher le sol. Les produits de cette industrie consistent, comme nourriture principale en *djagong* (mais), puis en *pisang*, *obie*, *kombilie*, *kaladie*, *katjan*, *labo* et quelques autres denrées comestibles dont ils trouvent un débit facile dans les bourgs du littoral: le provenu de ces ventes est employé en achats d'armes à feu, de munitions, de *sarong* d'indienne et autres objets pour se vêtir ou de pure fantaisie, et l'*arak* ou autres boissons fermentées. Les hommes, quand ils vivent en paix avec les tribus voisines, vont à la chasse du sanglier et du cerf; ils chassent aussi les grands serpents et les civettes qui sont pour eux des mêts de prédilection; le reste du temps est consacré aux soins qu'ils prennent de leurs armes, et à boire de *l'arak* ou du *sagoweer* (vin de palmier). — La continence est l'une des vertus caractéristique des Alfoeres montagnards; l'adultère leur est presque inconnu, et il ne pourrait se commettre parmi eux qu'en encourant la peine de mort.

Les détails peu nombreux fournis par M. Scherius sur les moeurs des Alfoeres, nous portent à renvoyer pour ceux-ci au mémoire de M. Bik, auquel nous empruntons

les données relatives aux coutumes en usage chez ces peuples.

Céram est partagée entre plusieurs chefs; ceux de la partie occidentale sont compris sous la résidence d'Amboine; ces districts ont pour chefs-lieux Hatiling, Wahai, Sawai et Caibolo: ceux de la partie orientale ressortent de Banda; les chefs-lieux sont Waroe, Kenbar, Hetewai et Tobo; mais une partie du centre de l'île se trouve sous les ordres d'un prince indigène revêtu du titre de Sultan de Céram, mieux connu sous celui de Sultan Djelalo; il a été tributaire du gouvernement et jouissait d'une pension. Ce potentat de nom, résidait à Sauwai ou Sawai sur la côte septentrionale; son palais ou *dalam* était protégé par un fortin muni d'une garnison néerlandaise, qui veillait à ce que ce prince ne se livrât point à la piraterie, métier qu'autrefois il exerçait avec succès et presque impunément. Les déprédations qu'il exerça depuis ce temps clandestinement, le firent mettre sous la surveillance du poste de Wahai; mais en 1832, on se rendit maître de sa personne ainsi que de tous ses affidés ou complices, et ils furent déportés à Java.

Les côtes sont habitées par des Malais, navigateurs hardis, commerçants entreprenants, qui ne craignent pas de s'avanturer fort loin sur les mers dans leurs *prahoe* ou pirogues à balancier, fendant l'onde avec une rapidité étonnante, ou qui, pour commercer au loin, entreprennent des voyages aux îles de la Soende, à Singapore et vers le nord de l'Australie, montés sur de grands bâtiments (*Kora-kora*) qui sont mus par les

bras de 30 à 40 et jusqu'à 60 rameurs, et qui vont trafiquer dans tout l'Archipel, des produits de leurs pêcheries très-lucratives.

Les hautes montagnes de l'intérieur ainsi que quelques îles des archipels orientaux, sont habitées par des races d'origine différente de celle des Malais de la côte de Céram. Ces Alfoures ou Harafoeras paraissent n'avoir aucun culte, pas même celui des idoles; ils n'ont qu'une idée vague d'un mauvais génie qu'ils désignent par le nom de *Sawangi;* encore occupe-t-il rarement leur pensée: nonobstant cette absence de tout frein dans leurs actions, il est remarquable que ces peuples vivent entre eux dans une harmonie aussi parfaite, et que dans leur rapports sociaux comme dans les différends suscités par le droit de propriété, ils s'en rapportent sans objection et se soumettent même sans contrainte à la décision des anciens de la tribu, dont l'opinion chez eux tient lieu de loi; ces jugements sont dictés par les coutumes de leurs ancêtres, traditions auxquelles ils semblent porter une vénération toute particulière.

Pendant le séjour que M. Bik, auquel j'emprunte quelques observations, fit parmi les peuplades alfoeres, il ne fut témoin d'aucune querelle ni désunion dans les familles; aucun procedé malveillant n'eut lieu parmi les habitants des différents villages dans lesquelles il séjourna, quoique ces peuples soient peu modéres dans l'usage des liqueurs fermentées, et que la pêche du tripang les place souvent en conflit d'intérêt.

Un Alfoere ne peut se marier qu'en payant une dot,

*harta*, aux parents de la fiancée; cette dot consiste en dents d'élephant, en gongons de cuivre, en porcelaines, en étoffes etc., ce qui fait qu'un père est réputé riche lorsqu'il a un grand nombre de filles. Le plus souvent le jeune homme n'est pas en état de payer de suite la valeur convenue; dans ce cas il parcourt les villages voisins, ou bien il passe sur une autre île: il est d'usage qu'on lui fournisse, à titre de prêt, les objets qu'il doit déposer entre les mains du père de la fiancée avant de pouvoir célébrer la noce. Les dettes contractées de cette manière sont sacrées pour l'Alfoere; il se priverait plutôt du nécessaire que de manquer à cet engagement. Les noces sont célébrées par une fête bruyante et sont accompagnées d'une musique assourdissante de gongon, à la quelle on ne fait trêve que pendant les libations fréquentes d'arak, dont il se fait une immense consommation.

Il n'est permis à aucun Alfoere d'entrer dans l'habitation d'autrui lorsque le propriétaire est absent; une contravention à cette étiquette suffit, pour faire imposer une amende d'une coudée d'étoffe ou autre objet de cette nature. En cas de contestation le jugement est prononcé par un ancien du village, et l'offensé a le droit d'exiger le payement; il peut même le réclamer partout où l'individu qui a commis le délit oserait se présenter; cette amende est désignée sous le nom de *poekoel-dende*. L'attouchement d'une femme mariée fait encourir une punition semblable.

L'Alfoere réputé riche en dents d'élephant, en étoffes, en ustensiles de cuivre ou de porcelaine, paraît

n'avoir d'autre vue en amassant ces trésors, que de les faire servir au bien-être de son semblable, ou bien d'en faire occasionnellement un usage louable, soit en acquittant par leur moyen la dot de ses parents moins fortunés, soit en payant les dettes contractées par des villages voisins. Il ne se vante point de ses richesses, mais se dit heureux d'avoir de quoi payer la *harta* ou l'amende encourue par des parents ou des amis.

M. Bik fut témoin du fait suivant, qu'il relate dans son manuscrit à peu-près dans ces termes. — Un Alfoere qui était absenté pour peu de jours de chez lui, et qui n'avait laissé à sa femme que le strict nécessaire pour subvenir à ses besoins pendant ce temps limité, prolongea son absence bien au delà du terme fixé; la femme dépourvue de moyens, s'adresse dans sa pénurie à son voisin, qui pourvoit à son entretien ainsi qu'aux travaux domestiques nécessaires. Ces procédés bienveillants donnèrent lieu à une liaison plus intime. Le mari, contrarié par les vents, revint après une absence de deux mois: à cette nouvelle les deux coupables s'enfuient dans une île voisine. Le mari réclame sa femme auprès des anciens, qui font des recherches, découvrent les fugitifs et les rammènent dans leur île. Le mari se croyant trahi par son voisin, fait en justice une demande exagèrée d'indemnité; le coupable s'en refère au jugement des anciens: ceux-ci interrogent la femme, qui avoue, qu'émue par les procédés bienveillants de son voisin, un sentiment plus intime avait remplacé celui de la reconnaissance, et qu'elle s'avouait

aussi coupable que son complice. Les juges, eu égard au cas tout particulier de l'offense, et peut-être aussi aux considérations atténuantes, infligèrent au ravisseur une légère amende, et firent au mari l'admonition de ne plus délaisser pour un si long temps sa compagne, sans laisser entre ses mains des moyens de subsistance. L'Epouse vécut depuis ce temps en parfaite harmonie avec son mari.

A la mort d'un Alfoere, tous ses parents sont convoqués; lorsqu'ils sont réunis on s'occupe à rassembler tous les objets appartenant au défunt, on les brise à coup de pierres et les débris sont dispersés, sans distinction, que ce soient ustensiles, meubles ou denrées; ce qui fait qu'on voit des tas de fayence et des débris de vases de cuivre et autres objets devant la demeure du mort. En agissant ainsi, ils se fondent sur ce que les survivants n'ont aucun droit de propriété sur les biens délaissés par le défunt.

Le corps du mort est placé sur une natte, puis appuyé contre une échelle; on prodigue à ce corps toutes sortes d'exhortations pour lui persuader de prendre des aliments, puis on en remplit la bouche du cadavre: la décomposition sous une température aussi chaude s'opérant promptement pendant la durée de ces cérémonies, on a soin d'enduire d'une couche de chaux les parties les plus infectées, tandis que des fumigations faites avec le *damar*, encens d'une odeur très-pénétrante, servent à rendre la place tenable pour les assistants. En même temps les *gongons* sont en pleine activité et font un bruit assourdissant; la liqueur fermentée circule à

la ronde, et le mort est de nouveau invité à en prendre sa part. Enfin, lorsque la place n'est plus tenable, on transporte le hideux cadavre dans les bois, où il est placé sur quelques piliers. Cette dernière cérémonie est nommée *Soedah boeang*, ce qui signifie que le mort a été relégué attendu qu'il n'écoute plus rien. L'habitude assez généralement observée, est de planter un arbre près du lieu où le cadavre est déposé, ordinairement de l'espèce *Pavetta indica*, et la coutume exige que cette dernière formalité soit remplie par des femmes.

A la naissance d'un enfant, ils ont l'habitude de suspendre au dessous de l'habitation, toujours placée à une certaine élévation sur des piliers, une noix de coco, du poisson, du riz et du sagou; ces aliments y demeurent jusqu'à ce que la décomposition les fasse tomber à terre. Ils en agissent ainsi avec l'idée que ce charme protégera le nouveau né contre le besoin et la disette.

Qu'il y a loin du narré de ces moeurs, douces et innocentes, aux récits dont nos auteurs modernes nous gratifient, tout en se copiant les uns les autres, et qui attribuent aux Alfoeres de l'orient, de même qu'aux Dajaks de Bornéo, des coutumes d'une atrocité révoltante, dévastatrices assurées du genre humain dans ces contrées, pour peu qu'elles eussent l'ombre de la vérité! Hâtons nous donc de dire, en l'honneur de l'humanité, qu'il n'est aucunement prouvé par des faits, que l'Alfoere pas plus que le Dajak *ne peut obtenir les faveurs d'une belle, avant que l'amant ait déposé à ses pieds cinq ou six têtes d'ennemis.* Ces au-

teurs, qui s'empressent de faire étalage de leur philanthropie, et qu'on voit ailleurs s'appitoyer sur le sort des Javanais, *sur lesquels la Néerlande fait peser un sceptre lourd et terne comme le plomb;* qui font du rebelle Diepo-Negoro, *un héros qui a joué un si beau rôle dans sa patrie*, et de Kjahi Modjo, ce prêtre sanguinaire, *un martyr;* ces auteurs ne se font ici aucun scrupule d'accuser une race entière, une population de quelques millions d'âmes, des coutumes les plus sanguinaires: coutumes, auxquelles, en les acceptant comme exactement relatées, le bon-sens devrait néanmoins opposer le doute; car adoptons pour un moment la vérité de semblables récits, ne devrait-il pas s'ensuivre qu'un vaste pays, qu'une île, qu'un canton, qu'un village, se verraient en fort peu d'années totalement dépeuplés. Si en effet l'habitude existait de célébrer chaque noce par un holocauste de cinq à six têtes du sexe masculin (car ici le beau sexe nous semble être exempt de payer tribut à ces sortes d'offrandes), il y aurait, dans ces pays, une différence remarquable entre le nombre d'individus des deux sexes; tandis qu'on n'a jamais acquis des renseignements positifs à cet égard. Il est probable aussi qu'on aurait obtenu quelque notion concernant ces barbares coutumes, par les renseignements recueillis chez les auxiliaires alfoeres, de tous les rangs, qui ont servi dans l'armée coloniale lors de la révolte qui eut lieu à Java sous Diepo-Negoro.

Il convient toutefois de faire la remarque, que les moeurs dépeintes par M. Bik ont été observées par lui, chez les habitants alfoeres des îles situées à l'Orient

de Céram. Ces îles, nombreuses, comme celles formées par l'archipel de Nassau, de Noesa Telo, de Key, d'Aroe et de Tenimber, doivent faire partie du groupe de la Papouasie; tandis que les archipels de Céram-lawut et de Banda se relient au groupe des Moluques, et que l'archipel de Wetter, qui s'étend du 126° jusqu'à peu près au 130°, semble appartenir au rayon de Timor. De quelque façon qu'on veuille accueillir cette division géographique, il n'en est pas moins prouvé que la race alfoere habite depuis Halmahera au Nord, jusqu'aux îles Tenimber ou Timor-lawut au Sud, et que ces insulaires peuvent offrir des différences remarquables par leurs moeurs comme par leurs coutumes, selon le degré plus ou moins élevé auquel ils ont pu parvenir dans la civilisation. Il est au reste prouvé que les Alfoeres du nord de Céram, surtout les Papous de la Nouvelle-Guinée, trahissent, par leur conduite, un caractère plus farouche et un penchant plus décidé à la barbarie que ceux des autres îles; ces derniers ont eu de tous temps des relations plus suivies avec les Malais de la côte, ainsi qu'avec les Européens qui trafiquent dans ces mers. Le gouvernement colonial exerce aussi une influence plus immédiate sur ces habitants des îles à l'orient de Céram, puisque le chef de canton ou de village, nommé dans quelques îles *orang-kaja* et dans quelques autres *orang-toeah*, sont installés par le Gouvernement, qui s'en réserve la nomination en cas de décès.

Les Alfoeres des parties méridionales de Céram ont une physionomie ouverte, une figure avenante, de

grands yeux, le nez bien proportionné, les lèvres larges mais pas proéminentes, les cheveux longs et crêpus. Ils sont généralement d'un naturel doux, sont serviables et fidèles; à ces bonnes dispositions s'unissent la bravoure et l'obéissance, qualités qui les rendent très-propres au service militaire. Ils sont armés d'un large glaive, *klewang*, souvent d'une pique, *tombakh*, et ils portent un bouclier, *salawakong*, fabriqué d'un bois très-dur.

La nature du sol et l'aspect du pays de la côte méridionale ressemblent sous plusieurs rapports à la constitution physique des îles d'Amboine, d'Haroeko et de Saparoea, mais cette côte est mal peuplée. On attribue le manque d'habitants malais aux dissentions qui surgissent souvent entre eux, aux attaques fréquentes des Alfoeres de l'intérieur, aux déprédations des écumeurs de mer, ainsi qu'aux ravages de la petite vérole: fléaux destructeurs de leur bien-être, auxquels l'autorité européenne parviendrait promptement à mettre un terme, si elle voulait s'occuper, selon son propre intérêt, de rendre à ces habitants leur prospérité perdue par le monopole, d'y faire revivre le commerce et la navigation, puis de faire respecter les lois qui servent de règle de conduite aux autres populations de l'Archipel, et enfin de purger les mers des brigands qui les infestent.

Les Céramois assurent que la côte septentrionale de leur île en est la partie la plus fertile, et que sa constitution physique permettrait d'y établir et d'y faire prospérer plusieurs sortes de cultures. L'autorité euro-

péenne exerce seulement quelque influence sur cette partie du littoral; car son pouvoir y est souvent ou méconnu, ou bien négligemment obéi par le *radja* Djelolo, qui était parvenu, dans ces derniers temps, à imposer sa volonté à plusieurs régents: ceux-ci manquant d'un soutien convenable de la part du Gouvernement, se trouvèrent entrainés à faire cause commune avec ce chef du brigandage maritime. Depuis que le Gouvernement est intervenu, en établissant de nouveau un poste militaire à Sawai, les déprédations exercées par le *radja* Djelolo ont été plus ou moins paralysées, et cette mesure a contribué au rétablissement de relations plus pacifiques entre les habitants du littoral; mais de telles mesures transitoires ne sont pas de nature à réprimer complétement la piraterie, de l'anéantissement delaquelle dépend si éminemment la sécurité des commerçants et des navigateurs malais dans les petites îles de l'Archipel. Ces caboteurs, s'ils veulent naviguer avec quelque chance de bénéfices, doivent nécessairement faire usage de bâtiments petits et légers, attendu que les grands, au moyen desquels ils se verraient en état de se défendre contre les attaques des pirates, exigent des dépenses trop fortes en équipement et en armement, tandis que les petites embarcations qui conviennent à leur genre de trafic, deviendront une proie certaine pour les écumeurs de mer, aussi longtemps que ces parages ne seront point parcourus plus assidûment et plus régulièrement, par les pyroscaphes armés de l'autorité protectrice.

Il ne nous est guère possible de fournir au lecteur des notions exactes sur la constitution physique de Boeroe et de Céram; celles très-vagues et trop imparfaites qui se trouvent disséminées dans quelques rapports officiels des employés civils, ne sont point de nature à fournir des matériaux pour un apperçu scientifique.

# *SECONDE DIVISION, BANDA.*

## CHAPITRE XI.

DU MONOPOLE DANS LES ÎLES DE BANDA. — PRODUITS DE CE MONOPOLE. — COUP-D'OEIL SUR CES ÎLES. — LE GOENONG-API. — QUELQUES DONNÉES SUR L'HISTOIRE NATURELLE. — UTILITÉ DE CETTE SCIENCE.

Le temps s'est chargé de cacher sous un voile presque impénétrable, les détails des vexations et des cruautés commises dans ces îles, pour y assurer à la Compagnie le monopole des épiceries: nous ne prendrons point à tâche de soulever ce crêpe funebre, étendu sur la conduite des principaux agents du pouvoir européen qui ont consommé la ruine ou la destruction d'une population de 15,000 habitants, chiffre auquel, dans le 16me siècle, on évaluait la population du groupe de Banda. L'histoire nous apprend qu'en 1609, l'amiral Verhoeven et quarante-cinq des principaux officiers de son escadre, furent massacrés dans l'île de Banda-Neira, par suite d'une trahison infâme. A partir de cette époque, une guerre d'extermination a dépeu-

plé complétement toutes ces îles, où l'on ne compte plus aujourd'hui de population aborigène.

Lorsqu'en 1621, les Hollandais furent parvenus à évincer les Portugais de toutes les parties de l'Archipel de St. Lazare, et que les différends avec la Compagnie anglaise se trouvèrent applanis à l'amiable, le Gouverneur Koen dirigea toutes ses forces contre les îles aux épices; mais ce ne fut qu'en 1627, que la possession incontestée des îles de Banda demeura dévolue en toute propriété à ceux qui en avaient détruit ou expulsé tous les habitants.

Nous n'agiterons point la question du droit, pour juger si les représailles terribles dont on usa envers la population aborigène du groupe de Banda, étaient équitables et humaines: elles paraissent avoir été infligées à ces habitants, pour venger d'une manière éclatante le meurtre horrible et prémédité de l'amiral Verhoeven et de ses principaux officiers. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la Compagnie des Indes, à la suite d'une lutte opiniâtre et sanglante, acquit par le droit de la guerre la possession incontestée de ces îles, et qu'elle a pu disposer de cette conquête dans l'intérêt de son système commercial, qui n'admettait aucune concurrence.

D'après ce que nous venons de dire, le monopole des produits du muscadier dans les îles de Banda, se présente sous un point de vue différent de celui que la Compagnie établit dans les autres îles des Moluques: son origine et sa tendance diffèrent essentiellement de celui qu'elle imposa aux habitants soumis à

son pouvoir dans le rayon administratif d'Amboine. Dans ces contrées, elle gouvernait des populations qui s'étaient soumises volontairement à son pouvoir, et au bien-être desquelles son devoir et son intérêt lui commandait de veiller; mais à Banda, où elle avait fait table rase, toute espèce d'organisation conforme à ses intérêts pouvait convenir. Nous verrons en effet que le monopole établi à Banda sur la culture du muscadier, ne donna point lieu, comme celui du giroflier à Amboine, à des corvées imposées sur les habitants, et que le cultivateur n'est point contraint à des livraisons forcées, comme il l'était dans les îles réservées à la culture du giroflier: à Banda, le monopole est basé sur un contrat synallagmatique, et voici comment.

Lorsque la Compagnie se flattait d'être parvenue au but, en vue duquel elle s'était lancée dans cette guerre d'extermination, et qu'elle croyait pouvoir exploiter sans concurrence, au profit de son trésor, les riches produits des arbres à épices dans ces îles privées de leurs habitants, elle dut se convaincre promptement d'un mécompte dans sa spéculation, ainsi que de la stérilité de sa conquête. Son premier soin fut de disposer de ces terres en faveur de ceux qui avaient combattus sous son drapeau. Le sol des îles de Banda fut partagé entre un certain nombre d'élus, auxquels on donna le nom de *perkeniers* (fermiers de parc); ceux-ci obtinrent la possession de ces enclos ou parcs à titre de fief héréditaire et transmissible, mais sous l'obligation de livrer le produit des muscadiers, selon un taux convenu, à la direction de la Compagnie. Celle-ci

se chargea de la construction des habitations et des ateliers dans chaque ferme ou enclos; pour suppléer au manque de bras dans ces îles dépeuplées, elle se chargea de fournir aux fermiers le nombre nécessaire d'esclaves selon l'étendue de la propriété; en outre, elle promit de pourvoir le fermier de la quantité nécessaire de riz, afin de pouvoir nourrir cette population nouvelle, ainsi que des vêtements pour la couvrir; le tout à des prix fort modérés, à la charge du contractant. L'on plaça ces fermiers sous la surveillance des chefs et de leurs subordonnés; ceux-ci avaient pour mission de surveiller la culture du muscadier, et de maintenir les fermiers dans les règles du devoir, tant envers leurs esclaves, qu'à l'égard des conditions stipulées par les actes de cession. Ces ordonnances et ces contrats semblent avoir été observés assez exactement de part et d'autre, et il paraît que les fermiers ont su se créer des profits qui leur permettent de jouir des aisances de la vie, toute monotone qu'elle doive être nécessairement.

En 1809, le Gouverneur-Général Daendels renouvela ces contrats sur les mêmes bases; mais depuis ce temps, l'abolition de la traite ayant mis le Gouvernement dans l'impossibilité de continuer à livrer le nombre nécessaire d'esclaves aux fermiers qui en avaient besoin, il a pourvu à ce manque de bras, par l'envoi dans ces îles d'un nombre déterminé de déportés pour un long terme.

Il est dès lors évident que la teneur de ces contrats impose au Gouvernement l'obligation de maintenir le

monopole à Banda, ou bien de dédommager les 34 fermiers établis de génération en génération dans ces îles, attendu que la suppression de ce droit porterait entrave à leur industrie et les ruinerait complètement.

Les anciens documents de la Compagnie des Indes, font mention du produit fort considérable des noix muscade et du macis récoltés dans ces îles. L'année 1708 paraît avoir fourni au commerce de cette association 696,000 livres de noix et 174,000 livres de macis: mais le produit a considérablement diminué depuis ce temps; à la suite des ouragans de 1778, il n'a été que de 525,000 livres de noix et 118,000 livres de macis. Un tableau soumis en 1786 aux directeurs, porte le nombre des arbres que l'on cultivait alors dans les îles de Banda, comme suit:

| | |
|---|---|
| Arbres en plein rapport..... | 159,035. |
| Id. d'un âge moyen..... | 185,794. |
| Id. jeunes..... | 315,354. |
| Total arbres... | 660,183; |

dont le produit annuel était calculé à 600,000 livres de noix et 160,000 livres de macis. — On peut admettre qu'actuellement, année commune, ces îles peuvent fournir 500,000 livres de noix et 125,000 livres de macis.

Nous ne sommes pas à même de fournir des données exactes sur le produit des récoltes annuelles dans ce temps, ni sur le chiffre des valeurs qu'elles ont offertes; mais on peut admettre que, sur ces denrées, une somme de quatorze à quinze cents mille francs rentrait annuellement au trésor; montant duquel il faut déduire

neuf cent mille francs, plus ou moins, comme frais de dépenses générales; ce qui laisserait un bénéfice de cinq à six cents mille francs.

Ces îles auraient sans doute été plus productives pour la Compagnie, si elle eut eu la bonne idée de se soumettre les habitants au moyen de procédés doux et conciliants, et si elle n'eut pas prohibé par des lois barbares toute autre sorte de culture que celle du muscadier. En agissant ainsi, elle aurait pu épargner des sommes immenses consacrées à des expéditions formidables, tant en vaisseaux qu'en troupes, en bâtisse de forts, entretien de fortes garnisons etc.; le tout pour s'assurer le monopole sur un très-petit nombre d'articles de commerce. Dans tous les cas, elle devait nécessairement prévoir que la consommation de ces denrées précieuses en Europe, serait toujours fort limitée, et que tout calcul fait, elle ne seraît jamais à même de couvrir, par le revenu annuel des produits, les dépenses nécessaires à l'entretien du matériel de guerre et des employés commis à la surveillance, sans même porter en ligne de compte les intérêts des capitaux fournis pour s'assurer la possession de ces contrées. Un juge éclairé et consciencieux, M. le comte de Hogendorp, dit à ce sujet: »Jamais la Compagnie n'a pu vendre, an»née commune, en Europe, pour plus de deux millions »de florins de clous de girofle, de noix muscade et de »macis, tandis que pour les obtenir elle dépensait sou»vent plus de trois millions, tout en ruinant ces belles »contrées, dont elle aurait pu retirer d'immenses avan»tages sous une bonne administration."

Tout ce que la Néerlande y a gagné pour le présent, c'est qu'elle se voit en possession d'îles de la plus haute importance sous le point de vue stratégique, et non moins importantes pour son commerce à l'orient des îles de la Soende. Situées au centre de nos archipels orientaux, ce sont, de tous nos domaines dans ces mers, ceux que l'on peut considérer comme pouvant être défendus avec le plus de succès contre les attaques les plus vives d'une puissance maritime. Les forteresses construites sur ces îles sont celles de Belgica, Nassau et Hollandia. Ce sont aujourd'hui les seules parties colonisées, possédées par l'Etat, dans toute l'étendue du vaste Archipel soumis à son pouvoir.

Ce second rayon administratif du gouvernement d'Amboine, est formé par le petit archipel de Banda, régi par un résident établi à Neira, mais qui possède en outre une habitation agréable dans l'île Lonthoir. Les îles principales de ce groupe sont Banda-Neira, Poeloe Run, Poeloe Ai, Goenoeng-api, la grande Banda ou Lonthoir et Rosingein; celles d'une moindre importance, dont plusieurs inhabitées, sont Poeloe Krakke, Kapal, Pisang, Ron et Sawanggi; puis sont soumis à cette résidence, la partie occidentale de Céram, les îles Keffing, l'Archipel de Céram-lawut, ceux de Noesa Telo, de Key et d'Aroe, et enfin l'Archipel de Wetter qui en fait partie depuis 1824.

Les îles de l'Archipel de Banda sont situées entre le 3°50′ et le 4°40′ latitude Sud; M. Melvill de Carnbée donne la position du fort Belgica au 4°31″ latitude et au 129°54″20′ longitude Est de Greenwich.

Le dénombrement fait en 1840 de la population dans les îles de Banda, est comme suit:

| | | |
|---|---|---|
| Iles de Banda-Neira et Goenong-Api | 1,223 | âmes. |
| Grande Banda ou Lonthoir..... | 372 | » |
| Poeloe Ai..... | 148 | » |
| Poeloe Run ..... | 42 | » |
| » Rosingein ..... | 84 | » |
| Esclaves dans les 34 enclos.... | 2,183 | » |
| Déportés ..... | 1,029 | » |
| Total... | 5,081 | âmes. |

Ajoutant à ce chiffre constaté, celui qui n'est qu'approximatif pour les autres groupes compris sous la résidence de Banda, savoir:

| | | |
|---|---|---|
| Total ci-dessus de Banda.... | 5,081 | âmes. |
| Archipel de Goram ..... | 80,000 | » |
| Archipel d'Aroe..... | 80,000 | » |
| Groupes des archipels orientaux | 40,000 | » |
| Total pour la résidence de Banda | 205,081 | âmes. |

Les trois îles principales qui servent à la culture, Banda-Neira, Lonthoir et Poeloe Ai, sont exclusivement réservées à la culture du muscadier, devenu pour Banda ce que le giroflier est pour le rayon d'Amboine. On y fait aussi comme article de commerce, de l'huile de canarium qui y est d'une meilleure qualité qu'à Céram; la bouteille se vend à raison d'un florin.

Une belle rade, parfaitement défendue, est formée par Banda-Neira, Lonthoir et le Goenong-api (montagne de feu): ce terrible volcan exerce son influence

lévastatrice non seulement par des éruptions violentes, nais aussi par l'insalubrité qu'il occasionne dans tout e rayon de ce groupe. Les tremblements de terre efroyables qui suivent ou précèdent les tourmentes de la nontagne, ont exercé et exercent encore les plus afreux ravages par les bouleversements qu'ils ont ocasionnés, et ils menacent continuellement ces teres, sans nul doute produites par les commotions ous-marines qui les tourmentent sans-cesse, et qui euvent devenir un jour la cause de leur destruction otale. L'élévation de ce volcan n'est que de 2,000 pieds u dessus du niveau de la mer.

Aujourd'hui on récolte à Banda annuellement, envion 400,000 livres de noix, en malais *boea pala*, et 30,000 livres de macis, *kambang pala*. L'arbre qui ournit ces deux denrées si recherchées, est un des plus gréables à la vue. Le muscadier atteint une hauteur e trente-cinq à quarante pieds; il a quelque ressemlance avec le poirier d'Europe; sa feuille est d'un ert foncé et luisant, quand la fleur tombe, elle est emplacée par la noix; celle-ci a besoin de plusieurs ois pour acquérir sa matûrité; elle est alors de la groseur et de la forme de l'abricot; son écorce d'un vert unâtre s'entr'ouvre, et laisse voir la muscade recouerte de son macis, d'une belle couleur rouge. Commenant à porter des fruits vers la huitième année, l'arbre roduit pendant plus d'un demi-siècle, si l'on a soin de abriter convenablement, ce que l'on fait à Banda en le entremêlant dans les jardins ou enclos (*perken*), d'arres de canarium, *Canarium commune*, ou de musca-

diers sauvages que les habitants nomment *pala boehi;* ceux-ci ont la même feuille et la même fleur, mais ils ne donnent point de fruits. On calcule le produit annuel et moyen d'un arbre, à 5 ou 6 livres de noix; il en est cependant qui en donnent jusqu'à 15 et 20 livres. Le gouvernement paye aux planteurs 22½ cents ou 47 centimes pour la livre de noix de première qualité et 2½ cents ou un peu plus de 5 centimes pour les noix maigres; puis 52½ cents ou 1 franc 10 centimes pour le macis. On trouve dans ces îles 34 parcs réservés à la culture soignée; ils peuvent contenir environ 500,000 arbres dont on fait la cueillette. Quoique le muscadier porte des fruits pendant la majeure partie de l'année, la grande récolte se fait en Août, et une seconde en Novembre ou Décembre. Ces récoltes sont sujettes à réussir plus ou moins bien: de bonnes noix sont quelquefois mal pourvues de macis, et souvent en revanche, des noix très-médiocres et grêles sont recouvertes d'un macis supérieur. J'épargne au lecteur la description des travaux du fermier (*perkenier*), les détails relatifs à la cueillette et à la récolte, ainsi que des procédés en usage pour la préparation des noix et du macis destinés pour le commerce; ces détails se trouvent dans le plus grand nombre des livres où il est fait mention de Banda et d'Amboine. On obtient aujourd'hui un profit assuré des noix cassées et de rebut, en les utilisant pour la préparation du savon et de l'huile; ces denrées obtiennent faveur dans la commerce et offrent aux entrepreneurs un débouché lucratif. Voir pour les détails *Tijdschrift voor Neêrlands Indie*, année 1840.

Voyons de plus près la vie solitaire et monotone des planteurs (*perkeniers*). Renfermés dans le petit cercle de leurs familles, ayant des moeurs d'une extrême simplicité et travaillant d'un bout à l'autre de l'année d'après la même règle, ces gens traînent leur existence dans une incroyable monotonie. Les propriétaires des parcs ou enclos de muscadiers, presque tous descendants d'Européens, cultivaient leurs plantations avec l'aide des esclaves fournis par le Gouvernement; aujourd'hui, ils sont secondés par des bannis que l'on a transportés dans ces îles pour y subir leur peine. Les habitations des planteurs sont ordinairement entourées d'un mur de pierre, ce qui leur donne l'apparence de petites fermes. Sur des échaffaudages de bambous, hauts de huit à dix pieds, se trouvent des claies de bambou refendu, sur lesquelles on étale au soleil les noix muscade récemment tirées de leur brou ainsi que de leur macis. C'est à surveiller cette préparation des noix et à un grand nombre d'autres soins tout aussi minutieux, que le planteur doit consacrer son temps.

La base du volcan Goenong-api couvre toute la surface de l'îlot auquel il donne son nom; il s'élève en cône à pente douce et paraît sortir du fond de la mer: son élévation augmente, dit-on, visiblement à la suite de chaque éruption qui a lieu assez fréquemment; sa pointe est applatie et les bords du cratère sont peu escarpés. La montagne est couverte d'une végétation superbe, qui s'étend à partir de l'endroit où la lave, en se refroidissant, cesse de couler, jusqu'à la côte maritime: depuis la cime jusqu'au pied du mont, on

voit les traces des torrents de lave qui, se frayant un passage à travers cette végétation, y déposent successivement des matières volcaniques, au milieu desquelles paraissent, comme des fantômes, les troncs d'arbres plus ou moins consumés par le feu. Au pied du volcan croissent des forêts de cocotiers et autres arbres fruitiers de ces contrées. On ne trouve, sur cet îlot, qu'un petit nombre de familles timoriennes qui y demeurent. Le muscadier n'y est point cultivé.

Lors du tremblement de terre arrivé en 1629, les vagues en furie s'élevèrent dans les détroits, jusqu'à vingt-cinq pieds au-dessus de la hauteur qu'atteignent les fortes marées. Bon nombre de maisons, construites sur la pointe orientale du poste de Nassau, furent arrachées de leurs fondements et entrainées à la mer avec leurs habitants. Un canon de gros calibre du poids de 3500 livres, fut entrainé à une grande distance de la jetée ou il était placé, et les carcasses de trois vaisseaux, que l'on avait coulés bas pour assurer cette jetée, disparurent sans que l'on pût en retrouver les débris. Plus tard, en 1691, l'éruption volcanique fut suivie de secousses si terribles, que les habitants émigrèrent et s'établirent à Makassar, à Amboine et dans quelques autres îles.

L'aspect qu'offre ce fameux volcan doit sans doute varier considérablement, selon la nature et la force des éruptions qui se répètent très fréquemment; circonstances qui me paraissent assez concluantes, pour que je ne fasse aucune mention de la déscription topographique de ce volcan, sans doute le plus actif parmi le grand

nombre de montagnes ignivomes qui se trouvent réunies dans le rayon circonscrit de l'Inde archipélagique. Voyez *Verhandelingen etc.*, partie historique, pl. 22 (1).

Il me paraît plus intéressant de relater brièvement l'aspect que présente la base du Goenong-api, vu que ces détails sont nouveaux et qu'ils font partie des observations récentes faites par nos voyageurs naturalistes, M. M. Macklot et Müller, pendant leur voyage à la Nouvelle-Guinée.

»Nous fîmes, dit M. Müller (2), le tour du Goenong-api en canot, et voici le résultat de nos observations. Ce volcan, dont le pied baigne dans la mer, a une forme conique très-régulière; le pied seul de la montagne est en pente douce, et d'une largeur disproportionnée avec la hauteur. En quelques endroits les bords de la mer sont élevés et accores: des falaises de rochers d'environ soixante pieds de hauteur, formés d'une lave compacte d'un gris clair mélangée de petites

(1) Voyez aussi les descriptions fournies par Valentyn, Olivier, Verhuell, etc.

(2) Notre ami Macklot, membre de la commission scientifique, n'a pu jouir, comme son compagnon de voyage, de la satisfaction de publier les résultats des travaux exécutés en commun avec M. Müller; il périt à Java dans la province de Krawang, peu de temps après son retour, victime d'une révolte de quelques émeutiers chinois. M. Van Oort, autre membre de cette commission et dessinateur de l'expédition, ne revit point non plus sa patrie pour y recueillir les fruits de ses travaux, et pour publier les résultats de ses observations scientifiques; tâche qu'en mourant, il légua à son compagnon, M. Müller, demeuré aujourd'hui le seul narrateur de leurs recherches dans ces contrées si peu connues.

raies d'un feld-spath vitreux et d'olivine granuliforme; des blocs solides ou dispersés çà et là d'une lave poreuse et boursoufflée; des quartiers de roche d'une lave formée de scories; des monceaux de pierres plus petites présentant de nombreuses transitions de densité et de pesanteur, évidemment lancées par le volcan et que les pluies ont détachées de la montagne; puis du tuf volcanique et du sable noir: voilà quelles sont les principales matières que le pied de la montagne offre partout aux regards. Sa base forme quelques pointes qui s'avancent dans la mer, surtout vers le Nord-Ouest, et c'est là que se voient les rochers les plus massifs et les plus élevés, contre lesquels les flots brisent avec une extrême violence. Dans les temps ordinaires, la mer baisse et monte ici de dix pieds, tandis que ses vagues s'engouffrant dans les anfractuosités des rochers, rejaillissent au loin en formant des nuages d'écume."

»C'est précisément en ces endroits que la pierre se montre par couches horisontales légèrement inclinées en déhors. Ces couches sont de diverses couleurs; la lave de l'une des plus basses à beaucoup de rapport avec quelques unes des laves les plus récentes du Vésuve. Du même côté il existe, au fond d'une anse spacieuse, une petite colline de pierre d'environ cent pieds de largeur qui s'étend le long du pied de la montagne, jusqu'à l'endroit où ses flancs commencent à s'élever: ce monticule est dépourvu de toute végétation et visiblement d'une formation récente en un amas de grands et de petits blocs de lave, entassés les uns sur les autres, d'une substance moins poreuse, presque noire à la su-

perficie, mais d'une couleur plus claire intérieurement, et mélangée de points blancs d'un feld-spath vitreux. Quelques quartiers de cette pierre sont couverts d'une légère couche de souffre. Cet amas s'est formé lors de l'une des dernières éruptions; les insulaires prétendent que c'est celle de 1820; mais personne ne sait au juste comment cette formation a eu lieu. On croit généralement qu'elle doit son origine au soulèvement du sol; ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'un bassin rempli d'eau de mer, que des blocs de pierre détachés environnent de toutes parts, aurait pu difficilement se former ainsi, si ces pierres eussent effectivement été lancées par l'explosion volcanique. M. le professeur Reinwardt trouva ce monticule encore chaud en 1821, et à cette époque des vapeurs s'exhalaient d'entre les pierres. En 1828 cette chaleur n'existait plus."

»A l'époque de la même éruption, Poeloe-Wai ou Ai, qui est située à près d'un mille et demi à l'ouest du Goenong-api, avait été témoin d'un phenomène absolument opposé. Là, un grand espace de terre s'était enfoncé au milieu de la forêt; un gouffre s'y était formé, de façon qu'on ne voyait plus apparaître que la sommité des arbres qui avaient été engloutis: évènement moins étonnant pour ceux qui savent, qu'à Banda-Neira, le sol résonne en plusieurs endroits sous les pas des chevaux, ou lorsqu'on frappe dessus."

»La partie inférieure du Goenong-api présente aussi un grand nombre de larges crevasses et de cavités plus ou moins profondes. Une caverne assez spacieuse, éloignée de deux cents pas de la plage, pénètre, à une

grande profondeur dans la montagne; la pierre qui s'y trouve ne diffère pas de celle observée sur les falaises le long de la mer, si ce n'est par la couleur qui est d'un brun-rougeâtre. Des Cheiroptères, tels que le *Cephalotes Peronii*, le *Nycticejus Temminckii* et le *Vespertilio blepotis* habitent cette caverne."

»L'espèce de pierre qui forme la pente septentrionale des montagnes de Lonthoir ou Grande-Banda, consiste également en lave le plus souvent rouge, et quelquefois se présentant sous la forme d'un agrégat dans lequel les morceaux de lave sont unis par une pâte argilo-siliceuse. Cette pierre est très-friable à sa surface, de manière que son détritus a déjà fécondé le sol en beaucoup d'endroits" (1).

La botanique et la zoölogie ne nous offrent dans ces îles qu'un petit nombre d'objets remarquables. Le *Psittacus ruber* se plait dans les arbres de canarium dont il mange le fruit, consistant en un petit noyau oléagineux dont on extrait l'huile de *canarium*. La *Columba perspicillata* (*planches coloriées* 246) est un grand pigeon, d'un vert foncé métallique, et qui porte un petit cercle blanc autour du globe de l'oeil: c'est le dévastateur le plus actif du muscadier, ce qui l'expose aux poursuites incessantes des planteurs, quoiqu'il soit fort difficile à tirer, attendu qu'il se perche pendant le jour à la cime des muscadiers; le soir il vole dans les plantations parmi les arbres, et c'est alors seulement que la chance d'en faire la capture est plus favorable; cet-

(1) Voyez *Verhandelingen etc.* partie historique, pag. 115.

te espèce est fort recherchée comme un mets savoureux. Une seconde espèce moins grande que la première, la *Columba aenea*, nuit également aux récoltes; mais l'une et l'autre sorte contribuent à la reproduction de cet arbre à épiceries en des lieux où il n'existait pas. On y trouve encore la *Columba javanica* et *diademata* (*pl. col.* 254) qui ne nuisent point au muscadier; puis quelques autres espèces du genres *Muscicapa* et *Nectarinia*.

Dans le nombre de ces oiseaux, dont le vol rapide et soutenu leur donnent le moyen de se transporter promptement d'une île à l'autre, l'on trouve encore dans le rayon des Moluques, indépendamment des deux grandes espèces de Pigeons précitées, plusieurs autres espèces plus petites de ce groupe, de même que quelques unes du genre Calao, qui vivent principalement des fruits du muscadier, du giroflier et du canari. Ce n'est pas précisement la noix muscade que recherche leur appétit, mais bien l'enveloppe de cette noix ou le macis. Tous ces oiseaux des genres *Columba* et *Buceros*, auxquels il faut ajouter le grand *Casoar* de Céram, vont assidûment à la recherche de ces fruits qu'ils avalent, lorsque l'enveloppe s'entre-ouvrant laisse voir la noix entourée de son macis rouge; c'est après en avoir digéré la partie charnue et substantielle, qu'ils rejettent par les organes de la digestion la noix muscade, le noyau du canarium et la graine du clou de girofle.

C'est ainsi que la Nature prit soin de veiller, au moyen d'un procédé fort simple, à la propagation de tous ces végétaux aromatiques, et qu'afin de maintenir l'équilibre nécessaire entre la destruction et la re-

production, elle en confia le soin, dans cette vaste région archipélagique, à des oiseaux dont le vol rapide et soutenu leur donne la faculté de se transporter facilement d'une île à une autre; tandis que sur la grande terre de Céram, le *Casuarius emeu* remplit ces mêmes fonctions dans ses courses rapides, et satisfait, selon les mêmes vues, à la reproduction des végétaux sans cesse dépouillés de leurs fruits, par une multitude d'espèces qui en font leur nourriture principale.

Si la Compagnie des Indes, dans ces temps d'un souvenir fatal pour la philantropie, eût su obtenir, par l'entremise de ses agents, les plus légères notions relativement aux voies admirables que suit la Nature, pour le maintien de tout ce qui existe dans la création, certes, elle n'aurait pas inventé un système aussi destructeur, ni même pu se flatter d'établir un monopole sur les épiceries; elle n'aurait pas recherché les moyens d'extirper une végétation que de chétives créatures servent à propager sans cesse au loin et comme en dépit de ses ordonnances les plus rigides. La tournée du *hongi* (1) n'eût pas été inventée pour le tourment de ces peuplades, et des flots de sang humain n'eussent pas éte répandus sur une terre que la Nature prenait soin de rendre féconde en nombreux rejetons d'arbres aromatiques, seulement

---

(1) Nous avons déjà dit ailleurs que cette tournée du *hongi* consistait en une croisière de bâtiments armés, tels que *Orembai*, *Kora-kora*, *Padoeakans*, *Djongkos* etc., se rendant annuellement d'une île à l'autre pour y extirper les arbres à épiceries.

par la manière de vivre et de se nourrir d'un petit nombre d'espèces d'oiseaux.

On voit par cette courte digression, que l'opinion émise quelquefois sur le compte de l'étude des sciences naturelles n'est point équitable. Jadis peu considérée et comme reléguée dans l'ombre, cette science n'était cultivée que par un fort petit nombre de médecins: de nos jours encore, on la voit à peine admise par le vulgaire au rang des sciences secondaires; elle mérite toutefois d'obtenir plus de faveur dans la série des travaux dont s'occupe l'esprit humain. En supposant aux délégués de la Compagnie dans les Indes, seulement des connaissances élémentaires dans les différentes parties de ces études, ils se seraient trouvés en état d'éclairer les idées et de guider les démarches de leurs commettants, et l'humanité n'aurait pas eu à déplorer des actions honteuses, que l'histoire transmet à la postérité en les marquant du sceau de la réprobation universelle.

Poeloe Manok ou Boerong (l'île de l'oiseau), forme également partie de ce rayon; elle est situé à 5°29′ latitude Sud et 130°1′23″ longitude Est. Elle s'offre, vue de la mer, comme une haute montagne solitaire s'élevant du sein de l'océan; le sommet en est tronqué: l'île est déserte et paraît servir de refuge à une foule d'oiseaux de mer qui y viennent nicher; ils y déposent une si grande quantité d'oeufs, que ceux qui visitent l'île y trouvent pour quelques jours une nourriture abondante. La seule substance de quelque valeur qu'elle produise est le soufre dont la terre et les rochers sont couverts: cette substance volcanique fait présumer que

Poeloe Monok est un volcan éteint, bien que la chaleur du sol qu'on y observe encore, puisse faire douter de l'inactivité des matières ignées, vu qu'en plein jour et lorsque le soleil darde ses rayons, le soufre se trouve dans un état à demi liquide. Cette substance se vend à raison d'une piastre le *pikol* de 125 livres. — La petite île de Seroea, située à 14 milles environ au Sud-Est de Manok, est devenue célèbre par les phénomènes volcaniques dont elle a été le théâtre en 1683; l'ébranlement épouvantable qu'elle éprouva fit disparaître dans les flots une partie de cette île avec tout ce qui se trouvait à sa surface.

Il sera fait mention des autres îles du rayon administratif de Banda dans le chapitre suivant.

# GROUPES

DES

# ARCHIPELS ORIENTAUX.

---

## CHAPITRE XII.

IMPORTANCE DE CES ARCHIPELS. — ÎLE DE WETTER. — KISSER. — LETTI. — MOA. — ROMA. — LOEAN. — DAMME. — BABBER. — ARCHIPEL DE TENIMBER. — D'AROU. — DE KEY, ET AUTRES ÎLES PEU CONNUES. — FORMATION DES ÎLES MADRÉPORIQUES.

Quoique les groupes nombreux des îles dont nous occuperons le lecteur dans cet article, se trouvent placés provisoirement sous l'administration civile du Gouverneur des Moluques résidant à Amboine, sous la juridiction, sans doute trop étendue duquel, les groupes de Céram, de Halmahera et de Banda se trouvent également compris, il n'en est pas moins certain qu'on ne saurait réunir géographiquement toutes ces terres, dont quelques unes sont fort étendues, avec le grand nombre d'îles de moindre circonférence et d'îlots dissémi-

nés dans ces mers à l'orient et au sud de Céram; vaste superficie océanienne où l'on compte environ trois cents de ces îles, tant habitées que désertes, et parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs dont la position n'a pas été indiquée jusqu'ici sur les cartes nautiques récemment publiées. Le plus grand nombre de ces terres ou de ces amas madréporiques de formation récente, se trouvent tracés sur la nouvelle carte générale des possessions néerlandaises dans l'Inde orientale, par Mr. le baron Von Derfelden van Hinderstein: ces groupes y sont désignés sous les noms d'îles du Sud-Ouest et du Sud-Est (*Zuid-wester en Zuid-oster eilanden*), et sont formés par les archipels de Wetter, de Tenimber, d'Aroe, de Key, d'Orange Nassau, de Matabella et de Céram-lawut, comme aussi de celui de Banda, îles que nous venons de comprendre dans le rayon de Moluques proprement dites.

En réunissant sous le nom *d'Archipels orientaux*, toutes ces portions de terres disséminées sur la vaste étendue de mer qui s'étend entre le 3$^{me}$ et le 4$^{me}$ degré de latitude Sud, le but de l'auteur de ce Coup-d'oeil n'est pas de les rassembler dans un même groupe géographique, mais seulement de les comprendre sous une même rubrique, afin d'en pouvoir tracer l'esquisse avec plus de suite et de facilité; laissant aux géographes le soin de les répartir selon les données et les règles de cette science, dans laquelle il ne saurait avoir la prétention de s'ériger en novateur. S'il s'est permis de proposer la séparation de Halmahera et de ses dépendances, du grand nombre d'îles comprises jusqu'ici

sous le nom de Moluques, c'est qu'il y a été porté par l'idée qu'un jour le Gouvernement appréciera toute la valeur des îles de ce groupe, tant sous le point de vue stratégique que sous celui du commerce et de la navigation, et que son propre intérêt, ainsi que le bien-être des populations soumises à son pouvoir, le décideront à prendre des mesures convenables pour y étendre et consolider son autorité, et se mettre en état d'unir par des rélations plus directes, avec la métropole de l'Inde, toutes ces îles qu'on peut mettre au rang des conquêtes les plus précieuses que firent nos ayeux sur les Portugais!

La possession de ces archipels orientaux date des premiers temps de l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, qui s'en était assuré la domination par la construction de petits forts établis sur les îles les plus considérables: points fortifiés et armés, dont le but était de protéger le commerce exclusif et le monopole des épiceries. L'abolition de ces mesures rigoureuses fut cause que ces îles n'offrirent plus dès-lors qu'un faible intérêt au Gouvernement, et que les relations directes et sociales avec ces peuplades devinrent moins fréquentes. Il paraît même que du temps de l'occupation anglaise tous les rapports commerciaux avaient également cessés d'exister, de manière que pendant cette époque, quelques petits forts, maintenus et armés par les insulaires, continuèrent toujours d'arborer le pavillon hollandais, et que le chiffre de la Compagnie servait d'insigne aux chefs de ces peuples, comme marque distinctive de leur pouvoir. Aussi, les premiers bâtiments

de la marine royale qui reparurent dans ces mers après la paix maritime, y trouvèrent-ils les habitants parfaitement disposés à reconnaître la nouvelle autorité, qu'ils croyaient saluer de nouveau sous le nom *de l'ancienne Compagnie des Indes* (*Toewa Kompania*); titre dont ils ont depuis fait usage et dont quelques chefs se servent encore aujourd'hui, pour désigner l'autorité coloniale: preuve évidente que les lois arbitraires de cette ancienne administration, toutes vexatoires qu'elles nous semblent, n'avaient cependant fait germer dans les idées de ces peuples aucune espèce de souvenir haineux ou désagréable.

Ces îles disséminées sur une étendue fort considérable de l'océan oriental, sont très-importantes sous le rapport de leur position géographique: l'intérêt commercial qu'elles peuvent offrir par la suite, sera sans doute très-remarquable, particulièrement lorsque la civilisation et la navigation qui s'étendent de plus en plus vers l'extrême orient des mers de l'Inde, auront uni, par une voie mercantile plus directe, les terres encore vierges de la Papouassie et de l'Australie avec les populeuses contrées situées au nord de l'équateur.

Nous empruntons les données principales sur ces îles à l'ouvrage publié par le capitaine de corvette Kolff (1), qui fit une croisière pendant plus d'une année dans ces mers, ainsi qu'à des documents plus récents des archives coloniales.

(1) *Reize door den weinig bekenden zuidelijken Molukschen Archipel, en langs de geheel onbekende zuidwestkust van Nieuw-Guinea.*

L'île de Wetter, la plus grande de l'archipel de ce nom, devrait être comprise géographiquement dans le groupe de Timor, son éloignement de la côte septentrionale de cette île etant peu considérable.

Wetter est une île de troisième rang. La partie septentrionale est montueuse, bien qu'elle soit fort riche par le luxe de sa végétation spontanée. Les habitants de cette côte, où la Compagnie avait un établissement, sont maintenant adonnés au vil métier de pirates. La côte méridionale offre des plaines riantes, boisées et entrecoupées de rivières. Le bois de sandal, la cire des abeilles sauvages et le maïs forment les produits d'exportation. Le principal village est Sauw, situé sur une petite baie, où existent encore quelques vestiges d'un ancien fort. Plusieurs chrétiens vivent dans cette île, et c'est parmi eux que les habitants payens choisissent leurs chefs *Orang-Kaja* (littéralement homme riche); ils ont aussi des *Orang tocah* (vieillards ou anciens). Ces chefs se plaignirent amèrement au délégué du gouvernement de se voir frustrés de tous rapports directs avec l'autorité coloniale, et puis qu'ils se trouvaient sans cesse exposés aux brigandages des habitants de la côte septentrionale, ainsi qu'aux attaques par mer des insulaires du voisinage, qui viennent les piller et les réduire en esclavage: triste sort qu'ils sont constamment exposés à subir, par le manque de forces maritimes suffisantes pour en imposer aux pirates qui rôdent sans cesse dans ces parages. Cet état d'abandon avait fait prendre à un grand nombre d'habitants la résolution désespérée de quitter l'île. Du reste, ils

vivaient en paix avec les Alfoeres de l'intérieur, qui considèrent les habitants des côtes comme leur étant supérieur en moyens intellectuels.

Qu'il en coûterait peu au Gouvernement, de protéger plus efficacément des populations dont les moeurs sont si paisibles, qui sont d'un caractère aussi doux, et parmi lesquelles la civilisation a déjà fait des progrès si remarquables! Si la nation portugaise possédait encore le sentiment de son ancienne splendeur et plus que le souvenir de sa gloire passée, elle se verrait en état de nuire avec succès à notre commerce dans ces mers, en s'emparant d'une île située presque aux portes de son établissement de Dieli, côte septentrionale de Timor. Nous paraissons compter sur l'inertie de ce gouvernement, et nous laissons cette belle île de Wetter abandonnée à son sort! Les exemples que viennent de nous fournir Singapore et Laboean sont cependant encore de fraiche date; ils font voir ce que peut, ce que doit faire un gouvernement qui veille sans cesse au bien-être de ses sujets, et qui se montre le protecteur éclairé du commerce et de la navigation, dont il connaît les intérets et les besoins. Disons également que le commerce anglais sait apprecier à sa juste valeur, les efforts que l'administration fait en sa faveur, et qu'il répond dignement aux premières avances qui lui facilitent les moyens d'étendre ses relations et d'augmenter les ressources de son industrie manufacturière: mais, helas! nos commerçants ont perdu cette énergie et ce patriotisme, caractères distinctifs de nos ayeux, à la persévérance desquels nous devons ces possessions importantes dans les mers de l'Inde.

Ne perdons point non plus de vue que le Gouvernement britannique ne s'est établi sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande, qu'avec le dessin de nuire à notre commerce de cabotage dans toutes ces parties reculées et peu visitées de l'Archipel. La persévérance anglaise ne s'est pas laissé décourager dans cette entreprise par l'aridité du sol de cette partie de l'Australie: les dépenses considérables que le Gouvernement anglais s'est vu dans la nécessité de faire à l'île Melville, à Port-Essington et tout le long de cette côte inculte, pour y fixer des colons et y établir des factoreries; les difficultés de plusieurs genres qu'il lui a fallu surmonter, non plus que les effets pernicieux de ce climat brumeux et insalubre, n'ont pu le détourner du but qu'il se proposait, celui d'attirer sur cette côte le commerce principal des insulaires de ces nombreux archipels, et de se rendre maître du trafic des holothuries (*tripang*). La pêche fort importante et très-productive de cette substance comestible a lieu sur toutes les îles de corail des archipels orientaux; ce commerce augmentera sans doute considérablement, à mesure que les relations de la Chine avec l'Australie acquièreront un plus grand développement, et que la navigation suivra une voie maritime plus directe entre les deux pays. Puis il s'agit d'une population de 82,000 âmes (1), aux besoins de laquelle l'industrie an-

(1) Ce chiffre approximatif, fourni par les chefs indigènes, est probablement fort au dessous de l'état réel de la population, car les *radja* et les *orang-kaja* sont toujours portés à cacher à la connaissance de l'autorité européenne, l'état effectif des populations de leurs îles.

glaise se promet sans doute de pourvoir; population chez laquelle les besoins de première nécessité doivent naturellement augmenter considérablement, en raison des progrès rapides qu'elle a déjà faits par elle même, et qu'elle se montre toute disposée à faire encore dans les voies de l'ordre et de la civilisation. Tous ces bénéfices, toutes ces sources de bien-être ont été négligés par les maîtres de l'Archipel; tandis qu'il eût été si facile et peu dispendieux de prévenir nos rivaux, dès l'époque qui vit renaître notre pouvoir et notre prépondérance dans ces mers, seulement, en montrant plus souvent le pavillon protecteur dans ces parages, en purgeant ceux-ci de la piraterie, ainsi qu'en rétablissant les principales factoreries et les postes militaires les plus importants que la Compagnie des Indes y maintenait de temps immémorial, et dont les voeux unanimes des populations de ces îles demandaient le rétablissement comme une faveur, à ce Gouvernement qui les prenait de nouveau sous sa protection.

L'île de Kisser est située par le 8°12′ latitude Sud et le 129° longitude Est de Greenwich. Elle n'a que deux endroits convenables pour l'ancrage. Vue de loin on la croirait basse, mais en approchant, les côtes se présentent accores et rocheuses. C'était, du temps de la Compagnie, la résidence du chef civil des îles du Sud-Ouest. Comme à Wetter, les habitants chrétiens vivent le long des côtes et les Alfoeres occupent l'intérieur. On y trouve le fort *Vollenhoven*, que les indigènes paraissent maintenir en bon état et sur lequel ils arborèrent le drapeau de la Compagnie à l'arrivée du brik Dourga, commandé par le major Kolff; de tou-

tes parts la population accourut au devant de cet officier et sa réception y fut des plus amicales. Dans les principaux villages tous les habitants sont chrétiens, et la population cultive de belles terres; mais l'élève du bétail paraît leur convenir particulièrement et c'est là leur occupation favorite. On exporte de Kisser un grand nombre de buffles, de cochons et de chèvres, et le trafic de cabotage s'y fait aussi avec beaucoup de succès. Tous les chefs, *Orang-kaja*, vinrent avec leurs subordonnés, rendre hommage au nouveau délégué du Gouvernement, sous la protection duquel ils se flattaient qu'un bien-être durable serait désormais leur partage; plusieurs de ces insulaires parlent un dialecte hollandais, à peine intelligible, mais qui prouve le désir qu'ils ont d'entretenir des relations amicales avec les blancs, ainsi que les progrès qu'ils ont faits par eux-mêmes dans la voie de la civilisation. Les habitants de Kisser sont laborieux, et paraissent avoir surtout de bonnes dispositions pour le service militaire.

Letti est une île de ce groupe située plus à l'orient, vers la pointe Nord-Est de Timor; elle est entourée de récifs de corail, mais l'intérieur est couvert de belles montagnes boisées, et la plage l'est de cocotiers. Cette île, quoique plus appauvrie que Kisser et habitée comme cette dernière par une population laborieuse, est imbue des principes de la civilisation.

Moa, beaucoup plus grande que Letti, est située à l'orient et à petite distance de cette dernière île. Suivant un ancien *adat* (coutume), les bâtiments de l'ancienne Compagnie ne venaient jamais ancrer devant

Moa, mais les employés descendaient à terre dans la rade de Letti; là, l'*orang kaja* de Moa venait les prendre avec son *Orem-bai*, pour les conduire ensuite avec des marques ostensibles de respect au lieu de leur résidence habituelle. M. Kolff, voulant se conformer à cet usage, mouilla son bâtiment devant Letti où le chef de Moa vint le complimenter, et lui offrit son embarcation pour se rendre à Tombra, chef-lieu de cette île, où il fut accompagné processionellement par une multitude de *prahoe* des indigènes. Sa réception à terre y fut aussi cordiale, aussi amicale que dans les autres parties de cet archipel; tous les habitants rivalisèrent en procédés bienveillants, et ils témoignerent leur dévouement a l'ancienne *Compagnie* par des marques d'un sincère attachement. A son débarquement, M. Kolff fut surpris de trouver, parmi ceux qui le reçurent, plusieurs indigènes revêtus du costume européen du siècle dernier, vêtements d'honneur que des générations s'étaient transmis les unes aux autres, en signe de vénération et d'attachement pour l'ancienne Compagnie des Indes. Ces insulaires avaient pris soin du fort et des constructions élevées par les Européens; ces constructions, quoique dégradées par le temps, se trouvaient dans un état qui témoignait des soins qu'ils en avaient pris. Quelques descendants de sous-officiers hollandais vivent paisiblement au milieu de cette population; ces métis portent dans les îles de cet archipel, le nom de *Anak-Kompania* (enfants de la Compagnie).

Les insulaires de Moa s'occupent principalement de l'élève du bétail; les buffles, les cochons, les moutons,

les chèvres et la volaille sont pour ces peuples des objets d'exportation, tandis que les produits de leur agriculture servent à leurs propres besoins. De même que dans les autres îles, on calcule que plus du quart de la population, la portion la plus puissante de celle-ci, professe le christianisme. L'argent monnayé n'y a point de cours, tout le trafic se faisant par échange. La pêche n'est guère pratiquée sur une grande échelle, quoique ces mers offrent tous les moyens d'exploiter avec succès cette branche d'industrie.

Roma, Roma-kitjil et Mitta font aussi partie de ce groupe: la première est élevée et montagneuse; sa circonférence est de six milles; une petite rivière y forme une bonne aiguade. Roma est entourée de plusieurs petites îles dont quelques unes sont désertes; l'île principale ainsi que celles qui en dépendent fournissent de forts beaux bois de construction. Les habitants ont les moeurs douces et sociales des autres insulaires dont il vient d'être fait mention: les produits du sol sont aussi les mêmes; ils exportent également une fort grande quantité de cire et d'écaille de tortue; un *kattie* (environ cinq quarts de livre) de cire se vend à raison de 65 centimes. La presque totalité des insulaires professe le christianisme. Ce sont de bons marins qui vont assez loin en mer avec leurs bâtiments caboteurs, *Padoeakan* et *Orem-bai*. M. Kolff installa de nouveau un chef dans cette île, et leur laissa un maître d'école pour soigner l'éducation de la jeunesse.

Un détroit de peu d'étendue sépare Moa de Lahor, île de formation madréporique ne s'élevant que de vingt

pieds environ au dessus de la surface de la mer. Cette île est faiblement peuplée; l'on y compte à peine un millier d'habitants; elle est couverte de cocotiers et de broussailles, et nourrit une grande quantité de moutons ainsi que quelques buffles.

Loean, située dans la même direction et à l'orient de Lakoi, est entourée d'un banc de corail et de plusieurs îlots récents: sa population se compose de deux à trois cents familles qui vivent principalement des produits de la pêche du *tripang*, denrée qu'ils vendent aux caboteurs des Moluques, sur le pied de 20 à 25 florins le *pikol* de 125 livres. Les moutons et les chèvres que l'île produit, servent aussi de moyens d'échange. Le cocotier et le sagoutier y abondent ainsi que plusieurs autres palmiers. Quelques anciens documents de la Compagnie, que M. Kolff trouva entre les mains des indigènes, portaient la date de 1777; depuis cette époque aucun européen n'avait visité leur île: toutefois les dogmes du christianisme n'avaient pas discontinué de germer parmi eux, à la vérité sous des formes très-imparfaites; mais les indigènes étaient dévoués à ce culte par les traditions de leur *adat*. Leur attachement à l'ancienne Compagnie se montrait de la manière la moins équivoque, et leur désir de se voir de nouveau compris sous la direction du gouvernement colonial, se manifestait dans toutes leurs actions ainsi que par leurs discours.

Damme ou Damma, autre île plus considérable de ce groupe, est située à une plus grande distance vers

le nord. La baie de Koelevatta, où les navires trouvent de bons mouillages, est situé par le 7°4′30″ latitude Sud et le 128°46′ longitude Est; elle s'ouvre sur la côte orientale; son entrée est spacieuse et profonde, et elle s'étend environ à une lieue dans l'intérieur. Cette île est fort montueuse; un volcan de temps en temps en ignition, s'élève dans la partie Nord-Est, et son pic ou point culminant est visible à une grande distance en mer. L'on trouve au pied de ce mont quelques sources chaudes sulfureuses. Le fort, de même que les bâtiments de la Compagnie, n'offrent plus que des ruines au milieu de belles terres jadis cultivées avec soin, et qui sont maintenant couvertes d'une végétation sauvage et vigoureuse, au milieu de laquelle serpente une belle rivière d'une eau limpide. Les villages conservent aussi les traces de l'abandon dans lequel les nouveaux maîtres de cet archipel laissent végèter la population, et ils semblent vouloir condamner ces belles terres à la stérilité. Parmi les habitants vivent, plus ou moins isolément, quelques familles se disant chrétiennes.

Delà, l'expédition se dirigea vers la baie de Guillaume, où se trouvait jadis la résidence de l'autorité civile de la Compagnie. Les habitants de cette partie de Damme sont plus défiants que ceux des autres îles; ils ne se dessaisirent de leurs armes que lors que M. Kolff leur fit part du but de sa mission: en apprenant son titre *d'Orang Wolanda* (homme hollandais), trois d'entre eux s'empresserent de l'accueillir avec les marques d'une bienveillance sincère. Depuis plus de trente ans le Gouvernement ne s'était point occupé du sort de ces

peuples : le manque d'enseignement dans les écoles joint à l'abandon dans lequel ils vegettent, sont les causes des pas rétrogrades qu'ils ont faits dans la civilisation et dans l'instruction religieuse. La Compagnie, nonobstant ses vues étroites en matière d'administration civile qui ne se trouvait point en rapport direct avec son commerce exclusif, avait cependant veillé pour leur bien-être.

Damme est fortement boisée; la végétation y est magnifique, surtout en arbres de haute-futaie; elle produit aussi en abondance des canarium et des muscadiers, mais dont les indigènes font peu de cas; toutefois, le nombre de ces arbres à épices s'augmente annuellement par la manière de vivre et de se nourrir d'une espèce de Pigeon, *Columba globicera*, dont les moeurs sont les mêmes que celles des deux autres espèces dont nous avons ci-dessus fait mention dans l'article descriptif des îles de Banda. On trouve dans cette île plusieurs animaux rares et inconnus; le naturaliste y trouverait un vaste champ d'étude à exploiter. Les plaines sont fertiles, et l'élève du bétail offre de bons moyens d'échange. Quelques secours pécuniaires accordés à cet archipel par le Gouvernement, ainsi que l'envoi d'un petit nombre d'employés subalternes, bien choisies et d'un caractère conciliant, qu'il serait nécessaire de fixer au milieu de cette population active et dévouée, seraient, n'en doutons point, des moyens suffisants pour hâter la régénération d'une île où la civilisation a fait jadis des progrès très-rapides. Espérons que le passage du respectable marin Kolff dans ces régions, ainsi que les

soins qu'il prit pour le sort futur des habitants, tendront à rendre leur avenir meilleur.

Plusieurs petites îles de formation madréporique entourent Damme; elles sont très-riches en tortues caret, *Testudo imbricata;* l'on y trouve aussi la grande espèce de *Sphargis mercurialis*, dont le poids dépasse souvent 800 livres.

Sermatta, Teon, Nila et quelques autres îlots moins connus et de peu d'importance, font également partie de cet archipel. Seroea est célèbre par les phenomènes volcaniques destructeurs dont elle a été le théâtre. Valentyn dit qu'en 1683, lors du violent tremblement de terre de Banda, Seroea également fut ébranlée d'une manière épouvantable, et qu'une grande portion du sol fut engloutie avec tout ce qui se trouvait à sa surface.

On trouve encore dans ce même rayon l'île Babber, et plusieurs autres moins grandes que celle-ci, telles que Wetang, Daay, Dawera, etc. Ce petit groupe est peu visité par les navigateurs européens; la Compagnie n'y entretenait point de relation suivie, quoiqu'elle y eût un petit fort, et que les habitants se rappellent encore que plusieurs de leurs ayeux suivaient les dogmes du christianisme: aujourd'hui tous sont payens; ils ont des moeurs plus barbares que les autres insulaires dont nous venons de faire mention, et leur caractère est beaucoup plus enclin à la défiance.

Babber est montagneuse et couverte d'une végétation primitive. Wetang ou Goekal a été défrichée par les habitants de Babber, qui y cultivent dans leurs jardins des plantes potagères; le cocotier et l'aréquier servent

également à leurs besoins; les cochons et les chèvres abondent dans ces îles, où se trouvent aussi plusieurs espèces d'animaux inconnus jusqu'ici aux naturalistes.

Les îles très-nombreuses du groupe de Tenimber, forment un archipel composé de terres d'une étendue plus ou moins considérable; la plus grande est Timorlawut. Larrat, Vordate, Moelo, Maro et Karro sont beaucoup plus petites, et les autres ne sont que des îlots ou des récifs de corail. L'on peut consulter le *Mémoire analytique* de la carte du baron von Derfelden pour la position des points principaux de ces îles.

Toutes ces îles sont basses, de formation madréporique, et entourées de bancs et de récifs de corail; Vordate est plus élevée, et quelques monticules y alternent avec des espaces planes; les navires n'y trouvent qu'un très-petit nombre d'endroits où ils peuvent ancrer avec sûreté. Les villages sont situés le long de la plâge sur des élévations d'une nature calcaire; les habitations sont au nombre de vingt à cinquante, contigues et construites sur pilotis de six à huit pieds de hauteur. Tous les habitants de cet archipel ont un même dialecte; ils ne diffèrent point entre eux par les moeurs et les habitudes. Leurs formes corporelles sont généralement agréables; leur peau est plus claire ou plus blanche que celle des insulaires des autres groupes; ils ont même dans leur extérieur plus d'analogie avec les Européens qu'avec les Malais, mais ils ressemblent à ces derniers par leur teint cuivré. Les femmes sont aussi d'une taille élan-

cée, bien faites et généralement belles dans leur jeunesse; elles portent pour tout vêtement, une pièce d'étoffe bleue nouée autour des reins. Les deux sexes aiment à se parer les bras et les oreilles d'ornements d'argent ou d'or, et les femmes y joignent des colliers et des bracelets de corail rouge. Les travaux les plus pénibles sont remplis par celles-ci, tandis que les hommes s'occupent du maniement des armes, de la pêche et du commerce. Les insulaires des basses classes n'ont aucun vêtement; les chefs, les anciens et les commerçants qui vont à l'étranger, se couvrent seuls le corps. Leurs guerres se bornent à quelques démonstrations hostiles, tels que le rapt des femmes, la dévastation des champs et les rencontres qui ont lieu sur les récifs ou ils vont pêcher; des combats en masse n'ont jamais lieu parmi-eux. Lorsqu'un insulaire a commis quelque méfait, une ancienne coutume veut qu'il soit contraint d'abandonner l'île pour quelque temps: à la suite de cette expiation du délit, il est reçu de nouveau après un terme d'un ou de deux ans. Lorsque des maladies contagieuses se déclarent parmi eux, ceux qui en sont atteints doivent être relégués dans l'île de Moelo, d'où ils ne peuvent retourner chez eux qu'après leur complète guérison, ce qui est cause que la mort vient frapper plusieurs de ces malheureux, qu'on abandonne impitoyablement à leur sort. Ils entretiennent une grande propreté dans l'intérieur de leurs demeures, et sont très soigneux à maintenir la netteté de leur corps et de leurs vêtements; leurs villages sont bien peuplés et l'activité y règne partout. Les habitants se montrèrent

confiants et bien intentionnés dans l'accueil qu'ils firent à l'équipage du *Dourga;* ils témoignèrent au commandant de ce bâtiment, le désir d'être admis de nouveau à faire partie intégrante du domaine de la Compagnie, dont ils se disaient être les enfants (*anak Kompania*); preuve que, nonobstant l'abandon dans lequel ils avaient vécu pendant plus de trente ans, les bienfaits que les premières lueurs de la civilisation avaient répandus parmi eux, se trouvaient encore profondément gravés dans leur mémoire.

Ces îles sont en parties défrichées par les indigènes, bien cultivées, couvertes de jardins et de champs; ceux-ci sont entourés de petits murs de blocs madréporiques; des sentiers bien entretenus circulent autour de ces plantations et offrent de fort beaux sites; quelques cours d'eau limpide servent à entretenir la fécondité et égayent ce paysage et ses sites enchanteurs. Des troupeaux de cochons et de chèvres ainsi que des volailles fournissent aux besoins journaliers des habitants. Quoique munis d'instruments imparfaits et grossiers, leur pêche est aussi variée qu'abondante; elle augmente les ressources que ces peuples trouvent constamment à leur disposition. Aussi ne connaissent-ils aucun besoin, et leur vie s'écoulerait d'une manière douce et heureuse, si de petites dissensions entre les villageois ne venaient, quoique rarement, troubler la paix qui règne ordinairement dans ces belles contrées.

L'archipel d'Aroe est situé au nord-est de celui

de Tenimber; la position géographique des principaux points de ces îles se trouve indiquée dans le *Mémoire analytique* précité. Ces îles vues de la mer paraissent basses; aussi doivent-elles leur origine aux amas madréporiques, dont il sera fait plus ample mention dans cet article.

Un dénombrement approximatif, fixe le chiffre des habitants dans les îles orientales qui ressortissent immédiatement du pouvoir colonial, comme suit:

| | | |
|---|---|---|
| Les îles dont nous venons de faire mention | 25,000 | âmes. |
| L'Archipel d'Aroe | 20,000 | » |
| » de Key | 15,000 | » |
| » de Tenimber | 22,000 | » |
| Total | 82,000 | âmes. |

On calcule que le chiffre approximatif de toutes les populations des îles qui font partie de la juridiction de Banda, peut être porté à 205,000 âmes. La superficie de toutes ces îles est calculée à 455 lieues géographiques □ ou 249 myriamètres □.

Depuis un grand nombre d'années le groupe d'Aroe n'avait pas été visité par des employés de l'autorité néerlandaise, lorsque le Gouverneur-Général van der Capellen y envoya en croisière les Schoeners *Daphné* et *Pollux*, à bord de l'un desquels se trouvait M. Bik, employé civil du Gouvernement, qui avait pour mission de visiter ces îles, de présenter un rapport sur l'état où se trouvait alors cette possession lointaine, et d'assurer les habitants des bonnes dispositions de l'autorité

à leur égard. Peu de temps après parut aussi, dans cet archipel, le brik *Dourga* commandé par le Major Kolff de la marine coloniale, dont la narration, citée plus haut, me sert de principal guide pour l'aperçu que je donne de ces différents groupes d'îles.

L'abandon du gouvernement avait plongé les habitants de cet archipel dans une misère toujours croissante; le manque d'une autorité prépondérente était cause que les commerçants Makassares et Boegis se permettaient toutes sortes de rapines, et naviguaient vers ces parages plutôt dans le but de piller et de vexer ces peuples que dans l'intérêt bien entendu d'un trafic utile aux uns comme aux autres. De plus les contrebandiers et les baleiniers anglais qui parcourent ces mers, tâchaient, par toutes sortes de moyens, d'attirer sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande la navigation et le commerce de ces insulaires, toujours accoutumés à pourvoir à leurs besoins dans nos îles des Moluques: preuve évidente et réitérée que le commerce anglais ne perd jamais de vue ses intérêts, ni ne laisse échapper la plus insignifiante circonstance favorable qui se présente, pour étendre de plus en plus ses relations, et qu'enfin il sait profiter spontannément de toutes les chances opportunes qui lui sont ouvertes, soit par l'insouciance, soit par la parcimonie des commerçants rivaux, pour étendre son influence comme un réseau, sur toute la surface du globe.

Les îles d'Aroe, ou Arau des cartes françaises, sont visitées assidûment par les navigateurs indigènes, principalement dans le but d'y faire le commerce des holo-

thuries et des tortues, dont la pêche est très-productive, puis celui des huitres perlières et nacrées, et celui non moins lucratif des nids d'oiseaux dont on fait une abondante récolte. Les marchands distinguent jusqu'à vingt espèces différentes de *tripang*, servant de nourriture: dans ce nombre le *tripang pasir* ou holothurie de sables, est l'espèce la plus recherchée (1) en Chine, où elle se paye à raison de 160 florins ou 338 francs le *pikol* de 125 livres; les espèces de qualité inférieure se vendent au prix de 30 florins ou 63 francs 50 centimes. Cette pêche occupe des populations nombreuses, et offrait, sous les lois du monopole, un trafic très-avantageux pour les commerçants de Banda et de Makassar. L'île Workay, et plusieurs autres moins grandes, situées dans le Sud de ce groupe, sont celles dont les parages offrent les pêcheries les plus productives en holothuries; toutes les autres productions marines y sont également nombreuses et variées.

Les îles Aroe sont presque inabordables du côté de l'est, vu l'étendue des bancs de corail qui s'avancent fort loin en mer, ce qui est cause que plusieurs des îles de ce grand archipel n'ont pas encore été visitées par les navigateurs. Les principales sont Kobroor, Workay, Kre, Tranna, Maykor; puis plusieurs autres moins grandes, telles que Babie, Wammer, Wokan, Wadyer, Wassier, Warria, Kola et un grand nombre d'îlots ma-

(1) Je ne fais pas mention ni de toutes ces qualités, ni de la manière dont cette pêche est pratiquée; plusieurs ouvrages répandus fournissent à cet égard des données utiles à consulter.

dréporiques. Ces îles ont fait partie du domaine de la Compagnie depuis 1640. Par un contrat portant la date de 1645, les habitants s'imposèrent l'obligation de ne trafiquer exclusivement qu'avec les îles de Banda, et la Compagnie se réserva le monopole des grandes huitres à nacre, *Avicule perlière*, qu'elle destina à son commerce avec le Japon.

La Compagnie avait un fort sur l'île de Wokan; cette place n'est maintenant qu'un amas de décombres; les murs en sont encore élevés de vingt pieds au-dessus du sol. Les indigènes offrirent à M. Kolff de remettre cette forteresse en bon état, pourvu que le Gouvernement voulût consentir à leur accorder une garnison, et leur garantir la protection qu'ils sollicitaient pour leur commerce ainsi que pour l'instruction religieuse, dont l'état de décadence provenait de l'oubli et de l'abandon dans lesquels ces insulaires ont vécu depuis un grand nombre d'années. Chez toutes ces populations existe une tendance prononcée à embrasser non seulement les dogmes du Christianisme, mais aussi à adopter les moeurs et à suivre les usages des institutions sociales: les chefs *Orang-kaja*, que leurs relations commerciales mettent fréquemment en contact avec les Européens et avec les populations chrétiennes des Moluques, sont les premiers à donner cet exemple. Les populations alfoeres de plusieurs de ces îles, accoutumées à suivre les ordres de ces chefs chrétiens, ne demandent pas mieux que d'embrasser le culte de la civilisation; ils ne s'opposent point à ce que leurs enfants fréquentent les écoles, tenues par des maîtres

Amboinais chrétiens; les temples qui existent encore dans quelques parties de ces îles, ne manquent point de visiteurs, et les cantiques du Roi-Prophète y sont entonnés par des voix qui rendent hommage au Tout-Puissant.

Avec d'aussi bonnes dispositions dont tous ces insulaires sont doués, on est en droit d'attendre des résultats favorables et un progrès constant vers le bien, lorsqu'on voudra s'occuper sérieusement du sort temporel et de l'éducation religieuse de ce peuple, qui s'est placé, secondé seulement par des moyens très-imparfaits, sur la bonne voie qui conduit à la civilisation. Mais il faut se hâter d'en profiter, vu qu'au milieu de ces paisibles insulaires, habitent plusieurs sectateurs de l'Islamisme, dont les prêtres fanatiques tâchent, par tous les moyens à leur disposition, de porter les Alfoeres d'Aroe à embrasser leur culte: il est même probable que ces populations des Archipels orientaux ne tarderaient pas à prêter l'oreille à ces insinuations, s'ils n'étaient point aussi encleins à se livrer à leur goût dominant pour les boissons enivrantes, et si l'usage de la chair de porc, dont ils font grand cas, ne se trouvait porté au nombre des interdictions consacrées par les lois du Prophète de la Mecque.

Dans tous les cas, sachons profiter de ces inclinations heureuses d'un peuple disposé à se ranger sous l'étendard de la civilisation: que la philantropie prête la main à cette oeuvre, elle trouvera plus de chance de succès dans ces parages qu'au milieu de la masse des races Malaises et Javanaises, trop fortement imbues des

préjugés séculaires qui émanent du culte de Mahomet, pour qu'il soit possible de leur faire adopter une autre croyance. Le culte que les Malais et les Javanais professent est, sans nul doute, en harmonie parfaite avec les anciennes traditions de leur *adat*, dont il serait très-imprudent de les détourner, et leur Coran est bien mieux approprié aux habitudes et aux moeurs adoptées comme règle de conduite par ces nations puissantes de l'archipel, que tout autre croyance religieuse qu'on voudrait leur imposer, dans le but principal vers lequel tendent toutes nos associations religieuses, celui du zèle outré de faire des nombreux prosélytes.

Entre Wokan et Wammer n'existe qu'un détroit d'un quart de mille de largeur. Les bâtiments caboteurs peuvent ancrer, suivant la mousson, soit à l'est ou à l'ouest de cette île. L'on voit arriver dans les eaux de Wammer une foule de commerçants des Moluques, de Key, de Goram et des autres îles de ces archipels afin d'y trafiquer; ce qui a lieu avec assez d'ordre mais sans aucune garantie pour les propriétés. La pointe Dobo forme un cap que M. Kolff juge très-convenablement situé pour l'établissement d'un fort: la position offre toutes les ressources désirables à cette fin; l'air y est pur et parfaitement salutaire à la santé, et les mers sont d'une richesse prodigieuse en poissons et en mollusques; ces îles produisent en outre tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie, tandis qu'on n'a rien à redouter de l'indigène, et que le commerce attire dans la baie Dobo, une multitude de bâtiments légers, dont les armateurs trouveraient appui et secours auprès de l'employé

civil du gouvernement qu'il sagirait de placer à demeure dans cette île.

Les embarcations ou *Padoeakan* des insulaires Alfoeres sont très-longs et offrent peu de bord au dessus de l'eau; leur longueur est de soixante-dix pieds sur dix pieds de largeur; au milieu est construit une estrade où ils font la cuisine: ces esquifs mus par des pagayes nagent sur les eaux avec une célerité étonnante; ceux appartenant aux insulaires chrétiens sont plus forts, mais aussi plus lourds, ils sont construits par les habitants de l'archipel de Key. La monnaie d'or et d'argent qui a cours dans notre Inde archipélagique est reçue dans les îles Aroe, le plus souvent pour servir à en faire des pendants d'oreille et quelques autres ornements.

L'île Wassier sert de limite à la partie Nord-Ouest de ce groupe, elle est toute couverte de broussailles, et la côte septentrionale est inhabitée; les récifs s'avancent très-loin en mer.

L'île Wadjir, séparée de Wassier par un canal, est habitée par des sectateurs de l'Islamisme; leur nombre proportionnellement à l'étendue de l'île, est inférieur aux habitants Chrétiens des autres parties de ce groupe. Leur naturel est plus turbulent, et l'accueil qu'ils firent à la mission du gouvernement, n'offrait point le caractère de bonhommie ni le dévouement cordial, dont les autres populations de cet archipel s'étaient empressées d'offrir des preuves nombreuses: »toutefois, dit le capitaine de corvette Kolff, dans les »termes que j'emprunte à son rapport, la demande d'a-

»voir au milieu d'eux un résident du Gouvernement et »un détachement militaire, m'a été fait unanimement »dans toutes ces îles où j'ai conduit mon bâtiment, et »les habitants d'Aroe comprennent parfaitement qu'une »telle mesure, serait le plus sûr moyen d'augmenter »leur bien-être et leur prospérité. Sous ce rapport les »Chrétiens, les Mahométans et les Alfoeres forment les »mêmes voeux."

Les îles fort nombreuses de cet archipel sont séparés les unes des autres par plusieurs canaux *Soengi*, dans lesquels la marée monte et descend irrégulièrement; le grand canal du milieu qui sépare l'île principale de toutes les autres, est nommé *soengi-kobit-wato*, celui du nord *maber-wato* et celui du sud *maikor-wato*.

Le capitaine Dumont d'Urville qui visita cet archipel en 1839, fournit quelques notions sur les îles Aroe et sur la baie de Dobo, île de Wammer. — »Le havre Dobo est le rendez-vous habituel des navires de commerce qui fréquentent ce groupe; il est formé par les îles Wammer et Wokan. Ces deux îles, de médiocre grandeur, sont, comme toutes les terres du groupe, basses et uniformes. Le canal qui forme le hâvre Dobo peut avoir trois milles de longueur; à l'ouest, il est presque fermé par une longue pointe de sable près de laquelle se trouve le véritable mouillage. Sur la pointe de sable se trouve un village considérable, entièrement bâti par des Malais qui sont venus créer là une véritable colonie, spéculant sur le *tripang*, les perles, les tortues, les nids d'hirondelles et aussi sur les four-

nitures qu'ils peuvent faire aux bâtiments de commerce qui visitent ces parages."

»La végétation des îles Aroe paraît pleine de vie et de sève; sur le rivage, la forêt est presque impénétrable; des arbres immenses élèvent leurs branches à de grandes hauteurs, et des milliers de lianes, en les entourant de leurs plis, semblent les unir comme pour en former un faisceau qu'il est bien difficile de franchir. Sous la voûte que forment les branches, on respire un air frais et salutaire, de tous côtés on distingue les beaux arbres fruitiers qui font l'ornement des zônes tropicales et qui, en même temps, donnent la nourriture à de nombreux habitants. Enfin les îles Aroe semblent, par la vigueur de leur végétation, se rapprocher en tout point de la Nouvelle-Guinée, et s'éloigner de la Nouvelle-Hollande."

»Les insulaires reconnaissent la souveraineté de la Hollande; mais les Hollandais l'exercent avec le moins de frais possible, ils se contentent d'entretenir dans ces îles quatre maîtres d'école envoyés d'Amboine. Ceux-ci, pour un modique salaire, exercent à la fois les emplois d'agents politiqnes, d'instructeurs du peuple et de ministres de la religion, dans tous les villages chrétiens."

»Sans aucun doute, toutes les îles Aroe furent, à une époque peut-être assez rapprochée, séparées les unes des autres par des bras de mer assez étendus et peut-être même assez profonds. Mais peu à peu les palétuviers gagnèrent ces rivages; ils prirent pied dans ces eaux tranquilles et arrivèrent bientôt, par leurs dé-

bris, à élever le terrain sur lequel ils étaient nés. Ces conquêtes sur la mer devinrent d'autant plus rapides que les détritus de ces premiers venus aidant la croissance des rejetons sortis de leurs racines se sont multipliés à l'infini. Déjà les canaux de Wokan de Trana, n'offrent plus que peu de profondeur, leurs rivages sont formés par les palétuviers qui tendent constamment à rétrécir leurs dimensions, et ne tarderont peut-être pas à les combler. Nous avions pour mission de reconnaître ces parages; le peu de profondeur des eaux que la sonde y accusa, ne tarda pas à nous convaincre qu'ils ne pouvaient être d'aucune utilité pour la haute navigation" (1).

Les Alfoeres sont les aborigènes de ces îles; ils habitent aujourd'hui les parties orientales du plus grand nombre, tandis que les îles occidentales sont habitées par des Malais chrétiens. Il est contraire à la vérité que ces Alfoeres d'Aroe soyent un peuple sauvage et de moeurs sanguinaires; ils forment au contraire une nation populeuse, menant une vie paisible et patriarchale, s'occupant principalement de l'élève du bétail et cultivant de petits carrés de terre; ils habitent de nombreux villages, peu considérables à la vérité, mais régis par des coutumes sociales, et dans lesquels l'un des plus anciens *Orang-toeah* exerce l'autorité. Leurs cultures consistent en batates (*obi*); en citrouilles (*laboe*) qui ont le goût des nôtres, mais qui ne sont pas aussi

(1) *Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie sur les corvettes l'Astrolabe et la Zélée*, Vol. 6, pag. 82 et 99.

grandes qu'un melon, en maïs, en riz rouge et blanc et en un peu de canne à sucre; leur nourriture principale est la chair de porc, puis un grand nombre d'espèces de poissons dont ces mers abondent.

Leur habillement est des plus simples; une bande d'étoffe blanche, bleue ou à grand dessin, en forme tous les frais pour les deux sexes; les hommes passent ce morceau d'étoffe, qu'ils nomment *tjidako*, entre les jambes, s'en entourent les reins et il se trouve assujéti par un noeud; puis des ornements de cuivre dans les oreilles, des bracelets de coquilles aux bras et de coraux autour du cou. Les femmes, assez jolies et avenantes, portent autour des reins une chaîne de cuivre; le morceau d'étoffe est suspendu entre cette chaîne en forme de tablier: une petite natte leur sert au même objet par derrière, des colliers d'un beau corail pendent au cou et couvrent la poitrine, et des coraux noirs sont implantés dans de nombreux petits trous pratiqués dans les oreilles; ils en font aussi des bracelets. Les cheveux des femmes sont abondants et fins; ceux des hommes sont rudes et ébouriffés, par l'habitude qu'ils ont de les laver avec de l'eau de chaux et une lessive de cendres; quelques-uns les lient par derrière et les relèvent au moyen d'un peigne de bambou.

L'archipel de Key est situé à l'occident de celui d'Aroe et au Nord-Est de l'archipel de Tenimber; ces îles sont plus ou moins réunies en chapelet avec plusieurs autres atollons qui vont se lier par une série de

petites îles, îlots et îlets, à la partie orientale de la grande Céram. Ces amas de petits îles forment les archipels de Noesa-tello, de Tisandie, de Matabello, les îles Manowolko, Salawatto, Goram, l'archipel de Céram-lawut et celui de Keffing.

L'archipel de Key est formé de la grande et petite Key, de Keywatela, Verdool, Ketember et plusieurs autres formées d'amas madréporiques. Ces îles sont plus élevées que celles d'Aroe, couvertes d'une végétation riche et vigoureuse, mais faiblement peuplées comparativement à leur étendue. La grande Key est occupée par des habitants qui professent le culte de Mahomet; dans les autres, c'est un mélange de populations différentes par les moeurs comme par le culte: des émigrés de Céram, des fugitifs de Banda, quelques races de Malais et d'Alfoeres vivent pêle-mêle dans ces îles peu visitées, et dont on ne saurait apprécier encore les avantages qu'elles peuvent offrir un jour au commerce et aux débouchés de l'industrie manufacturière. Des villages côtiers, tels que Doela, Elie et plusieurs autres forment les principaux lieux d'étapes des îles Key; ils sont visités annuellement par un certain nombre de *padoewakans* et de *djonkoos* des Moluques, de Makassar, de Boni et des Tenimbres: ces caboteurs y viennent acheter du *tripang*, des huitres perlières et nacrées, de l'écaille de tortue, des nageoires de requins et des nids d'oiseaux; ils vont trafiquer de ces objets ou bien augmenter leurs cargaisons aux îles d'Aroe. Tout ce commerce se fait par échange; mais ces peuples sont très souvent exposés aux vexations des patrons, *Nachodas*,

de ces bâtiments; ces procédés deviennent souvent les causes de représailles meurtrières et de spoliations à main armée: tristes conséquences de l'abandon dans lequel vivent ces peuplades, et de la distance qui les sépare du pouvoir civil et militaire résidant à Banda, où ils sont dans la nécessité de porter leurs plaintes et de recourir en justice, et d'où ils doivent attendre protection ainsi que des secours en cas de besoin.

»Quelques villages de la côte, aux îles Key, sont habités par un grand nombre de Mahométans et d'autres étrangers, qui s'y sont établis peu à peu et qui sont originaires des îles de Banda, de Tenimber, d'Amboine et de Céram. Ces villages, qui forment les principaux lieux d'étapes des îles Key, sont visités annuellement par un grand nombre de navires indigènes *padoewakan*, de Banda, de Céram et d'autres îles de ces contrées, ainsi que par des bâtiments de Makassar et de Boni, qui viennent y acheter du *tripang*, de l'écaille de tortue des nids de *salanganes*, des huitres perlières, des nageoires de requins, des oiseaux de paradis, des porcs etc. Après s'être approvisionnés dans ce pays, selon que les circonstances le permettent, les marchands se rendent en partie aux îles Aroe et en partie directement à la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée. Parmi les îles Aroe, ce sont particulièrement les îles Wadjer, Wokan, Wámer et Maikor qui leur servent de lieux d'étapes: là, ils tirent leur navire sur la plage, et ils restent dans le pays jusqu'au retour de la mousson d'Est. Afin de porter les naturels à rassembler tous les articles de commerce que les marchands

recherchent, les *Nachodas* ou patrons leur font des avances en marchandises de toute espèce. De petits bricks et des schooners de Java, de Bornéo et d'autres lieux de l'Archipel, visitent fréquemment les îles Aroe dans le même but, celui de faire le commerce d'échange, ce qui rend extrêmement animés, pendant le renversement de la mousson, les parages de ces groupes d'îles que les marins du pays nomment parages de l'Ouest, par opposition aux parages de l'Est qui sont au levant."

C'est à Elie sur la grande Key que l'on construit le plus grand nombre des embarcations employées pour le commerce dans ces mers; elles sont solides, bien travaillés, d'un beau bois dur qui est fort approprié pour la construction navale: celles qu'on fait aux îles Aroe et dont se servent les Alfoeres sont plus légères, mais elles ne sauraient rivaliser en solidité avec les bâtiments des îles Key.

Les autres îles rangées en chapelet jusqu'aux îles Kelling, telles que les Noesa-tello, Koor, Kauwer, Boen, Tokor, les Matabello, Manowolko, Salawatto, Goram etc. sont à peine connues de nom; leur position géographique et l'étendue qu'elles occupent ne sont pas encore indiquées exactement. Des peuplades adonnées au pillage et à la piraterie habitent ces petites terres; ces habitants ne montrent aucune inclination pour la vie sociale, différents en cela de ceux qui vivent dans les archipels dont nous venons de faire mention. Nous ne saurions non plus offrir au lecteur, la moindre notion positive sur la constitution physique des îles qui forment le groupe d'Orange-Nassau.

Les possessions insulaires, dans ces régions éloignées de la métropole de l'Inde, occupent une si vaste étendue de l'océan oriental, qu'il s'écoulera sans-doute encore bien du temps, avant qu'elles soient toutes explorées scientifiquement; seul moyen de connaître parfaitement toutes les sources de bien-être et de prospérité qu'elles pouront par la suite ouvrir au commerce et à l'industrie. Cette région peut aussi à bon droit être considérée, comme offrant un champ aussi vaste que fertile aux recherches géographiques, et à l'étude des sciences naturelles; car les parties intérieures de ces belles îles ne sont pas connues, et les côtes le sont à peine. Quant à la constitution du sol, aux productions animales et végétales que ces iles peuvent récéler, nous n'en savons absolument rien; jusqu'ici l'on n'en a pas même ordonné le relèvement hydrographique; les habitants de plusieurs de ces possessions nous sont inconnus. Tous ces points importants pour la navigation, pour le commerce et pour les sciences, offrent presque autant de lacunes à remplir.

Dans cette grande étendue de mer se trouvent ces îlots nombreux de formation madréporique, plus au moins couverts de végétation ou qui émergent à peine à la surface des eaux. La nature y semble, de nos jours, encore occupée du grand acte de la création. L'on voit paraître, vers la surface de cet océan, des écueils nouveaux dont l'étendue progressive est due au rassemblement prodigieux de Zoophites, qui élèvent par un travail lent et successif leurs demeures pierreuses, et parviennent de cette manière à hérisser la plaine liqui-

de de ces récifs ou bancs madréporiques, si fatals aux navigateurs: ces amas se couvrent lentement de végétation, mais finissent par former avec le temps, des îles boisées, des masses de feuillage formée d'arbres de haute-futaie, sous l'ombre protectrice desquels les animaux viennent chercher asyle; l'homme qui vient aussi s'y choisir une demeure, transporte sur cette terre nouvelle les arbres utiles et nécessaires à ses besoins; il peuple ces lieux désormais ravis à l'océan, d'animaux domestiques, et cherche à s'y préparer un avenir plus ou moins heureux, mais toujours incertain.

Le plus grand nombre des îles dont il vient d'être fait mention dans ce chapitre doivent leur origine au travail incessant des animaux marins, et les coraux deviennent chaque jour plus envahissants: une chose digne de remarque, c'est que la présence des courants d'eau douce s'oppose aux empiètements des polypiers. Aussi ce n'est que dans les anses dans lesquelles se déchargent des rivières et des torrents, que les navires peuvent aborder; toutes les autres parties de ces îles sont hérissées de bancs de coraux qui s'avancent fort loin en mer, surtout dans les parties orientales de ces îles. Les groupes d'iles basses dont l'océan est parsemé dans le voisinage de l'équateur, sont le couronnement de montagnes sous-marines, dont la formation singulière et toute moderne semble appartenir à l'époque présente de la formation du globe. Ces montagnes s'élancent du sein de l'abîme; leur cime forme des plateaux submergés, qu'une large digue, élevée sur leur contour, convertit en autant de bassins, dont les plus éten-

dus semblent être les plus profonds; les moindres se comblent entièrement et produisent chacun une île isolée, tandis que les plus vastes donnent naissance à des groupes d'îles disposés circulairement et en chapelet sur le récif qui forme leur enceinte.

Tel est en résumé l'origine et la formation des iles de corail. Les opinions émises par les savants qui ont traité cette matière, peuvent être considérées comme différant plus ou moins entre-elles; toutes s'accordent aujourd'hui dans le principe dont je viens d'esquisser les traits principaux. L'on peut consulter, pour de plus amples détails sur la formation des îles de corail, les notices fournies par les savants Chamisso et Ehremberg, ainsi que par les circumnavigateurs français.

Dans les parages des iles Aroe et de Key, on observe aussi le phénomène de la blancheur de la mer; j'en ai déjà fait mention à l'article du groupe de Célèbes: c'est en Juin, Juillet, Août et Septembre que cette teinte lactée se manifeste, mais elle n'affecte pas de grands espaces, et a toujours lieu dans les détroits qui forment les points de jonction des courants, particulièrement lorsque le vent est fort et que la mer est houleuse.

La botanique et la zoologie de toutes ces iles offrent sans nul doute une mine abondante à exploiter; mais nous ne sommes pas encore à même d'en apprécier la valeur, aucune tentative n'ayant été faite jusqu'ici pour en connaitre les productions. *Il sera probablement réservé aux nations étrangères d'en donner connaissance aux maîtres de l'Archipel malais!*

# PARTIE NÉERLANDAISE DU GROUPE

DE LA

# PAPOUASIE.

---

## CHAPITRE XIII.

APERÇU SUR LES INDIGÈNES. — PROJETS DE COLONISATION. — TENTATIVES DES NAVIGATEURS POUR RECONNAÎTRE LES CÔTES DE CETTE ÎLE. — PRISE DE POSSESSION PAR LA MARINE NÉERLANDAISE. — DÉCOUVERTE DU DÉTROIT DE LA PRINCESSE MARIANNE. — PRISE DE POSSESSION DE LA CÔTE SUD-EST PAR LA MARINE ANGLAISE.

A mesure qu'on avance dans la direction de l'Est et que l'on a dépassé les îles disséminées en grand nombre dans la vaste étendue de mer à l'orient de Célèbes et des Moluques, on voit diminuer granduellement les traces d'une civilisation bienfaitrice: il existe bien encore quelques idées de sociabilité parmi les habitants des groupes cités en dernier lieu dans l'article précédent, mais plus on approche des côtes inhospitalières de la

Nouvelle-Guinée, où la race polynésienne noire remplace la souche jaune, plus aussi le caractère et les moeurs des aborigènes deviennent insociables, et même étrangers à toute idée de civilisation. L'habitant de la grande terre qui s'étend à l'orient de ces nombreux archipels, végète dans un état d'abrutissement complet: plusieurs de ces hordes sont vagabondes et vivent de rapine; un petit nombre, accoutumé à une vie plus sédentaire suit, par instinct plus que par règle sociale, les ordres de nombreux chefs, dont l'autorité n'est respectée qu'autant que le comporte l'intérêt des subordonnés; toutes ces hordes sont à peine douées du dernier degré de cette intelligence qui peut servir de ligne de démarcation ou de transition entre notre espèce et les brutes. Toutefois, l'habitant de la Papouasie se trouvé placé sur un échelon plus élevé dans l'ordre social, que le misérable et hideux sauvage de la Nouvelle-Hollande, qui parcourt les forêts n'ayant pour tout abri que de simples auvents formés de branches d'arbres réunies au sommet, pour le garantir des vents glacés qui sont le partage de ces terres méridionales: des vêtements faits grossièrement de peaux cousues ensemble avec des fibres d'écorces, ne servent qu'imparfaitement à le garantir du froid; l'apprêt de ces couvertures dégoutantes, la connaissance qu'ils a des moyens de faire du feu, la confection peu soignée de la sagaie, du casse-tête et de la hache de talc; voilà à quoi se borne toute son industrie. Aussi à-t-il fallu abandonner tout espoir de policer le sauvage habitant de l'Australie et de la Tasmanie. Le Papou serait-il plus susceptible que ces der-

niers de faire des progrès dans la civilisation? Je serais porté à y répondre affirmativement, mais il faudrait nécessairement faire usage de moyens différents de ceux dont on a l'habitude de se servir de nos jours, pour opérer les louables améliorations, dont s'occupe la philantropie.

Toute tentative d'établissements agricoles ou industriels faite par des missionnaires seuls, ne produira que des résultats sans importance: l'introduction du christianisme rend sans contredit l'homme meilleur en lui inculquant des principes de moralité, mais il ne le pousse point vers le travail qui est le domaine exclusif de l'industrie. Nos missions Evangéliques, sans en excepter celle des frères Moraves, dont la congrégation suit une voie différente et plus sûre que celle parcourue par les autres associations de ce genre, paraissent toutefois ne réussir guère mieux les unes que les autres à donner aux populations sauvages, sur lesquelles on les voit opérer depuis si longtemps, le goût d'adopter les principes de nos moeurs et de nos institutions sociales. C'est, qu'au lieu d'en faire des cultivateurs du sol qui les à vus naître, et de s'appliquer à préparer leur bien-être par le moyen du commerce avec des peuplades voisines, elles préfèrent leur enseigner des règles de conduite, des préceptes et des dogmes; c'est qu'en somme elles se montrent plus enclines à cultiver l'esprit, qu'à opérer des réformes dans les habitudes. C'est toutefois, dans cette partie purement matérielle de l'existence, qu'il s'agirait de porter les premiers secours. Ce ne sont pas des mystères ni des dogmes, mais des

éléments humains qu'il s'agit d'exploiter, parmi ces peuplades abruties et barbares (1).

Afin de parvenir à ce but, chez un peuple qui depuis longtemps s'est mis plus ou moins en contact d'intérêt avec les Malais de Céram, qui fait des échanges des productions de son sol avec les insulaires des petits archipels orientaux, et parmi lequel les premières notions de transactions commerciales et de navigation ont déjà été mises en pratique, il ne s'agirait que d'étendre et de multiplier ces moyens de trafic. La voie la plus simple et la moins dispendieuse pour tenter leur réforme, serait d'établir provisoirement, sur quelques points les plus fréquentés par les navigateurs des îles voisines, un petit nombre de Malais commerçants et industrieux, choisis parmi les peuplades des îles soumises à notre pouvoir, comme il s'en trouve dans le grand nombre des habitants des Moluques et des Archipels Orientaux qui suivent, même avec ardeur, les préceptes du Christianisme. C'est par l'intermédiaire de ces peuples qu'il faudrait faire l'essai d'introduire parmi les Papous le goût pour la culture des terres, et leur apprendre à utiliser, par la voie d'une vie active et laborieuse, les ressources que le sol leur offre en productions spontanées, ainsi que celles plus pré-

(1) On trouve des détails curieux à consulter, et qui font foi du zèle outré et mal entendu des missionnaires, dans les *Annales de la propagation de la foi;* puis des remarques fort justes contre la tendance fatale dans l'enseignement religieux chez les peuples barbares, dans le journal *la Phalange* et dans *les Esquisses sur la colonisation française dans l'Océanie.*

cieuses cachées encore dans le sein de la terre. Les habitants des archipels, issus de la race malaise, sont mieux que les Européens à même de mettre la première main à la réforme sociale des Papous: ils inspireront moins de défiance à ces peuples abrutis, vu que des relations commerciales les ont déjà mis plus ou moins en rapport. Le langage, les moeurs et les habitudes offrent plus de moyens de contact; la couleur moins disparate de la peau et plus de similitude dans la manière de se vêtir, les porteront à fraterniser plus facilement; en somme, il y aura plus de sympathie et de cordialité entre le Malais et le Papou, qu'entre celui-ci et le colon Européen.

Il est de fait qu'en procédant de cette manière, la réforme sociale d'une partie de la Papouasie serait encore lente à s'établir; elle ne peut réussir dans l'intérêt de l'Etat ni être utile à ce peuple, qu'autant que le Gouvernement voudrait faire la dépense de surveiller et de protéger ces colonies naissantes, par quelques bâtiments de guerre légers, régulièrement croisant entre Amboine et les côtes de la Nouvelle-Guinée. Lorsqu'on verrait que les premières tentatives des Malais offrent des chances de succès, que ceux-ci auront défriché et assaini le sol autour des établissements, que des relations amicales avec les indigènes auront été solidement établies, alors le colon européen ou javanais y trouverait, par cette voie, des moyens préparés qui lui permettraient de s'établir dans ces lieux. Il s'y verra à l'abri des dangers auxquels il se trouverait nécessairement exposé, s'il devait prêter la main aux premiers tra-

vaux qu'exigent les besoins d'un établissement de ce genre, dans une contrée sauvage et sous l'influence des miasmes d'une terre récemment défrichée. Aussi faut-il attribuer la non-réussite d'une première tentative faite, il y à quelques années, dans le but de former un établissement sur la côte occidentale, à tous ces agents destructeurs auxquels ont été exposés les premiers occupants. Elle a fourni la preuve, que la colonisation opérée par des Européens et des Javanais offre peu de chances de succès, à cause des travaux assidus, des besoins et des maladies violentes et meurtrières qui décimèrent, en fort peu de temps, ces premiers explorateurs; désastres qui ont fait prendre au Gouvernement la résolution de supprimer provisoirement cette factorerie nouvelle, en se réservant de former un autre établissement sur un point plus convenablement situé de cette grande étendue de terre, dont la constitution physique nous est encore fort peu connue.

Pour le choix d'un autre point, propre à l'établissement d'une nouvelle factorerie, il sera nécessaire de connaître plus exactement les localités, et de profiter des connaissances acquises déjà sur la constitution physique du pays et sur le caractère et les moeurs des habitants. Pour se mettre à l'abri des attaques des indigènes, il serait prudent de s'établir d'abord sur quelque petite île non loin du continent Papou, afin que de ce point on soit mieux à même de juger des avantages qu'il serait possible de tirer d'un établissement sur la grande terre, et des mesures les plus efficaces à prendre pour s'y fixer solidement. Sachons utiliser les

moyens à notre portée, en nous servant aussi, aux fins de civiliser et de coloniser une partie de la Papouasie, de la grande population malaise occupant la vaste étendue de l'Asie océanique soumise à notre pouvoir. Bon nombre de ces Malais suivent déjà de fait ou au moins ostensiblement les dogmes et les préceptes du Christianisme. L'on pourrait employer ces auxiliaires, et tenter par leur intermédiaire la réforme sociale d'une partie de la Nouvelle-Guinée.

Quelle que puisse être le mode de colonisation qu'on veuille établir, dans une contrée dont la population est plongée dans cette parfaite ignorance de l'homme à l'état sauvage, il est nécessaire d'avoir égard aux conditions qui doivent servir de base à toute tentative de ce genre. — D'abord il est nécessaire de s'assurer de la nature du sol, du genre et de valeur de ses productions spontanées. Il s'agit de connaître le caractère des indigènes et leur penchant naturel pour l'une ou l'autre industrie, afin que les premières lueurs de civilisation qu'on introduira parmi eux puissent trouver quelque sympathie. Il est urgent de connaître la situation locale propre à faciliter l'exportation des produits, d'où dépendra la possibilité d'intéresser le commerce et la navigation à visiter ces lieux et à y faire échelle. Mais il convient aussi d'envisager la colonie, comme entrepôt futur d'un commerce étranger dont elle pourrait être à même de faciliter les transactions. La puissance fondatrice ne manquera point de calculer la nature et la quotité des dépenses que devront occasionner les établissements à former, en comparant celles-ci aux

avantages qu'elle peut en retirer, soit sous le point de vue politique ou stratégique, soit sous celui de son commerce et de sa navigation.

Placée sous la zône tropicale et sous le même degré de latitude que les îles de la Soende, la Nouvelle-Guinée offre le spectacle d'une végétation puissante et féconde, même jusqu'à la cime des montagnes fort élevées, disposées en amphithéâtre sur la partie occidentale de son littoral; ces montagnes, graduellement plus élevées vers le centre de l'île y forment un plateau, probablement comparable à celui des Andes d'Amérique, situées à l'opposite de ce vaste plateau océanien, ce qui porte à conjecturer que ces roches primitives renferment aussi des richesses métalliques fort importantes. Dans la direction Sud, s'étendent des plaines dont la végétation ne le cède à celle d'aucune des îles de l'Archipel, tandis que des rivières nombreuses y entretiennent la fécondité. L'avenir probable qu'une île si richement dotée par la nature est appelée à occuper, lorsque quelque lueur de civilisation pénétrera parmi ses habitants, ne pouvait manquer d'attirer l'attention de la puissance la plus intéressée à coloniser cette terre vierge. Il est conséquemment désirable que le Gouvernement continue l'oeuvre commencée, en se fixant militairement sur l'un des points de la côte occidentale, dont sa marine a pris possession depuis quelques années.

La prospérité dont jouit l'Inde néerlandaise, commandait au Gouvernement de ne rien négliger pour s'assurer d'une limite naturelle, exactement circonscrite

dans l'extrême orient, où ses possessions, formées d'îles disséminées sur une vaste étendue de l'océan, n'ont de point d'appui qu'au centre de ces nombreux archipels, dont Amboine est la principale place d'arme. Les passages du Nord-Est et du Nord des Moluques étant defendus par Batjan, Tidor, Ternate et Dodingo, il serait de la plus grande importance pour les maîtres de l'Archipel, que le drapeau protecteur flottât également à l'extrémité orientale de leur domaine colonial. C'est dans ce but qu'ils firent prendre possession en 1828, d'une partie fort étendue de la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée: c'était là le seul moyen de préserver les Moluques et les Archipels orientaux de toute atteinte hostile, ainsi que de toute tentative d'enhavissement de la part des puissances européennes, dont les agents rodent sans-cesse dans ces parages. C'était aussi la voie du progrès, qui tend à protéger efficacement le commerce et à créer de nouveau points de transaction pour la navigation, en leur assurant à l'une comme à l'autre un appui dans l'extrême orient. Il entrait également dans les vues du Gouvernement de tendre une main secourable à ces peuples sauvages, déjà trop longtemps privés de tout contact avec la civilisation, qui étend de plus en plus son influence salutaire vers les parties orientales de la Malaisie.

On ne manquera point d'objecter des raisons spécieuses contre l'accomplissement d'un tel projet de colonisation: il serait même difficile de réfuter avec succès tout ce qu'il offre de difficultés à vaincre, sans comp-

ter les dépenses nécessaires à sa réalisation. En mettant hors de ligne les avantages qui ressortent pour la métropole d'une colonie militaire, créée dans le but unique de protection pour son commerce, les ressources que le Gouvernement peut obtenir par l'accroissement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, doivent toujours équivaloir à peu près aux dépenses. Mais toute colonie naissante ne saurait qu'être fort dispendieuse pour le gouvernement qui la fonde, ou sous le protectorat duquel elle s'établit; les avantages ne peuvent affluer immédiatement, et l'on doit semer avant de pouvoir fonder son espoir sur une bonne récolte. L'Angleterre n'a guère pu prévoir que la Nouvelle-Hollande et la Terre de van Diemen (l'Australie et la Tasmanie), offriraient jamais des ressources incalculables à l'industrie métallurgique, et que le commerce de l'Océanie pourrait atteindre le développement remarquable auquel il est parvenu et dont il jouit aujourd'hui. L'histoire nous montre aussi que Java était loin d'offrir des avantages pécuniaires à ses premiers explorateurs, qu'on ne pouvait dès lors prévoir l'importance de cette possession pour la métropole d'Europe, ni calculer les ressources nombreuses que l'industrie agricole était appelée à exercer sur l'immense population de cette île. Certes, dans le commencement de notre siècle, les plus clairvoyants parmi nos hommes d'état n'auraient pu se faire la moindre idée qu'un jour le trésor, dans la mère-patrie, se verrait réduit à dépendre en quelque sorte de nos possessions de l'Inde, et à compter annuellement sur le *boni*

que celles-ci apportent au budjet et versent au trésor: fait, peut être unique dans les annales des possessions d'outre-mer qui n'ont point été colonisées. *Aussi, quel avenir nouveau et prospère, et combien de ressources inconnues de plusieurs genres ne s'ouvriraient point pour ces belles et fertiles contrées, si la métropole européenne savait se passer, pour les besoins de son budjet, de l'excédant colonial annuel!*

Dans le nombre des îles situées entre les tropiques, il ne s'en trouve point dont les côtes aient été aussi peu visitées que celles de la Nouvelle-Guinée: quelques unes des expéditions nautiques, en opérant le relèvement des points principaux où elles ont pris terre, n'ont fourni jusqu'ici qu'un tracé géographique encore imparfait de cette île; elles n'ont abordé dans ces parages que sur deux ou trois points de cette vaste étendue du littoral, et elles ne s'y sont livré à aucun genre d'exploration dans l'intérieur.

La première idée de former un établissement permanent sur cette grande terre est due au gouvernement colonial de la Néerlande, et plus spécialement au zèle infatigable de l'honorable Merkus, à cette époque gouverneur des Moluques, qui devint depuis Gouverneur-Général: poste éminent qu'il remplissait depuis quelques années, lorsque la mort l'enleva à sa patrie reconnaissante des services qu'elle lui doit, et à ses amis nombreux qui le regrettent vivement. Avant de parler de cette expédition qui eut lieu en 1828, nous donnerons un aperçu chronologique des tentatives faites par les navigateurs de toutes les nations, dans

le but de reconnaître les côtes de la Nouvelle-Guinée. Nous empruntons une partie ces détails à l'ouvrage de M. S. Müller (1).

Suivant quelques auteurs, les Portugais A. Abreu et F. Serrans seraient les premiers Européens qui auraient vu la Nouvelle-Guinée en 1511: mais il paraît beaucoup plus certain que c'est à G. de Ménésès que revient l'honneur d'avoir découvert ce pays en 1526. Envoyé aux Moluques par le vice-roi de Goa, Lopez de Sampoja, pour réprimer quelques mouvements et prendre le commandement de Ternate, Ménésès fut poussé par les tempêtes et par de forts courants jusque sur les côtes de la terre des Papous. Il y fut retenu pendant plusieurs mois, sans que l'on sache au juste dans quelle partie du pays il aborda. Les écrivains Espagnols lui contestent l'honneur de la découverte de cette contrée, qu'ils attribuent à Alva de Savedra, qui, en retournant de Tidor à la côte occidentale de l'Amérique, jeta l'ancre en 1528 dans un grand golfe, près de certaines îles qu'il nomma les îles d'or, vraisemblablement sur la côte septentrionale de la Papouasie.

En la même année, Ant. Urdanatta eut également connaissance de cette île, et il est présumable que ce fut également la partie septentrionale de cette contrée qu'il découvrit.

En 1543, Bern. Della Torre, allant des Philippines

---

(1) *Verhandelingen over de natuurlijke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen;* partie géographique et ethnographique.

en Amérique, rangea la côte Nord-Est des Papous dans l'espace d'un grand nombre de milles; et si ce que d'anciennes relations de voyages disent de celui-ci est vrai, Della Torre doit avoir abordé à la hauteur de l'ile d'Arimoa: mais les documents que nous possédons à cet égard sont fort incomplets. On peut en dire autant du voyage d'Unigo Ortez de Rez ou Retha qui aurait visité cette contrée en 1545 conjointement avec Della Torre, et qui l'aurait nommée Nouvelle-Guinée, parceque les habitants de ce pays ressemblaient à des nègres. Le Dr. G. Hassel (1) dit que, dans le recueil Grand-Ducal des cartes à Weimar, il se trouve une vieille carte espagnole de l'année 1558 qui indique les contours de cette île, mais sans aucune désignation de nom. Alv. de Mendoza et Alv. de Mendana, qui parcouraient la mer du Sud en 1567, semblent déjà avoir connu dès lors cette contrée sous le nom qu'elle porte actuellement; ils disent, dans la relation de leur voyage, que les îles qu'ils reconnurent après être partis depuis trois mois des côtes du Pérou, furent nommées par leurs équipages îles de Salomon, parce qu'on les croyait riches en or et qu'ils les supposaient voisines de la Nouvelle-Guinée.

Les voyages de découvertes faits depuis le commencement du dix-septième siècle, nous ont fourni sur cette contrée des lumières plus précieuses par leur importance historique. — Le navire hollandais *de Duif-hen* envoyé de Bantam en 1605 à la recherche de nouvelles

(1) *Handbuch der Neuesten Erdbeschreibung*, Tom. 23. pag. 313.

terres, découvrit l'année suivante la pointe S. O. de la Nouvelle-Guinée à laquelle ou donna le nom de *Valsche Kaap* (faux Cap), parce qu'on s'était imaginé d'abord qu'après avoir doublé cette pointe, on trouverait la mer ouverte vers l'Est; mais l'attente fut trompée.

On ne sait si L. Vaz de Torrès a vu ou non la côte méridionale de la Papouasie, lors du voyage qu'il fit la même année dans le détroit qui porte actuellement son nom, parce que l'incomplète relation de ce voyage est fort obscure sur ce point.

Guillaume Corneille Schouten et Jacques Lemaire se trouvèrent, en 1616, inopinément en vue de ces côtes, dans le cours de leur voyage aventureux autour du Cap-Hoorn et dans la mer du Sud. Ils rangèrent la Nouvelle-Guinée pendant plusieurs jours dans la direction du N. O, et finirent par jeter l'ancre à proximité de trois îles basses, couvertes de nombreux cocotiers et qui semblaient fort peuplées: les habitants nommaient ces îles Moa, Insou et Arimoa. Ces deux voyageurs ayant voulu y débarquer, ne prirent pas les mesures commandées par la prudence, ce qui fit que leur chaloupe fut assaillie d'une grèle de flèches qui blessèrent seize hommes. Le 20 du même mois, ils continuèrent leur voyage portant continuellement au N. O., et quelques jours après ils découvrirent une grande et belle île à laquelle ils donnèrent le nom de Schouten; depuis on a appris que les habitants la nomment Misory.

Les anciens gouverneurs hollandais, pleins de zèle pour les intérêts de la Compagnie des Indes, et qui

avaient formé de vastes plans pour étendre son commerce, expédièrent bientôt d'autres bâtiments destinés à l'exploration des pays situés au Sud et à l'Est des îles Moluques: les chefs de ces expéditions devaient faire des recherches pour apprendre à connaître les habitants et examiner les produits du sol. A ces fins, deux yachts mirent à la voile en 1603 pour ces contrées. Ces deux bâtiments paraissent d'abord avoir abordé quelque part à la côte méridionale de la Papouasie: J. Carstens, l'un des commandants, y fut traitreusement attaqué par les naturels, et il y perdit la vie avec huit de ses gens; de là, les deux bâtiments mirent le cap sur la côte Nord de la Nouvelle-Hollande, et s'étant engagés dans le grand golfe auquel on a donné le nom de Carpentaria, ils découvrirent dans la partie occidentale de ce golfe, une terre à laquelle ils donnèrent le nom d'Arnheim.

En 1636, le Gouverneur-Général van Diemen fit partir pour la Nouvelle-Guinée deux petits bâtiments, sous le commandement de G. Pool, qui partit de Banda le 17 Avril, et aborda à la côte occidentale vers le 4°30′ de latitude Sud. Là, il descendit à terre avec l'écrivain du navire et quelques matelots: mais à peine débarqué, il se vit enveloppé par les naturels et perdit la vie avec trois de ses gens.

En 1642, van Diemen envoya l'intrépide Abel Tasman avec deux vaisseaux pour aller faire des découvertes aux terres australes: ce voyage eut d'importants résultats pour la navigation et la géographie, mais comme nous n'avons à nous occuper ici que de la partie

de ce mémorable voyage qui a rapport à la Nouvelle-Guinée, nous nous bornons à dire que Tasman, après avoir fait le tour de la Nouvelle-Hollande, rangea la côte orientale de la Papouasie, relâcha pendant quelques jours près des îles Moa et Insou, puis passant en vue de l'île Schouten, il doubla la partie septentrionale de cette grande terre, et fit voile vers les Moluques.

Depuis cette époque, il se passa bien des années sans qu'aucun navire visitat ces contrées habitées par la race Polynésienne noire. Les annales des voyages nous apprennent que ce n'est qu'en 1663, que deux Sloops furent envoyés de Banda à la Nouvelle-Guinée. Le commandant Vink se trouvait à la tête cette expédition. Il visita quelques hameaux situés dans la partie septentrionale du pays d'Ohin. La grande baie dont parle Vink, est vraisemblablement le *Mac-Cleurs inlet* des cartes nouvelles. Selon sa relation, le sol des deux côtés de la baie est élevé, quoique bordé en quelqnes endroits de terrains bas; tout au fond il est marécageux et plat dans une grande étendue. Un grand nombre de petites îles sont répandues tout le long du rivage et il s'y fait sentir un fort courant: la marée y monte et y descend quelquefois d'une brasse et demie. Du reste, cette relation est aussi pauvre en apperçus sur les productions du pays et sur ses habitants, que celles de tous les voyages dont nous venons de faire mention.

Le voyage du supercargue Keyts qui vint après le capitaine Vink, et qui partit de Banda en 1678 pour la Nouvelle-Guinée avec deux Yachts et un Sloop, contient également fort peu de particularités. Keyts visita

à peu près les mêmes points de la côte occidentale que ses prédecesseurs avaient vus avant lui. Valentyn en fait mention dans sa description de Banda. Il y est dit que la côte occidentale, entre les 3 et 4° de latitude Sud, est en partie assez haute et montagneuse. Elle offre quantité de golfes et de baies, et un grand nombre d'îles plus ou moins étendues sont répandues le long du rivage. Dans l'intérieur d'une baie spacieuse que Keyts nomma baie Speelman, en l'honneur de celui qui, à cette époque, était Gouverneur-Général, se voyait un écueil situé dans la partie orientale: sur l'un des côtés de cet écueil, Keyts vit un grand nombre de crânes humains placés sur des perches ainsi qu'une statue d'homme; et il aperçut des caractères inconnus tracés à la craie rouge. Il lui parut que les habitants de Céram faisaient un grand trafic avec ce pays, et qu'ils y portaient surtout du riz et de la verroterie en échange contre des esclaves et de l'écorce de *Massoy*. Les naturels se montrèrent artificieux et méfiants, et un jour qu'on se disposait à remplir les futailles à une aiguade sur la petite île de Namatote située près de la côte, l'équipage de la chaloupe, qui était sans armes, fut assailli et en partie massacré par eux.

Dampier parcourut les eaux de la Nouvelle-Guinée en 1700. La partie N. O. fut d'abord visitée par lui; il doubla ensuite la partie septentrionale: après avoir croisé longtemps près de quelques îles situées un peu plus à l'Est, et qu'on avait crues séparées de la grande, ce dont il s'assura; il se rapprocha encore une fois des côtes orientales qu'il longea de nouveau en s'élèvant dans le

Nord à partir d'un promontoire élevé qu'il nomma *King William's cape.* Il donna le nom de Nouvelle-Bretagne à la grande île située à l'opposite de cette pointe.

En 1705, le navire Hollandais *de Geelvink* fit voile vers la côte orientale. Il découvrit, dans la partie septentrionale, la grande baie connue aujourd'hui sous ce même nom de Geelvink, et reconnut ensuite, vers le Sud, quelques parties des côtes qui furent explorées un demi-siècle plus tard par de Bougainville, et que celui-ci nomma Louisiade.

L'on voit, par le peu de détails qui ont été publiés sur le voyage de Roggeveen dans l'Océan Pacifique et dans les mers de l'Inde en 1722, que ce navigateur visita les îles de Moa et d'Arimoa, et qu'il longea la côte septentrionale en se tenant à une distance assez grande de la terre. Le sol de ce pays lui parut, en général, élevé et fertile.

Carteret et de Bougainville, qui rangèrent les côtes orientales et septentrionales, l'un en 1767 et l'autre l'année suivante, semblent n'avoir observé que quelques points de cette grande terre. Sonnerat a publié en 1776 la relation d'un voyage à la Nouvelle-Guinée: il y décrit un grand nombre de plantes et d'oiseaux de ce pays, et il a principalement recueilli les matérieaux de son ouvrage dans l'île de Jobie, située près de la pointe méridionale de la grande baie de Geelvink, pendant le cours du voyage d'exploration dont il faisait partie en 1771.

Mais de tous les navigateurs, celui qui, dans le cours du 18e siècle, a le mieux fait connaître le pays

dont nous nous occupons, c'est Forest. Ce capitaine fut envoyé en 1774 par la Compagnie anglaise des Indes-Orientales, dans un but d'utilité pour le commerce; il devait surtout rechercher s'il existait des cannelliers, des muscadiers et d'autres productions précieuses, dans quelques parties des Moluques ou dans les contrées situees au N. E. de ces îles, qui n'étaient pas sous la dépendance des Hollandais. Outre l'île de Waigiou qu'il visita sur plusieurs points, il se rendit aussi, au commencement de 1775, dans la baie de Dorey dépendante de la Nouvelle-Guinèe, et y recueillit une foule de renseignements sur la géographie, l'ethnographie, la navigation et le commerce de cette contrée.

Depuis Forest, des voyageurs français ont, à plusieurs reprises, visité la même baie, et ils nous ont fourni des notions pleines d'intérêt sur l'état de cette contrée, sur ses végétaux, ses habitants et ses animaux. Nous leur devons aussi quelques cartes et un grand nombre de beaux dessins. Les relations des voyages des deux corvettes *la Coquille* et *l'Astrolabe*, surtout, se recommandent sous ce rapport. Outre ces deux expéditions accomplies sous les ordres de M. M. Duperrey et Dumont d'Urville depuis 1822 jusqu'en 1828, d'Entrecasteaux, dans son voyage de 1793 si glorieux et en même temps si désastreux, a reconnu une partie des côtes orientales et septentrionales de la Nouvelle-Guinée, tandis que les îles de Rawak et de Waigiou ainsi que quelques autres points de la contrée, ont été visités par le célèbre navigateur Freycinet, qui a achevé d'en déterminer la situation.

Par ces nombreuses explorations, auxquelles la marine française prit la part la plus active dans l'intérêt des sciences, les contours des côtes orientales et septentrionales de la Nouvelle-Guinée nous sont bien mieux connus que ceux des parties occidentales et méridionales de cette grande île. Les nombreux récifs de corail et les bancs de sable qui bordent la côte en quelques endroits, et qui, sur d'autres points, s'étendent presque sans interruption depuis la partie la plus rapprochée de la Nouvelle-Hollande jusqu'à la N. G., rendent la navigation dans ces parages extrêmement dangereuse. On a tenté, sur plusieurs points, la traversée du détroit de Torrès: mais partout on a eu à lutter contre de nombreuses difficultés, et un grand nombre de bâtiments s'y sont perdus malgré tous les efforts des équipages et l'habilité des capitaines, unis a la plus grande circonspection.

La meilleure route que l'on connaisse jusqu'à présent pour le passage du détroit est celle qui a été indiquée par le capitaine Flinders, c'est-à-dire qu'il faudrait doubler le cap York en serrant la terre, et ranger les îles élevées qui sont situées le long de cette presqu'ile septentrionale de la Nouvelle-Hollande. C'est le chemin que suivit cet habile navigateur, lorsqu'il traversa en quatre ou cinq jours, la partie la plus difficile du détroit. Parmi les bâtiments qui ont entrepris ce passage en rangeant plus au Nord la côte de la Nouvelle-Guinée, nous citerons les navires anglais *l'Hormuzeer* et le *Chesterfield*. Ces deux bâtiments naviguaient de conserve dans le détroit en 1793, et leurs équipages fu-

rent exposés dans ce trajet, à bien des privations et des dangers. Quelques hommes furent massacrés sur la petite île de Darnley. Cette expédition a beaucoup contribué à nous faire connaître la côte méridionale.

Quant à la côte occidentale de ce pays, elle a été visitée à différentes époques, dans l'espace des deux derniers siècles, surtout par les navigateurs Hollandais et Anglais qui ont déterminé la situation de quelques unes de ses parties. En 1775, le capitaine Cook aborda à la Nouvelle-Guinée, au 6°15′ latitude Sud; après un court séjour, Cook jugea prudent de se rembarquer et d'abandonner la côte.

Il paraît que le lieutenant Mac-Cluer releva une partie de ces côtes. Sa mort prématurée n'a pas permis aux sciences géographiques de s'enrichir des observations qu'il avait faites. Il séjourna pendant plusieurs mois de suite dans ces parages, et la carte publiée en 1792 par Dalrymple, semble être le seul fruit que l'on connaisse de ses travaux.

Depuis ce dernier navigateur et pendant une période de trente années, pas un seul navire n'a abordé aux plages de la partie S. O. de cette terre, dans le but d'y faire des recherches scientifiques. Mais en 1826, le brik Néerlandais *Dourga*, commandé par le lieutenant Kolff, fut expédié vers ces parages. Cet officier avait pour mission d'explorer une partie de la côte, et d'examiner l'état du pays ainsi que la situation dans laquelle se trouvaient les habitants.

Kolff partit d'Amboine, mettant le cap sur la pointe S. O. de la Nouvelle-Guinée; il découvrit, à environ

24 milles au Nord du *Valsche Kaap*, une large ouverture qu'il crut être l'embouchure d'un fleuve à laquelle il donna le nom de son bâtiment; puis il porta au N. O., jusqu'au près d'une petite île nommée Lokahia, située non loin de la côte, à environ 134° 50′ de longitude Est du méridien de Greenwich. Delà, il fit voile pour les îles Tenimber, après qu'il eut eu à repousser une attaque de la part des naturels de Lokahia, qui lui tuèrent un homme de son équipage.

Au commencement de 1828, le Gouvernement néerlandais expédia de nouveau deux bâtiments de guerre vers cette contrée. La corvette *Triton* et le schooner *Iris* furent envoyés de Batavia, dans le but d'explorer la côte occidentale, d'y choisir un lieu propre à la fondation d'un établissement, et de prendre possession au nom du Roi d'une partie de cette côte. L'expédition commandée par le capitaine de frégatte Steenboom, ayant à son bord un commissaire royal ainsi que plusieurs membres de la commission scientifique, arriva en Mai devant le large canal qu'on supposait être l'embouchure du fleuve Dourga: après avoir remonté le courant pendant plusieurs jours dans la direction de l'Est, l'incertitude où l'on se trouvait de pouvoir atteindre le but de l'expédition, en pénétrant plus avant, détermina le commandant à regagner la mer; s'il eût continué sa route, il aurait fait la découverte que le large canal qu'on avait pris pour l'embouchure d'une rivière, est un détroit, découverte faite plus tard en 1835. L'expédition continua d'explorer la côte plus au Nord, elle fit le relèvement de plusieurs points, examina l'état de la

contrée et eut occasion d'entrer souvent en communication avec les indigènes; elle parvint enfin à découvrir une baie profonde et très-spacieuse, renfermée entre des terres élevées et d'un aspect pittoresque. Là, on se détermina à fonder le nouvel établissement, et à mettre la première main à la construction d'un fort qui fut nommé *Fort du Bus*, en l'honneur du Vicomte du Bus de Ghisignies, alors Commissaire-Général aux Indes-néerlandaises: on prit, le 24 Août 1828, anniversaire de la naissance du Roi, possession de la côte occidentale à partir du 141° de longitude orientale, et delà, en remontant vers l'Ouest et le Nord-Ouest jusqu'à la pointe Nord désignée sous le nom de Cap de Bonne Espérance. Le pavillon Néerlandais fut alors arboré pour la première fois sur le sol de la Nouvelle-Guinée et la prise de possession eut lieu avec toute la solennité requise en pareille circonstance (1).

---

(1) Nous donnons la traduction textuelle de la proclamation faite à cette occasion.

S. M. le Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand Duc de Luxembourg, etc. etc. etc., ayant ordonné par rescript ministériel la prise de possession de la côte de la Nouvelle-Guinée, depuis le 140° de longitude Est du méridien de Greenwich sur la côte méridionale, et delà en remontant vers l'Ouest et le Nord, jusqu'au Cap de Bonne Espérance situé sur la côte septentrionale.

Nous, Arnold Jean van Delden, autorisé à cet effet par le Gouverneur des Iles Moluques, en vertu d'une résolution de S. E. le Gouverneur-Général des Indes, prise en Conseil le 31 Décembre 1827, avons publiquement, et en présence des commandants des bâtiments de S. M. la corvette le *Triton*, le brick *Siewa* et le schooner *l'Iris*, et de M. M. les officiers de ces bâtiments, du

La vaste baie où l'établissement fut fondé, reçut le nom de baie du *Triton*, et la passe qui y conduit celui de détroit de *l'Iris*, en commémoration des deux bâtiments qui en firent la découverte.

M. Müller nous apprend dans son récit fort intéressant, que toute la plaine au fond de la baie du *Triton*, était couverte d'épaisses forêts renfermant des arbres d'une dimension gigantesque; ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on parvint à défricher un espace assez étendu, propre à la construction du fort et de l'établissement. Après un travail incessant de sept semaines, un grand nombre d'hommes des équipages, plu-

---

commandant et des officiers du détachement militaire, de M. M. les fonctionnaires composant la commission d'histoire naturelle, ainsi que des équipages des bâtiments de S. M. et du détachement susdit, déclaré, au nom de S. M. le Roi de Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand Duc de Luxembourg etc. etc. etc., prendre solennellement possession de la partie de la Nouvelle-Guinée et des terres qui en dépendent, à partir du 141° de longitude orientale du méridien de Greenwich, sur la côte méridionale, et delà, en remontant vers l'Ouest, le Nord-Ouest et le Nord, jusqu'au Cap de Bonne Espérance situé sur la côte septentrionale, sans préjudice des droits que le Sultan de Tidor pourrait avoir sur les districts de Mansary, Karongdefer, Ambarassura et Amberpon.

Et afin qu'il puisse en tous temps, conster de cette prise de possession, il en sera par nous dressé procès-verbal, pour servir à ce que de besoin.

Ainsi fait aujourd'hui, vingt quatre Août dix-huit cent vingt-huit.

Le Commissaire délégué pour la prise de possession
de la côte Occidentale de la Nouvelle-Guinée.

Signé, VAN DELDEN.

sieurs officiers ainsi que quelques membres de la commission scientifique, ne tardèrent pas à éprouver les suites fâcheuses de l'insalubrité du lieu qu'on avait choisi: des fièvres chaudes, des dyssenteries et des affections rhumatismales opiniâtres, décimèrent en peu de temps ces premiers occupants d'un sol vierge, bas et couvert d'épaisses forêts séculaires. D'abord, on n'attribua le fléau qui sévissait, qu'aux exhalaisons d'un sol récemment défriché, ainsi qu'au travail excessif et sans relâche, plutôt qu'au climat même de la contrée. Toutefois, une occupation de plusieurs années, pendant lesquelles la mortalité ne cessa d'exercer des ravages effrayants, fit prendre la résolution d'abandonner cet établissement et de le transporter sur un autre point de cette côte.

Le capitaine Dumont d'Urville, qui visita la baie du *Triton* en 1839, fournit quelques détails sur cette localité choisie par l'expédition néerlandaise. — »Le paysage de la baie Triton, dit-il, nous avait paru grandiose et pittoresque; celui du havre *Dubus* (Merkus) n'est ni moins accidenté ni moins varié, mais les terres paraissent plus riches, plus fécondes et beaucoup plus propres à la culture. Au pied de la montagne Lamanstjiri, on aperçoit de la rade un plateau affectant une forme triangulaire, et qui a été défriché à une époque peu reculée. C'est là que les Hollandais avaient établis *leur ville* (un poste) et fondé le fort *Merkus* (Dubus) en l'année 1829 (1828), lorsqu'ils tentèrent de coloniser la Nouvelle-Guinée. A droite la plaine paraît s'étendre, mais elle est couverte par une forêt épaisse

qui, du mouillage, masque entièrement l'embouchure de la rivière. Cet emplacement, resserré entre la mer et la montagne, dont les flancs perpendiculaires sont, cependant couverts en grande partie par une foule d'arbres verts, semble peu propre à la fondation d'un premier établissement. La terre y paraît féconde, mais la vue y est bornée. Dominé par les sommets qui le rétrécissent, les pluies doivent y être abondantes; les alentours sont bas et marécageux, la vie doit y être triste, et le climat peu salubre, à cause surtout du voisinage de la rivière, dont l'embouchure est garnie d'une forêt de palétuviers qui ont pris racine sur les vases et les sables que les eaux ne cessent de déposer, au moment où elles perdent leur vitesse en se mêlant à celles de la mer. Sans doute l'aspect de la vaste baie Triton, qui semble offrir un abri parfait aux plus grandes flottes du monde, et qui cependant a partout trop de profondeur pour permettre d'y mouiller, l'ancrage excellent que l'on trouve au havre *Dubus* (Merkus), dont les eaux sont si tranquilles que l'on pourrait y entreprendre, par tous les temps, les travaux de carénage qui s'exécutent seulement dans les bassins fermés; tous ces avantages, joints à la proximité d'un grand cours d'eau, fixèrent le choix des premiers fondateurs de ce comptoir; mais je crois qu'il eût été facile de trouver sur ces vastes terres, un point plus convenable sous le point de vue du climat, et qui eût présenté les mêmes avantages. La Nouvelle-Guinée est riche en plaines étendues où l'air peut se renouveler par les brises, dont les montagnes n'arrêteraient plus le cours;

ses côtes sont tellement découpées qu'elles doivent offrir à chaque instant des ports excellents; et enfin ces terres sont trop vastes et trop accidentées pour ne pas être arrosées par de nombreux cours d'eau."

Cette digression sur la prise de possession ainsi que sur l'aspect d'une partie de la côte occidentale, nous ayant détourné du narré succinct des tentatives faites par les navigateurs dans l'intérêt de la partie géographique de la Nouvelle-Guinée, nous en reprenons le fil.

Sous le point de vue géographique, ce sont principament les découvertes opérées dans la partie Sud-Ouest, durant le cours de 1835, par les schooners de guerre néerlandais *Postillon* et *Sirene*, qui présentent un grand intérêt. Le premier de ces bâtiments était commandé par le lieutenant de marine Langenberg Kool, le second par le lieutenant Banse. Cette expédition avait reçu la mission expresse de se rendre de Java à la Nouvelle-Guinée pour accomplir l'exploration de la Dourga: elle devait s'assurer, si effectivement c'était une rivière ou bien un bras de mer, et dans ce dernier cas, reconnaître si le détroit offrirait un passage sûr et commode entre les mers de l'Inde et l'Océan Pacifique.

Pourvus de ces instructions, les deux bâtiments mirent à la voile en Avril 1835 pour ce point de la côte Sud-Ouest, où l'on avait cru reconnaître l'embouchure d'une grande rivière désignée sous le nom de Dourga. Ils donnèrent dans cette ouverture en la remontant, faisant route dans la direction du Sud-Est et du Sud, et après une navigation de quinze jours, ils débouquèrent de nouveau en mer, à près d'un degré et demi du

*Valsche Kaap* (faux cap). Ainsi, fut résolue cette supposition erronnée des deux expéditions précédentes, et l'on acciquit la certitude que la terre dont le cap mentionné forme la pointe Sud-Ouest, est une île, à laquelle on donna le nom d'île du prince Frédéric-Henri, tandis que le nouveau passage reçut le nom de détroit de la Princesse Marianne.

En 1839, lors du voyage mémorable des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée* au Pôle Sud et dans l'Océanie, le capitaine de vaisseau Dumont d'Urville, après avoir visité la partie septentrionale de la Nouvelle-Hollande, dirigea ses corvettes vers la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée, et vint mouiller pendant plusieurs jours dans la baie du Triton: là, l'expédition s'occupa du relèvement de la baie, travail qui mérite d'être cité, surtout pour son exactitude; le reste du temps fut employé à parcourir les lieux abandonnés, depuis peu d'années, par la colonie Néerlandaise; puis, quittant brusquement cette côte, l'expédition française fit voile vers l'île de Céram.

Depuis ce temps, les journaux Anglais ont annoncé la tentative faite par le navigateur Earle, connu par ses courses aventureuses dans les mers de l'Inde et de la Malaisie, et ayant pour but d'explorer les terres de la Papouasie dans la direction du détroit de Torrès. Earle fit voile du port Essington, mais surpris par des vents impétueux, il eut le malheur de perdre son bâtiment et la vie dans ce détroit.

Le Moniteur des Indes de 1847 annonce que les journaux anglais contiennent une nouvelle qui a été

reproduite dans quelques journaux français et hollandais, et qui donne lieu à des commentaires de la part de ces derniers. Voici la teneur de l'article en question.

*The South Australian Register* annonce que le commandant du Schooner *the Bramble*, de la marine britannique, a pris possession de la Nouvelle-Guinée au nom de la reine Victoria. Cette circonstance, ajoute le journal que nous venons de citer, tend à confirmer la nouvelle déjà accréditée que le gouvernement anglais songe à former une colonie pénale dans cette île si vaste.

On a été informé plus tard, qu'en effet le *Bramble* et le *Castlereagh* de la marine royale anglaise avaient pris solennellement possession, au nom de la reine Victoria, de la partie de le Nouvelle-Guinée, située à l'Est de l'île Bristow, située par 9°12′ de latitude australe et 143°27′ longitude orientale de Greenwich. Cette partie est située hors des limites du territoire néerlandais à la Nouvelle-Guinée, qui ne comprend que la moitié Ouest de l'île, et ne s'étend, dans une direction Est que jusqu'au 140° degré de longitude orientale de Greenwich. On peut donc admettre comme inexact, l'article des journaux anglais qui ferait croire à une prise de possession de *toute* la Nouvelle-Guinée.

La rédaction du Moniteur des Indes fait à ce sujet la remarque »que les antécédants de nos voisins les Anglais dans l'Archipel des Indes, et le langage tenu constamment par les organes réputés ministériels, sont peu propres à inspirer la confiance (on se rappelle la prise de possession de Singapore en 1818 et celle de Laboean en 1846, ainsi que le ton peu amical de plusieurs jour-

naux); cependant l'usurpation de nos droits serait ici trop ouverte pour que nous puissions y ajouter foi. Aussi pourrait-on tout aussi facilement venir nous arracher les autres îles de l'Archipel, Java ou Sumatra, par exemple, car nos droits sur ces points ne sont pas plus incontestables que sur une partie de la Nouvelle-Guinée. Depuis un temps immémorial, une grande partie de la côte Nord-Ouest appartient à la Néerlande comme ressortissant au domaine du sultan de Tidor; les habitants de ces contrées en reconnaissent la suprématie, et paient régulièrement des tributs: aussi tous les ouvrages de géographie, tant étrangers que hollandais, sont-ils d'accord pour considérer comme hollandaise la partie Ouest de la Nouvelle-Guinée. Au reste toute espèce de doute à ce sujet se trouve levé par l'occupation de fait de ces contrées qui eut solennellement lieu en 1828."

## CHAPITRE XIV.

### CONNAISSANCE TRÈS-IMPARFAITE QUE NOUS AVONS DE LA NOUVELLE-GUINÉE. — INFLUENCE DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE SUR CETTE CONTRÉE. — MOEURS ET COUTUMES DES HABITANTS DE CETTE ÎLE.

La Nouvelle-Guinée est une île dont l'étendue est si vaste, que plusieurs années s'écouleront encore avant qu'on puisse être à même d'en apprécier toute la valeur, ainsi que tous les avantages qu'elle peut offrir, au moyen d'une exploration régulière, au commerce, à la navigation et à l'industrie. Cette grande terre n'a été reconnue des navigateurs européens que sur quelques points du littoral; on n'en connaît les habitants que par des communications peu nombreuses et de courte durée entre eux et les équipages d'un fort petit nombre de navires qui y ont atterri: encore n'ont-elles eu lieu qu'avec quelques hordes ou avec des tribus établies à demeure sur les côtes, ou bien s'y trouvant temporairement dans leurs excursions nomades; l'intérieur de la contrée n'a jamais été parcouru. Les aborigènes qui en forment la population, n'ont entretenu aucune relation directe avec les autres peuplades commerçantes de l'Archipel, et ce n'est que sur quelques points de la côte occidentale qu'on a trouvé des tribus

sédentaires, entretenant des rapports de trafic et d'échange des produits du sol avec les insulaires des *Archipels orientaux*. On en est réduit à des conjectures ou bien à des hypothèses plus ou moins vraisemblables sur la constitution physique de ce sol vierge, et la connaissance de ses produits se borne à un petit nombre d'articles; la science n'inscrit que pour mémoire l'acquisition d'un nombre très-borné d'individus du règne animal dont cette terre et ces forêts séculaires sont peuplées. Nous avons seulement des notions très-imparfaites sur les trésors que ce sol, fortement accidenté, s'élevant en plateaux et propre à contenir des productions métalliques très-remarquables, nous tient encore caché dans le sein de la terre. Ce grand groupe d'îles, remarquable sous tant de rapports divers, et surtout par sa position géographique à l'extrême orient de la vaste étendue des mers de l'Inde, est demeuré jusqu'à ces jours étranger au commerce européen: mais il excite aujourd'hui, plus spécialement, l'attention des nations policées et maritimes, chez lesquelles, par suite du formidable développement de leur industrie, le besoin s'est fait ressentir d'acquérir de nouveaux débouchés qui puissent rétablir le système régulier de l'équilibre entre la production et la consommation. Car, il faut en convenir, le développement industriel parait être parvenu à son apogée, et semble, en quelque sorte, avoir atteint la limite du possible auquel le génie inventif de l'homme puisse se flatter de parvenir.

Il n'est pas étonant dès lors que dans ces états où l'industrie manufacturière se trouve portée à une pro-

duction qui va bien au delà des besoins de la consommation, l'on prenne à temps des mesures qui puissent contribuer à augmenter l'écoulement des produits surabondants, et, à plus forte raison, vu que le chaumage dans les ateliers, devient souvent compromettant pour la tranquillité des pays dans lesquels l'industrie se trouve dévéloppée outre mesure.

Sous ce point de vue, l'Inde continentale, la Chine, le Japon, les îles du grand Archipel, l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Guinée attirent de plus en plus l'attention des nations productives de l'Europe et de l'Amérique du nord; elles sont assidûment à la recherche des moyens les plus propres à augmenter l'exportation de la surabondance des produits manufacturés, pour les importer dans les contrées d'au delà des mers.

Cette sollicitude des gouvernements européens, qui les porte à la recherche de moyens, d'augmenter les débouchés des produits industriels de leur classes ouvrières, ainsi que les encouragements accordés au commerce et à la navigation; ont contribué puissamment à activer, dans ces derniers temps, les rapports entre les contrées de l'Inde, demeurées inconnues depuis des siècles à l'Europe civilisée. La Nouvelle-Guinée a participé sous quelques rapports dans le développement général qui s'est fait ressentir de toute part, et cette contrée, totalement inconnue jadis, se prépare de nos jours à ne plus demeurer ensevelie dans l'abandon et l'oubli.

Nous venons de fournir un aperçu succinct sur l'état

présent de cette grande île, et l'on a pu se convaincre que nos connaissances sur cette partie de l'Inde Orientale sont encore très-imparfaites. Les renseignements acquis sur les peuples sauvages de la Papouasie, n'offriront pas non plus l'intérêt qui se rattache à l'histoire des Malais, nation réunie sous une même religion, régie par un pacte social commun, et chez laquelle la civilisation a fait des progrès rapides et soutenus. Pour donner au lecteur quelques notions des moeurs et des usages des habitants sauvages de la Nouvelle-Guinée, nous aurons recours aux renseignements fournis par les voyageurs qui visitèrent dans ces derniers temps différentes parties de cette contrée, et que nous emprunterons à cette fin aux relations publiées, ainsi qu'à des rapports soumis au Gouvernement par les membres de la commission scientifique, qui ont fait partie de l'expédition envoyée pour prendre possession de la côte occidentale de cette île: les rapports des lieutenants de marine Kolff et Langenberg Kool, ainsi que les indications fournies par les navigateurs français Duperrey et Dumont d'Urville, nous serviront aussi pour donner quelques indices sur ces habitants qui forment une des branches de la race polynésienne noire.

Les Papous ont généralement la tête étroite et déprimée latéralement. Leur visage forme ordinairement un ovale allongé: les pommettes sont peu saillantes; le nez est d'une grandeur ordinaire, mais fort large et plat, ce qui provient en partie de l'habitude qu'ils contractent, dès leur enfance, de porter quelque ornement aux ailes nasales, et ce qui tend à les élargir. Chez

quelques individus, le nez acquiert pareillement de la courbure et de la longueur par la pesanteur des objets qu'ils y suspendent constamment. Les narines sont larges et souvrent un peu de côté, selon que la partie inférieure du nez s'est plus ou moins écartée de la ligne de son développement naturel. La bouche est grande et ordinairement garnie de dents bien formées; mais souvent celles de devant ont été usées, de façon à les rendre triangulaires et pointues. Les lèvres sont très-épaisses. Tous ont les yeux de couleur foncée, assez grands, ouverts et brillants; le plus grand nombre a l'iris de l'oeil brun, peu d'entre eux l'ont noirâtre. Leur front est assez élevé; il est doucement arrondi et les protubérances frontales sont peu saillantes; mais les arcades sourcilières ont souvent beaucoup de saillie. Les ailes du nez qui sont percées, et la cloison nasale qui est souvent fendue, rendent la physionomie de ces hommes difforme et hideuse. Leur laideur est encore augmentée par leur barbe noire, crépue et inégale, et par le grand nombre de taches de peinture et de cicatrices que porte leur visage. En général, ce visage trahit un naturel faux, artificieux et vindicatif; on voit rarement des hommes à figure ouverte et intelligente.

Les femmes sont presque toutes fort laides: un petit nombre d'entre elles sont passables; ce sont ordinairement des filles dans la fleur de la jeunesse. La plupart des femmes ont les ailes du nez percées, et, de même que les hommes, elles y portent de petites chevilles ou des plumes. Leur tête est moins déprimée latéralement et a plus de rondeur que celle des hommes;

elles ont en général le nez large et épâté, la bouche remarquablement grande et les lèvres épaisses. Les jeunes femmes et celles d'un moyen âge ont les fesses tellement saillantes, grosses et charnues, que cette particularité a attiré l'attention de tous ceux qui ont eu des rapports avec les habitants de ces contrées.

Nous ne pûmes, dit M. Müller (1), avoir aucun renseignement sur la distribution du terrain ni sur les hameaux qui peuvent se trouver dans la partie méridionale des côtes de la Nouvelle-Guinée; de même, nous n'eûmes que bien peu de rapports avec les habitants du détroit de la Princesse Marianne; d'ailleurs leur langage était inconnu aux interprètes céramois que nous avions avec nous. Depuis, et en faisant voile au nord, nous vîmes, il est vrai, des habitations éparses dans des endroits isolés de la côte, et de temps en temps même nous aperçûmes quelques sauvages dans des canots assez près du rivage; mais en général le temps était trop défavorable pour nous permettre de descendre sur la côte: ce ne fut que sous le 1° degré 50 min. de latitude méridionale, que nous vîmes approcher de nous un grand nombre de canots montés d'indigènes, parmi lesquels il s'en trouvait quelques uns à qui la langue de Céram n'était pas tout à fait étrangère, et dont nos interprêtes entendaient de même quelque peu l'idiome. Ils nous donnèrent plusieurs de leurs flèches,

(1) *Verhandelingen over de Natuurlijke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen.* Partie géographique et ethnographique.

des arcs, des lances et des ornements, contre des pièces de toile blanche et de coton imprimé, des fichus, des grains de corail, de petits miroirs, des couteaux, des boutons de cuivre, des bouteilles vides, etc. Ils nous fournirent aussi quelques renseignements sur leur pays et nous montrèrent un fleuve, qu'ils nommaient Oetanata, où nous pourrions puisser de l'eau fraîche. Les onze jours que nous fûmes à l'ancre devant l'embouchure de ce fleuve, situé sous le 4°32′20″ de lat. Mér. et le 136°10′5″ de long. Or. (de Greenwich), afin de nous pourvoir de bois à bruler et d'eau, nous servirent à faire toutes les recherches possibles tant sur le sol et ses productions, que sur l'état social des naturels.

Un Papou d'une taille et d'une force athlétique, d'un âge mur, et dont la rudesse d'aspect était encore rendue plus hideuse par les nombreuses cicatrices de son corps velu et à l'état de nudité, se présenta comme le souverain du pays. Il se nommait Abrauw; quelques années auparavant il avait visité Céram dans les Moluques, et avait appris alors quelque peu la langue parlée par les habitants des côtes de cette île; ce qui fit que nos interprètes purent s'entretenir avec lui dans leur langue naturelle. Il semblait posséder une connaissance assez exacte de sa terre natale dans toute son étendue.

Remarquons aussi que, bien que cette contrée soit comptée appartenir au district de Koiwai, le terrain de la côte est partagé en plusieurs petits districts, dont on nous indiqua quatre, savoir celui de Lokahia, auquel

appartient Kajoe-mérah, l'île d'Aidoema, le district de Lobo, avec Mowara, et l'île de Nametotte avec celle de Sagil. Quoique les habitants de ces quatre petites provinces obéissent à différents chefs, on dit pourtant qu'elles sont assujetties au *radja* de Nametotte. On y trouve un grand nombre de hameaux isolés dont quelques-uns consistent en de bien pauvres cabanes.

Quant à la construction et la disposition des habitations, il existe une grande différence selon les divers lieux. Dans les districts du moins que nous visitâmes, où les habitants de la côte sont pour la plupart des mahométans, toutes les maisons sont d'une structure plus ou moins malaie, quadrangulaires, la plupart bâties sur le sol même, mais plus souvent à quelques pieds au dessus et reposant sur des poteaux. Quoique ordinairement peu grandes ou spacieuses et construites sans art et sans élégance, elles sont en général assez fortes, solides et très-bien fermées. Elles sont couvertes généralement d'atap de diverses feuilles de palmier; quelques autres que nous trouvâmes çâ et là dans les bois, avaient des toits d'écorce d'arbre. Les parois d'un grand nombre d'entre elles consistent en ais, ou bien en de simples pièces de bois, qui chez d'autres encore, sont couvertes d'écorce ou garnies d'atap. Il se voit quelquefois des jours ou fenêtres à ces habitations, le plus souvent cependant elles ne reçoivent d'autre lumière que par la porte. Ordinairement chaque maison est plus ou moins libre; pour peu que le terrain soit montueux, l'une est bien plus élevée que l'autre, et selon la position de l'emplacement elles ont leur entrée

de divers côtés. Dans l'intérieur, elles sont assez hautes pour s'y tenir debout, quoiqu'il y en ait quelques-unes qui ne présentent pas cette aisance. Le plus souvent une seule maison sert d'abri à plusieurs familles, quelquefois au nombre de dix à douze, d'où il résulte que fort peu de maisons se trouvent rassemblées en groupe; la plupart des groupes se composent de trois à six habitations, qui alors forment un village ou hameau, *moendoe*. Les plus grands ne se composent que de huit ou dix maisons. Tout cela ne se rapporte cependant qu'à la composition des villages Papous qui se trouvent le long de la côte, entre le 135° degré de long. Orient., depuis la pointe de Boeroe jusqu'au delà de l'île d'Adi, sous le 133° degré et peut-être plus loin encore. Les habitants de l'intérieur au contraire, appelés *Mairassis* par les peuplades de la côte, possèdent des maisons apparemment beaucoup plus tristes, conformément à leur degré de civilisation encore moins avancée.

Rendons-nous un peu plus vers le Sud-Est et près de l'Oetanata, pour contempler les habitations des naturels encore peu civilisés. Sur la rive gauche de ce fleuve et à son embouchure même, il se trouve sur le sable blanc du rivage plusieurs habitations appelées Oeta par les indigènes. Ce village d'Oeta est formé principalement d'un bâtiment très-bas et semblable à une grange, ayant plusieurs ouvertures d'une largeur inégale, qui lui servent d'entrées. Vu du dehors il nous parut d'abord comme une réunion de plusieurs petites cabanes placées l'une à côté de l'autre; mais en y entrant

nous n'aperçûmes qu'un seul espace oblong et sâle. On était occupé à faire rôtir ou griller, sur plusieurs petits feux qui ne répandaient pas peu de fumée, des écrevisses, des poissons, des bananes qui n'étaient pas encore tout à fait mûres, de grands morceaux de la moëlle farineuse d'un palmier sagou et d'autres mets. Cette grange semblait servir de demeure commune non seulement à un grand nombre d'hommes, mais encore à des cochons et à des chiens. Aucune natte n'y couvrait le sol sablonneux, où tous, jeunes et vieux, hommes, femmes, enfants et animaux domestiques, tous pêle-mêle, se trouvaient couchés, ou parcouraient la cabane en tous sens. Le bâtiment entier était long d'à peu près 30 mètres, large de 1,7 et haut de 1,4 mètre. La charpente consistait en de minces perches de bois et de bambous, mais au dehors le toit et les parois étaient couverts de nattes en feuilles de palmier. On voyait des bâtons posés çà et là sur le toit, apparemment pour empêcher les feuilles d'être emportées par le vent. Il semblerait que chaque famille a son entrée particulière dans l'habitation, entrée qu'il était impossible de franchir sans se courber jusqu'à terre.

Le hameau de Papous qui se trouve sous le lat. aust. de 6°15′, et où le l'illustre Cook aborda lors de son premier voyage autour du monde, nous est connu par la relation de M. Kolff qui le visita en 1826. Il trouva plusieurs cabanes répandues le long de la côte sablonneuse, ouvertes de tous côtés et couvertes de feuilles de palmier. En avançant dans l'intérieur, il aperçut encore quelques autres habitations plus gran-

des. La contrée, toute sauvage qu'elle était du reste, lui parut assez peuplée; mais il ne réussit pas à se mettre en rapport avec les habitants. Quoique réunis en groupes nombreux, ils semblaient très-craintifs et prenaient la fuite dès qu'on cherchait à s'approcher d'eux.

Dans le détroit de la Princesse Marianne nous ne vîmes, le long des côtes ni hameaux, ni cabanes habitées; l'unique trace visible d'habitation humaine était la charpente de quelques cabanes abandonnées, repandues ça et là dans les endroits secs des bois. Ces tristes restes consistaient le plus souvent en quatre poteaux, se croisant à quelque hauteur au-dessus du sol et servant de soutien à une autre pièce de bois posée horizontalement. La plupart n'avaient pas de toiture; deux cependant avaient du côté de la mer une espèce d'auvent, consistant en perches et branches d'arbre qui se croisaient et portaient encore quelques morceaux d'écorce d'acacia, arbre qui se trouve abondamment dans cette contrée. Ce toit atteignait jusqu'au sol; mais de l'autre côté ces cabanes se trouvaient sans aucun abri. Le tout n'avait pas en hauteur celle d'un homme ordinaire; elle n'était que d'un mètre environ. La largeur et la longueur étaient en proportion, de manière que ces cabanes ressemblaient bien plus à des chenils qu'à des habitations humaines. Le bois qui avait servi à leur structure ne portait la trace d'aucun instrument tranchant, et apparemment avait été arraché. Ces cabanes si simples et si grossièrement construites, avaient-elles un jour servi de demeure à des familles

entières, ou bien n'avaient-elles été dressées que pour offrir un abri momentané à quelque bande vagabonde? Auprès de quelques unes d'entre elles nous trouvâmes des débris de coquilles, de crabes, des écorces de cocos et des morceaux de bois brûlé, qui en partie semblaient ne s'y trouver que depuis peu de temps. Non loin de là vers l'ouest, au nord du détroit, nous rencontrâmes une troupe d'indigènes; mais le caractère faux et malicieux qu'ils laissèrent percer dès cette première rencontre, ne nous engagea guère de tenter une connaissance plus intime. Il fallait qu'ils eussent leurs habitations à bien peu de distance de l'endroit où nous les voyions, puisque peu d'heures après nos premiers coups de fusil, ils sortirent tout à coup des bois, étendant leur bras du côté de l'intérieur, et nous signifiant par leurs gestes qu'ils demeuraient de ce côté et nous invitaient à les venir rejoindre. Parmi un grand nombre d'hommes se trouvaient quelques femmes et des enfants, mais ils ne se montrèrent pas dans le détroit avec leurs canots. Le lendemain seulement il se présenta un seul petit esquif, tout près de la côte et ne portant que deux hommes qui ramaient debout. Toutefois, il se perdit bientôt dans les arbres d'une petite rivière. Ces rudes enfants de la nature ne mènent-ils toujours qu'une vie errante et vagabonde, ne s'arrêtant que peu d'instants au même endroit? Il est certain du moins que de tous les indigènes que nous vîmes dans la Nouvelle-Guinée, ceux-ci étaient les moins civilisés et qu'ils trahissaient dans leurs manières la plus brutale barbarie. Nous fûmes apparemment les premiers

Européens, et le *Triton* et l'*Iris* les premiers navires qu'ils eussent jamais vus.

La description détaillée que nous allons reproduire de la rencontre avec ces sauvages, est tirée des journaux des membres de la commission scientifique.

Les deux navires arrivèrent à l'embouchure du détroit de la Princesse Marianne dans l'après-midi du 21 Mai 1828, et jetèrent l'ancre à une profondeur de 8 brasses, à un mille environ de la côte septentrionale par 7°28″ de lat. mérid. et 138°58″ de long. orient. non loin de l'embouchure d'une crique d'eau douce citée par M. Kolff. Le même jour encore et puis la matinée du lendemain, des chaloupes partirent pour examiner la position et les productions du sol. Après quelques heures nous nous retirâmes, après nous être assurés que la rive était beaucoup trop basse et marécageuse pour prendre pied, et que l'eau de la crique, à marée basse, était saumâtre et d'ailleurs trop peu profonde pour pouvoir y faire provision d'eau pour le navire. On résolut pourtant de pousser plus avant dans le détroit à la marée montante. Vers midi et lorsqu'on était occupé à lever l'ancre, il parut tout à coup sept hommes d'une couleur très-foncée à l'embouchure du ruisseau; leur nombre monta bientôt jusqu'a dix-huit. Désireux de voir de plus près ces indigènes et de prendre, s'il était possible, quelques informations sur leur pays, le commandant envoya à terre une chaloupe bien armée, sous le commandement d'un officier; d'autres se joignirent à cette expédition.

Peu de temps après avoir quitté le vaisseau nous en-

tendions déjà les sauvages criant de toute leur force, et brandissant leurs arcs et leurs lances au-dessus de leurs têtes. Dès que nous nous approchâmes leurs cris devinrent de plus en plus vifs et ils tachaient déjà de parvenir jusqu'a nous en traversant la vase. Notre interprète ne comprit rien de leurs manifestations, et tout ce qu'il leur adressa dans un dialecte moitié Céramois, moitié Papou, en usage selon lui dans la partie plus septentrionale de cette île, ne servit de rien et leur parut tout-à-fait inintelligible. Ce qui perçait le plus dans tout leur vacarme, c'étaient les sons de *kaka*, *kaka*, *kaka-djewa*, *djewa njieuba*, *njieuba*, réitérés à plusieurs reprises, et tout ce que nous pûmes comprendre aux gestes dont ils accompagnaient leurs paroles, c'était leur invitation à venir les rejoindre à terre. Notre interprète céramois criait et gesticulait autant qu'eux-mêmes, en puisant en même temps quelques gouttes d'eau dans le creux de ses mains, dont il s'humectait la tête en témoignage de nos bonnes intentions. Quelques sauvages des plus rapprochés répondirent par les mêmes signes. L'interprète chercha alors à leur faire comprendre de se rapprocher de la chaloupe pour que lui aussi allât à leur rencontre. A une distance de la rive d'environ 25 pas l'interprète sauta dans la mer et s'avança vers eux, en leur signifiant par des gestes de se défaire de leurs armes, ce à quoi ils répondirent aussitôt en les enfonçant dans la vase. Dès que l'interprète et les plus avancés des indigènes se furent assez rapprochés, ce qui des deux côtés ne se fit qu'avec la plus grande circonspection, il leur offrit quelques pièces de

toile blanche, ce dont ils parurent fort réjouis. Il s'ensuivit quelques protestations de paix et d'amitié, c'est-à-dire que les sauvages embrassèrent l'interprète en criant bien fort, en cherchant à l'attirer à eux en dansant et en chantant. En attendant, la chaloupe se rapprochait, ce qui rendit les sauvages quelque peu méfiants et les fit rétrograder. Pour leur ôter toute crainte, le lieutenant Hugenholtz sauta aussi dans l'eau, courut à eux et noua connaissance avec quelques-uns des plus courageux, de ceux du moins qui s'étaient risqués le plus près de la chaloupe. Leurs sauts et leur tapage semblaient ne pas devoir finir, et leur joie augmenta encore lorsqu'ils se virent offrir de notre part plusieurs cadeaux, comme des fichus, de petits miroirs, des grains de verre, etc. Ils se donnèrent toutes les peines pour persuader à M. Hugenholtz et l'interprète de mettre pied à terre, invitation que ceux-ci ne crurent pas prudent d'accepter; les nôtres ne purent non plus décider les sauvages à monter dans la chaloupe. Cependant l'eau montant rapidement et poussant la chaloupe vers le rivage, ceux-ci se décidèrent enfin à accepter les cadeaux de la chaloupe, ce qui encouragea bientôt plusieurs autres à se rapprocher de même, de manière à nous environner en peu de temps de plus de douze personnes. Quelques uns d'entr'eux poussèrent l'audace jusqu'à entrer dans la chaloupe. Nous les gratifiâmes de toutes sortes de babiôles: l'un des nôtres ôta même sa veste blanche, un autre se défit de sa cravate, et un troisième coupa les boutons dorés de son habit et les partagea entre eux. Ils acceptèrent tout avidement,

mais la toile surtout leur parut agréable; les miroirs, par maladresse et par ignorance, se brisèrent pour la plupart à l'instant même dans leurs mains. Ils nous donnèrent en échange quelques lances, des arcs et des flèches, ainsi que plusieurs ornements de leurs oreilles, de leurs cheveux et de leur cou. Quelques uns offrirent des crabes qu'ils portaient sur le dos dans des corbeilles tressées. Ils nous examinèrent avec une grande curiosité, ainsi que nos habits, nos armes, surtout la chaloupe; ils s'en entretinrent continuellement et avec beaucoup de bruit et d'intérêt. De temps en temps ils regardaient avec des yeux pleins de larmes nos navires, dont la dimension et la forme semblaient les étonner. Ils criaient par intervalles aussi fort que possible dans la direction du bois, d'où leur répondaient plusieurs voix, aussi douces que sonores. Enfin ils blessèrent M. Hugenholtz et un des matelots. A notre grande douleur il ne nous resta alors autre chose à faire, que de tirer quelques coups de feu, afin de nous préserver de leur part de toute autre hostilité. Au premier coup ils se ruèrent les uns sur les autres comme des brutes, et se cachant sous l'eau autant que possible, ils ramperent vers le rivage.

La taille de ces naturels était en général d'une hauteur moyenne; ils étaient très robustes et d'un vigoureux aspect. Leurs mouvements étaient très-rapides et vifs. A l'exception de quelques ornements qu'ils portaient autour des reins, ils étaient entièrement nus. La couleur de leur peau était d'un brun foncé tirant sur le noir bleuâtre, mais chez les uns un peu plus clair que

chez les autres. Ils ne portaient point de traces de tatouage, mais ils avaient le corps et surtout la figure enduits d'une peinture noire et rouge, faite avec du charbon de bois ou de l'argile, ce qui rendait tout-à-fait abominable leur aspect, sans cela assez débonnaire. En outre quelques uns avaient une maladie de peau dégoûtante. Leurs yeux étaient d'un beau brun; le nez très-large aux uns, était chez d'autres long et effilé; ils avaient les lèvres épaisses; les dents ou blanches ou d'un brun très-sale. Leurs cheveux étaient noirs, laineux et courts; ils les avaient tous arrangés et ornés d'une manière différente: les uns les portaient très-courts, d'autres plus longs, et partagés en un grand nombre de tresses très-minces de la longueur d'un doigt; d'autres encore les avaient entrelacés de joncs jaunes, qui, chez la plupart longs d'un pied, pendaient par couples le long de leur visage. Chez plusieurs, les cheveux étaient réunis en une seule touffe sur le sommet de la tête; quelques uns enfin les avaient rassemblés en queue. La plupart avaient la barbe forte, à poils crépus et d'un noir de jais. Quelques uns avaient une moustache enduite en partie de terre d'un jaune d'ocre. Leur cou était entouré de cordes nouées auxquelles étaient attachés des morceaux de bois, des graines d'un fruit blanc, ou bien un grand nombre de cordes minces de la longueur d'environ un demi-pied supportant par devant de petits morceaux de bois. Nous en vîmes plusieurs dont les oreilles étaient ornées de grands anneaux de jonc; chez la plupart le lobe était lacéré en deux parties qui pendaient très-

disgracieusement le long de l'épaule. L'avant-bras était orné, chez quelques uns, de liens tressés de la largeur de 3 a 4 pouces, et, à ce qu'il parut, faits de joncs; la plupart portaient au bras un étui fait de brindilles très-minces, qui s'étendait depuis les mains jusqu'au coude. Selon l'interprète, cet étui servait de bouclier pour détourner les flèches. Autour du milieu du corps chacun avait une ceinture de la largeur de trois doigts environ, tressée, à ce qu'il nous parut, des fibres corticales d'un hibiscus ou de quelque autre malvacée. Par derrière, et là où cette ceinture avait son noeud, les filaments pendaient en guise de franges à la longueur de plus d'un pied. Les deux femmes qui se présentèrent à une distance de trente pas, étaient d'un aspect tout-à-fait repoussant. Elles aussi étaient entièrement nues, à l'exception d'un tout petit tablier fait d'écorce d'arbre ou de joncs. Leur stature était petite et grêle; elles avaient une chevelure courte et crépue et, à moins que nous ne nous soyons trompés, leur poitrine et leur figure, tout comme celles des hommes, étaient couvertes d'une graisse foncée.

Les armes de ces sauvages consistaient en de longs javelots, un arc et des flèches. Nous ne leur vîmes point de massue. Les javelots étaient tout entier en bambou, ou bien pourvus d'une longue pointe aiguë d'un bois de palmier fort dur, ou d'un ongle de *Casoar*. Quelques javelots avaient des crochets barbelés, attachés au manche avec de la résine ficelée. Les arcs consistaient en un morceau de bambou, et la corde était faite de joncs refendus. Les flèches faites de roseaux, étaient

munies d'une pointe de bois de palmier, fixée dans le jonc et attachée avec des filaments d'écorce. Lorsque les sauvages firent leur sortie, nous les vîmes tendant l'arc au dessus de leur tête, le baissant peu à peu, visant, puis lâchant la flèche. Le javelot le plus long qui, dans l'escarmouche nous tomba entre les mains était de 2 m. 5 d., le plus grand arc de 2 mètres; les flèches sont de 14 à 15 décimètres. En général, la structure des armes est assez ingénieuse, solide et d'assez bon goût, ce qui paraît bien étonnant vu l'état de nature rude et simple de ces créatures privées de tout commerce civilisé. Le coin de terre éloigné qui leur sert de demeure, n'est visité par aucun étranger qui puisse leur procurer des instruments de fer et les instruire dans l'art de perfectionner des objets de la valeur desquels dépend leur vie entière; malgré tout cela ils fabriquent des armes assez polies et assez bien travaillées à l'aide de leurs instruments imparfaits. Un des indigènes étant entré dans une chaloupe, nous montra une petite hache ou bien quelque chose qui y ressemblait; ce misérable instrument consistait en un morceau de bois rond d'environ un pied et demi de longueur, muni d'un morceau de fer très émoussé d'un centimètre carré; il attachait tant de prix à cette arme, qu'il ne la céda que bien malgré lui. Les paniers ou hottes dont la plupart se trouvaient munis, étaient d'une forme oblongue et plate, et avaient une largeur d'environ un pied et demi: aux deux extrémités étaient attachés une corde nouée autour de la tête, et à laquelle pendait la hotte.

Quelques uns y avaient de grands crabes, d'autres une certaine quantité de moules.

Jusqu'à quatre heures de l'après-midi nous ne vîmes plus aucun sauvage. Alors seulement nous crûmes apercevoir quelque mouvement dans les arbres élevés, et peu après nous découvrîmes en effet plusieurs hommes qui grimpaient dans les sommets des arbres, et qui nous épiaient çà et là par les ouvertures des branches et des feuilles. Cependant la marée était montée, et aussi loin que l'on pouvait voir, le bois était submergé. Très-curieux de l'effet que nos coups de fusil du matin avaient fait sur les naturels, nous nous rendîmes à terre vers le commencement de la soirée. En nous approchant du rivage nous vîmes tous les arbres occupés par des indigènes. Ils firent un bruit effroyable; ils sautèrent, gesticulèrent, et nous firent signe de la tête et des mains d'aborder. Notre interprète céramois à son tour ne cessait de leur crier, aussi haut et aussi distinctement qu'il put, que nous les attendions chez nous, en leur montrant en même temps des morceaux de toile blanche, des colliers de grains de verre et autres cadeaux pareils. Quelques-uns descendirent alors et parurent avec de grands rameaux dans les mains, devant le bois où ils étaient dans l'eau jusqu'au coude, et plusieurs même jusqu'au cou. Ils ne firent que des gestes en agitant les rameaux et en criant d'une voix perçante: *kaka*, *kaka*, *djewa*, *djewa*, — *njieuba*, *njieuba*, etc.

Le luitenant Langenberg Kool, qui fit une station de trois jours au mouillage près de la pointe Sud de l'en-

trée septentrionale du détroit de la Princesse-Marianne, aperçut des colonnes de fumée qui s'élevaient des bois. Deux de ses bâtiments donnèrent dans le détroit, et allèrent mouiller vers le soir à une assez grande distance de l'entrée, près d'une point située sur la rive septentrionale; là ils eurent connaissance de plusieurs pirogues des indigènes, mais aucune de ces embarcations n'acosta les bâtiments. Les sauvages avaient un aspect farouche que leur donnaient les couleurs rouge, jaune et noire dont leur visage était barbouillé. Chez quelques uns, le lobe inférieur de l'oreille était tellement allongé qu'il pendait jusque sur les épaules, et ils y avaient attaché toutes sortes d'ornements, tels que des coquillages, des morceaux de bois, et même des dents d'animaux. On leur distribua quelques présents, pour lesquels ils donnèrent en retour des noix de cocos. Les commandants des deux bâtiments, voulant alors se rendre auprès d'eux afin de tâcher d'obtenir quelques renseignements sur la contrée, se firent conduire par deux chaloupes armées vers l'endroit où ils se tenaient. Ils étaient déjà fort près du rivage, lorsque quelques uns des indigènes s'avançant vers eux, se jetèrent sur les chaloupes et firent tous leurs efforts pour les tirer plus avant sur le rivage: on voulut mettre obstacle à leur dessein, et on leur fit signe de les lâcher. Dans ce moment, un des sauvages se permit de tirer du foureau le sabre du lieutenant pendant qu'un autre saisissait la crosse de son fusil. Ces libertés excitèrent la méfiance des officiers, et leur firent songer à prendre à temps des

mesures pour leur défense. On coucha en joue les sauvages qui retenaient la chaloupe, et qui la lâchèrent immédiatement, ainsi que tout ce dont ils s'étaient emparés; puis ils se mirent à fuir avec précipitation en poussant de grands cris.

Les deux bâtiments ayant mis à la voile, toutes les pirogues passèrent de l'autre côté du détroit; bientôt il s'en joignit d'autres, de manière que le nombre des naturels s'éleva à plus de 500. Ils faisaient des gestes menaçants, et l'on voyait parfois une pirogue s'avancer près des bâtiments, pour venir reconnaître ce qui s'y passait: notre sûreté nous commandait de charger quelques pièces de canon à mitraille, afin d'être à même de repousser toute attaque nocturne; mais au jour naissant les sauvages étaient tous disparu.

Les habitants d'Oetanata, avec lesquels l'équipage du *Triton* eut des communications assez fréquentes, sont en général d'une stature moyenne. L'un des hommes les plus grands avait 1 mètre 75 centimètres de hauteur; la plupart ne dépassaient pas 1'60" à 1'70", et il y en avait de plus petits n'ayant pas plus d'un mètre 50. On ne trouva parmi eux d'hommes robustes que ceux qui étaient dans la force de l'âge: quant aux jeunes gens et aux vieillards, ils avaient pour la plupart les membres fluets et les jointures grosses; les enfants surtout attirèrent l'attention par la gracilité de leurs formes et la grosseur de leur ventre. Les hommes ont la voix forte et puissante, celle des femmes est ordinairement aiguë et criarde.

La couleur de leur peau est le brun-noir: quelques uns

l'ont un peu plus claire et d'une teinte brun jaunâtre; d'autres l'ont plus obscure, avec un reflet bleuâtre. Ces sauvages vont nus, mais ils parent leur corps de diverses ornements qui leur donnent souvent un aspect farouche et sauvage. La coutume de se peindre la figure et la poitrine avec des argiles noires, jaunes et rouges, coutume qu'on trouve généralement établie chez les habitants du détroit de la Princesse-Marianne, est beaucoup moins générale chez ceux d'Oetanata.

Pendant les premiers jours de la relâche sur cette côte, un grand nombre de pirogues entouraient la corvette; elles étaient chargées d'individus qui, avec des cris assourdissants, offraient de vendre tout ce qu'ils possédaient. Dans ces occasions ils montraient une grande vivacité d'esprit; ils observaient la manière de traiter de leurs compagnons sans perdre de vue ce qu'on leur offrait; ils mettaient un grand empressement à se rendre maîtres des objets qui étaient à leur convenance, pour qu'ils ne tombassent point entre les mains de leurs concurrents. Tout cela se faisait avec une célérité de mouvements et de gestes, qui leur donnait une originalité à laquelle on n'est point accoutumé, quand on a vu les peuples qui habitent la zône torride et dont la civilisation est peu avancée. Quel contraste entre ces manières passionnées, et le caractère calme et réservé des insulaires de l'Océan indien, et surtout l'apathique sang-froid des sauvages de l'Amérique méridionale. Ces sauvages enfants de la nature qui jusqu'alors n'avaient connu aucun frein, se familiarisèrent si vite avec nous par la continuité de nos rap-

ports mutuels, qu'au bout de quelques jours, ils ne témoignaient plus aucun étonnement lorsque nous nous rendions à terre auprès d'eux; et lorsqu'ils étaient à bord, ils parcouraient le bâtiment avec autant de sécurité, que s'ils eussent connu l'équipage depuis des années. A la fin, aucun d'eux ne portait plus d'armes, et l'idée que nous nous établissions parmi eux, leur semblait aussi flatteuse qu'agréable. La bonne intelligence qui régnait entre eux et nous, et le caractère inoffensif que nous leur trouvâmes, nous firent regretter que la côte, en cet endroit, fût tout-à-fait impropre à la fondation d'un établissement.

Leur principal aliment paraît consister dans la moëlle farineuse d'une espèce de palmier-sagoutier dont on rotit sur le feu de grandes pièces de 5 à 6 décimètres de longueur, sur 1½ à 2 décimètres d'épaisseur; en outre ils se nourrissent de poisson, de crabes, d'huitres et d'autres testacés; les végétaux se bornent à des noix de cocos, des bananes, des papayes, des citrouilles, des racines de jam, la canne à sucre, le piment et une espèce de limon sauvage. Les kanguros, les grandes roussettes et plusieurs espèces d'oiseaux satisfont à leur appétit incessant. Aussi leur plus grande occupation, c'est la recherche de ce qui sert à leur nonrriture.

Le commerce d'échange des habitants de la rivière Oetanata paraît se borner à l'écorce du *Massoy*, et ordinairement ils ne vont la chercher dans les montagnes que vers le temps de l'arrivée des traficants céramois. Ils ne recueillent point les noix muscade pas plus qu'ils ne pêchent le *tripang* ou le *caret;* c'est, dans toute la

force du terme, un peuple misérable et qui ne connaît que les besoins du moment; ils n'ont ni pots ni marmites ni rien qui ressemble à un ustensile de cuisine; le sel même leur est inconnu. Les armes de ces Papous consistent en arcs et en flèches assez longues, en lances et en casse-têtes; pour tout instrument de musique ils n'ont que le tambour.

Dans son récit fort intéressant sur la Nouvelle-Guinée, M. S. Müller nous apprend que les Papous répandus le long de la plage, au pied des montagnes qui bordent la côte, vers le 4e degré de latitude Sud, et en remontant de là vers le Nord, ont atteint un degré de civilisation plus élevé que ceux des parties méridionales. Depuis longtemps, les insulaires de la Grande-Céram, de Céram-laut, de Gisser, de Keffing, de Goram et d'autres îles des groupes orientaux, font un commerce suivi avec ces contrées, et les prêtres mahométans qui y sont venus de temps à autre, en ont attiré les habitants à l'Islamisme. Ces deux causes réunies ont modifié de différentes manières les moeurs de ces peuples; leur naturel s'est amélioré en partie, mais, d'un autre côté, il s'est perverti par les fraudes qu'ils ont apprises de ces étrangers.

Les peuples montagnards de l'intérieur forment une race d'hommes essentiellement différente des peuples du littoral, tant au physique qu'au moral. Ces montagnards sont connus sous le nom de *Mairassis* chez les habitants de la côte, qui eux-mêmes se donnent le nom de *Orang-Papoca* (1) pour se distinguer de ces

(1) Ces mots malais signifient, *homme à cheveux crépus.*

peuples de l'intérieur. Les habitants des côtes donnent à la Nouvelle-Guinée le nom de *Oekar-bene*, c'est à dire *Grande-terre*. Ayant plus d'énergie que les *Orang-Mairassis* et possédant de meilleures armes, ils se sont arrogé le privilège du commerce le long de la partie de la côte qu'ils habitent, et regardent les *Orang-Mairassis* comme un peuple qui leur est assujetti.

Les Papouas du district de Lobo et des îles avoisinantes sont, en général, moins forts et moins bien faits que les naturels d'Oetanata. Leur couleur est la même que celle de leurs voisins méridionaux: ils ont également les cheveux crèpus, courts et d'un noir fuligineux. Leur figure ne porte aucun ornement, et ils n'ont pas l'habitude de se peindre le corps de diverses couleurs. Ils sont tous plus ou moins vêtus: quelques hommes portent un mouchoir autour de la tête, une longue cabaye d'étoffe de coton, des culottes courtes et un *sarong;* d'autres, moins riches, n'ont autour des reins qu'un morceau de toile blanche ou de couleur. Quelques uns ont aux bras des anneaux de rottin tressé, et aux oreilles des ornements d'or ou d'argent. Les femmes portent également de ces petits ornements de métal, et en outre, elles aiment à se parer de verroterie de couleur. Elles sont communément vêtues d'un *sarong* qu'elles attachent au dessus, quelquefois au dessous du sein, et qui est fait d'une étoffe grossière bleue ou foncée. Parmi les jeunes filles il s'en trouve qui ne sont pas laides; mais les femmes un peu avancées en âge sont en général hideuses.

La caractère de ces habitants de la côte est en gé-

néral enclin à la défiance, et ils paraissent vindicatifs et avides. Au commencement, ils ne faisaient avec les équipages des bâtiments qu'un commerce d'échange, et n'attachaient aucune valeur à la monnaie; mais après avoir traité quelque temps, ils apprirent à connaître la valeur de l'argent, quoiqu'ils préférassent cependant toujours les marchandises.

Les étoffes de coton, les toiles et les mouchoirs, le cachou, le tabac, les outils de fer, du fil de laiton, de la verroterie, des poëlons de fer, des pots de terre, des jattes et des assiettes, tels sont les articles les plus recherchés: ils commencent déjà à forger eux-mêmes quelques outils de fer, art qu'ils ont appris des trafiquants céramois qui leur apportent du fer en barres, des fusils, de la poudre et du plomb, ainsi que plusieurs autres articles de moindre valeur, mais nécessaires aux besoins journaliers ou à leur parure.

Ces Papous ne sont pas non plus étrangers à l'art de la navigation: ils ont de petites pirogues à balancier qu'ils construisent eux-mêmes, et des bâtiments ou *prahoe* à voiles qui leurs sont fournis par les marchands de Céram, et sont construits dans les îles Key. Les Papous les emploient pour de grands trajets, et pendant des mois entiers ils n'ont pas d'autres demeures que les petites cabanes en feuilles de palmier dont ces bâtiments sont pourvus. Quelques grands *prahoe* ont deux mâts, mais la plupart n'en ont qu'un seul pourvu d'une voile carrée, faite de nattes ou d'un assemblage de feuilles de palmier.

La religion qu'ils professent leur défend de nourrir

des cochons; ils n'en mangent point la chair non plus que celle des tortues. La doctrine de Mahomet est depuis bien longtemps introduite chez eux; ils n'en ont cependant qu'une idée confuse et ils n'en connaissent pas l'esprit. Ils n'ont point de temples ni de prêtres, ne prient peut-être jamais, et s'inquiètent peu des cérémonies et des usages religieux.

Outre qu'ils connaissent la formule du serment en usage chez les Mahométans, ils ont une autre espèce d'affirmation sous serment qu'ils emploient lorsqu'ils se réconcilient entre eux. Ils prennent une arme quelconque, mais de préférence un sabre, qu'ils posent par terre, et ils jurent, les mains élevées et le visage tournés vers le ciel, que tout ce qu'ils disent est la vérité, et qu'ils accompliront fidellement leurs promesses, sinon qu'ils consentent à être poursuivis et détruits par cette arme. Ils enterrent leurs morts selon le rit mahométan, avec cette grande différence cependant qu'après l'espace d'une *nagaraika* ou année (c'est à dire, depuis le commencement d'une mousson jusqu'à la fin de la mousson suivante), ils exhument les ossements des morts et vont les déposer dans des cavités de rochers. Les habitants du hameau dans lequel le mort a vécu, se parent de leurs meilleurs vêtements, et ornés de plumes et de fleurs, ils passent plusieurs jours en festins et réjouissances: les frais en sont supportés par la communauté.

Les habitants des côtes méridionales et ceux d'Oetanata mettent le plus souvent leurs prisonniers de guerre à mort; les Papous de la baie d'Oeroe Langoeroe leur laissent la vie, mais les réduisent en esclavage.

Le cadre borné de notre écrit nous oblige à renvoyer, pour plusieurs détails relatifs aux usages, aux coutumes, aux fêtes qui ont lieu à la naissance des enfants, ou à l'occasion des mariages et des décès, ainsi qu'aux dialectes divers du langage des habitants, à l'ouvrage précité, où se trouvent des renseignements fort circonstanciés sur tous ces peuples de la côte: les détails que nous allons fournir encore dans ce précis sur la Nouvelle-Guinée, sont relatifs aux habitants de l'intérieur, que ceux du littoral désignent sous le nom de *Mairassis*.

M. van Delden nous apprend que les montagnards de l'intérieur sont d'une taille moyenne: ils sont robustes et plus vigoureux que les habitants du littoral; leurs membres sont musculeux, les traits du visage réguliers, la peau d'un brun obscur, les cheveux noirs, assez courts, ébouriffés et croissant sans aucun art; quelques uns ont une barbe épaisse. Ils vont complètement nus, sauf que les parties naturelles sont cachées par une bande d'écorce attachée autour des reins et passant entre les jambes. Ils portent des colliers faits de corde fabriquée avec les fibres d'une espèce d'écorce, et des anneaux de rottin tressé aux jambes et aux bras. Leur figure n'offre aucun ornement, ni peinture grotesque. Ils sont toujours armés d'un faisceau de longues flèches, d'un arc et souvent de plusieurs javelines, dont ils se servent pour la chasse des sangliers, des kanguros, des casoars et autres animaux dont ils se nourrissent; dans ces chasses ils font usage de chiens d'une petite espèce. Ils prennent le plus souvent les

oiseaux de paradis au moyen d'une espèce de glu fort visqueuse, dont ils enduisent les feuilles et les menues branches de certains arbres dont les fruits mûrs sont un appât pour ces oiseaux; ils tendent aux pigeons couronnés des lacets dans les bois, et vont chercher les perroquets dans le creux des arbres. Les Mairassis s'occupent surtout de recueillir de l'écorce de *massoy*, et ils vont à la découverte de ces arbres dans les forêts des montagnes, les abattent tout près de terre, et enlèvent l'écorce du tronc et des plus grosses branches; ordinairement ils la coupent en morceaux de deux pieds et demi de longueur sur trois à quatre pouces de largeur, et en forment des bottes: l'écorce la plus épaisse est la plus estimée. On trouve des arbres de *massoy* dont le pied a une brasse ou une brasse et demie de circonférence.

Les Mairassis font quelquefois des sacrifices au soleil; on leur voit prendre certains aliments; ils les élèvent au dessus de leur tête, puis ils les offrent à cet astre en prononçant quelques mots, après quoi ils jettent ces aliments sans en goûter. Quand ils font un serment, ils invoquent le soleil et le mont Lamantsjeri, d'où il résulterait qu'ils croient à l'existence de génies puissants qui résident, selon eux, dans ces corps si différents l'un de l'autre: ils les prennent à témoin de la sainteté de leurs serments, et consentent à être détruits par eux si ce qu'ils disent n'est point la vérité, ou s'ils manquent à l'accomplissement de ce qu'ils promettent.

Leurs mariages se contractent de la manière suivan-

te. Lorsqu'un jeune homme ressent quelque inclination pour une jeune fille, il va la trouver et lui fait connaître son désir de l'épouser; si celle-ci consent à sa demande, ils conviennent de l'époque à laquelle ils quitteront secrètement le toit paternel. Avant le temps fixé, le jeune homme se met à l'ouvrage et défriche un coin de terre, ordinairement à proximité de la cabane des parents de celle qu'il aime; puis ils saisissent l'occasion la plus favorable, s'enfuient dans les bois et emportent des provisions pour quelques jours. Aussitôt que les parents ont connaissance de leur fuite, ils en donnent avis à tous ceux qui leur sont alliés par le sang, et ils vont à la recherche des fugitifs qui sont promptement découverts; ce qui amène entre les deux familles un arrangement où se règlent les obligations de la dot. Ces préliminaires terminés, les jeunes gens se font, en présence de leurs parents et alliés, une petite incision au front et en font couler un peu de sang; cérémonie qui doit être imitée par tous les membres des deux familles.

En cas de décès, on observe les usages suivants. Lorsqu'un Mairassis meurt, le corps reste couché le premier jour dans la cabane. Tous les voisins se rassemblent et font retentir l'air de leurs gémissements. On construit au moyen de deux tréteaux de 4 à 5 pieds de hauteur, une espèce d'échaffaudage sur lequel l'on dispose un morceau d'écorce fort et épais: on lave ensuite le cadavre, on l'enveloppe d'une pièce de toile; puis on le dépose sous ce hangard où il est recouvert de feuilles de Pandanus; un petit feu qu'on entretient pen-

dant plusieurs jours suffit pour desécher le corps. Lorsqu'il est suffisamment sec, la famille prépare un festin; le cadavre est descendu de l'échaffaudage et placé sous un hangard, à une assez grande élévation du sol, les assistants se livrent à une joie bruyante et à des festins qui durent plusieurs jours, à l'expiration desquels on retire le corps de dessous le hangard; puis tous les assistants le portent dans la forêt, et le placent dans une caverne ou dans le creux d'un rocher où on le couvre de feuilles.

Les relations des voyages autour du monde, des capitaines français Freycinet et Duperrey, fournissent encore des notions sur les moeurs et les usages des Papous; mais attendu que ces indications reposent sur des communications avec les habitants *des côtes orientales de la Nouvelle-Guinée* ainsi que des îles nombreuses de cet archipel, nous renvoyons le lecteur à ces données, ne pouvant comprendre celles-ci dans notre précis sur *la côte occidentale, partie néerlandaise de la Papouasie.*

## CHAPITRE XV.

### ASPECT DU PAYS; COMMERCE ET PRODUCTIONS DE LA NOUVELLE-GUINÉE. — COUP-D'OEIL SUR L'HISTOIRE NATURELLE (1). — CONCLUSION.

La partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée, depuis le 132°80′ et peut-être plus à l'Ouest encore jusque vers le 135°30′, offre une côte élevée et bordée de rochers. En quelques endroits, et surtout au fond des grandes et des petites baies qui sont nombreuses, l'on voit de petites plaines bordant la plage, tandis, que dans d'autres lieux et particulièrement dans le voisinage des caps, le pied des montagnes s'élève perpendiculairement au dessus des bords de la mer. Vers la même longitude de 135° et dans la direction du sud, les montagnes s'éloignent insensiblement de la côte, et font place à une grève unie et spacieuse qui se prolonge jusqu'au détroit de Torrès, et ne présente à la vue qu'un immense désert. Tout-à-fait au sud, l'oeil n'aperçoit pas la moindre trace d'élévation dans le ter-

(1) La presque totalité du contenu de ce chapitre, est un extrait sommaire des rapports et des notices fournis par les officiers de la Marine Royale et par les naturalistes, qui ont fait partie des expéditions à la Nouvelle-Guinée.

rain: mais à partir du 5°30′ de latitude, on découvre par un temps clair, fort loin dans l'intérieur du pays, une haute chaîne de montagnes qui devient de plus en plus visible à mesure qu'on avance vers le Nord à 4°30′, et qui prend alors un aspect majestueux. Quelques uns de leurs sommets paraissent même s'élever au dessus de la limite des neiges éternelles, car on ne peut assigner d'autre cause à l'éclat des couches blanches et resplendissantes dont les cimes et les crêtes de ces hautes montagnes sont couvertes. Au reste, pendant le jour, la vue de ces montagnes n'est pas distincte, parce qu'elles sont environnées de nuages; mais le matin, immédiatement avant ou après le lever du soleil, on les voit se prolonger jusqu'à une grande distance, et elles offrent alors une masse imposante.

L'aspect que présentent ces chaînes de montagnes est aussi remarquable que varié; celle qui se développe au loin dans l'intérieur du pays, n'offre en général à la vue que des ondulations assez douces. Parmi les montagnes les plus hautes, il s'en trouve un certain nombre dont les larges sommets forment des plateaux étendus. A en juger par leur élévation, il doit régner sur les unes une température froide, tandis que d'autres jouissent d'une atmosphère tempérée. Les hauteurs qui bordent la côte plus au nord sont d'un aspect âpre et sauvage, et les rochers qui en forment la masse élancent assez souvent dans les airs leurs aiguilles semblables à des clochers, ou étalent aux regards leurs flancs profondément déchirées.

Tout-à-fait au Sud, vers le 6°40′, où les terres sont

basses et marécageuses, le rivage est bordé d'un large banc de vase qui limite de chaque côté l'entrée du détroit de la Princesse-Marianne et se prolonge dans la direction du midi en contournant le *Valsche Kaap*.

Les îles situées le long de la côte offrent généralement le même aspect physique que les terres dans le voisinage desquelles elles se trouvent: là où celles-ci sont basses, les îles le sont également, et lorsque le sol de la côte est élevé, celui des îles l'est aussi. C'est dans le voisinage des côtes élevées que se trouve le plus grand nombre d'îles et d'îlots, séparés du littoral par des canaux ou des détroits.

Le calme qui règne presque toujours dans ces lieux, qui doivent leur existence aux convulsions aussi violentes que subites de la nature; la vue de ces nombreux rochers aux formes variées et aiguës, dont les masses contrastent avec la verdure des forêts et des broussailles; la lutte incessante de cette végétation vigoureuse contre le sol compact et pierreux de la côte, en dépit duquel elle s'étend de plus en plus; ces vastes nappes d'eau d'un bleu foncé, dont la surface légérement agitée, mais le plus souvent unie comme une glace, est débarassée de toute impureté par l'éternel mouvement du flux et du reflux, et dont la limpidité permet à l'oeil de plonger à d'immenses profondeurs, tout cela produit sur le spectateur une impression ravissante. Mais lorsque le soleil, à son lever ou à son déclin, lance obliquement ses rayons étincelants sur les pentes abruptes des montagnes voisines, qu'il en éclaire quelques unes d'une lumière ardente, tandis que d'autres sont

presque encore plongées dans les ténèbres, il en résulte des effets que la parole ne peut décrire, et que tous les moyens de l'art ne sauraient représenter (1).

Parmi les nombreuses embouchures des rivières que l'on aperçoit en rangeant la côte, il en est quelques unes d'une largeur considérable. Les sources de ces grands cours d'eau sont vraisemblablement situées à une grande distance dans l'intérieur des terres, puisque, dans la partie méridionale de la Nouvelle-Guinée, la ligne de partage des eaux est fort éloignée de la côte occidentale.

L'entrée septentrionale du détroit de la Princesse-Marianne, dont le lieutenant de marine Langenberg Kool vérifia l'existence, a près de deux milles géographiques de largeur. A partir de là, et à mesure qu'on avance, il se retrécit, de manière à n'avoir plus qu'un quart de mille vers le milieu de sa longueur, et, même un peu plus au sud, il n'a plus guère qu'un sixième de mille; vers l'extrémité méridionale il a près d'un demi-mille. L'eau a de 4 à 10 brasses de profondeur à la marée basse; dans toute l'étendue du détroit, les rives sont basses et marécageuses; mais en quelques lieux, le sol s'élève un peu au dessus de la surface des eaux et il est assez sec. Partout, l'oeil n'aperçoit que des forêts d'un aspect uniforme; le long du rivage, elles sont dépourvues de grands arbres. Sur quelques

---

(1) Pour les détails de l'aspect de la côte Est, ou havre de Dorey, voir la Relation du *Voyage autour du Monde de la Coquille*, par le Capitaine Duperrey, *Zoologie*, *Vol.* 1. *p.* 436.

points, ce désert est bordé d'une lisière de glaise molle. Presque partout on peut accoster les rives du détroit, avec d'autant plus de sûreté que la profondeur augmente et diminue avec une grande régularité. Des deux côtés du rivage, le détroit reçoit un grand nombre de petites rivières; quelques unes d'entre elles fournissent de fort bonne eau pendant le jusant; mais elle devient saumâtre, aussitôt que le reflux se déclare à leur embouchure; elles sont assez profondes pour qu'une chaloupe chargée puisse y entrer à la marée la plus basse, et les bâtiments peuvent mouiller tout près du rivage dans le détroit.

Les montagnes qui forment la côte, en remontant vers le Nord, se distinguent par la rudesse et l'âpreté de leurs contours. Ici, l'oeil n'aperçoit de toutes parts que des rochers aigus aux formes anguleuses, aux flancs escarpés et nus, crevassés et à cavernes profondes, tandis que tous les endroits où le sol a pu retenir le détritus d'autres substances, ces montagnes sont couvertes d'une couche d'humus plus ou moins épaisse. Plus loin, dans le pays, il doit exister des montagnes qui renferment des couches d'argile fort étendues, car cette substance compose principalement le lit des rivières, ainsi que le fond de la mer près des différentes embouchures.

Dans aucunes des parties du littoral visitées par les bâtiments envoyés en reconnaissance à la Nouvelle-Guinée on n'a trouvé ni marché ni bazar. Les marchands étrangers qui arrivent sur ces côtes vont, pour trafiquer, d'une baie à l'autre ou de village en village, pour re-

chercher les articles de commerce qui leur conviennent et faire des échanges avec les habitants. Il existe depuis un temps immémorial, parmi les insulaires des Moluques qui se rendent dans ces parages pour y trafiquer, des conventions en vertu desquelles les habitants de certaines îles ont exclusivement le droit de faire le commerce avec quelques uns des points du littoral de la Papouasie. Qu'un *prahoe* des Moluques aborde pour la première fois, par hasard, à quelque partie de la côte, il n'en faut pas d'avantage pour acquérir ce privilège; dès lors les trafiquants la regardent comme leur propriété, et tâchent d'en éloigner toute concurrence: ils vont même jusqu'à confisquer une partie des cargaisons de ceux qui dépassent les limites des districts qu'ils se sont arrogé.

Indépendamment du commerce en armes à feu, en munitions de guerre, en étoffes, en denrées et en produits du sol, il se vend aussi des esclaves que les commerçants débarquent secrètement, et dont ils tâchent de se défaire dans les îles de l'Archipel où les autorités européennes ne sont point établies, principalement à Bali.

La Nouvelle-Guinée est trop peu connue, pour qu'il soit possible d'énumérer toutes les richesses que ce sol, couvert d'une végétation puissante et active, est à même de fournir au commerce d'exportation. Les arbres de haute futaie y sont immenses, par la circonférence de leurs troncs et par leur élévation de 150 à 180 pieds de hauteur; les plantes affectent des formes colossales semblables, et des lianes vigoureuses enlacent forte-

ment de leurs tiges robustes, les rameaux des grands arbres jusqu'au faite de leur couronne, formant de la sorte un réseau de troncs, de tiges et de verdure qui rendent ces voûtes de feuillage presque impénétrables aux rayons du soleil. Aussi, dans toutes localités où les indigènes ne sont point encore parvenu à se frayer des sentiers, le voyageur ne saurait s'aventurer pour y pénétrer; tous ses efforts pour se frayer un passage seraient vains et demeureraient sans succès, dans ces forêts que des siècles ont respectés.

Tout ce que nous savons sur cette terre de promission, se borne aux indications recueillies par le petit nombre de voyageurs qui y ont attérie. Quoique plusieurs des productions que le règne végétal et animal peuvent fournir spontanément, soient complètement négligées par les naturels, il n'en est pas moins certain qu'on en peut énumérer, dès à présent, un grand nombre. Comme substances alimentaires se présentent en premier lieu non seulement le sagoutier et le cocotier, mais aussi le maïs et le riz, le chou caraïbe, la canne à sucre, les ignames, l'aubergine et trois espèces de bananiers. L'écorce du *Poclasarie* et du *Massoy* est recueillie en grande abondance par les indigènes qui en forment des paquets, et qui vendent cette écorce d'un goût amer, aux trafiquants chinois et céramais; l'une et l'autre sont fort recherchées comme médicament: on dit même que le *massoy* est un fébrifuge excellent, et qu'il peut être administré aux mêmes fins que l'écorce du quinquina; on s'en sert aussi en Chine et dans l'Archipel pour faire des frictions; il échauffe et fortifie les par-

ties du corps attaquées de paralysie. Deux espèces de muscadiers sont fort communes: la noix de l'espèce sauvage est très-petite, sans odeur aromatique, et de forme allongée et pointue; l'autre est la vraie muscade ronde, susceptible d'acquérir les qualités de la muscade cultivée; puis viennent les citronniers, les orangers, les cotonniers, le gingembre, les piments, etc. Les naturels cultivent le tabac pour l'exportation; ils soignent aussi la culture de quelques plantes farineuses du genre des haricots, dont ils font usage comme aliment. Ils s'occupent plus ou moins de la pêche du poisson, du *caret* ou tortue, du *tripang* ou bèche de mer, des perles et des huitres nacrées, articles qui leur servent d'objets d'échange avec les trafiquants céramais et chinois. Plusieurs espèces de grands arbres, dont le nombre est fort considérable, mais dont on ne connait point encore les propriétés, pourraient être utilisées dans les arts ou servir aux constructions: en somme, cette vaste contrée offre un champ illimité à explorer, dans toutes les parties des trois règnes de la Nature.

On n'a connaissance que d'un petit nombre d'objets d'histoire naturelle de cette contrée: ceux-ci ont été recueillis par nos naturalistes voyageurs sur un très-petit nombre de points de la côte occidentale, ainsi que pendant une station de peu de jours faite par l'expédition française de la corvette *la Coquille*, au havre de Dorery, côte orientale; aussi la Faune de l'intérieur de cette vaste contrée nous est-elle complétement inconnue.

Les mammifères qui ont été trouvés sur les côtes où on a atterri, offrent, à un petit nombre d'exceptions près, les caractères remarquables des animaux à bourse ou *Marsupiaux* de la Nouvelle-Hollande. Des *Kanguros* (1) semblables par leurs formes, mais qui diffèrent spécifiquement, y vivent par troupes, et on y a découvert aussi, dans cette famille, un genre nouveau dont les espèces vivent habituellement sur les arbres; ceux-ci ont été indiqués par nos naturalistes sous le nom de *Dendrolagus* (2): puis des espèces nouvelles des genres *Phalangista* et *Perameles;* enfin une fort petite espèce de *Petaurus* (Belidea), mentionnée par les naturalistes anglais sous le nom de *Belidea ariel*, et que M. Müller avait désigné erronément comme le jeune âge de *Belidu sciurea*, espèce qu'on trouve à la Nouvelle-Hollande. L'intérieur et les plateaux élevés desquels découlent les rivières nombreuses qui baignent cette vaste contrée, récèlent sans doute plusieurs grandes espèces que nous ne connaissons point encore.

La Nouvelle-Guinée paraît être fort riche en oiseaux; elle semble même pouvoir rivaliser, sous ce rapport, avec les îles de l'Archipel les mieux partagées. Ceux qu'on connait viennent prendre rang dans plus de 60 genres de la série ornithologique, et parmi ceux-ci se trouvent des représentants du plus grand nombre des genres d'oiseaux admis dans nos systêmes de nomencla-

---

(1) *Hypsiprymnus Brunii.* Verhandelingen etc. p. 21.

(2) Voyez *Dendrolagus ursinus* et *inustus.* Verhandelingen etc. partie Zoologique, pl. 19 et 20.

ture. La classe des *Rapaces* y est fort peu nombreuse en espèces; par contre, celle des *Perroquets* offre une multitude de genres et d'espèces remarquables par leur grande taille, ou par les dimensions excessives du bec. C'est la patrie des *Cacatoes* (1), des *Macroglosses* (2), des

(1) *Cacatua triton.* Cette espèce, que M. Müller avait jugé identique de celle connue sous le nom de *Psittacus galeritus* de la Nouvelle-Hollande, se trouve être une espèce distincte, inédite.

Pour les proportions du corps elle est moins grande que le *P. galeritus*, mais les pieds et le bec sont beaucoup plus forts et plus vigoureux; les mandibules sont grandes et bombées. La région ophtalmique est plus étendue du côté de l'orifice de l'ouie. Les ailes sont fort courtes, et l'extrémité de celles-ci ne dépasse point la moitié de la longueur de la queue. Le plumage de ces deux espèces n'offre presque point de dissemblance. Sa patrie est la Nouvelle-Guinée.

Cacatua aequatorialis. Cette espèce nouvelle ressemble beaucoup au *Psittacus sulphureus* des méthodes; elle est un peu plus grande; le bec est d'un tiers plus fort, il est aussi plus bombé; la nudité ophtalmique est plus étendue et les plumes qui recouvrent l'orifice de l'ouie sont d'un jaune vif; tout le reste du plumage est absolument semblable à celui du *P. sulphureus.* Ce dernier est répandu dans toutes les contrées situées au sud de l'Equateur; tandis que l'espèce nouvelle que nous venons d'indiquer n'habite que les contrées au nord de la ligne, depuis la partie septentrionale de Célèbes et de Halmahera jusqu'aux îles du nord de la Nouvelle-Guinée.

(2) *Macroglossum alecto.* Cette espèce a déjà été indiquée par nous. Elle est d'un tiers moindre dans toutes ses dimensions que *P. gigas* des catalogues méthodiques.

Une troisième espèce de *Macroglosse*, que nos naturalistes n'ont pu se procurer à la Nouvelle-Guinée, mais que les naturels leur ont désigné comme étant beaucoup plus grande que le *P. gigas*,

grands *Loris* qui se distinguent de leurs congénères par le noir intense de leur plumage, comme les *Vasa;* ou bien ce noir est marqué et relevé par des teintes d'un rouge cramoisi, comme dans le *Perroquet de Pictet:* on y trouve aussi ces pygmées de la famille nombreuse des *Psittacidae*, dont la taille est moindre que celle de notre moineau d'Europe, et que l'oeil ne saurait distinguer parmi le feuillage des arbres touffus et de haute-futaie où ils se tiennent habituellement (1). Plusieurs oiseaux de la grande famille des *Corvidae*, dont l'Australie fournit les types, s'y montrent sous des formes différentes. Les bruyants *Calaos* couvrent de leurs troupes nombreuses, les cimes des figuiers d'espèces différentes dont le nombre est fort considérable dans cette région. Le vol lourd de ces oiseaux, joint à l'action de l'air qui s'engouffre dans les cavités de la mandibule inférieure du bec, de même que dans les tissus cellulaires de la mandibule supérieure, suscitent un bruit retentissant comme le souffle précurseur de l'ouragan. Sur cette terre, ainsi que dans plusieurs îles plus ou moins distantes des côtes de l'île principale, vivent non seulement toutes ces espèces déjà connues et indiquées comme types des sous-genres des *Pa-*

---

est, selon leur dire, pourvu d'une queue fort longue et conique, et les deux pennes du milieu dépassent des latérales de quelques pouces; ils assurent que son plumage est noir. Ce sont là tous les renseignements qu'on a pu obtenir concernant cette espèce remarquable.

(1) Voyez *Nasiterna pygmea.* Voyag. de l'Astrolabe, atlas pl. 21.

*radisiers*, mais aussi plusieurs espèces inédites, découvertes récemment, et dont le brillant plumage ainsi que la nouveauté et l'élégance des parures, offrent des échantillons du luxe que la Nature s'est plu à répandre sur la livrée de cette famille d'oiseaux. Quoique les immenses forêts de la Nouvelle-Guinée manquent de graminées et de petits insectes, on y trouve cependant un grand nombre d'espèces de la famille des *Muscicapidae:* mais elles appartiennent toutes, soit à des genres de grande taille déjà connus, soit à des groupes nouveaux, également d'une forte structure rostrale, tandis que des insectivores très-petits ne s'y présentent point, et que le genre *Sylvia* n'y est, à ce que je sache, pas représenté. On n'y voit non plus aucun *Pic*, aucune espèce de *Barbu* ni de *Pie-grièche*. Par contre, ce sont les contrées les plus riches de tout l'Archipel en espèces des grandes familles des *Colombidae* et des *Gallinae*. Les *Gouras* (*Lophyrus*), Pigeons couronnés d'une grande taille, ainsi que les *Mégapodes*, dont les oeufs déposés sous des monticules de matières fermentescibles éclosent par l'action du chalorique, peuplent la lisière de ces vastes forêts séculaires. On ne voit nulle part, dans l'Archipel malais, des *Podargues* d'une taille aussi grande que dans la Papouasie; elle est particulièrement très-riche en espèces de la grande famille des *Melliphagidae*, ainsi que de tous ces oiseaux qui se nourrissent du nectar des fleurs ou qui vivent des petits insectes cachés dans leur calice. En somme, l'ornithologiste trouvera dans l'intérieur de cette grande île un champ d'exploration riche et complétement nouveau à étudier.

Un grand nombre de *Sauriens*, d'*Ophidiens*, de *Chéloniens* et de *Batraciens* nouveaux, ou la plupart d'espèces inédites, peuplent ces contrées, et ont été rapportées de quelques points du littoral visités par nos naturalistes. Les mers, mais surtout les baies nombreuses des côtes, sont aussi très-riches en poissons; toutes les bouches des fleuves offrent aux indigènes une quantité prodigieuse d'espèces propres à servir d'aliment, et que ces peuples font sécher pour leurs besoins, ainsi que pour leur servir d'objet de trafic.

Des papillons décorés de couleurs fraîches et vives, couvrent partout les plantes et les buissons. Des insectes aux formes diversifiées, souvent bisarres, ou qui s'offrent à la vue, ici comme des prolongements branchus, là comme immitant à s'y méprendre des feuilles vertes, ou bien un feuillage pâle et terne, gercé par les rayons d'un soleil ardent; des coléoptères dont la Nature s'est plu à peindre les élitres de teintes brillantes, imitant l'éclat radieux des pierres précieuses, ou les reflets variés des différentes sortes de métaux; des coquilles terrestres et fluviatiles, parmi lesquelles un fort grand nombre sont inédites: tout cela abonde dans cette contrée, et cette partie des regions intertropicales, où les mers sont échauffées par une température toujours intense, récèle en outre une multitude d'espèces rares de testacés. Par cet aperçu, quoique sommaire et rapide, on peut toutefois concevoir de quel haut intérêt pour les sciences naturelles serait une exploration régulière et scrupuleuse de la Nouvelle-Guinée, ainsi que des archipels nombreux dont cette grande terre est entourée.

En terminant cet ouvrage, qu'il me soit permis d'ajouter quelques réflexions.

Il est, ce nous semble, désirable que le Gouvernement ne tarde pas plus longtemps à établir des postes militaires et des factoreries pour le commerce, dans les parties de ses possessions qui sont comprises dans le rayon de la Nouvelle-Guinée, dont les archipels orientaux forment une dépendance naturelle; que ces mers soient par lui purgées et mises à l'abri du brigandage et du pillage des écumeurs fainéants, aux déprédations desquels elles sont sans cesse exposées; enfin, qu'il assure aux habitants des petites îles les moyens d'exercer leur trafic et leur industrie sans entraves, et que ceux-ci soient protégés contre les vexations qu'ils subissent de la part des caboteurs malais, attirés vers ces îles plus souvent dans des intentions malveillantes qu'avec le dessein de s'y livrer à un commerce honnête et intègre. Que, par un motif d'économie dont les conséquences sont souvent désastreuses, et qui trop souvent déjà ont exercé leur influence fatale, l'autorité coloniale ne laisse point échapper l'occasion opportune qui lui est offerte, pour organiser son pouvoir dans ces parages sur des bases solides et durables, car, l'exécution de tout cela est encore facile aujourd'hui, secondée qu'elle se verra par la sympathie des populations indigènes à se ranger volontairement sous l'égide de son protectorat, attendu que les bonnes dispositions, émises à cet égard par tous les habitants des archipels orientaux, ne laissent

rien à désirer. Parmi ces populations, comme nous venons de le voir, *les voeux sont unanimes dans la demande qu'ils adressent au Gouvernement, pour obtenir l'assistance et la protection du pouvoir européen, et pour se mettre complétement sous sa dépendance.*

En tardant plus longtemps de répondre à ces voeux, ainsi qu'en différant d'étendre et de consolider le pouvoir acquis et incontestable de la Néerlande sur cette vaste étendue des mers orientales et de la Nouvelle-Guinée, des difficultés graves pourraient surgir inopinément, et présenter *à l'occupation de fait* des entraves de nature à en rendre l'exécution plus difficile, peut-être même impossible. Ce qui jadis eut lieu lors de la prise de possession de Singapore, les faits qui viennent de s'accomplir à l'égard de Laboean et de Serawak, méritent assurément que l'autorité fixe toute son attention et porte toute sa sollicitude sur ces parties si intéressantes de nos possessions dans les parages orientaux, car celles-ci, sans aucun doute, sont appelées à exercer par la suite une fort grande influence sur les transactions commerciales dans ces mers, lorsque, comme nous venons d'en faire la remarque, une voie maritime plus directe et un commerce plus étendu auront établi des rapports nombreux ainsi que des relations suivies, entre les vastes terres de l'extrême Orient et de l'Australie, et les contrées populeuses au nord de l'Equateur; rapports commerciaux qui déjà ont acquis un certain degré d'importance, et qui dès à présent méritent qu'on leur accorde la protection à laquelle ils ont droit de prétendre.

Et lors même que les empiétements d'un commerce rival seraient mis au rang des dangers sans motif apparent, ou bien si l'on voulait qualifier nos réflexions d'idées chimériques, il n'en est pas moins à craindre, qu'en remettant indéfiniment à d'autres temps pour s'en occuper, et qu'en passant à l'ordre du jour sur l'établissement de fait et permanent dans les contrées, jusqu'ici encore *abandonnées et négligées* de nos possessions dans les mers de l'Inde, le Gouvernement ne perde beaucoup dans l'opinion favorable que ces peuples ont de sa puissance.

Une occupation permanente de ces contrées serait aussi recommandable sous le point de vue d'une *économie prudente*, attendu, qu'aujourd'hui, cette *occupation de fait* ne requièrerait que des dépenses modérées, et que la surveillance du pavillon protecteur ne nécessiterait point le déploiement d'une force militaire considérable. Mais lorsque la piraterie deviendra menaçante dans ces parages; qu'elle levera insolemment la tête comme à Céram; qu'elle deviendra inquiétante pour le grand commerce, comme à Bali; lorsque des *radja* insoumis leveront l'étendart de la révolte; lorsqu'ils se rendront les maîtres de l'une des grandes îles de cette partie de l'Archipel, et que la foi musulmane leur prêtera un grand ascendant sur les vrais croyants: alors le commerce de cabotage se verra anéanti, et le grand commerce éprouvera des pertes sensibles par la destruction de ses vaisseaux et le pillage de ses cargaisons: le vil trafic des esclaves s'ouvrira un nouveau marché, où seront exposés en vente chrétiens et musulmans, ravis à leurs familles.

Pour lors, il faudra bien nécessairement que le Gouvernement s'en occupe, et qu'il fasse une démonstration hostile, toujours coûteuse, mais qui pourrait bien, étant matériellement insuffisante, courir la chance de n'obtenir guère plus de succès que celle tentée la première fois à Saparoea, et fort récemment encore sur Bali, repaires d'un brigandage commis et souffert trop longtemps, aux portes de la riche métropole de l'Archipel.

Au reste, qu'on ne se fasse point illusion sur les faits qui viennent de se passer à Bali, et qu'on prenne exemple sur ce qui a eu lieu dans cette île, sur les pertes éprouvées par le commerce et des dépenses faites par l'Etat, avant que justice ait été faite de l'insolence toujours croissante des *radja* malais, et avant qu'on les ait punis sévèrement des rapines par eux commises.

Pour mettre un terme à ces déprédations et vaincre la résistance des princes balinais, il n'a fallu rien moins que trois expéditions armées; la dernière, pour que sa réussite fût jugée à peu près certaine, nécessita l'envoi de renforts nombreux de troupes et de bâtiments de guerre fournis par la métropole européenne; par ces moyens qui viennent de coûter des sommes fort considérables, la défaite et la soumission de ces chefs ont été complètes. Ceux-ci se voyaient soutenus dans leur résistance par une population fanatique, aguerrie par eux, et paraissant suivre aveuglement l'impulsion qu'ils avaient eu tout le temps de leur inculquer: des fortifications redoutables, telles que celles de *Bleling* et de *Djaga-raga*, construites avec tout l'art

stratégique, et munis d'une artillerie nombreuse, habilement servie, avaient été préparées par eux de longue main; aussi la victoire a-t-elle été achetée chèrement, et au prix du sang versé par notre brave armée coloniale et par nos intrépides marins, lesquels sont parvenus, nonobstant le nombre des ennemis, à réduire et enlever ces positions formidables. Il s'agissait cette fois d'obtenir sur la résistance des *radjas* de Bali un triomphe éclatant, conquis à tout prix, afin de ne point risquer plus longtemps que notre autorité dans l'Archipel fût réduite à un simulacre de pouvoir, ou bien anéantie complétement (1).

Toutefois, en jettant un coup-d'oeil rétrospectif sur le passé, ne faudra-t-il pas convenir qu'il s'est présenté plus d'une occasion favorable, peu dispendieuse aux maîtres de l'Archipel, pour établir leur prépondérance à Bali sur des bases solides et durables, et sans qu'il en coûtât le sang de nos braves? — Mais terminons ici nos réflexions: en les continuant, nous nous verrions entrainés à discuter des questions soumises en ce moment à l'étude et au jugement de nos hommes d'Etat; dès lors elles ne sont point encore du ressort de ce *coup-d'oeil historique.*

---

(1) Le Gouvernement dans l'Inde vient de perdre un des plus illustres soutiens de son pouvoir. Le Général en chef de l'expédition de Bali, Michiels, a perdu la vie dans le dernier combat qui eut lieu après la prise de Kasoemba. Le souvenir de ses exploits militaires ainsi que de ses talents comme administrateur, demeureront en honneur dans les annales de l'Inde néerlandaise, et son nom sera transmis avec reconnaissance à la postérité.

Si la carrière déjà longue que je viens de parcourir, ne m'imposait point le devoir de me tenir éloigné des affaires publiques et de la politique, mon penchant prédominant pour l'étude de l'histoire naturelle et les jouissances inappréciables qu'elle me procure continuellement, me porteraient à me vouer entièrement aux travaux de cette science, par lesquels je puis me flatter d'être encore utile à mon pays. Guidé par ces idées dans l'ouvrage que je livre au jugement du public, mes voeux seront satisfaits, si mes compatriotes me savent quelque gré de leur avoir fait apprécier l'importance de nos possessions intertropicales de l'Inde pour la mère-patrie, ainsi que les ressources qu'elles offrent aux sciences, à la navigation, à l'industrie et au commerce: mines riches et fécondes de bien-être et de prospérité pour une nation qui, comme la nôtre, dans ces temps orageux pour les peuples, s'est montrée partisan sincère et dévoué de l'ordre, et religieux observateur des lois qui la régissent sous l'autorité révérée de la dynastie d'Orange.

FIN.

# SUPPLÉMENT

AUX ARTICLES, PAGE 151, SUR LES ÎLES DE TIDOR ET DE BATJAN.

Tidor est comme Ternate, couverte dans sa partie septentrionale de hautes montagnes; le sol est d'une grande fécondité et il est convenablement arrosé. Les habitants savent apprécier les dons que la nature leur a départis, car l'industrie agricole a fait de plus grands progrès dans cette île que dans celle de Ternate, le goût du travail, surtout celui de l'agriculture, distinguant le Tidorien des autres insulaires. Cette disposition favorable et leur activité dans tout ce qu'ils exécutent, pourraient bien, ainsi qu'on le présume avec quelque apparence de vérité, tenir à des habitudes prises sous le règne de l'un de leurs rois ou chefs, du nom de Saif-oed-din, prince qui doit avoir vécu vers le milieu du dix-septième siècle. Ce despote est cité dans les traditions, comme ayant imposé à ses sujets l'obligation de se livrer assidûment à la culture du sol; il menaçait même tous ceux qui ne remplissaient point strictement leurs devoirs d'agriculteur, de les punir en leur faisant

couper la main gauche. Cette loi barbare, digne d'un souverain asiatique, paraît avoir répondu parfaitement aux intentions du prince, car depuis ce temps le sol de Tidor a toujours été bien cultivé par ses habitants, et l'on peut dire qu'aujourd'hui encore, il règne dans cette île une activité remarquable parmi toutes les classes de la population, jusqu'aux femmes et aux enfants qui se distinguent, sous ce rapport, des autres insulaires régis par des chefs malais.

Ces insulaires donnent au prince qui les gouverne le nom de *Ki-ma-kolando* (roi des montagnes), à ce que l'on présume parce que jadis les chefs de Tidor résidaient dans les districts montueux de Halmahera ou Gilolo. C'est depuis ces temps, dont la date n'est pas connue, que les sultans de Tidor sont censés exercer le pouvoir sur la partie orientale de cette grande île; tandis que la partie occidentale est soumise au chef de Ternate.

A une distance peu considérable de Tidor et sous sa dépendance se trouve *Pocloc koewali* (l'île des potiers), remarquable par l'industrie de ses habitants, qui se livrent entièrement à la confection de la poterie commune, et qui fabriquent le plus grand nombre des ustensiles de ce genre, dont on fait usage dans toutes ces parties de l'Archipel.

Quoique le sultan de Tidor paraisse actuellement se contenter de la partie septentrionale de la Papouasie, comme étant celle dont la position est la plus avantageuse pour le commerce de ses sujets, il n'en a pas moins des droits légitimes sur toute la côte, en vertu

de la domination qu'il exerçait autrefois sur la Nouvelle-Guinée et sur les îles qui en dépendent.

Batjan est la plus grande des îles du groupe de Halmahera; on peut admettre que sa circonférence est de vingt milles. Le sol est aussi fécond que celui de Tidor, mais il est plus négligé par la population qui s'adonne complétement à l'indolence innée chez la race malaise.

Cette île de formation plutonnienne, a, comme Ternate et Tidor, un volcan très-actif; des sources sulfureuses, dont on ne connaît point encore les propriétés hygiéniques, s'y trouvent dans quelques localités fort pittoresques. Des sentiers bien entretenus, conduisant à des *kampong* ou villages nombreux, servent à les réunir entre eux, de manière que l'île peut être parcourue presque dans toutes les directions. Le sort de ces insulaires, d'un caractère doux et prévenant, serait sans doute meilleur, s'ils savaient mettre à profit les ressources que leur offre la fertilité du sol, ainsi que les produits nombreux qui y croissent spontanément; mais en cela les Malais chrétiens, fort nombreux à Batjan, devraient donner l'exemple de l'activité aux autres indigènes mahométans, ce qui malheureusement n'est point le cas. La partie de cette population qui embrassa le christianisme donne au contraire l'exemple de l'insouciance et de la paresse; aussi n'a-t-elle comme guide pour l'instruction de la jeunesse qu'un maître d'école, amboinais d'origine, et qui remplit en même temps les fonctions de ministre du culte! Le fort *Barneveld* destiné à protéger l'île est en bon état, et il occupe une

position favorable dans une contré fertile assez bien cultivée. Les sites y sont enchanteurs; le climat ne laisse rien à désirer; toutes les choses nécessaires à la vie y abondent et y sont à des prix très-modiques; aussi l'île pourrait elle nourrir un nombre triple et quadruple d'habitants de ce qu'elle n'en compte maintenant.

Le chef malais de cette île, de même que ceux de Makian, de Mortier et de Tawali, sont soumis à Ternate. Makian comptait jadis une population de 9,000 âmes; ce chiffre n'est aujourd'hui que de 3,680, conséquence funeste de la piraterie qui a réduit le nombre des habitants, de manière que les 14 hameaux répandus dans cette île, sont mal peuplés, tandis qu'on prétend qu'elle pourrait nourrir de 12 à 14 mille âmes. Les trois petits forts construits par la Compagnie tombent en ruines, et l'île n'est plus occupée militairement. Mortier était défendue jadis par le fort *Nassau;* maintenant les habitants sont sans cesse en but aux invasions des pirates; ils voyent leurs propriétés dévastées par ces forbans et leurs familles exposées à subir l'esclavage!

# APPENDICE

DU

# TOME PREMIER.

## INDICATIONS SUR LA STATISTIQUE DES RÉSIDENCES DE JAVA EN 1845.

Nous avons dit que les détails statistiques, dans cet ouvrage, sont réduits à quelques aperçus nouveaux ou fort intéressants: on a conséquemment jugé qu'il serait superflu de citer plusieurs renseignements déjà mentionnés. Ceux que nous donnons dans ces pages additionnelles, ne nous étaient pas connus lors de la publication du 1r volume; ils servent de complément aux indications fournies page 200.

Je dois à l'extrême complaisance de Mr. Cornets de Groot, secrétaire-général au ministère des Colonies, la communication de ce document extrait des archives.

RÉSIDENCE DE BANTAM.

Est devenue possession du Gouvernement depuis 1813. Le dernier Sultan titulaire est mort en 1843 à Soerabaya, où il avait été relégué.

*Population*, 360,000 âmes.

*Chef-lieu*, Serang (*Ceram*).

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Production:* | Padie | 1,200,000 | *pikol.* |
| | Café | 20,000 | » |
| | Sucre | 3,500 | » |
| | Indigo | 38,000 | » |
| | Thé | 1,600 | » |
| | Canelle | 16,000 | » |
| | Cochenille | 1,300 | » |

Culture du poivre, en décadence.

Id. du Girofflier et production de la soie, n'ont pas réussi.

*Salines* à Tanara, 5000 *kojan* par année, dont $\frac{1}{5}$ pour la consommation de la résidence.

*Forêts*, considérables, surtout dans le district de Lebak; mais point de bois de *Djatti*.

*Charbon de terre*, dans le district de Lebak.

*Pêcheries*, occupant environ 2000 familles.

*Fours à chaux*, *briqueteries*, *poteries et tuileries*.

*Elève du bétail :*

Buffles et bêtes à cornes, 62,000.

Chevaux, 1,800.

*Commerce*, très étendue avec les résidences limitrophes et par mer avec Batavia.

La grande route de poste, qui traverse toute l'île de Java de l'Ouest à l'Est, commence dans cette résidence à Anjer, et se prolonge jusqu'à Bezoekie, dans un développement de 846 milles ou 288 lieues; elle se dirige par différents embranchements vers les résidences de l'intérieur et celles du Sud.

### RÉSIDENCE DE BATAVIA.

L'ancien royaume de Jakatra, conquis au commencement du 17e siècle par les armes de la Compagnie hollandaise des I. O., et devenu depuis ce temps le siège du Gouvernement-Général des possessions néerlandaises.

*Population*, 270,000 âmes.

*Chef-lieu*, Batavia, qui n'était, dans l'origine, qu'une simple loge de commerce, et qui a reçu en 1619 son nom actuel. Cette ville est le siège du Gouvernement et la capitale de toute l'Inde néerlandaise; en 1723, Batavia était déjà une ville considérable; elle avait atteint l'apogée de sa prospérité dans la seconde moitié du siècle dernier, mais depuis le commencement du 19e, elle s'est vue de plus en plus abandonnée par la population européenne, de façon qu'à l'époque actuelle Batavia se compose en quelque sorte de *l'ancienne ville*, dont

l'insalubrité si fameuse a beaucoup diminué par suite des mesures judicieuses prises par les Gouverneur-Généraux Daendels et van der Capellen, et de la *Ville-neuve* qui se compose des quartiers du Molenvliet, de Rijswijk, de Noordwijk, de Tanabang, du Koningsplein et de Weltevreden, où les Européens ont fixé leur demeure.

Principaux édifices et établissements:

La Maison de Ville, l'Hospice des pauvres, l'Hopital chinois, l'Eglise *Willemskerk*, la Société des arts et des sciences, le Musée de la société susdite, l'Hôtel du Gouverneur-Général, le Palais et le Campement de Weltevreden, la Banque de Java, la Bourse.

Les terres situées aux environs de la capitale appartiennent soit à des propriétaires européens ou chinois, soit à des indigènes de condition libre. Elles produisent principalement du riz, dont la récolte reste cependant fort au dessous des besoins; et en outre du *sucre* et du *café*, ainsi que de quelques autres productions, destinées au marché européen, en même temps qu'elles pourvoient aux nécessités du marché intérieur.

Les *forêts* appartiennent également à des particuliers, mais elles renferment fort peu ou même point de bois de *Djatti*.

Les établissements industriels répandus dans cette province, sont les *fours à chaux*, *les briqueteries*, *les poteries et tuileries*, *les distilleries d'Arak et les tanneries*.

Les *pêcheries* sont en voie de décadence.

Batavia, qui est le centre du *commerce* néerlandais

avec l'Archipel, étend fort au loin ses opérations maritimes et possède 47 navires jaugeant plus de 5000 lasts.

*Bétail*, buffles 60,000; bêtes à cornes 2500; chevaux 1900.

Consommation du *Sel*, 800 *kojan* par année.

*Etablissements maritimes*, à l'île d'Onrust.

### RÉSIDENCE DE BUITENZORG.

Faisant autrefois partie des régences de Preanger et cédée avec elles.

*Chef-lieu*, Buitenzorg ou Bogor, avec le palais du Gouverneur-Général et le jardin botanique.

*Population*, 240,000 âmes.

Les $\frac{9}{10}$ des *terres* sont entre les mains des particuliers; mais elles sont, pour une grande partie, soumises à la livraison en nature d'une certaine quantité de café, qui s'élève par année à 6 ou 8,000 *pikol*.

*Culture du riz*, produisant fort au delà des besoins de la localité.

*Forêts*, étendues, mais fort peu de bois de *Djatti*.

*Nids comestibles*, dont la récolte se fait dans les rochers de l'intérieur.

*Industrie*, fours à chaux dans toutes les localités, fabrication d'ouvrages d'or et d'argent.

*Commerce de transit*, entre Batavia et les régences de Preanger.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 90,000; chevaux 5,700.

Consommation du *Sel*, 300 *kojan* par année.

RÉSIDENCE DE KRAWANG.

Faisant autrefois partie des régences de Preanger et cédée avec elles.

*Population*, 95,000 âmes.

*Chef-lieu*, Poerwakarta.

Les *terres* appartiennent pour la plus grande partie à des particuliers.

*Production:* Padie 128,000 *pikol.*
Thé 22,000 »
Canelle 64,500 »

*Cultures.* Etablissement à Tjilangkap.

*Forêts*, peu étendues et ne fournissant que fort peu de bois de *Djatti.*

*Salines*, à Pakkies, produisant par année 5,000 *kojan* de sel.

*Pêche*, industrie plutôt accessoire que principale, quoique cependant le poisson salé forme un article d'exportation.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 36,000; chevaux 5,000.

RÉSIDENCE DE PREANGER.

Cédée en 1677 par le Soesoehoenan de Mataram à la Compagnie hollandaise des I. O.

Le système des rentes en nature n'a jamais été introduit dans cette résidence, mais on y a maintenu celui qui y avait été établi par la Compagnie, c'est-à-dire celui du travail forcé et des *livraisons obligatoires*, comme

étant celui qui s'accordait le mieux avec les voeux et les besoins de la population.

*Population*, 700,000 âmes.

*Chef-lieu*, Tjandjor.

*Production*, Café . . . . . 200,000 *pikol*.
Indigo . . . . . 74,000 »
Thé . . . . . 76,000 »
Sacs de *goenie* . 6,000 pièces.

Essais de production sericole.

*Riz*, beaucoup au delà des besoins.

*Forêts*, nombreuses, mais fort peu de bois de *Djatti*.

*Industrie*, fort variée, mais se bornant à la consommation locale, sauf la fabrication des objets d'or et d'argent.

*Commerce intérieur* fort animé.

*Cabotage assez animé* dans le Wijnkoopers-baai.

Consommation du *Sel*, à peu près 1,500 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 142,000; chevaux 32,000.

### RÉSIDENCE DE CHÉRIBON.

Cédée en toute souveraineté à la Compagnie hollandaise des I. O. en 1705 par le Soesoehoenan de Mataram, Pakoe Boewono I. — Cette province ayant été rangée par le Gouverneur-Général Daendels en 1809 sous l'autorité immédiate du Gouvernement, une convention faite avec les Anglais pendant leur occupation a maintenu cet état de choses. Par suite d'arrangements

postérieurs pris avec l'administration néerlandaise, les Sultans de Chéribon sont actuellement traités sur le pied de titulaires pensionnés.

Les *terres* situées à l'ouest de la rivière de Tjimanok forment des propriétés particulières.

*Population*, 550,000 âmes.

*Chef-lieu*, Chéribon; hotel du résident à Tankil.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Production :* | Padie . . . . . | 3,000,000 | *pikol.* |
| | Café . . . . . | 50,000 | » |
| | Sucre . . . . . | 55,500 | » |
| | Indigo . . . . . | 336,000 | » |
| | Thé . . . . . | 10,000 | » |
| | Sacs de *goenie* . | 70,000 | pièces. |
| | Canelle . . . . | 1,700 | » |

Essais de culture du giroflier.

Culture de la cochenille pour compte particulier.

*Forêts*, considérables en bois de *Djatti*, mais seulement pour les besoins locaux.

*Industrie*, principalement les poteries, tissage du coton.

*Pêche*, au delà des besoins locaux; l'exportation du poisson sec occupe à peu près 275 *prahoe* de différentes grandeurs.

*Commerce*, peu considérable à l'intérieur, fort étendu au contraire par mer, et qui emploie 4 navires appartenant à la localité et jaugeant 278 lasts.

Fabrication du *Sel* à Kandangauer, 3,000 *kojan* par année: consommation locale annuelle, environ 940 *kojan*.

*Bétail*, buffles, bêtes à cornes 115,000; chevaux 30,000.

### RÉSIDENCE DE TAGAL.

Comprise dans la cession faite en 1743 à la Compagnie hollandaise des I. O. des provinces du Royaume de Mataram situées le long du littoral du Nord.

*Population*, 240,000 âmes.

*Production :* Padie . . . 800,000 *pikol*
Café . . . 33,000 »
Sucre . . . 33,500 »
Thé . . . 53,500 »

Essais de culture du giroflier.

*Forêts*, étendues, dont 306 milles □ de bois de *Djatti*.

*Industrie*, surtout de nombreuses forges pour le fer; les produits sont principalement destinés pour la consommation locale.

*Pêche*, au delà des besoins de la consommation, et qui occupe plus de 1,900 familles. L'exportation des produits emploie 845 *prahoe* tant grands que petits.

*Commerce* intérieur assez actif, mais beaucoup plus considérable par mer.

Consommation du *Sel*, au delà de 500 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 38,000; chevaux 8,000.

### RÉSIDENCE DE PEKALONGAN.

Comprise dans la cession faite en 1743 des provinces de la côte septentrionale.

*Population*, 224,000 âmes.

*Chef-lieu*, Pekalongan.

*Production* : Padie . . . 520,000 *pikol.*
Café . . . . 35,000 »
Sucre . . . 28,000 »
Indigo . . . 120,000 »
Thé . . . . 28,500 »

*Forêts*, 129 milles carrés de bois de *Djatti*, et en outre forêts de *Nipa*.

*Industrie*, fournissant, spécialement aux besoins locaux.

*Commerce intérieur*, proportionné à l'étendue du *commerce maritime* qui ne manque point d'importance.

*Cabotage et navigation*, employant 11 navires du pays, jaugeant 790 lasts, et occupant 1000 familles.

*Pêche*, occupant 3000 familles et employant 295 *prahoe*.

Consommation du *Sel*, au delà de 700 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 31,000; chevaux 4,000.

### RÉSIDENCE DE SAMARANG.

Faisant partie des provinces septentrionales cédées en 1743, mais déjà au pouvoir de la Compagnie depuis 1678.

*Population*, 556,000 âmes.

Quelques unes des terres de la Résidence appartiennent également à des particuliers.

*Chef-lieu*, Samarang, en 1809 le siège du Gouvernement de la côte nord-est de Java, et actuellement d'une cour de justice. Maison des orphelins pour les communautés catholique et réformée, hospice pour les vieillards, établissement pour les aliénés. Les fortifications de la ville ont été démolies en 1809, et depuis cette époque la plus grande partie de la population européenne s'est établie *extra muros*. Hôtel du résident à Bodjong. Fort du Prince d'Orange construit récemment à Samarang; il s'en construit un autre (Guillaume I) dans l'intérieur de la résidence, à 25 milles du chef-lieu.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Production*, | Padie . . . . . | 1,600,000 | *pikol*. |
| | Café . . . . . | 65,000 | » |
| | Sucre . . . . . | 40,000 | et au delà |
| | Thé . . . . . | 13,000 | ℔ |
| | Cochenille. . . . . | 3,700 | » |
| | Tabac (pour le marché européen) . | 1,200,000 | » |

Essai de culture séricole.

*Forêts*, étendues, dont 434 milles □ de bois de *Djatti*.

*Industrie*, considérable, surtout pour les tissus, les ouvrages de cuir, le cuivre ouvré.

*Pêche*, occupant 5000 familles, et au delà de 1400 *prahoe* tant grands que petits, construits dans la résidence.

Samarang est l'entrepôt du commerce qui se fait avec *les pays de l'intérieur*.

*Commerce maritime et navigation étendus*, employant 33 navires appartenant à la localité, et jaugeant 2580 lasts.

Consommation annuelle du *Sel*, 1500 *kojan*.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 110,000; chevaux 7,500.

RÉSIDENCE DE KEDOE.

Cédée au gouvernement en 1811, mais dont les Anglais n'avaient point pris possession pendant leur occupation: cette province avait même été restituée par eux; mais en 1812, elle a été de nouveau l'objet d'une cession définitive.

*Population*, 300,000 âmes.

*Chef-lieu*, Magelang.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Production*, | Padie . | 1,600,000 | *pikol.* |
| | Café . . | 126,000 | » |
| | Indigo . | 14,000 | ℔ |
| | Tabac . | 1,200 | *pikol.* |
| | Thé . . | 7,000 | ℔ |

*Commerce*, intérieur fort considérable, et proportionnée à l'importance des produits de l'agriculture, qui fournit p. m. 2,000,000 ℔ tabac de Java.

Consommation du *Sel*, environ 400 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 126,000; chevaux 15,000.

RÉSIDENCE DE BAGELEN.

Cédée au gouvernement, à l'époque de la terminaison de la dernière guerre de Java.

*Population*, 580,000.
*Chef-lieu*, Poerworedjo.
*Production*, Padie . 1,700,000 *pikol.*
Café. . 50,000 »
Indigo. 442,000 »
Thé . . 99,500 »
Canelle 21,000 »
*Forêts*, peu étendues et fournissant peu de bois de *Djatti.*
*Industrie*, insignifiante.
Le peu de *Commerce* que fait cette province se borne principalement à l'exportation du tabac de Java et de l'huile de palmier, produits de son sol.
*Pêche*, insignifiante et ne s'exerçant que pour les besoins de la consommation locale.
*Sel*, consommation, 200 *kojan* seulement par année, les habitants des résidences situées le long de la côte méridionale fabriquant eux-mêmes le sel dont ils ont besoin.
*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 120,000; chevaux 9000.

RÉSIDENCE DE BANJOEMAS.

Cédée au gouvernement, lors de la cessation de la guerre de 1830.
*Population*, 400,000 âmes.
*Chef-lieu*, Banjoemas.
*Production*, Padie . 1,160,000 *pikol.*
Café. . 57,000 »

| | | |
|---|---|---|
| Sucre . | 9,000 | *pikol.* |
| Indigo. | 312,000 | » |
| Thé . . | 52,000 | » |
| Canelle | 37,500 | » |

Grandes *Forêts*, mais peu de bois de *Djatti.*

*Industrie et Commerce* fort restreints: rade à Tjelatjap.

Culture en grand du tabac de Java, principalement pour l'exportation.

*Pêche*, peu importante, mais en voie de progrès. Localités très-favorables pour l'exercice de cette industrie dans la passe de Noesa Kambangan. Pêche, assez peu animée, des huitres perlières et du caret.

Entreprise particulière de culture à Noesa Kambangan. Consommation annuelle du *Sel*, 260 *kojan.*

*Bétail.* Buffles et bêtes à cornes, 88,600; chevaux 12,000.

### RÉSIDENCE PRINCIÈRE DE SOERAKARTA.

L'ancien royaume de Mataram a été cédé en toute souveraineté en 1749 par le Soesoehoenan Pakoe Boewono II à la Compagnie hollandaise des I. O.: cette cession donnait à celle-ci, sinon la possession effective, au moins l'autorité souveraine sur la presque totalité de l'île de Java. Cependant la Compagnie rendit presque immédiatement ce royaume, à titre de fief, au fils du Soesoehoenan, Pakoe Boewono III. Sous son règne, le royaume de Mataram, par suite de dissensions intestines, fut divisé, et forma les deux royau-

mes de Soerakarta et de Djokjokarta : cette séparation fut ratifiée par les traités de 1755, qui contenaient en outre la stipulation que les deux princes recevaient leurs états de la Compagnie à titre de fiefs, avec le droit de succession pour leurs descendants légitimes, sous la condition que ceux-ci se conduiraient conformément aux vues de la Compagnie.

Depuis le démembrement opéré en 1812, et par suite des événements de la dernière guerre de Java, le Royaume de Soerakarta, aux termes du traité de Klatten, conclu en 1830 entre les deux cours sous la médiation du gouvernement, ne se compose plus que des provinces de Padjang et de Soekawati. Le Pangeran Adhipati Mangkoe Negoro est un prince indépendant, qui entretient des troupes auxiliaires pour le service du gouvernement.

*Population*, 400,000 âmes.

*Chef-lieu*, Soerakarta, avec une garnison et un fort néerlandais, ainsi que le *Dhalem* ou *Kraton* du Soesoehoenan.

Le Soesoehoenan a, dans son *Kraton*, une garde-d'honneur européenne, et les Javanais habitant les provinces cédées en 1830, sont autorisés, à l'époque de certaines fêtes religieuses, à venir lui rendre hommage. L'exercice de l'administration intérieure est confié à un ministre indigène auquel on donne le titre *d'Administrateur du Royaume*. Les décisions en matière judiciaire, pour ce qui concerne les Javanais, sont exclusivement du ressort du gouvernement du Soesoehoenan; mais quant aux étrangers, aux Chinois et aux Européens,

ils ne sont soumis qu'à la juridiction du Gouvernement néerlandais.

Le résident de Soerakarta est à la fois investi des fonctions de Gouverneur au nom de la Haute-Administration, et en cette qualité l'Administrateur du Royaume (*Rijksbestuurder*) est tenu de lui demander son approbation dans toutes les affaires de quelque importance; puis, il est représentant du Gouvernement à la cour du Soesoehoenan.

*Forêts*, peu nombreuses et ne produisant que fort peu de bois de *Djatti*.

*Location des terres* à des Européens, fort étendue.

Principaux *articles de production*, le *riz* et le *café*.

*Commerce*, en voie de progrès, depuis l'abolition des péages intérieurs en 1830.

*Industrie*, répandue partout; les tanneries surtout fournissent d'excellents produits.

### RÉSIDENCE PRINCIÈRE DE DJOKJOKARTA.

Passée sous l'autorité souveraine de la Compagnie hollandaise des I. O. en 1749, comme faisant partie du royaume de Mataram. Devenue depuis 1755 un fief séparé, gouverné par un Sultan; le premier titulaire a été un frère cadet de l'Empereur de Mataram, Pakoe Boewono II. Par suite des événements de 1812, et de la révolte qui se termina en 1830 par l'emprisonnement de Dhipo Negoro, le royaume de Djokjokarta s'est vu réduire aux provinces de Mataram et de Goenong-Kidoel, moins riches et moins peuplées que cel-

les qui ont été assignées à Soerakarta, par la raison que c'était surtout à Djokjokarta que la révolte s'était déclarée, et parce que ce royaume en était le véritable foyer.

*Population*, 326,000 âmes.

*Chef-lieu*, Djokjokarta, ayant une garnison et un fort néerlandais, puis un *Kraton* pour le Sultan.

Celui-ci a pareillement une garde-d'honneur européenne dans son palais, et de même qu'à Soerakarta l'administration intérieure est remise aux mains d'un Administrateur du Royaume (*Rijksbestuurder*). La justice en ce qui concerne les Javanais, est restée dans les attributions du prince; mais toutes les affaires dans lesquelles se trouvent intéressés les étrangers, les Chinois et les Européens, et en général toutes les affaires criminelles, sont soumises à la décision du Gouvernement néerlandais.

Le résident à cette cour y remplit les mêmes fonctions que le résident attaché à celle de Soerakarta.

*Forêts*, étendues, et produisant d'excellent bois de *Djatti*.

*Location des terres* à des Européens, sur une vaste échelle.

*Principaux articles de production*, le *riz*, le *café* et le *tabac de Java*.

*Industrie et Commerce*, en voie de développement depuis l'abrogation des péages intérieurs en 1830.

Le Pangeran Adhipati Pakoe Alam est un prince indépendant, tenu d'entretenir un corps de troupes auxiliaires au service du gouvernement.

### RÉSIDENCE DE PATJITAN.

Cédée en 1812 à l'administration anglaise. Devenue depuis une subdivision de la résidence de Madion, mais élevée en 1834 au rang de province séparée, sous l'administration d'un sous-résident.

*Population*, 84,000 âmes.

*Chef-lieu*, Patjitan.

*Production*, Padie . . 94,000 *pikol.*
Café . . . 32,000 »
Canelle . 5,000 »
Poivre . . 228,000 »

*Montagnes et Forêts*, nombreuses; point de bois de *Djatti.*

*Pêche*, seulement pour la consommation locale.

Culture, étendue, et pour compte particulier, du *tabac de Java.*

*Commerce et industrie*, restreints et se bornant à l'intérieur.

Consommation du *Sel*, 250 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 38,000; chevaux 9,300.

### RÉSIDENCE DE MADION.

Cédée au Gouvernement, à l'époque de la cessation de la dernière guerre de Java en 1830.

*Population*, 270,000 âmes.

*Chef-lieu*, Madion.

*Production*, Padie . . 868,000 *pikol.*
Café . . . 54,000 »
Sucre . . 30,000 »
Indigo . . 44,500 ℔
Canelle . 1,200 »
Thé . . . 220 »

*Forêts* importantes, renfermant 510 milles □ de bois de *Djatti.*

Les principaux produits de la *culture* pour compte particulier sont le *tabac* et le *coton.*

Consommation du *Sel*, 360 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 103,500; chevaux 18,000.

### RÉSIDENCE DE KEDIRI.

Cédée au Gouvernement lors de la cessation de la guerre de Java en 1830.

*Population*, 215,000 âmes.

*Chef-lieu*, Kedirie.

*Production:* Padie . . . 820,000 *pikol.*
Café . . . . 54,000 »
Sucre . . . 13,500 »
Indigo . . 43,000 ℔
Canelle . . 7,000 »
Poivre . . . 97,500 »

*Grandes forêts*, 217 milles □ de bois de *Djatti.* Un moulin à scier.

*Industrie*, suffisante pour les besoins locaux; fabrication plus spéciale de *kris*, de piques et d'armes

à l'usage des indigènes, ainsi que des cruches à eau connues sous le nom de *trengalek*, et destinées à l'exportation.

*Pêche*, au delà des besoins de la consommation: la pêche maritime est susceptible d'une grande extension, à cause de la favorable situation des lieux.

*Commerce* intérieur avec Soerabaya et Malang.

Consommation du *Sel*, 300 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 58,600; chevaux 14,000.

### RÉSIDENCE DE JAPARA.

Comprise dans la cession des provinces du littoral du Nord, en 1743.

*Population*, 400,000 âmes.

*Chef-lieu*, Pattie.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Production:* | Padie . . . | 712,000 | *pikol.* |
| | Café . . . . | 10,500 | » |
| | Sucre . . . | 100,000 | » |
| | Indigo . . . | 4,500 | » |
| | Thé . . . . | 716 | » |
| | Cochenille . | 11,500 | » |

*Bois*, étendus, dont 63 milles □ de *Djatti*. Un moulin à scier.

*Industrie*, presque nulle. Quelque commerce avec l'intérieur; commerce maritime occupant 5 navires appartenant à la localité et jaugeant 185 lasts.

*Pêche*, assez importante, tant sur les eaux intérieures qu'en mer, et employant 884 *prahoe* de tout

tonnage. Pêche du *tripang* et du *caret* dans les parages des îles *Karimon-Java.*

Consommation du *Sel*, 800 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 92,000; chevaux 6,600.

### RÉSIDENCE DE REMBANG.

Comprise également dans la cession des provinces du Nord en 1743.

*Population*, 460,000 âmes.

*Chef-lieu*, Rembang.

*Production*. Padie . . . 975,000 *pikol.*
Sucre . . . 14,000 »
Café . . . . 1,800 »
Tabac . . . 9,400 » en 1843. Depuis ce temps, laissé à la libre disposition des contractants.
Sacs de *goenie* 4,700 pièces.
Canelle . . 1,000 »

Essais de culture sericole.

La moitié de la résidence est couverte de forêts de *Djatti.*

*Industrie*, construction fort importante de navires entretenant en activité quatre chantiers de premier ordre; fabrication du *charbon de bois*, environ 2,000 *pikols* par an pour l'exportation.

*Pêche*, importante; employant 1,115 *prahoe* de tout tonnage et dont les produits s'exportent également.

*Commerce* intérieur et maritime: ce dernier occupant 10 navires appartenant à la localité et jaugeant au delà de 1,000 lasts.

Fabrication du *Sel* à Paradessie, 5,000 *kojan* par année.

Consommation du *Sel*, 370 *kojan*.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 116,000; chevaux 16,800.

## RÉSIDENCE DE SOERABAYA.

Comprise dans la cession des provinces du littoral du Nord, en 1743, en même temps que l'ancienne résidence de Grissée et l'île de Madura, dont une partie s'était déjà placée en 1683 sous la protection de la Compagnie; situation qui avait été reconnue par le Soesoehoenan de Mataram lors du traité de 1705.

Madura est divisée en trois Régences, dont les administrateurs ont été successivement élevés au rang de princes, par suite de services rendus. Le Régent de Madura a reçu en 1808 le titre de Sultan, qui a été accordé également à celui de Sumanap en 1825, et enfin en 1829 le Régent de Pamakassan a reçu le titre de Panembahan. Ces princes se sont engagés à entretenir, à la disposition du Gouvernement, un corps de troupes auxiliaires, et ils ne possèdent leurs principautés qu'à titre de fiefs sans réversibilité sur leurs descendants, quoique en règle générale, lors du choix d'un successeur, le Gouvernement élit un membre de

la famille régnante. Le Gouvernement s'est réservé la police, l'administration de la justice ainsi que quelques revenus, et l'autorité s'exerce en son nom et sous la surveillance du résident de Soerabaya, par deux sous-résidents, dont l'un qui administre Madura est fixé à Bangkalan, chef-lieu de cette province, tandis que l'autre, qui administre Sumanap et Pamakassan, est établi à Sumanap.

*Population*, 970,000 âmes.

*Chef-lieu*, Soerabaya, autrefois résidence du Gouverneur de la partie orientale de Java, et qui ressortait lui-même du gouvernement de Samarang. Hôtel du résident à Simpang; conseil de justice, hôtel des monnaies, ateliers de construction. Fort du *Prince héréditaire*, situé sur le détroit de Madura.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Production:* | Padie . . . | 2,300,000 | *pikol.* |
| | Café . . . . | 8,000 | » |
| | Sucre . . . | 134,000 | » |
| | Thé . . . . | 4,000 | » |

Vastes *forêts*, contenant 154 milles □ de bois de *Djatti.*

*Industrie* étendue; fabrication de toiles, pressoirs à huile (surtout à Sumanap et Pamakassan), préparation des cuirs, corderies; *chantiers de construction* à Grissée.

*Pêche fluviale et maritime*, fort importante et fort au delà des besoins de la consommation locale.

*Commerce*, considérable tant à l'intérieur que par mer, surtout avec les localités du littoral de Java,

et qui indépendamment du *chef-lieu*, s'est principalement établi à Grisée, Sawajoe et Sumanap. Par suite,

*Cabotage*, non moins important et *navigation maritime* fort active, employant 72 navires appartenant aux ports de l'île et jaugeant plus de 7,300 lasts.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Fabrication du Sel* | à Grissée . | 13,000 | *kojan* par année. |
| | Sumanap . | 8,000 | |
| | Tjapak . . | 2,000 | |
| *Consommation du Sel* | . . | 2,400 | |

*Bétail*, Buffles et bêtes à cornes 150,000; chevaux 20,000.

RÉSIDENCE DE PESSAROEWAN.

Comprise également dans la cession des provinces du littoral du Nord en 1743. La partie méridionale était soumise à la Compagnie, depuis l'époque de la seconde expédition envoyée à la pointe orientale de Java en 1777.

*Population*, 310,000 âmes.

*Chef-lieu*, Passaroewan.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Production:* | Padie . . . | 1,650,000 | *pikol.* |
| | Café . . . | 116,000 | » |
| | Sucre . . . | 238,000 | » |
| | Tabac . . . | 1,500 | » en 1843. (Laissé depuis à la libre disposition des contractants). |

Quelques *forêts de Djatti*, mais qui fournissent du bois de médiocre qualité, ou sont d'une exploitation difficile à cause de l'éloignement.

*Industrie*, spécialement pour les besoins locaux.

*Pêche*, importante.

*Commerce*, surtout avec les îles Madura et Bawean.

Consommation du *Sel*, 800 *lojas* par an.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 90,000; chevaux 24,000.

RÉSIDENCE DE BEZOEKIE.

Autrefois sous l'influence des princes de Bali; mais assujettie à l'autorité de la Compagnie hollandaise des I. O. depuis l'époque de la première expédition envoyée en 1767 à la pointe orientale de Java, et de l'occupation de cette partie de l'île.

*Population*, 450,000 âmes.

*Chef-lieu*, Bezoekie ou Besoeki.

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Production:* | Padie . . . | 1,600,000 | *pikol.* |
| | Café . . . . | 80,000 | » |
| | Sucre . . . | 172,000 | » |
| | Indigo . . . | 48,500 | » |
| | Thé . . . . | 1,600 | » |
| | Canelle . . | 600 | » |
| | Cochenille . | 18,000 | » |

*Etablissement agricole* à Banjoewangi.

*Forêts*, considérables, contenant 45 milles □ de bois de *Djatti*.

*Industrie*, se bornant aux besoins de la localité.

*Pêche*, au dessous des besoins de la consommation: Localités peu favorables pour ce genre d'industrie,

de manière que les pêcheurs exploitent ordinairement les parages des îles de Sumanap.

*Commerce intérieur* insignifiant; commerce maritime avec Madura, Soerabaya et Passaroewan.

Consommation du *Sel*, 560 *kojan* par année.

*Bétail*, buffles et bêtes à cornes 147,000; chevaux 50,000.